

SICAV ODDO BHF

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

**Rapport annuel, incluant les états financiers audités
au 31/10/24**

R.C.S. Luxembourg B 67 580

SICAV ODDO BHF

Table des Matières

Organisation et administration	3
Rapport du Conseil d'Administration	5
Rapport d'audit	9
Etat combiné des actifs nets au 31/10/24	12
Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/10/24	13
Compartiments :	15
ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond	15
ODDO BHF Euro High Yield Bond	26
ODDO BHF Euro Credit Short Duration	36
ODDO BHF Algo Trend Eurozone (fusionné le 14/02/24)	47
ODDO BHF Convertibles Global	51
ODDO BHF Objectifs Revenus	59
ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities	65
ODDO BHF Algo Trend US	76
ODDO BHF Global Credit Short Duration	84
ODDO BHF Artificial Intelligence	94
ODDO BHF Green Planet	101
ODDO BHF Polaris Moderate F (liquidé le 02/09/24)	108
ODDO BHF Polaris Balanced F (liquidé le 02/09/24)	112
ODDO BHF Polaris Flexible F (liquidé le 02/09/24)	116
Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés	120
Autres notes aux états financiers	126
Informations supplémentaires non auditées	139

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont reçues sur la base du prospectus d'émission courant accompagné du dernier rapport annuel et, après sa parution, du dernier rapport semestriel.

SICAV ODDO BHF

Organisation et administration

Siège social	5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Conseil d'administration de la Société	Thomas Seale Président du Conseil d'administration de la SICAV, Directeur indépendant 39, Rue de la Paix L-7244 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg
	Laurent Denize Deputy Managing Director ODDO BHF Asset Management SAS Paris, France
	Francis Huba Head of Middle office ODDO BHF Asset Management SAS Paris, France
	ODDO BHF SCA est représentée par Pierre-Emmanuel Charrette, Chief Compliance Officer ODDO BHF SCA Paris, France
	Werner Taiber Président du Conseil de surveillance ODDO BHF Asset Management GmbH, Düsseldorf, Allemagne
	Aude Vanderpol Global Head of Client Reporting and Performance, ODDO BHF Asset Management SAS Paris, France
Société de gestion	ODDO BHF Asset Management SAS 12, Boulevard de la Madeleine F-75440 Paris, France
Dirigeants de la Société de gestion	Nicolas Chaput Chief Executive Officer (Président) ODDO BHF Asset Management SAS, Paris, France
	Laurent Denize Deputy Managing Director ODDO BHF Asset Management SAS Paris, France
Gestionnaires	
Pour les Compartiments suivants :	
ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond ODDO BHF Euro High Yield Bond ODDO BHF Euro Credit Short Duration ODDO BHF Algo Trend Eurozone (jusqu'à la date de la fusion) ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities ODDO BHF Algo Trend US ODDO BHF Global Credit Short Duration	ODDO BHF Asset Management GmbH Herzogstraße, 15 D-40217 Düsseldorf, Allemagne
Pour le Compartiment ODDO BHF Convertibles Global	Wellington Management International Limited Cardinal Place, 80 Victoria Street Londres, SW1E 5JL, Royaume-Uni

SICAV ODDO BHF

Organisation et administration

Dépositaire, Agent payeur et Agent d'administration centrale	CACEIS Bank, Luxembourg Branch 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Distributeur	ODDO BHF SCA 12, Boulevard de la Madeleine F-75009 Paris, France
Commissaire aux comptes	DELOITTE AUDIT, Société à responsabilité limitée, 20, Boulevard de Kockelscheuer L-1821 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Conseiller juridique	PWC LEGAL SARL Un cabinet d'avocats indépendant, membre du réseau PwC, 2, rue Gerhard Mercator L-2182 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Agent d'information en Allemagne	ODDO BHF Asset Management GmbH Herzogstraße, 15 D-40217 Düsseldorf, Allemagne
Représentant et Agent payeur en Suisse	BNP Paribas Securities Services Paris, succursale de Zurich Selnaustraße, 16 CH-8002 Zurich, Suisse
Agent payeur et d'information en Autriche	Raiffeisen Bank International AG Am Stadtpark, 9 A-1030 Vienne, Autriche

SICAV ODDO BHF

Rapport du Conseil d'administration

Nous avons le plaisir de présenter le Rapport annuel de la SICAV ODDO BHF. Nous confirmons qu'il constitue un examen juste et équilibré qui vous permet, en votre qualité d'actionnaires, d'évaluer la situation et la performance du fonds.

Le Conseil d'administration est responsable de la SICAV et de chacun de ses compartiments. Le Conseil entend protéger les intérêts des investisseurs, en supervisant par exemple la mise en œuvre de la stratégie définie pour chaque compartiment, ainsi que la Société de gestion, les prestataires de services et le processus d'audit.

Structure de la Société

La Société a été constituée sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. Elle possède le statut de Société d'investissement à capital variable (SICAV) ainsi que d'organisme de placement collectif soumis aux dispositions de la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 et à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (la « CSSF »).

Réunions du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2024 de la SICAV, le Conseil s'est réuni 3 fois. Lors de chaque réunion, la Société de gestion fait rapport au Conseil sur divers sujets, notamment la situation des compartiments, la performance, la gestion des risques, la conformité des investissements, la lutte contre le blanchiment d'argent, les changements réglementaires, les activités de marketing et de vente. Les autres prestataires de services de la SICAV rendent compte de leurs activités au Conseil. Le Conseil entend s'assurer que la Société de gestion et chaque prestataire de services agissent dans le meilleur intérêt des actionnaires de la SICAV. Le Conseil a recours à des résolutions écrites lorsqu'il y a lieu.

Luxembourg, le 26 février 2025

Le Conseil d'administration de la SICAV ODDO BHF
Thomas Seale (Président)
Laurent Denize
Francis Huba
ODDO BHF SCA représentée par Pierre-Emmanuel Charrette
Werner Taiber
Aude Vanderpo

Prospectus

En 2024, le prospectus de la SICAV a été modifié au cours de l'exercice. Ces modifications sont expliquées plus en détail à la section Informations destinées aux actionnaires et n'ont eu aucune incidence sur les profils de risque des compartiments.

Conflits d'intérêts

Lors de chaque réunion du Conseil, les Administrateurs confirment qu'ils n'ont aucun conflit d'intérêts par rapport aux points à l'ordre du jour. Lorsqu'un Administrateur présente un conflit d'intérêts relativement à un point inscrit à l'ordre du jour, celui-ci doit le déclarer et s'abstenir de participer aux discussions et au vote afférents à ce point.

Meilleures pratiques

Le Conseil d'administration prend à cœur les questions de gouvernance et aspire à adopter les meilleures pratiques du marché.

SICAV ODDO BHF

INFORMATIONS DESTINEES AUX ACTIONNAIRES

Modifications apportées au prospectus en cours d'exercice	
Liquidation	<ul style="list-style-type: none"> • CN EUR [H] – LU2189929784 et CN USD – LU2189930444 du Compartiment ODDO BHF Green Planet
Fusion	<p>Fusion du compartiment ODDO BHF Algo Trend Eurozone, un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois, avec le compartiment ODDO BHF Métropole Euro, un compartiment de la SICAV de droit français.</p> <p>Fusion des Classes d'Actions absorbées suivantes avec les classes d'actions suivantes des Compartiments, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fusion entre les classes CR-CHF[H] (LU1486845701) et CR-EUR (LU1486845537) du ODDO BHF Euro Credit Short Duration ; • Fusion entre les classes CR-CHF[H] (LU1486847319) et CR-EUR (LU0115290974) du ODDO BHF Euro High Yield Bond ; • Fusion entre les classes CI-EUR[H] (LU2189929438) et Clw-EUR[H] (LU2189929602) du ODDO BHF Green Planet ; • Fusion entre les classes CI-USD (LU2189929941) et Clw-USD (LU2189930527) du ODDO BHF Green Planet ; • Fusion entre les classes CI-USD[H] (LU2270288405) et CI-EUR (LU1752459799) du ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities ; • Fusion entre les classes CP EUR [H] (LU2209755847) et Clw-EUR[H] (LU1833932947) du ODDO BHF Artificial Intelligence.
Modifications	<ul style="list-style-type: none"> • Liquidation des Compartiments Polaris ; • Modification concernant le recours à des total return swaps (TRS) et à des contracts for differences (CFD) ; • Modification des objectifs et politiques d'investissement des Compartiments ODDO BHF Euro High Yield Bond, ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities, ODDO BHF Global Credit Short Duration et ODDO BHF Green Planet afin de clarifier la notation des titres « distressed » dans lesquels le Compartiment concerné peut ou non investir ; • Modification des objectifs et politiques d'investissement des Compartiments ODDO BHF Convertibles Global et ODDO BHF Global Credit Short Duration concernant le recours aux instruments financiers dérivés dans le but de couvrir le risque de change ou d'obtenir une couverture contre ou une exposition au risque de taux d'intérêt ou de crédit ; • Modification des objectifs et politiques d'investissement du Compartiment ODDO BHF Artificial Intelligence eu égard à son objectif d'investissement durable ; • Suppression de la Commission de rachat pour certaines Classes d'Actions des Compartiments ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond, ODDO BHF Euro High Yield Bond, ODDO BHF Euro Credit Short Duration, ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities, ODDO BHF Algo Trend US, ODDO BHF Global Credit Short Duration et ODDO BHF Artificial Intelligence ; • Modification de l'objectif et de la politique d'investissement du Compartiment ODDO BHF Global Credit Short Duration ; • Modification de l'Indice de référence utilisé par le Compartiment ODDO BHF Green Planet aux fins du calcul des commissions de gestion et de performance ; • Clarification des dispositions relatives à la notation ESG du Compartiment ODDO BHF Green Planet ;

SICAV ODDO BHF

	<ul style="list-style-type: none"> • Insertion dans le Prospectus des modifications relatives à la politique d'investissement des fonds maîtres respectifs des compartiments ODDO BHF Polaris Balanced F, ODDO BHF Polaris Moderate F et ODDO BHF Polaris Flexible F ; • Modification de la Section « Emission et Vente d'Actions » du Prospectus ; • Modification des Sections « Rachat d'Actions » et « Frais et Charges » du Prospectus ; • Changements apportés au Prospectus aux fins de la conformité avec les modifications des normes techniques de réglementation (RTS) relatives au SFDR pour les Compartiments ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond, ODDO BHF Euro High Yield Bond, ODDO BHF Euro Credit Short Duration, ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities, ODDO BHF Polaris Moderate F, ODDO BHF Polaris Balanced F, ODDO BHF Polaris Flexible F, ODDO BHF Artificial Intelligence et ODDO BHF Green Planet ; • Modification spécifique apportée à l'Annexe VIII du Prospectus concernant la Stratégie ESG du Compartiment ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond (« Annexe VIII ») ; • Modification spécifique apportée à l'Annexe IX du Prospectus concernant la Stratégie ESG du Compartiment ODDO BHF Euro High Yield Bond (« Annexe IX ») ; • Modification spécifique apportée à l'Annexe X du Prospectus concernant la Stratégie ESG du Compartiment ODDO BHF Euro Credit Short Duration (« Annexe X ») ; • Modification spécifique apportée à l'Annexe XI du Prospectus concernant la Stratégie ESG du Compartiment ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities (« Annexe XI ») ; • Modification spécifique apportée à l'Annexe XIII du Prospectus concernant la Stratégie ESG du Compartiment ODDO BHF Artificial Intelligence (« Annexe XIII ») ; • Modification spécifique apportée à l'Annexe XIV du Prospectus concernant la Stratégie ESG du Compartiment ODDO BHF Green Planet (« Annexe XIV ») ; • Modification spécifique apportée à l'Annexe XV du Prospectus concernant la Stratégie ESG du Compartiment ODDO BHF Polaris Moderate F (« Annexe XV ») ; • Modification spécifique apportée à l'Annexe XVI du Prospectus concernant la Stratégie ESG du Compartiment ODDO BHF Polaris Balanced F (« Annexe XVI ») ; • Modification spécifique apportée à l'Annexe XVII du Prospectus concernant la Stratégie ESG du Compartiment ODDO BHF Polaris Flexible F (« Annexe XVII »).
<p>Informations complémentaires</p>	<p>Considérant que les classes d'actions non souscrites ci-dessous ne sont pas énumérées dans le Prospectus, le Conseil d'administration a décidé de les supprimer. Dès lors que ces classes d'actions ne comptent aucun investisseur, leur suppression n'aura aucun impact sur les investisseurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • X-EUR du Compartiment ODDO BHF Euro High Yield Bond (LU2469853084) ; • DN-EUR du Compartiment ODDO BHF Euro High Yield Bond (LU1752464443) ; • CIw-CHF[H] du Compartiment ODDO BHF Green Planet (LU2343015603) ; • CNw-USD du Compartiment ODDO BHF Green Planet (LU2189930956) ; • DIw-EUR du Compartiment ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities (LU1785343788) ; • CN-USD[H] du Compartiment ODDO BHF Convertibles Global (LU1752466067) ; • DN-EUR du Compartiment ODDO BHF Euro Credit Short Duration (LU1752465176) ; • DNw-EUR du Compartiment ODDO BHF Global Credit Short Duration (LU1833931030) ; • CR-CHF [H] du Compartiment ODDO BHF Convertibles Global (LU1493433343) ; • CI-CHF [H] du Compartiment ODDO BHF Convertibles Global (LU1493432964).

REVUE DE MARCHÉ

Après un mouvement de hausse quasi-linéaire pour la plupart des classes d'actifs au premier trimestre 2024, le deuxième trimestre a été plus mitigé. Au début de second semestre, la situation générale est restée globalement favorable. Toutefois, sous la surface, les marchés financiers semblaient en proie à certaines faiblesses, du ralentissement économique aux indicateurs techniques à des niveaux élevés, en passant par des valeurs technologiques moins bien orientées et les incertitudes électorales.

L'été 2024 a été agité pour les marchés financiers. Les actifs risqués ont enregistré des gains importants depuis le début d'année, mais les tensions se sont accrues, entraînant une chute brutale des marchés au début du mois d'août. Ces turbulences ont été provoquées par la combinaison de craintes croissantes de récession aux États-Unis et d'une hausse surprise des taux d'intérêt au Japon, qui a ébranlé les opérateurs de « carry trade ». La volatilité des marchés actions a grimpé en flèche, le VIX dépassant les 65. Toutefois, les banques centrales des États-Unis et du Japon ont agi rapidement pour contenir la panique grâce à une communication efficace, et les principaux indices boursiers ont rapidement rebondi à des niveaux record, portés par la perspective d'une baisse des taux.

Malgré ce rebond, mi-septembre les déséquilibres sous-jacents qui ont contribué à la fragilité des marchés n'étaient pas encore résorbés. Les valorisations s'affichent à des niveaux raisonnables, même si cela suppose que les attentes élevées en matière de séquences bénéficiaires se concrétisent. Si les signaux de ralentissement économique venaient à s'intensifier, la volatilité pourrait refaire surface rapidement, comme cela a été le cas au début du mois de septembre. La nervosité des marchés devrait persister jusqu'à l'automne.

Les prochains mois devraient, selon nos perspectives, voir l'économie mondiale montrer des signes de décélération, mais une récession de grande ampleur semble exclue.

Les principales économies se rééquilibrent après des politiques de resserrement agressives, et si la demande des consommateurs s'est légèrement affaiblie, la dynamique reste suffisante pour éviter une contraction. Pour ces raisons, nous nous attendons davantage à un « atterrissage en douceur », même si ce n'est pas le scénario le plus fréquent après une période de hausses des taux d'intérêt. Notons également que l'équilibre des risques s'est récemment modifié pour la zone euro, avec de fortes révisions du PIB 2025e (+1,3%).

L'inflation, qui était au cœur des préoccupations des marchés mondiaux, semble s'atténuer (moins de 2% attendus pour les États-Unis et la zone euro en 2025). Cette réduction progressive des pressions inflationnistes reflète un ralentissement de la demande postpandémique, une amélioration des chaînes d'approvisionnement et les efforts des banques centrales pour maîtriser les prix en augmentant les taux d'intérêt. Pour les consommateurs comme pour les entreprises, ce relâchement des pressions inflationnistes offre un répit face à la flambée des coûts.

L'inflation semblant maîtrisée, de nombreuses banques centrales prennent une position plus dovish, aidées en cela par un refroidissement suffisant du marché de l'emploi. Les investisseurs doivent se préparer à ce changement de politique, car il pourrait avoir un impact significatif sur les marchés obligataires, les coûts d'emprunt et les stratégies d'allocation d'actifs. Des taux plus bas sont historiquement favorables aux marchés des actions, car ils encouragent l'emprunt l'investissement.

L'environnement politique est de plus en plus volatil, ce qui ajoute une nouvelle couche de complexité à la dynamique de marché. L'élection présidentielle américaine a ajouté une dose d'incertitude sur les marchés, en Europe, la fragmentation politique au sein de la zone euro pose des défis, tandis que les tensions géopolitiques au Moyen-Orient demeurent un risque permanent.

Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
SICAV ODDO BHF
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de SICAV ODDO BHF (la « Société ») et de chacun de ses compartiments comprenant l'état des actifs nets et l'état du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 octobre 2024 ainsi que l'état des opérations et l'état des changements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de SICAV ODDO BHF et de chacun de ses compartiments au 31 octobre 2024, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N°537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces règlement, loi et normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration de la Société. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de Réviseur d'Entreprises Agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration de la Société de Gestion et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers

Le Conseil d'Administration de la Société de Gestion est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration de la Société de Gestion qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration de la Société de Gestion a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnables des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration la Société de Gestion, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

For Deloitte Audit, Cabinet de Révision Agréé

Elisabeth Layer, Réviseur d'Entreprises Agréé
Partner

Luxembourg, 26 février 2025

SICAV ODDO BHF
Etats financiers combinés

SICAV ODDO BHF

Etat combiné des actifs nets au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		4.633.148.881,92
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	4.310.821.277,47
<i>Prix de revient</i>		4.138.154.749,38
Avoirs en banque et liquidités		159.133.455,45
Appel de marge		1.646.281,95
Dépôts à terme		82.950.000,00
A recevoir sur investissements vendus		17.894.630,88
A recevoir sur souscriptions		6.605.415,23
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.6	129.240,39
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	86.353,80
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.8	1.036.022,67
Dividendes à recevoir, nets		114.587,91
Intérêts à recevoir, nets		47.556.051,86
A recevoir sur change		5.175.564,31
Passifs		153.608.525,16
Découvert bancaire		1.868.756,18
A payer sur investissements achetés		31.924.567,70
A payer sur rachats		15.836.263,91
A payer sur mises en pension	2.9,9	80.459.447,17
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.6	4.000.705,49
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	1.243.799,31
Moins-value nette non réalisée sur swaps	2.8	2.590.056,67
Commissions de gestion à payer	3	8.914.830,36
Commissions d'administration à payer	6	325.015,99
Commissions de performance à payer	4	460.498,37
Intérêts à payer, nets		479.846,59
A payer sur change		5.170.842,26
Autres passifs		333.895,16
Valeur nette d'inventaire		4.479.540.356,76

SICAV ODDO BHF

Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		150.786.016,89
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		3.237.447,66
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		141.348.845,10
Intérêts reçus sur swaps		392.570,14
Intérêts bancaires		4.784.458,04
Intérêts sur dépôts à terme		808.896,30
Intérêts reçus sur mises en pension	2.9	195.048,73
Autres revenus		18.750,92
Dépenses		35.270.890,75
Commissions de gestion	3	24.438.111,50
Commissions de la Société de Gestion		2.405,83
Commissions de performance	4	460.802,13
Commissions de dépositaire	5	15.889,00
Commissions d'administration	6	1.951.270,54
Commissions de distribution		537,39
Frais d'audit		431.409,87
Frais légaux		234.301,51
Frais de transaction	2.11	1.484.183,84
Rémunération administrateurs		35.775,52
Taxe d'abonnement	7	861.224,28
Intérêts payés sur découvert bancaire		194.226,03
Intérêts payés sur dépôts à terme		9.777,09
Intérêts payés sur swaps		1.411.381,22
Intérêts payés sur prises en pension	2.9	3.441.972,94
Frais bancaires		681,33
Autres dépenses	12	296.940,73
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		115.515.126,14
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2	106.795.599,93
- options	2.5	62.290,55
- contrats de change à terme	2.6	9.255.215,85
- contrats futures	2.7	1.359.329,36
- swaps	2.8	2.474.148,56
- change	2.3	-6.730.918,56
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		228.730.791,83
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	193.999.090,48
- contrats de change à terme	2.6	-4.311.219,53
- contrats futures	2.7	-828.162,10
- swaps	2.8	-1.554.034,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		416.036.466,68
Dividendes versés	10	-39.954.083,53
Souscriptions d'actions de capitalisation		1.859.850.794,79
Souscriptions d'actions de distribution		277.500.098,12
Rachats d'actions de capitalisation		-1.217.101.424,88
Rachats d'actions de distribution		-128.805.661,41

SICAV ODDO BHF

Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/10/24

	<i>Note</i>	<i>Exprimé en EUR</i>
Augmentation / (diminution) nette des actifs		1.167.526.189,77
Réévaluation de la balance d'ouverture		-9.484.561,69
Actifs nets au début de l'exercice		3.321.498.728,62
Actifs nets à la fin de l'exercice		4.479.540.356,76

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

Etat des actifs nets au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		491.389.897,35
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	469.709.537,86
<i>Prix de revient</i>		461.616.015,25
Avoirs en banque et liquidités		9.671.784,11
Appel de marge		243.320,32
A recevoir sur investissements vendus		4.936.155,17
A recevoir sur souscriptions		78.477,53
Intérêts à recevoir, nets		6.750.622,36
Passifs		12.171.695,84
Découvert bancaire		50.460,28
A payer sur investissements achetés		9.468.999,60
A payer sur rachats		62.840,90
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	204.241,63
Moins-value nette non réalisée sur swaps	2.8	1.554.034,00
Commissions de gestion à payer	3	650.514,01
Commissions d'administration à payer	6	35.591,23
Intérêts à payer, nets		107.500,00
Autres passifs		37.514,19
Valeur nette d'inventaire		479.218.201,51

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/11/23 au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		15.002.504,85
Intérêts reçus sur obligations, nets		14.533.914,99
Intérêts reçus sur swaps		141.149,40
Intérêts bancaires		326.172,01
Autres revenus		1.268,45
Dépenses		2.832.455,42
Commissions de gestion	3	2.020.081,25
Commissions de dépositaire	5	4.389,85
Commissions d'administration	6	223.213,86
Frais d'audit		44.807,07
Frais légaux		27.651,23
Frais de transaction	2.11	9.362,54
Rémunération administrateurs		3.966,02
Taxe d'abonnement	7	88.352,66
Intérêts payés sur découvert bancaire		588,00
Intérêts payés sur swaps		370.188,04
Autres dépenses	12	39.854,90
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		12.170.049,43
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2	776.178,22
- contrats futures	2.7	676.050,07
- swaps	2.8	2.152.709,41
- change	2.3	-121.313,71
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		15.653.673,42
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	27.614.826,16
- contrats futures	2.7	-74.741,63
- swaps	2.8	-1.554.034,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		41.639.723,95
Dividendes versés	10	-4.570.427,99
Souscriptions d'actions de capitalisation		49.948.693,36
Souscriptions d'actions de distribution		64.647.648,83
Rachats d'actions de capitalisation		-115.143.040,96
Rachats d'actions de distribution		-31.018.111,23
Augmentation / (diminution) nette des actifs		5.504.485,96
Actifs nets au début de l'exercice		473.713.715,55
Actifs nets à la fin de l'exercice		479.218.201,51

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

Statistiques

		31/10/24	31/10/23	31/10/22
Total des actifs nets	EUR	479.218.201,51	473.713.715,55	448.814.141,48
I Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		3.483.704,02	6.391.787,36	1.400.373,97
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	20,79	19,03	18,36
I Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		1.056.199,10	1.843.116,71	9.421.461,71
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	11,43	10,66	10,39
Dividende par action		0,1970	0,1149	0,1411
R Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		2.293.773,16	1.655.389,71	1.065.704,77
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	18,05	16,61	16,10
R Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		177.133,17	192.762,45	212.569,87
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	97,12	90,58	88,29
Dividende par action		1,2302	0,5063	0,6848
N Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		400.946,65	472.913,72	517.344,85
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	101,09	92,79	89,72
P Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		24.395.738,00	20.201.763,00	19.517.956,80
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	10,60	9,89	9,64
Dividende par action		0,1967	0,1221	0,1481
oN Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		58.230,00	79.250,00	194.990,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	97,45	88,87	85,36
X Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		27.868,63	35.889,38	38.600,25
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.121,85	1.024,68	985,82

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/11/23 au 31/10/24

	Nombre d'actions au 01/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/10/24
I Shares EUR - Capitalisation	6.391.787,36	357.754,95	3.265.838,29	3.483.704,02
I Shares EUR - Distribution	1.843.116,71	168.856,39	955.774,00	1.056.199,10
R Shares EUR - Capitalisation	1.655.389,71	1.720.774,25	1.082.390,81	2.293.773,16
R Shares EUR - Distribution	192.762,45	2.771,99	18.401,26	177.133,17
N Shares EUR - Capitalisation	472.913,72	120.652,48	192.619,55	400.946,65
P Shares EUR - Distribution	20.201.763,00	6.042.119,00	1.848.144,00	24.395.738,00
oN Shares EUR - Capitalisation	79.250,00	0,00	21.020,00	58.230,00
X Shares EUR - Capitalisation	35.889,38	1.193,22	9.213,97	27.868,63

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			469.709.537,86	98,02
Obligations			452.496.282,55	94,42
Allemagne			55.497.426,11	11,58
ALLIANZ SE 4.597% 07-09-38	EUR	2.200.000	2.273.887,00	0,47
ALLIANZ SE FL.R 20-XX 30/04A	USD	2.000.000	1.768.415,24	0,37
ALLIANZ SE FL.R 21-XX 30/04A	USD	400.000	316.006,08	0,07
COMMERZBANK AKTIEN 4.625 24-21 17/01A	EUR	900.000	940.545,00	0,20
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.0% 05-12-30	EUR	2.300.000	2.304.393,00	0,48
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.25% PERP	EUR	200.000	187.587,00	0,04
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.125% 18-01-30	EUR	2.200.000	2.340.019,00	0,49
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	700.000	741.685,00	0,15
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 6.125% PERP	EUR	2.200.000	2.219.602,00	0,46
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 6.75% 05-10-33	EUR	3.500.000	3.813.040,00	0,80
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 7.875% PERP	EUR	1.400.000	1.516.396,00	0,32
DEUTSCHE BAHN FIN 1.50 17-32 08/12A	EUR	1.500.000	1.351.440,00	0,28
DEUTSCHE BAHN FINANCE 3.375% 29-01-38	EUR	1.397.000	1.396.029,08	0,29
DEUTSCHE BK 1.375% 03-09-26	EUR	1.000.000	984.290,00	0,21
DEUTSCHE BK 10.0% PERP	EUR	1.400.000	1.535.919,00	0,32
DEUTSCHE BK 4.5% 12-07-35 EMTN	EUR	1.000.000	1.026.320,00	0,21
DEUTSCHE BK 5.375% 11-01-29	EUR	1.600.000	1.692.696,00	0,35
DEUTSCHE BK 5.625% 19-05-31	EUR	2.700.000	2.759.845,50	0,58
DEUTSCHE BK 8.125% PERP	EUR	200.000	208.261,00	0,04
EON SE 4.0% 29-08-33 EMTN	EUR	1.387.000	1.451.398,41	0,30
EUROGRID GMBH 1 3.075% 18-10-27	EUR	1.600.000	1.601.488,00	0,33
EVONIK INDUSTRIES 1.375% 02-09-81	EUR	1.700.000	1.615.705,50	0,34
FRESSNAPF HOLDING SE 5.25% 31-10-31	EUR	3.540.000	3.529.185,30	0,74
MERCK KGAA 1.625% 25-06-79	EUR	1.800.000	1.794.465,00	0,37
MUNICH RE 4.25% 26-05-44	EUR	2.700.000	2.726.757,00	0,57
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	1.000.000	1.016.895,00	0,21
VIER GAS TRANSP 3.375% 11-11-31	EUR	1.900.000	1.886.168,00	0,39
VIER GAS TRANSP 4.00 22-27 26/09A	EUR	2.400.000	2.456.172,00	0,51
VONOVIA FINANCE BV 1.5 18-28 14/01A	EUR	700.000	666.547,00	0,14
VONOVIA FINANCE BV 1.625 19-39 07/10A	EUR	1.100.000	779.680,00	0,16
VONOVIA SE 0.25% 01-09-28 EMTN	EUR	1.000.000	891.450,00	0,19
VONOVIA SE 0.5% 14-09-29 EMTN	EUR	2.400.000	2.092.764,00	0,44
VONOVIA SE 2.125% 22-03-30	EUR	900.000	842.080,50	0,18
ZF FINANCE 5.75% 03-08-26 EMTN	EUR	2.700.000	2.770.294,50	0,58
Australie			11.829.800,72	2,47
APTA INFRASTRUCTURE 0.75 21-29 15/03A	EUR	2.199.000	1.969.424,40	0,41
TOYOTA FINANCE 0.4400 22-28 13/01A	EUR	3.991.000	3.689.040,94	0,77
TOYOTA FINANCE AUSTR 2.28 20-27 21/04A	EUR	1.302.000	1.279.241,04	0,27
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 3.386% 18-03-30	EUR	1.293.000	1.303.647,86	0,27
TRANSURBAN FINANCE 3.974 24-36 12/03U	EUR	1.104.000	1.113.229,44	0,23
TRANSURBAN FINANCE 3.00 20-30 08/04A	EUR	2.513.000	2.475.217,04	0,52
Autriche			3.888.689,20	0,81
ERSTE GR BK 7.0% PERP	EUR	200.000	206.463,00	0,04
OMV AG 3.25 24-31 04/09A	EUR	1.415.000	1.420.914,70	0,30
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% 20-12-32	EUR	2.100.000	2.261.311,50	0,47
Belgique			10.644.110,84	2,22
ANHEUSER INBEV SANV 3.95 24-44 22/03A	EUR	1.581.000	1.593.086,74	0,33
AZELIS FINANCE NV 4.75% 25-09-29	EUR	660.000	673.949,10	0,14
BARRY CAL 4.0 24-29 14/06A	EUR	4.100.000	4.173.595,00	0,87
KBC GROUPE 0.75% 21-01-28 EMTN	EUR	1.200.000	1.142.478,00	0,24
SOLVAY 3.875% 03-04-28	EUR	1.800.000	1.829.952,00	0,38

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
SOLVAY 4.25% 03-10-31	EUR	1.200.000	1.231.050,00	0,26
Canada			856.113,82	0,18
ALIMENTATION COUCHE 4.011 24-36 12/02A	EUR	861.000	856.113,82	0,18
Danemark			8.520.568,81	1,78
A.P. MOELLER - MAERSK 3.75 24-32 05/03A	EUR	1.038.000	1.059.528,12	0,22
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	EUR	3.534.000	3.414.321,09	0,71
ISS GLOBAL AS 3.875 24-29 05/06A	EUR	2.374.000	2.417.527,29	0,50
ORSTED 5.125% 14-03-24	EUR	1.574.000	1.629.192,31	0,34
Espagne			14.228.860,20	2,97
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.875% 16-01-28	EUR	1.700.000	1.741.352,50	0,36
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	2.500.000	2.696.050,00	0,56
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 7.0% PERP	EUR	1.400.000	1.449.070,00	0,30
BBVA 8.375% PERP	EUR	2.000.000	2.179.060,00	0,45
CELLNEX FINANCE COMP 3.625 24-29 24/01A	EUR	1.600.000	1.621.000,00	0,34
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	EUR	1.802.000	1.802.630,70	0,38
MERLIN PROPERTIES SOCIMI 1.375% 01-06-30	EUR	400.000	360.236,00	0,08
NT CONS FIN 3.75% 17-01-29	EUR	1.400.000	1.431.311,00	0,30
SANTANDER CONSUMER FINANCE 0.5 22-27 14/01A	EUR	1.000.000	948.150,00	0,20
États-Unis			47.711.556,10	9,96
ATT INC 2.35 18-29 05/09A	EUR	1.250.000	1.208.587,50	0,25
BK AMERICA 1.381% 09-05-30	EUR	2.312.000	2.129.733,48	0,44
BK AMERICA 1.776% 04-05-27	EUR	500.000	491.152,50	0,10
BK AMERICA 3.648% 31-03-29	EUR	865.000	879.553,62	0,18
BMW US LLC 3.375% 02-02-34	EUR	979.000	967.741,50	0,20
BOOKING 3.625 23-28 12/11A	EUR	2.095.000	2.150.370,85	0,45
BOOKING 4.25% 15-05-29	EUR	1.770.000	1.856.951,25	0,39
BOOKING HOLDING 4.5000 22-31 15/11A	EUR	982.000	1.054.265,38	0,22
BOOKING HOLDINGS 4.75 22-34 15/11A	EUR	2.161.000	2.373.307,44	0,50
CARRIER GLOBAL CORPORATION 3.625% 15-01-37	EUR	1.940.000	1.916.419,30	0,40
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.125% 29-05-28	EUR	1.280.000	1.322.451,20	0,28
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.5% 29-11-32	EUR	1.250.000	1.333.931,25	0,28
COCA COLA 3.75 24-53 15/08A	EUR	2.874.000	2.882.277,12	0,60
DIGITAL EURO FINCO 1.125 19-28 09/04A	EUR	1.350.000	1.252.611,00	0,26
FIDELITY NATIONAL INFO 1 19-28 03/12A12A	EUR	735.000	675.902,32	0,14
IBM CORP 0.875 22-30 09/02A	EUR	2.058.000	1.843.268,28	0,38
JOHN DEERE CAPITAL 3.45 24-32 16/07A	EUR	2.407.000	2.440.613,76	0,51
JOHNSON AND JOHNSON 3.550 24-44 01/06A	EUR	1.464.000	1.500.614,64	0,31
JPM CHASE 1.638% 18-05-28 EMTN	EUR	1.964.000	1.895.996,50	0,40
JPM CHASE 4.457% 13-11-31 EMTN	EUR	2.463.000	2.603.280,16	0,54
MC DONALD S CORP 3.625 23-27 28/11A	EUR	1.397.000	1.423.675,71	0,30
MEDTRONIC INC 4.1500 24-53 15/10A	EUR	991.000	1.031.145,41	0,22
MORGAN STANLEY 1.342% 23-10-26	EUR	-	-	0,00
MORGAN STANLEY 3.79% 21-03-30	EUR	2.110.000	2.146.450,25	0,45
MORGAN STANLEY 5.148% 25-01-34	EUR	272.000	300.716,40	0,06
NATIONAL GRID NORTH 4.151 23-27 12/09A	EUR	1.832.000	1.884.981,44	0,39
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 0.375% 06-02-28	EUR	291.000	266.960,49	0,06
STRYKER 3.375% 11-09-32	EUR	1.248.000	1.248.942,24	0,26
TAPESTRY INC 5.35 23-25 27/11A	EUR	1.672.000	1.700.047,80	0,35
TOYOTA MOTOR CREDIT 3.625% 15-07-31	EUR	1.865.000	1.883.454,18	0,39
TOYOTA MOTOR CREDIT 3.85% 24-07-30	EUR	1.323.000	1.359.481,73	0,28
UNILEVER CAPITAL 3.4000 23-33 06/06A	EUR	1.649.000	1.686.671,40	0,35
Finlande			3.313.952,07	0,69
NESTE OYJ 3.875 23-29 16/03A	EUR	1.899.000	1.939.657,59	0,40
NORDEA BKP 3.375% 11-06-29	EUR	1.352.000	1.374.294,48	0,29

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
France			86.987.376,65	18,15
AEROPORT DE PARIS 3.375 24-31 16/05A	EUR	2.500.000	2.500.000,00	0,52
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	1.000.000	1.038.730,00	0,22
AXA 3.75 22-30 12/10A	EUR	1.876.000	1.941.519,30	0,41
AXA 5.5% 11-07-43 EMTN	EUR	680.000	742.165,60	0,15
AXA SA 6.375 -49 31/12S	EUR	1.543.000	1.644.213,09	0,34
AXA SA FL.R 14-XX 08/10A	EUR	680.000	683.124,60	0,14
BANQUE FEDERATIVE 4.75 23-31 10/11A	EUR	1.300.000	1.383.180,50	0,29
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.875% 16-06-32	EUR	1.400.000	1.400.924,00	0,29
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.125% 13-03-29	EUR	2.100.000	2.181.648,00	0,46
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.125% 14-06-33	EUR	1.700.000	1.786.266,50	0,37
BANQUE STELLANTIS FRA 3.875 23-26 19/01A	EUR	900.000	906.412,50	0,19
BNP PAR 0.5% 19-02-28 EMTN	EUR	1.400.000	1.316.448,00	0,27
BNP PAR 2.75% 25-07-28 EMTN	EUR	2.800.000	2.763.978,00	0,58
BNP PAR 4.159% 28-08-34 EMTN	EUR	1.500.000	1.503.090,00	0,31
BNP PAR 4.75% 13-11-32 EMTN	EUR	1.300.000	1.381.861,00	0,29
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	200.000	209.994,00	0,04
BOUYGUES 4.625 22-32 07/06A	EUR	1.300.000	1.399.866,00	0,29
BPCE 4.75% 14-06-34 EMTN	EUR	1.700.000	1.816.484,00	0,38
CA 0.5% 21-09-29 EMTN	EUR	300.000	270.121,50	0,06
CA 0.625% 12-01-28	EUR	2.000.000	1.895.370,00	0,40
CA 1.625% 05-06-30 EMTN	EUR	1.800.000	1.779.642,00	0,37
CA 3.5% 24-34 26/09U	EUR	1.800.000	1.767.231,00	0,37
CA 3.75% 23-01-31	EUR	1.100.000	1.112.941,50	0,23
CA 3.875% 20-04-31 EMTN	EUR	2.000.000	2.067.970,00	0,43
CA 4.25% 11-07-29	EUR	1.200.000	1.238.862,00	0,26
CASA ASSURANCES 4.75% 27-09-48	EUR	500.000	516.652,50	0,11
CMA CGM 5.5% 15-07-29	EUR	1.417.000	1.462.896,63	0,31
CNP ASSURANCES 4.25% 05-06-45	EUR	1.800.000	1.803.114,00	0,38
CNP ASSURANCES 5.25% 18-07-53	EUR	1.300.000	1.372.007,00	0,29
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.25% 09-08-29	EUR	1.300.000	1.304.810,00	0,27
COVIVIO SA 4.6250 23-32 05/06A	EUR	2.600.000	2.747.550,00	0,57
CREDIT AGRICOLE 4.125 24-36 26/02A	EUR	1.200.000	1.242.150,00	0,26
CREDIT AGRICOLE ASSU 4.5 24-34 17/12A	EUR	800.000	814.164,00	0,17
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.01 20-26 28/10A	EUR	1.600.000	1.544.024,00	0,32
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 22-27 19/09A	EUR	900.000	909.594,00	0,19
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.625 24-33 03/10A	EUR	2.200.000	2.231.900,00	0,47
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.875 23-28 22/05A	EUR	1.700.000	1.742.848,50	0,36
ENGIE 3.625% 11-01-30 EMTN	EUR	1.900.000	1.934.903,00	0,40
ENGIE 4.25 24-44 06/03A	EUR	1.100.000	1.117.748,50	0,23
ENGIE SA 4.5 23-42 06/09A	EUR	2.100.000	2.204.916,00	0,46
ILIAD 4.25% 15-12-29	EUR	1.400.000	1.402.814,00	0,29
KLEPIERRE 3.875 24-33 23/09A	EUR	1.100.000	1.108.717,50	0,23
PRAEMIA HEALTHCARE 0.875 19-29 04/11A	EUR	1.800.000	1.567.773,00	0,33
RCI BANQUE 4.625% 02-10-26	EUR	1.504.000	1.536.313,44	0,32
RCI BANQUE 4.875% 02-10-29	EUR	1.387.000	1.464.762,16	0,31
RCI BANQUE SA4.125 24-31 04/04A	EUR	1.500.000	1.518.322,50	0,32
RENAULT SA 2.375 20-26 25/11A	EUR	1.200.000	1.180.164,00	0,25
SG 1.0% 24-11-30 EMTN	EUR	400.000	388.390,00	0,08
SG 4.25% 28-09-26	EUR	1.800.000	1.843.425,00	0,38
SG 4.875% 21-11-31	EUR	1.300.000	1.367.899,00	0,29
SG 7.875% PERP EMTN	EUR	2.300.000	2.393.794,00	0,50
SOCIETE GENERALE 4.25 22-30 06/12A	EUR	1.400.000	1.430.646,00	0,30
SOGECAP 5.0% 03-04-45	EUR	1.100.000	1.103.063,50	0,23
SUEZ SA 4.625 22-28 03/11A	EUR	1.600.000	1.676.336,00	0,35
TELEPERFORMANCE 5.2500 23-28 22/11A	EUR	2.200.000	2.298.560,00	0,48
TELEPERFORMANCE SE 5.75% 22-11-31	EUR	900.000	945.117,00	0,20

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
TOTALENERGIES SE FR 2.0% PERP	EUR	2.121.000	1.894.742,33	0,40
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875 24-34 11/09A	EUR	2.200.000	2.185.216,00	0,46
Irlande			12.299.209,27	2,57
CA AUTO BANK SPA IRI 3.75 24-27 12/04A	EUR	1.657.000	1.677.671,08	0,35
CA AUTO BANK SPA IRI 4.375 23-26 08/06A	EUR	2.356.000	2.395.050,70	0,50
JOHNSON CONTROL INTL 3 22-28 15/09A	EUR	846.000	840.826,71	0,18
JOHNSON CONTROLS INT 0.375 20-27 15/09A	EUR	1.787.000	1.658.916,78	0,35
KINGSPAN SECURITIES IRELAND DAC 3.5% 31-10-31	EUR	1.800.000	1.788.444,00	0,37
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 1.625% 31-03-35	EUR	3.000.000	2.528.850,00	0,53
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 3.75% 04-06-44	EUR	1.400.000	1.409.450,00	0,29
Italie			23.689.904,88	4,94
A2A EX AEM 5.0% PERP	EUR	1.487.000	1.521.758,63	0,32
ASS GENERALI 4.596% PERP EMTN	EUR	100.000	100.846,00	0,02
AUTOSTRADE 1.75 15-26 26/06A	EUR	400.000	392.618,00	0,08
AUTOSTRADE 2 21-30 15/01A	EUR	1.038.000	959.329,98	0,20
AUTOSTRADE PER L ITALILIA 1.625% 25-01-28	EUR	2.404.000	2.280.734,90	0,48
HERA SPA 4.25 23-33 20/04A	EUR	1.426.000	1.488.936,51	0,31
INTE 3.75% PERP	EUR	1.500.000	1.493.295,00	0,31
INTE 5.125% 29-08-31 EMTN	EUR	1.191.000	1.304.496,34	0,27
INTE 6.375% PERP	EUR	200.000	203.707,00	0,04
INTE 7.75% PERP	EUR	1.730.000	1.803.628,80	0,38
INTE 9.125% PERP	EUR	1.400.000	1.592.738,00	0,33
IREN SPA 3.625 24-33 23/09A	EUR	1.500.000	1.489.357,50	0,31
PIRELLI C 3.875% 02-07-29 EMTN	EUR	1.442.000	1.460.198,04	0,30
SNAM SPA 4 23-29 27/11A	EUR	1.922.000	1.983.974,89	0,41
UNICREDIT 2.569% 22-09-26	USD	2.300.000	2.066.642,10	0,43
UNICREDIT 4.2% 11-06-34	EUR	1.550.000	1.572.141,75	0,33
UNICREDIT 4.8% 17-01-29 EMTN	EUR	1.881.000	1.975.501,44	0,41
Japon			4.958.549,54	1,03
ASAHI BREWERIES 3.464 24-32 16/04A	EUR	1.969.000	1.973.006,91	0,41
ASAHI GROUP HLD 0.541 20-28 23/10A	EUR	1.176.000	1.067.502,24	0,22
ASAHI GROUP HOLDINGS 0.336 21-27 19/04A	EUR	2.042.000	1.918.040,39	0,40
Luxembourg			9.084.991,51	1,90
AROUNDTOWN FINANCE SARL 7.125% PERP	EUR	1.000.000	909.405,00	0,19
CPI PROPERTY GROUP 6.00 24-32 27/01A	EUR	409.000	409.754,61	0,09
LOGICOR FINANCING S. 0.875 21-31 14/01A	EUR	1.963.000	1.636.140,87	0,34
REPSOL EUROPE FINANC 3.625 24-34 05/09A	EUR	3.200.000	3.174.336,00	0,66
SES 5.5% 12-09-54	EUR	1.500.000	1.408.560,00	0,29
SES SA 3.5 18-24 15/07S	EUR	1.593.000	1.546.795,03	0,32
Norvège			3.844.312,29	0,80
DNB BANK A 4.5% 19-07-28 EMTN	EUR	1.297.000	1.346.668,61	0,28
DNB BANK ASA FL.R 0.25 21-29 23/02A	EUR	2.744.000	2.497.643,68	0,52
Nouvelle-Zélande			1.778.876,25	0,37
CHORUS LTD 3.625 22-29 07/09A	EUR	1.758.000	1.778.876,25	0,37
Pays-Bas			86.601.002,50	18,07
ABERTIS INFRASTRUCTURAS FINANCE BV FL.R 20-XX 24/02A	EUR	4.700.000	4.659.697,50	0,97
ABN AMRO BK 3.875% 15-01-32	EUR	700.000	712.988,50	0,15
ABN AMRO BK 4.0% 16-01-28 EMTN	EUR	1.400.000	1.437.156,00	0,30
ABN AMRO BK 4.375% 20-10-28	EUR	800.000	834.608,00	0,17
ALLIANDER 3.0% 07-10-34 EMTN	EUR	2.601.000	2.559.019,86	0,53
ASR NEDERLAND NV 3.625 23-28 12/12A	EUR	800.000	813.520,00	0,17
BRENNTAG FINANCE BV 3.75 24-28 24/04A	EUR	2.000.000	2.028.750,00	0,42
COMPASS FINANCE 3.0 22-30 08/03A	EUR	2.197.000	2.185.762,34	0,46
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 18-XX 11/09S	EUR	2.400.000	2.388.216,00	0,50

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 21-27 01/12A	EUR	4.500.000	4.258.912,50	0,89
COOPERATIEVE RABOBANK UA 0.875% 05-05-28	EUR	1.200.000	1.137.498,00	0,24
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.1% PERP	EUR	200.000	181.275,00	0,04
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.125% 23-03-28	EUR	2.200.000	2.196.260,00	0,46
DIGITAL DUTCH FINCO 1.25 20-31 26/06A	EUR	280.000	243.433,40	0,05
DSV FINANCE BV 3.125% 06-11-28	EUR	1.170.000	1.173.486,60	0,24
DSV FINANCE BV 3.25% 06-11-30	EUR	950.000	953.443,75	0,20
DSV PANALPINA FINANC 3.5 24-29 26/06A	EUR	1.842.000	1.862.234,37	0,39
ENEL FINANCE INTL NV 3.375% 23-07-28	EUR	2.032.000	2.057.654,00	0,43
EXOR NV 3.75 24-33 14/02A	EUR	3.711.000	3.733.117,56	0,78
HEINEKEN NV 3.812 24-36 04/07A	EUR	2.915.000	2.955.868,30	0,62
IBERDROLA INTL BV 2.25% PERP	EUR	1.800.000	1.677.375,00	0,35
ING GROEP NV 1.0% 13-11-30	EUR	300.000	292.371,00	0,06
ING GROEP NV 4.75% 23-05-34	EUR	1.900.000	2.054.052,00	0,43
ING GROEP NV 5.0% 20-02-35	EUR	800.000	836.876,00	0,17
ING GROEP NV FL.R 22-27 16/02A	EUR	4.600.000	4.493.188,00	0,94
JAB HOLDINGS BV 4.75% 29-06-32	EUR	1.000.000	1.065.955,00	0,22
JAB HOLDINGS BV 5.0% 12-06-33	EUR	1.300.000	1.400.834,50	0,29
LKQ DUTCH BOND 4.125 24-31 13/03A	EUR	1.583.000	1.598.893,32	0,33
MSD NETHERLANDS CAPITA 3.75 24-54 30/05A	EUR	439.000	441.126,96	0,09
NATURGY FINANCE BV 3.25% 02-10-30	EUR	1.400.000	1.388.142,00	0,29
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 3.375% 21-05-34	EUR	1.020.000	1.032.688,80	0,22
PLUXEE NV 3.5 24-28 04/09A	EUR	3.400.000	3.406.545,00	0,71
PLUXEE NV 3.75 24-32 04/09A	EUR	1.700.000	1.687.505,00	0,35
POSTNL NV 4.75 24-31 12/06A	EUR	1.224.000	1.263.902,40	0,26
REPSOL INTL FINANCE BV 3.75% PERP	EUR	225.000	225.164,25	0,05
ROCHE FINANCE EUROPE BV 3.586% 04-12-36	EUR	1.900.000	1.971.611,00	0,41
SIEMENS FINANCIERING 3.5 23-36 24/02A	EUR	1.600.000	1.635.840,00	0,34
SIEMENS FINANCIERING 3.625 24-44 22/02A	EUR	2.000.000	2.002.190,00	0,42
SIEM FI 3.625 23-43 24/02A	EUR	1.200.000	1.202.220,00	0,25
SIKA CAPITAL BV 3.75% 03-05-30	EUR	2.601.000	2.670.069,56	0,56
STEDIN HOLDING NV 2.375 22-30 03/06A	EUR	1.806.000	1.731.168,39	0,36
TENNET HOLDING BV 2.374% PERP	EUR	1.571.000	1.553.019,90	0,32
TENNET HOLDING BV 4.25 22-32 28/04A	EUR	1.500.000	1.581.015,00	0,33
TENNET HOLDING BV 4.75 22-42 28/10A	EUR	1.500.000	1.662.442,50	0,35
TEVA PHARMA 1.875 15-27 31/03A	EUR	1.500.000	1.437.480,00	0,30
TEVA PHARMACEUTICAL 6 20-25 31/07S	EUR	1.839.000	1.839.358,61	0,38
WINTERSHALL DEA 3.8300 24-29 03/10A	EUR	3.960.000	3.943.328,40	0,82
WUERTH FINANCE INTL 3.0% 28-08-31	EUR	2.151.000	2.133.738,23	0,45
Royaume-Uni			53.758.162,06	11,22
ANGLO AMER CAP 4.5% 15-09-28	EUR	898.000	936.811,56	0,20
BARCLAYS 2.885% 31-01-27 EMTN	EUR	1.571.000	1.566.569,78	0,33
BARCLAYS PLC 0.577 21-29 09/08A	EUR	425.000	384.040,63	0,08
BELRON UK FINANCE 4.625% 15-10-29	EUR	360.000	365.544,00	0,08
BP CAPITAL MARKETS 1.104 19-34 15/11A	EUR	1.384.000	1.091.657,68	0,23
BP CAPITAL MARKETS 1.231 19-31 08/05A	EUR	5.426.000	4.768.178,89	0,99
BP CAPITAL MARKETS 1.4670 21-41 21/09A	EUR	1.297.000	902.180,23	0,19
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	1.571.000	1.560.254,36	0,33
BUNZL FINANCE PLC 3.375 24-32 09/04A	EUR	2.770.000	2.737.300,15	0,57
COCACOLA EUROPACIFIC PARTNERS 3.25% 21-03-32	EUR	857.000	851.480,92	0,18
COMPASS 3.25% 06-02-31 EMTN	EUR	887.000	890.477,04	0,19
COMPASS 3.25% 16-09-33 EMTN	EUR	1.289.000	1.277.663,24	0,27
GSK CAPITAL BV 3.125 22-32 28/11A	EUR	1.253.000	1.249.648,22	0,26
HSBC 3.019% 15-06-27	EUR	2.278.000	2.274.583,00	0,47
HSBC 4.856% 23-05-33 EMTN	EUR	1.029.000	1.110.661,44	0,23
HSBC 6.364% 16-11-32	EUR	701.000	752.835,45	0,16
HSBC HOLDINGS PLC 3.755 24-29 20/05A	EUR	3.880.000	3.934.669,20	0,82

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
ITV PLC 4.25 24-32 19/06A	EUR	1.300.000	1.312.681,50	0,27
LLOYDS BANKING GROUP 3.125% 24-08-30	EUR	1.070.000	1.052.591,10	0,22
LLOYDS BANKING GROUP 3.875% 14-05-32	EUR	1.290.000	1.306.544,25	0,27
LLOYDS BANKING GROUP 4.75% 21-09-31	EUR	1.897.000	2.011.483,95	0,42
MONDI FINANCE 1.625% 27-04-26	EUR	1.250.000	1.225.762,50	0,26
NATIONAL GRID GAS 4.25 23-30 05/04A	EUR	1.597.000	1.650.954,64	0,34
NATIONAL GRID GAS FI 4.25 23-29 05/07A	EUR	1.171.000	1.216.024,95	0,25
NATIONAL GRID PLC 0.25 21-28 01/09A	EUR	468.000	420.235,92	0,09
NATL GRID GAS FINANC 3.75 24-33 16/04A	EUR	1.953.000	1.939.260,64	0,40
NATWEST GROUP 3.673% 05-08-31	EUR	890.000	898.882,20	0,19
NATWEST GROUP 4.771% 16-02-29	EUR	1.331.000	1.392.611,99	0,29
SCOTTISH HYDRO ELECT 3.375 24-32 04/09A	EUR	2.314.000	2.301.944,06	0,48
SSE 4.0% PERP	EUR	1.571.000	1.573.961,33	0,33
SSE PLC 1.75 20-30 16/04A	EUR	2.321.000	2.152.553,43	0,45
UNITED KINGDOM 4.7500 23-43 22/10S	GBP	3.600.000	4.221.905,38	0,88
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 17-07-29	EUR	2.305.000	2.426.208,43	0,51
Suède			9.380.419,73	1,96
ASSA ABLOY AB 3.875% 13-09-30	EUR	1.347.000	1.394.872,38	0,29
CASTELLUM AB 4.125 24-30 10/12A	EUR	1.055.000	1.055.453,65	0,22
SKANDINAVISKA ENSKIL 4.00 22-26 09/11A	EUR	1.323.000	1.347.495,35	0,28
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.125 21-26 03/11A	EUR	1.029.000	975.461,13	0,20
VOLVO TREASURY 3.1250 24-26 08/09A	EUR	1.737.000	1.738.137,74	0,36
VOLVO TREASURY AB 2 22-27 19/08A	EUR	1.143.000	1.111.773,24	0,23
VOLVO TREASURY AB 3.125% 26-08-29	EUR	1.764.000	1.757.226,24	0,37
Suisse			3.622.400,00	0,76
UBS GROUP AG 0.25% 03-11-26	EUR	2.350.000	2.283.471,50	0,48
UBS GROUP AG 4.125% 09-06-33	EUR	1.300.000	1.338.928,50	0,28
Obligations à taux variables			17.213.255,31	3,59
Allemagne			1.164.588,00	0,24
DEUTSCHE BANK AG FL.R 21-27 17/02A	EUR	1.200.000	1.164.588,00	0,24
Australie			1.507.508,03	0,31
AUSNET SERVICES HOLD FL.R 21-81 11/03A	EUR	1.571.000	1.507.508,03	0,31
Espagne			4.635.504,00	0,97
BANCO SANTANDER SA FL.R 21-27 24/03A	EUR	4.800.000	4.635.504,00	0,97
États-Unis			4.265.053,78	0,89
AT AND T INC FL.R 20-XX 01/05A	EUR	3.800.000	3.785.579,00	0,79
BK AMERICA FL.R 22-26 27/10A	EUR	-	-	0,00
MORGAN STANLEY FL.R 21-27 30/04A	EUR	505.000	479.474,78	0,10
France			5.227.513,50	1,09
BNP PARIBAS SA FL.R 19-27 23/01A	EUR	4.900.000	4.846.369,50	1,01
BPCE FL.R 20-27 15/09A	EUR	400.000	381.144,00	0,08
Pays-Bas			413.088,00	0,09
RABOBANK FL.R 22-28 27/01A	EUR	400.000	413.088,00	0,09
Total du portefeuille-titres			469.709.537,86	98,02
Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)			9.621.323,83	2,01
Autres actifs/(passifs) nets			-112.660,18	-0,02
Total			479.218.201,51	100,00

ODDO BHF Euro High Yield Bond

ODDO BHF Euro High Yield Bond

Etat des actifs nets au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		864.922.395,57
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	775.910.697,25
<i>Prix de revient</i>		745.811.227,74
Avoirs en banque et liquidités		24.670.418,61
Appel de marge		104.500,00
Dépôts à terme		47.400.000,00
A recevoir sur investissements vendus		3.460.076,27
A recevoir sur souscriptions		1.135.574,77
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.6	38,59
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.8	1.036.022,67
Intérêts à recevoir, nets		11.205.067,41
Passifs		72.926.474,03
Découvert bancaire		1.044.532,43
A payer sur investissements achetés		12.454.105,74
A payer sur rachats		11.925.555,59
A payer sur mises en pension	2.9,9	45.700.671,93
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	104.500,00
Commissions de gestion à payer	3	1.448.683,43
Commissions d'administration à payer	6	56.032,66
Intérêts à payer, nets		138.870,62
Autres passifs		53.521,63
Valeur nette d'inventaire		791.995.921,54

ODDO BHF Euro High Yield Bond

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/11/23 au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		37.935.737,38
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		36.538.696,52
Intérêts reçus sur swaps		94.297,09
Intérêts bancaires		763.712,62
Intérêts sur dépôts à terme		432.127,59
Intérêts reçus sur mises en pension	2.9	103.578,64
Autres revenus		3.324,92
Dépenses		7.016.766,27
Commissions de gestion	3	3.952.223,43
Commissions d'administration	6	333.467,25
Commissions de distribution		537,39
Frais d'audit		76.805,26
Frais légaux		37.996,94
Frais de transaction	2.11	288,89
Rémunération administrateurs		6.072,19
Taxe d'abonnement	7	100.618,49
Intérêts payés sur découvert bancaire		26.793,65
Intérêts payés sur dépôts à terme		9.557,64
Intérêts payés sur swaps		601.419,37
Intérêts payés sur prises en pension	2.9	1.823.523,79
Autres dépenses	12	47.461,98
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		30.918.971,11
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2	5.111.741,49
- contrats de change à terme	2.6	-5.373,91
- swaps	2.8	-802.438,78
- change	2.3	592,58
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		35.223.492,49
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	33.746.812,44
- contrats de change à terme	2.6	1.215,58
- contrats futures	2.7	-104.500,00
- swaps	2.8	1.036.022,67
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		69.903.043,18
Dividendes versés	10	-6.941.440,04
Souscriptions d'actions de capitalisation		421.442.310,33
Souscriptions d'actions de distribution		62.307.783,49
Rachats d'actions de capitalisation		-235.371.585,92
Rachats d'actions de distribution		-30.015.268,16
Augmentation / (diminution) nette des actifs		281.324.842,88
Actifs nets au début de l'exercice		510.671.078,66
Actifs nets à la fin de l'exercice		791.995.921,54

ODDO BHF Euro High Yield Bond

Statistiques

		31/10/24	31/10/23	31/10/22
Total des actifs nets	EUR	791.995.921,54	510.671.078,66	385.180.242,27
CN Shares CHF H - Capitalisation				
Nombre d'actions		987,00	200,00	-
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	108,75	100,26	-
I Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		4.335.236,78	2.108.016,82	1.029.328,05
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	36,30	32,50	29,80
I Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		2.009.840,15	1.532.631,70	1.122.319,52
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	11,08	10,33	9,79
Dividende par action		0,4114	0,3330	0,3390
R Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		3.202.776,72	1.402.114,72	1.207.287,60
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	30,62	27,62	25,51
R Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		191.581,40	168.361,61	180.809,58
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	9,67	9,01	8,54
Dividende par action		0,2949	0,2247	0,2247
R Shares CHF [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	1.431,82	1.285,75
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	-	103,46	97,42
R Shares SEK [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	-	10,06
Valeur nette d'inventaire par action	SEK	-	-	892,05
N Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		131.988,79	73.066,56	35.522,86
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	119,40	107,27	98,70
P Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		18.367.850,32	15.357.743,67	13.733.063,07
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	15,91	14,21	12,99
P Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		16.580.630,88	13.325.964,34	11.631.602,34
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	11,37	10,59	10,04
Dividende par action		0,4474	0,3677	0,3759
DP15 Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	740.000,00	835.000,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	10,56	10,01
Dividende par action		0,4310	0,3510	0,3580
GC Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		125.509,00	96.917,81	37.912,31
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	126,66	113,44	104,08

ODDO BHF Euro High Yield Bond

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/11/23 au 31/10/24

	Nombre d'actions au 01/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/10/24
CN Shares CHF H - Capitalisation	200,00	787,00	0,00	987,00
I Shares EUR - Capitalisation	2.108.016,82	6.541.693,72	4.314.473,76	4.335.236,78
I Shares EUR - Distribution	1.532.631,70	735.934,84	258.726,40	2.009.840,15
R Shares EUR - Capitalisation	1.402.114,72	2.422.700,98	622.038,99	3.202.776,72
R Shares EUR - Distribution	168.361,61	53.082,98	29.863,20	191.581,40
R Shares CHF [H] - Capitalisation	1.431,82	470,00	1.901,82	0,00
N Shares EUR - Capitalisation	73.066,56	75.124,95	16.202,72	131.988,79
P Shares EUR - Capitalisation	15.357.743,67	6.915.411,47	3.905.304,82	18.367.850,32
P Shares EUR - Distribution	13.325.964,34	4.891.939,15	1.637.272,60	16.580.630,88
DP15 Shares EUR - Distribution	740.000,00	20.000,00	760.000,00	0,00
GC Shares EUR - Capitalisation	96.917,81	59.221,90	30.630,71	125.509,00

ODDO BHF Euro High Yield Bond

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			775.910.697,25	97,97
Obligations			645.187.252,66	81,46
Allemagne			77.475.993,90	9,78
ASK CHEMICALS DEUTSCHLAND 10.0% 15-11-29	EUR	2.006.000	2.030.764,07	0,26
BAYER 7.0% 25-09-83	EUR	8.200.000	8.753.951,00	1,11
CHEPLAPHARM ARZ 7.5000 23-30 15/05S	EUR	1.100.000	1.171.109,50	0,15
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 3.5% 11-02-27	EUR	6.378.000	6.301.049,43	0,80
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 4.375% 15-01-28	EUR	2.302.000	2.281.822,97	0,29
CTEC II GMBH 5.2500 22-30 15/02S	EUR	3.870.000	3.580.465,95	0,45
CT INVESTMENT 6.375% 15-04-30	EUR	7.847.000	8.122.900,52	1,03
DYNAMO NEWCO II 6.25% 15-10-31	EUR	4.340.000	4.371.182,90	0,55
FRESSNAPF HOLDING SE 5.25% 31-10-31	EUR	7.960.000	7.935.682,20	1,00
GRUENENTHAL GMBH 3.625 21-26 05/05S	EUR	3.962.000	3.954.432,58	0,50
GRUENENTHAL GMBH 4.125 21-28 05/05S	EUR	2.810.000	2.811.728,15	0,36
IHO VERWALTUNGS 6.75% 15-11-29	EUR	3.050.000	3.095.948,25	0,39
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.875% PERP	EUR	700.000	698.050,50	0,09
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 5.625% 21-02-30	EUR	2.300.000	2.316.652,00	0,29
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 7.5% 21-08-26	EUR	3.417.260	3.530.320,48	0,45
ONE HOTELS 7.75% 02-04-31	EUR	1.520.000	1.616.679,60	0,20
PROGROUP AG 5.125% 15-04-29	EUR	500.000	486.487,50	0,06
TUI CRUISES 6.25 24-29 15/04S	EUR	890.000	933.810,25	0,12
VERTICAL HOLD 6.625% 15-07-28	EUR	4.455.000	4.462.618,05	0,56
ZF FINANCE 2.0% 06-05-27 EMTN	EUR	800.000	754.288,00	0,10
ZF FINANCE 3.0% 21-09-25 EMTN	EUR	3.400.000	3.376.846,00	0,43
ZF FINANCE 5.75% 03-08-26 EMTN	EUR	3.000.000	3.078.105,00	0,39
ZF FINANCE GMBH 3.75 20-28 21/09A	EUR	1.900.000	1.811.099,00	0,23
Autriche			946.159,09	0,12
BENTELER INTL 9.375% 15-05-28	EUR	914.000	946.159,09	0,12
Belgique			2.331.913,00	0,29
AZELIS FINANCE NV 4.75% 25-09-29	EUR	1.125.000	1.148.776,87	0,15
AZELIS GROUP 5.75 23-28 15/03S	EUR	1.146.000	1.183.136,13	0,15
Danemark			876.700,05	0,11
ORSTED 5.125% 14-03-24	EUR	847.000	876.700,05	0,11
Espagne			23.519.469,85	2,97
KAIXO BONDCO TELECOM 5.125 21-29 30/09S	EUR	2.000.000	2.006.530,00	0,25
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	EUR	18.121.000	18.127.342,35	2,29
MINOR HOTELS EUROPE AMERICAS 4.0% 02-07-26	EUR	3.375.000	3.385.597,50	0,43
États-Unis			13.558.753,47	1,71
COTY 5.75% 15-09-28	EUR	2.409.000	2.512.478,59	0,32
COTY INC 4.5 24-27 15/05S	EUR	733.000	747.330,15	0,09
EMERALD DEBT MERGER 6.375 23-30 15/12A	EUR	802.000	841.358,15	0,11
IQVIA 2.25% 15-01-28	EUR	900.000	863.649,00	0,11
ORGANON COMPANY 2.875 21-28 30/04S	EUR	3.154.000	3.048.104,45	0,38
PRIMO WATER HOLDINGS INCORPORATION 3.875% 31-10-28	EUR	750.000	736.811,25	0,09
RAY FINANCING LLC 6.5% 15-07-31	EUR	1.471.000	1.525.662,36	0,19
SCIL IV LLC / SCIL US 4.375 21-26 01/11S	EUR	491.000	491.385,44	0,06
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	2.594.000	2.791.974,08	0,35
Finlande			2.232.109,00	0,28
CITYCON OYJ 3.625% PERP	EUR	2.620.000	2.232.109,00	0,28
France			127.453.902,87	16,09
ACCOR 4.875% PERP	EUR	1.800.000	1.825.875,00	0,23
ACCOR 7.25% PERP	EUR	800.000	889.248,00	0,11

ODDO BHF Euro High Yield Bond

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
AFFLELOU SA 6.00 24-29 25/07S	EUR	3.160.000	3.229.583,20	0,41
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	900.000	934.857,00	0,12
BANIJAY GROUP SAS 6.5% 01-03-26	EUR	7.718.000	7.740.189,25	0,98
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	2.220.000	2.060.315,40	0,26
CMA CGM 5.5% 15-07-29	EUR	2.417.000	2.495.286,63	0,32
EDF 2.875% PERP	EUR	2.600.000	2.526.940,00	0,32
EDF 5.125% PERP EMTN	EUR	3.000.000	3.019.140,00	0,38
EDF 5.375% PERP EMTN	EUR	1.600.000	1.604.848,00	0,20
EDF 5.625% PERP EMTN	EUR	2.400.000	2.459.808,00	0,31
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	10.800.000	11.846.898,00	1,50
ELIOR GROUP SA 3.75 21-26 08/07S	EUR	880.000	875.410,80	0,11
ERAMET 7.0% 22-05-28	EUR	2.200.000	2.186.217,00	0,28
EUTELSAT 9.75 24-29 13/04S	EUR	7.054.000	7.250.947,68	0,92
EUTELSAT S.A. 1.5 20-28 13/10A	EUR	2.200.000	1.791.669,00	0,23
EUTELT 2.25% 13-07-27	EUR	1.600.000	1.429.800,00	0,18
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	1.940.000	2.032.499,20	0,26
FORVIA 2.375% 15-06-27	EUR	1.000.000	946.950,00	0,12
FORVIA 5.125% 15-06-29	EUR	1.387.000	1.386.618,58	0,18
FORVIA 7.25% 15-06-26	EUR	785.000	813.365,97	0,10
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	1.500.000	1.497.397,50	0,19
GOLDSTORY SASU 6.7500 24-30 01/02S	EUR	3.748.000	3.871.646,52	0,49
ILIAD HOLDING S 6.8750 24-31 15/04A	EUR	5.842.000	6.227.688,84	0,79
ILIAD HOLDING SAS 5.125% 15-10-26	EUR	7.285.000	7.376.390,33	0,93
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	16.700.000	17.011.288,00	2,15
ILIAD SA 5.3750 22-27 14/06A	EUR	2.400.000	2.504.448,00	0,32
LOXAM SAS 4.5 22-27 15/02S	EUR	1.120.000	1.130.012,80	0,14
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	EUR	2.007.000	2.088.022,59	0,26
LOXAM SAS 6.375 23-29 31/05S	EUR	2.450.000	2.566.473,00	0,32
MOBILUX FINANCE 4.25 21-28 15/07S	EUR	850.000	825.596,50	0,10
NEXANS SA 5.5 23-28 05/04A	EUR	1.300.000	1.377.441,00	0,17
PAPREC HOLDING SA 6.50 23-27 17/11S	EUR	1.132.000	1.198.188,04	0,15
PAPREC HOLDING SA 7.25 23-29 17/11S	EUR	1.004.000	1.062.096,46	0,13
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	2.237.000	2.290.732,74	0,29
RCI BANQUE 2.625% 18-02-30	EUR	6.200.000	6.152.291,00	0,78
SPCM SA 2.6250 20-29 01/02S	EUR	625.000	593.040,63	0,07
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.25% 15-04-28	EUR	2.211.000	2.316.265,71	0,29
UNIBAIL RODAMCO SE 2.875% PERP	EUR	2.600.000	2.557.386,00	0,32
UNIBAIL RODAMCO SE 7.25% PERP	EUR	3.600.000	3.905.928,00	0,49
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1.500.000	1.555.102,50	0,20
Irlande			17.154.515,02	2,17
EIRCOM FINANCE 3.5000 19-26 15/05U	EUR	2.560.000	2.545.740,80	0,32
EIRCOM FINANCE 5.75% 15-12-29	EUR	5.230.000	5.405.571,09	0,68
ENERGIA GROUP ROI HO 6.875 23-28 31/07S	EUR	5.980.000	6.266.950,30	0,79
FLUTTER TREASURY DAC 5.0% 29-04-29	EUR	1.315.000	1.352.615,58	0,17
MOTION BONDCO DAC 4.5% 15-11-27	EUR	700.000	638.204,00	0,08
PERRIGO FINANCE 5.375 24-32 30/09S	EUR	925.000	945.433,25	0,12
Italie			42.655.047,70	5,39
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 5.0% 30-10-30	EUR	4.104.000	4.100.142,24	0,52
INDUSTRIA MACCHINE 3.75% 15-01-28	EUR	1.626.000	1.586.219,91	0,20
INTERNATIONAL DESIGN 10.00 23-28 15/11S	EUR	2.096.000	2.264.895,68	0,29
LOTTOMATICA 5.375% 01-06-30	EUR	2.638.000	2.733.904,48	0,35
LOTTOMATICA 7.125% 01-06-28	EUR	2.268.000	2.391.231,78	0,30
NEOPHARMED GENT 7.1250 24-30 08/04S	EUR	4.492.000	4.715.050,26	0,60
PACHELBEL BID 7.125 24-31 17/05S	EUR	2.877.000	3.071.672,20	0,39
TELECOM ITALIA SPA 6.875 23-28 15/02S	EUR	9.346.000	10.176.625,75	1,28
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.75% 15-04-25	EUR	3.230.000	3.220.891,40	0,41
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	EUR	7.430.000	8.394.414,00	1,06

ODDO BHF Euro High Yield Bond

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Luxembourg			72.505.223,34	9,15
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	3.827.000	3.977.956,01	0,50
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	7.600.000	7.767.200,00	0,98
CIDRON AIDA FINCO SA 5 21-28 01/04S	EUR	825.000	805.550,63	0,10
CIRSA FINANCE I 6.5000 24-29 15/01S	EUR	2.218.000	2.336.640,82	0,30
CIRSA FINANCE INTE 4.5 21-27 15/03A	EUR	3.874.000	3.857.787,31	0,49
CIRSA FIN INTL SARL 10.375 22-27 30/11S	EUR	11.233.800	11.861.207,73	1,50
CONTOURGLOBAL POWER 2.75 20-26 17/12S	EUR	4.016.000	3.975.578,96	0,50
CPI PROPERTY GROUP 1.7500 22-30 14/01A	EUR	1.383.000	1.164.873,24	0,15
CPI PROPERTY GROUP 4.875% PERP	EUR	2.730.000	2.428.703,55	0,31
CPI PROPERTY GROUP 4.875% PERP	EUR	1.200.000	1.082.082,00	0,14
CPI PROPERTY GROUP 6.00 24-32 27/01A	EUR	1.923.000	1.926.547,94	0,24
CPI PROPERTY GROUP 7.0% 07-05-29	EUR	4.400.000	4.690.026,00	0,59
CPI PROPERTY GROUP FL.R 21-XX 27/07A	EUR	1.184.000	968.985,60	0,12
LHMC FINCO 2 SARL 7.25% 02-10-25	EUR	3.083.621	3.090.158,03	0,39
MATTERHORN TELECOM 3.1250 19-26 15/09S	EUR	5.300.000	5.253.625,00	0,66
MATTERHORN TELECOM 4.0% 15-11-27	EUR	2.520.000	2.522.079,00	0,32
MOTION FINCO SARL 7.375% 15-06-30	EUR	1.080.000	1.081.215,00	0,14
PICARD BONDCO SA 5.375 21-27 01/07S	EUR	1.550.000	1.538.940,75	0,19
ROSSINI SARL 6.75 24-29 31/12S	EUR	3.724.000	3.922.135,42	0,50
SES 5.5% 12-09-54	EUR	6.860.000	6.441.814,40	0,81
SUMMER BC HOLDCO A SARL 9.25% 31-10-27	EUR	1.802.105	1.812.115,95	0,23
Mexique			13.233.441,20	1,67
NEMAK SAB DE CV 2.25 21-28 20/07A	EUR	470.000	421.152,90	0,05
PEMEX 3.625 18-25 24/11A	EUR	9.200.000	9.029.984,00	1,14
PEMEX 3.75 14-26 16/04A	EUR	2.000.000	1.945.290,00	0,25
PETROLEOS MEXICANOS 4.75 18-29 24/05A	EUR	1.980.000	1.837.014,30	0,23
Norvège			3.026.017,50	0,38
VAR ENERGI A 7.862% 15-11-83	EUR	2.750.000	3.026.017,50	0,38
Pays-Bas			134.438.178,74	16,97
ABERTIS INFRASTRUCTURAS FINANCE BV FL.R 20-XX 24/02A	EUR	2.800.000	2.775.990,00	0,35
ABERTIS INFRA FIN 2.625 21-XX 26/04A	EUR	7.300.000	7.041.616,50	0,89
BOELS TOPHOLDING BV 5.75% 15-05-30	EUR	1.007.000	1.040.603,59	0,13
CITYCON TREASURY BV 6.5 24-29 06/03A	EUR	375.000	391.550,62	0,05
DUFREY ONE B.V. 3.375 21-28 22/04S	EUR	770.000	759.685,85	0,10
DUFREY ONE BV 2.0% 15-02-27	EUR	1.400.000	1.347.633,00	0,17
ELM BV FOR FIRMENICH INTL 3.75% PERP	EUR	2.000.000	1.996.920,00	0,25
ENERGIZER GAMMA ACQU 3.5 21-29 23/06S	EUR	1.150.000	1.086.784,50	0,14
IPD 3 BV 8.0 23-28 15/06S	EUR	6.855.000	7.262.392,65	0,92
KPN 6.0% PERP	EUR	2.245.000	2.394.797,62	0,30
NOBIAN FINANCE B.V. 3.625 21-26 01/07S	EUR	1.376.000	1.361.999,20	0,17
OI EUROPEAN GROUP 6.25 23-28 15/05S	EUR	1.427.000	1.476.060,26	0,19
OI EUROPEAN GROUP BV 5.25 24-29 01/06S	EUR	1.208.000	1.216.842,56	0,15
PHOENIX PIB DUTCH FIN 4.875 24-29 10/07A	EUR	1.100.000	1.142.190,50	0,14
PPF TELECOM GROUP 3.125 19-26 27/03A	EUR	2.988.000	2.981.067,84	0,38
PPF TELECOM GROUP BV 3.25% 29-09-27	EUR	1.700.000	1.694.118,00	0,21
QPARK HOLDING I BV 5.125 24-30 15/02S	EUR	2.310.000	2.364.123,30	0,30
REPSOL INTL FINANCE BV 3.75% PERP	EUR	2.183.000	2.184.593,59	0,28
REPSOL INTL FINANCE BV 4.247% PERP	EUR	4.842.000	4.883.060,16	0,62
REPSOL INTL FINANCE BV 4.5% 25-03-75	EUR	780.000	782.371,20	0,10
SAIPEM FINANCE INTERN 4.875 24-30 30/05A	EUR	779.000	802.292,10	0,10
SIGMA HOLDCO BV 5.75% 15-05-26	EUR	2.682.997	2.656.757,37	0,34
SUMMER BIDCO B.V. 10.0 24-29 15/02S	EUR	614.931	646.077,25	0,08
TELEFONICA EUROPE BV 2.376% PERP	EUR	6.800.000	6.235.736,00	0,79
TELEFONICA EUROPE BV 2.875% PERP	EUR	3.000.000	2.922.270,00	0,37
TELEFONICA EUROPE BV 2.88% PERP	EUR	1.300.000	1.244.080,50	0,16

ODDO BHF Euro High Yield Bond

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
TELEFONICA EUROPE BV 3.875% PERP	EUR	4.600.000	4.603.128,00	0,58
TELEFONICA EUROPE BV 5.7522% PERP	EUR	3.800.000	4.018.690,00	0,51
TELEFONICA EUROPE BV 6.75% PERP	EUR	4.000.000	4.463.760,00	0,56
TELEFONICA EUROPE BV 7.125% PERP	EUR	7.100.000	7.820.827,50	0,99
TEVA PHARMA 4.5 18-25 01/03U	EUR	2.827.000	2.830.576,15	0,36
TEVA PHARMACEUTICAL 6 20-25 31/07S	EUR	3.460.000	3.460.674,70	0,44
TEVA PHARMACEUTICAL 7.375 23-29 15/09S	EUR	6.080.000	6.864.441,60	0,87
TEVA PHARMACEUTICAL 7.875 23-31 15/09S	EUR	1.280.000	1.528.480,00	0,19
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.75% 09-05-27	EUR	5.330.000	5.307.987,10	0,67
TEVA PHARMACEUTICAL I 4.375 21-30 09/05S	EUR	3.544.000	3.534.697,00	0,45
UNITED GROUP BV 6.5% 31-10-31	EUR	2.510.000	2.520.090,20	0,32
UNITED GROUP BV 6.75 24-31 15/02S	EUR	1.076.000	1.096.072,78	0,14
VZ VENDOR FINANCING 2.875 20-29 15/01A	EUR	2.370.000	2.172.235,35	0,27
WP/AP T HLD IV 5.50 21-30 15/01S	EUR	13.455.000	13.213.348,20	1,67
ZF EUROPE FINANCE BV 2.5 19-27 23/10A10A	EUR	1.400.000	1.319.990,00	0,17
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	EUR	7.520.000	6.744.086,40	0,85
ZIGGO BOND COMPANY BV 6.125% 15-11-32	EUR	2.260.000	2.247.479,60	0,28
Pologne			6.190.661,93	0,78
INPOST SA 2.25 21-27 15/07S06S	EUR	4.317.000	4.167.739,73	0,53
SYNTHOS SA 2.5 21-28 07/06S	EUR	2.230.000	2.022.922,20	0,26
Portugal			6.775.156,50	0,86
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 14-03-82	EUR	2.000.000	1.812.450,00	0,23
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	4.700.000	4.962.706,50	0,63
Roumanie			1.060.323,00	0,13
RCS & RDS SA 3.25 20-28 05/02S	EUR	1.100.000	1.060.323,00	0,13
Royaume-Uni			67.104.980,30	8,47
ALLWYN ENTERT FINAN 7.25 23/30 30-04S	EUR	4.734.000	5.044.171,67	0,64
AMVER FINCO PLC 6.625 24-29 15/07S	EUR	3.345.000	3.500.157,83	0,44
BELRON UK FINANCE 4.625% 15-10-29	EUR	1.840.000	1.868.336,00	0,24
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	2.600.000	2.582.216,00	0,33
BP CAP MK 3.625% PERP	EUR	1.100.000	1.081.283,50	0,14
CARNIVAL PLC 1.0 19-29 28/10A	EUR	2.600.000	2.254.642,00	0,28
INEOS FINANCE 6.375% 15-04-29	EUR	5.636.000	5.837.966,06	0,74
INEOS QUATTRO FINANCE 2 6.75% 15-04-30	EUR	2.330.000	2.360.674,45	0,30
INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15-03-29	EUR	1.175.000	1.250.258,75	0,16
NOMAD FOODS BONCO 2.5 21-28 24/06S	EUR	683.000	648.972,94	0,08
OEG FINANCE PLC 7.2500 24-29 27/09S	EUR	737.000	756.346,25	0,10
SYNTHOMER 7.375% 02-05-29	EUR	590.000	614.455,50	0,08
VIRGIN MEDIA FINANCE 3.75 20-30 15/07S	EUR	3.875.000	3.504.666,25	0,44
VMED O2 UK FINANCING 5.625 24-32 15/04S	EUR	1.526.000	1.528.563,68	0,19
VODAFONE GROUP 3.0% 27-08-80	EUR	6.230.000	5.796.485,45	0,73
VODAFONE GROUP 4.2% 03-10-78	EUR	7.550.000	7.656.153,00	0,97
VODAFONE GROUP 6.5% 30-08-84	EUR	3.740.000	4.088.792,40	0,52
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 17-07-29	EUR	15.895.000	16.730.838,57	2,11
Suède			32.648.706,20	4,12
ASSEMBLIN GROUP AB 6.25% 01-07-30	EUR	2.630.000	2.712.687,20	0,34
CASTELLUM AB 3.125% PERP	EUR	3.300.000	3.169.765,50	0,40
CASTELLUM AB 4.125 24-30 10/12A	EUR	1.109.000	1.109.476,87	0,14
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.248% PERP	EUR	1.500.000	1.463.242,50	0,18
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.625% PERP	EUR	4.450.000	4.105.592,25	0,52
VERISURE HOLDING AB 3.875% 15-07-26	EUR	2.300.000	2.295.089,50	0,29
VERISURE HOLDING AB 5.5% 15-05-30	EUR	2.678.000	2.777.246,68	0,35
VERISURE HOLDING AB 9.25% 15-10-27	EUR	2.440.000	2.561.524,20	0,32
VERISURE MIDHOLDING 5.25 21-29 25/01S	EUR	12.460.000	12.454.081,50	1,57
Obligations à taux variables			130.723.444,59	16,51

ODDO BHF Euro High Yield Bond

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Allemagne			21.359.382,26	2,70
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL E3R+4.75% 15-05-30	EUR	7.060.000	7.162.228,80	0,90
IHO VERWALTUNGS AUTRE R+0.0% 15-05-28	EUR	5.548.000	5.897.773,66	0,74
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG E3R+3.75% 23-10-30	EUR	4.300.000	4.313.695,50	0,54
PRESTIGEBID E3R+3.75% 01-07-29	EUR	3.940.000	3.985.684,30	0,50
États-Unis			3.285.451,63	0,41
RAY FINANCING LLC E3R+3.75% 15-07-31	EUR	1.581.000	1.592.280,43	0,20
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC E3R+4.375% 01-11-26	EUR	1.680.000	1.693.171,20	0,21
France			9.693.203,82	1,22
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS E3R+3.75% 18-07-30	EUR	1.330.000	1.338.871,10	0,17
GOLDSTORY SAS E3R+4.0% 01-02-30	EUR	4.085.000	4.117.680,00	0,52
KAPLA E3R+3.5% 31-07-30	EUR	1.793.000	1.802.036,72	0,23
NOVA ALEXANDRE III SAS E3R+5.25% 15-07-29	EUR	2.480.000	2.434.616,00	0,31
Italie			43.680.589,26	5,52
BUBBLES BID E3R+4.25% 30-09-31	EUR	816.000	814.159,92	0,10
CEME E3R+4.5% 30-09-31	EUR	2.010.000	1.987.146,30	0,25
DUOMO BID E3R+4.125% 15-07-31	EUR	850.000	859.307,50	0,11
GOLDEN GOOSE E3R+4.875% 14-05-27	EUR	2.977.000	3.009.836,31	0,38
INDUSTRIA MACCHINE E3R+3.75% 15-04-29	EUR	6.111.000	6.167.221,20	0,78
INTL DESIGN GROUP E3R+4.25% 15-05-26	EUR	888.000	891.267,84	0,11
LA DORIA E3R+4.5% 12-11-29	EUR	2.899.000	2.941.629,79	0,37
LOTTOMATICA E3R+3.25% 01-06-31	EUR	3.475.000	3.501.896,50	0,44
LOTTOMATICA E3R+4.0% 15-12-30	EUR	5.903.000	5.940.956,29	0,75
NEOPHARMED GENTILI E3R+4.25% 08-04-30	EUR	5.480.000	5.553.952,60	0,70
NW GLOBAL VENDING E3R+5.25% 09-04-29	EUR	1.944.000	1.964.703,60	0,25
PACHELBEL BID E3R+4.25% 17-05-31	EUR	4.560.000	4.609.886,40	0,58
SPACE4 GUALA CLOSURES E3R+4.0% 29-06-29	EUR	1.540.000	1.544.689,30	0,20
TEAMSYSTEM E3R+3.5% 31-07-31	EUR	3.869.000	3.893.935,71	0,49
Luxembourg			31.918.436,28	4,03
CIRSA FINANCE INTL SARL E3R+4.5% 31-07-28	EUR	4.278.000	4.333.143,42	0,55
LIONPOLARIS LUX 4 E3R+3.625% 01-07-29	EUR	8.105.000	8.104.513,70	1,02
MANGROVE LUXCO III E3R+5.0% 15-07-29	EUR	4.110.000	4.160.964,00	0,53
PLT VII FINANCE SA RL E3R+3.5% 15-06-31	EUR	9.040.000	9.061.018,00	1,14
ROSSINI SARL E3R+3.875% 31-12-29	EUR	6.216.000	6.258.797,16	0,79
Pays-Bas			13.744.304,54	1,74
IPD 3 BV E3R+3.375% 15-06-31	EUR	3.390.000	3.401.797,20	0,43
TRIVIUM PACKAGING FINANCE BV E3R+3.75% 15-08-26	EUR	1.700.000	1.706.077,50	0,22
UNITED GROUP BV E3R+4.25% 01-02-29	EUR	2.529.000	2.525.560,56	0,32
UNITED GROUP BV E3R+4.25% 15-02-31	EUR	6.112.000	6.110.869,28	0,77
Suède			7.042.076,80	0,89
ASSEMBLIN GROUP AB E3R+3.5% 01-07-31	EUR	7.040.000	7.042.076,80	0,89
Total du portefeuille-titres			775.910.697,25	97,97
Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)			23.625.886,18	2,98
Autres actifs/(passifs) nets			-7.540.661,89	-0,95
Total			791.995.921,54	100,00

ODDO BHF Euro Credit Short Duration

ODDO BHF Euro Credit Short Duration

Etat des actifs nets au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		2.062.099.913,15
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	1.928.221.146,21
<i>Prix de revient</i>		1.893.624.183,44
Avoirs en banque et liquidités		71.760.937,76
Appel de marge		10.081,25
Dépôts à terme		34.000.000,00
A recevoir sur souscriptions		3.161.394,57
Intérêts à recevoir, nets		24.946.353,36
Passifs		46.698.506,45
Découvert bancaire		381.095,34
A payer sur investissements achetés		3.243.111,07
A payer sur rachats		3.251.722,88
A payer sur mises en pension	2.9,9	33.218.505,94
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.6	2.966.324,24
Commissions de gestion à payer	3	3.192.231,13
Commissions d'administration à payer	6	147.422,82
Intérêts à payer, nets		153.373,18
Autres passifs		144.719,85
Valeur nette d'inventaire		2.015.401.406,70

ODDO BHF Euro Credit Short Duration

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/11/23 au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		78.732.664,92
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		76.447.057,14
Intérêts bancaires		1.834.239,85
Intérêts sur dépôts à terme		357.786,77
Intérêts reçus sur mises en pension	2.9	85.653,13
Autres revenus		7.928,03
Dépenses		11.939.870,86
Commissions de gestion	3	8.675.395,20
Commissions d'administration	6	890.667,76
Frais d'audit		197.827,16
Frais légaux		102.481,89
Frais de transaction	2.11	777,76
Rémunération administrateurs		16.288,60
Taxe d'abonnement	7	330.741,34
Intérêts payés sur découvert bancaire		56.891,41
Intérêts payés sur dépôts à terme		219,45
Intérêts payés sur swaps		500,00
Intérêts payés sur prises en pension	2.9	1.560.721,34
Autres dépenses	12	107.358,95
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		66.792.794,06
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2	3.530.159,92
- contrats de change à terme	2.6	5.312.852,88
- change	2.3	-2.564.372,21
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		73.071.434,65
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	44.777.173,03
- contrats de change à terme	2.6	-3.306.416,87
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		114.542.190,81
Dividendes versés	10	-10.797.499,35
Souscriptions d'actions de capitalisation		904.024.176,52
Souscriptions d'actions de distribution		129.319.420,37
Rachats d'actions de capitalisation		-578.490.692,26
Rachats d'actions de distribution		-52.637.542,52
Augmentation / (diminution) nette des actifs		505.960.053,57
Actifs nets au début de l'exercice		1.509.441.353,13
Actifs nets à la fin de l'exercice		2.015.401.406,70

ODDO BHF Euro Credit Short Duration

Statistiques

		31/10/24	31/10/23	31/10/22
Total des actifs nets	EUR	2.015.401.406,70	1.509.441.353,13	1.256.128.772,63
I Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		28.791.198,21	19.482.667,98	18.826.483,20
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	13,63	12,75	12,06
I Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		8.441,38	8.066,64	6.639,47
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	909,61	878,85	854,05
Dividende par action		28,1492	23,5524	24,3419
R Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		2.937.924,62	1.682.077,90	816.247,98
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	110,58	103,82	98,49
R Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		2.267.427,20	1.701.266,12	1.652.585,97
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	8,38	8,10	7,87
Dividende par action		0,2326	0,1903	0,2140
R Shares CHF [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	294,12	191,00
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	-	97,96	94,70
N Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		628.957,92	334.269,64	358.021,94
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	110,83	103,84	98,32
N Shares CHF [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		16.242,60	10.263,60	8.300,00
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	103,65	99,60	96,05
N Shares USD [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		14.222,98	7.489,98	5.833,00
Valeur nette d'inventaire par action	USD	117,84	108,70	100,63
P Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		64.119.024,91	62.566.963,10	52.305.577,93
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	12,32	11,51	10,88
P Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		46.577.567,20	37.596.488,41	41.630.094,65
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	8,16	7,89	7,66
Dividende par action		0,2602	0,2190	0,2262
P Shares CHF [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		6.511,00	2.976,00	1.180,40
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	1.053,11	1.009,73	971,01
P Shares USD [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		1.778,76	1.484,00	1.559,00
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.316,51	1.211,47	1.118,46
GC Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		169.828,21	69.692,96	27.747,69
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	111,53	104,39	98,74

ODDO BHF Euro Credit Short Duration

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/11/23 au 31/10/24

	Nombre d'actions au 01/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/10/24
I Shares EUR - Capitalisation	19.482.667,98	18.312.982,94	9.004.452,71	28.791.198,21
I Shares EUR - Distribution	8.066,64	3.029,41	2.654,67	8.441,38
R Shares EUR - Capitalisation	1.682.077,90	2.187.796,02	931.949,31	2.937.924,62
R Shares EUR - Distribution	1.701.266,12	806.571,50	240.410,42	2.267.427,20
R Shares CHF [H] - Capitalisation	294,12	950,00	1.244,12	0,00
N Shares EUR - Capitalisation	334.269,64	496.085,58	201.397,31	628.957,92
N Shares CHF [H] - Capitalisation	10.263,60	9.843,00	3.864,00	16.242,60
N Shares USD [H] - Capitalisation	7.489,98	6.921,00	188,00	14.222,98
P Shares EUR - Capitalisation	62.566.963,10	29.281.086,13	27.729.024,32	64.119.024,91
P Shares EUR - Distribution	37.596.488,41	15.056.634,24	6.075.555,45	46.577.567,20
P Shares CHF [H] - Capitalisation	2.976,00	3.969,00	434,00	6.511,00
P Shares USD [H] - Capitalisation	1.484,00	294,76	0,00	1.778,76
GC Shares EUR - Capitalisation	69.692,96	142.772,89	42.637,65	169.828,21

ODDO BHF Euro Credit Short Duration

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			1.928.221.146,21	95,67
Obligations			1.786.544.178,90	88,64
Allemagne			127.567.712,26	6,33
ASK CHEMICALS DEUTSCHLAND 10.0% 15-11-29	EUR	1.223.000	1.238.097,94	0,06
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 3.5% 11-02-27	EUR	12.800.000	12.645.568,00	0,63
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 4.375% 15-01-28	EUR	9.350.000	9.268.047,25	0,46
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	4.700.000	4.696.146,00	0,23
GRUENENTHAL GMBH 3.625 21-26 05/05S	EUR	12.170.000	12.146.755,30	0,60
GRUENENTHAL GMBH 4.125 21-28 05/05S	EUR	2.500.000	2.501.537,50	0,12
IHO VERWALTUNGS 6.75% 15-11-29	EUR	3.910.000	3.968.904,15	0,20
INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.625% 17-02-25	EUR	1.000.000	992.820,00	0,05
MAHLESTIFTUNG 2.375% 14-05-28	EUR	500.000	437.430,00	0,02
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 7.5% 21-08-26	EUR	14.286.698	14.759.373,87	0,73
PROGROUP AG 5.125% 15-04-29	EUR	850.000	827.028,75	0,04
SCHAEFFLER AG 2.75 20-25 12/10A	EUR	7.600.000	7.552.728,00	0,37
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	5.200.000	5.287.854,00	0,26
TUI CRUISES 6.25 24-29 15/04S	EUR	1.255.000	1.316.777,38	0,07
TUI CRUISES 6.5% 15-05-26	EUR	452.245	458.955,82	0,02
VERTICAL MID 4.375% 15-07-27	EUR	5.290.000	5.260.746,30	0,26
WEPA HYGIENPRODUKTE 2.875% 15-12-27	EUR	700.000	680.795,50	0,03
ZF FINANCE 3.0% 21-09-25 EMTN	EUR	30.500.000	30.292.295,00	1,50
ZF FINANCE 5.75% 03-08-26 EMTN	EUR	12.900.000	13.235.851,50	0,66
Autriche			2.406.805,13	0,12
BENTELER INTL 9.375% 15-05-28	EUR	2.325.000	2.406.805,13	0,12
Belgique			14.057.221,83	0,70
AZELIS GROUP 5.75 23-28 15/03S	EUR	10.165.000	10.494.396,83	0,52
BARRY CAL 4.0 24-29 14/06A	EUR	3.500.000	3.562.825,00	0,18
Bermudes			5.940.063,55	0,29
CARNIVAL HOLDINGS BER 10.37522/28 01/05S	USD	6.000.000	5.940.063,55	0,29
Canada			20.365.495,21	1,01
OPEN TEXT CORP 6.9000 22-27 01/12S	USD	2.500.000	2.398.010,41	0,12
PANTHER BF AGGREGATOR 2 LP 4.375% 15-05-26	EUR	13.626.000	13.612.305,87	0,68
PANTHER BF AGGREGATOR 2 LP 8.5% 15-05-27	USD	4.700.000	4.355.178,93	0,22
Espagne			57.698.048,80	2,86
ABERTIS INFRASTRUCT 0.625 19-25 15/07A	EUR	300.000	294.925,50	0,01
ABERTIS INFRASTRUCT 3.375 19-26 27/11A	GBP	6.500.000	7.396.506,60	0,37
ALMIRALL 2.125% 30-09-26	EUR	270.000	265.750,20	0,01
CELLNEX TELECOM 2.875% 18-04-25	EUR	3.500.000	3.496.115,00	0,17
GESTAMP AUTOMOCION 3.25% 30-04-26	EUR	400.000	395.982,00	0,02
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	EUR	31.450.000	31.461.007,50	1,56
LORCA TELECOM BONDCO 5.75 24-29 30/04S	EUR	1.000.000	1.046.000,00	0,05
MINOR HOTELS EUROPE AMERICAS 4.0% 02-07-26	EUR	13.300.000	13.341.762,00	0,66
États-Unis			441.919.523,46	21,93
ALBERTSONS COS 7.5 19-26 05/02S	USD	1.500.000	1.397.204,44	0,07
AT&T INC 3.55 23-25 18/11A	EUR	6.294.000	6.336.641,85	0,31
ATT 3.5% 17-12-25	EUR	1.500.000	1.505.940,00	0,07
AVANTOR FUNDING 2.625% 01-11-25	EUR	18.400.000	18.314.348,00	0,91
AXALTA COATING SYST 4.75 20-27 15/06S06S	USD	6.000.000	5.424.013,26	0,27
BELDEN 3.875% 15-03-28	EUR	2.990.000	2.956.467,15	0,15
BERRY GLOBAL 1.0% 15-01-25	EUR	12.000.000	11.945.460,00	0,59
BERRY GLOBAL 4.875% 15-07-26	USD	932.000	853.248,08	0,04
BMW US CAPITAL 5.0500 24-26 02/04S	USD	1.000.000	926.154,83	0,05
CCO HOLDLLCCCO HOLD CAPITAL 5.125% 01-05-27	USD	26.050.000	23.538.099,99	1,17

ODDO BHF Euro Credit Short Duration

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
CLEAN HARBORS I 4.8750 19-27 15/07S	USD	2.000.000	1.815.161,42	0,09
COTY 5.75% 15-09-28	EUR	6.723.000	7.011.786,47	0,35
COTY INC 3.875 21-26 16/06S	EUR	14.800.000	14.815.910,00	0,74
COTY INC 4.5 24-27 15/05S	EUR	4.210.000	4.292.305,50	0,21
CROWN AMERICAS LLC CROWN CAPITAL CORP VI 4.75% 01-02-26	USD	2.000.000	1.827.449,00	0,09
DARLING INGREDIENTS 5.25% 15-04-27	USD	600.000	547.792,57	0,03
FORD MOTOR CREDIT 3.25% 15-09-25	EUR	1.000.000	1.001.000,00	0,05
FORD MOTOR CREDIT 4.535% 06-03-25	GBP	15.500.000	18.263.091,36	0,91
FORD MOTOR CREDIT COMPANY 2.33 19-25 25/11A	EUR	2.800.000	2.776.942,00	0,14
GOODYEAR TIRE 9.5 20-25 31/05S 25 31/05S	USD	624.000	576.863,04	0,03
HCA INC 5.25 14-25 15/04S	USD	7.500.000	6.913.657,72	0,34
HCA INC 5.375 15-25 01/02S	USD	45.300.000	41.738.255,42	2,07
IMS HEALTH INC 5.00 16-26 15/10S	USD	6.600.000	6.016.356,10	0,30
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	6.700.000	6.694.640,00	0,33
IQVIA 2.875% 15-09-25	EUR	18.400.000	18.311.312,00	0,91
IQVIA INC 1.75 21-26 03/03S	EUR	973.000	954.853,55	0,05
IQVIA INC 2.875 20-28 24/06S	EUR	1.000.000	971.960,00	0,05
JPM CHASE 5.546% 15-12-25	USD	24.000.000	22.110.993,41	1,10
MATCH GROUP INC 4.6250 20-28 01/06S	USD	425.000	376.950,90	0,02
MATCH GROUP INC 5.00 17-27 15/12S	USD	7.600.000	6.844.270,25	0,34
NETFLIX INC 3 20-25 28/04S	EUR	27.000.000	27.010.665,00	1,34
NEXSTAR ESCROW 5.6250 19-27 15/07S	USD	11.000.000	9.977.511,17	0,50
ORGANON COMPANY 2.875 21-28 30/04S	EUR	5.100.000	4.928.767,51	0,24
ORGANON FINANCE 4.1250 21-28 30/04S	USD	300.000	262.051,31	0,01
OWENS-BROCKWAY 6.6250 20-27 13/05S	USD	1.200.000	1.102.117,62	0,05
PRIME SECURITY SERVICE 5.75 19-26 15/04S	USD	12.200.000	11.265.264,12	0,56
PRIMO WATER HOLDINGS INCORPORATION 3.875% 31-10-28	EUR	2.000.000	1.964.830,00	0,10
ROYAL CARIBBEAN CRUISES 5.5% 31-08-26	USD	8.900.000	8.234.088,33	0,41
ROYAL CARIB CRUISES 4.25 21-26 01/07S	USD	5.600.000	5.070.407,59	0,25
SCIL IV LLC / SCIL US 4.375 21-26 01/11S	EUR	965.000	965.757,53	0,05
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	6.263.000	6.740.992,16	0,33
SILGAN 3.25% 15-03-25	EUR	24.841.000	24.786.349,80	1,23
SPRINT CORPORATION 7.625 15-25 15/02S	USD	34.075.000	31.417.015,04	1,56
STANDARD INDUSTRIES 2.25 19-26 21/11A	EUR	8.800.000	8.517.784,00	0,42
TENET HEALTHCARE 6.25% 01-02-27	USD	6.000.000	5.537.254,18	0,27
T-MOBILE USA INC 3.5 21-25 15/04S	USD	15.518.000	14.192.827,27	0,70
UBER TECHNOLOGIES 7.5% 15-09-27	USD	14.918.000	14.002.294,65	0,69
UBER TECHNOLOGIES 8.0% 01-11-24	USD	2.000.000	1.842.214,35	0,09
ZF NORTH AMERICA CAPITAL 4.75% 29-04-25	USD	29.550.000	27.042.203,52	1,34
Finlande			1.119.239,86	0,06
NOKIA OYJ 2.375 20-25 15/05A5A	EUR	1.124.000	1.119.239,86	0,06
France			378.057.740,63	18,76
AFFLELOU SA 6.00 24-29 25/07S	EUR	6.776.000	6.925.207,52	0,34
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	13.000.000	12.954.305,00	0,64
BANIJAY GROUP SAS 6.5% 01-03-26	EUR	14.065.000	14.105.436,87	0,70
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.75% 17-07-25	EUR	7.000.000	6.897.800,00	0,34
BANQUE STELLANTIS FRA 3.875 23-26 19/01A	EUR	1.000.000	1.007.125,00	0,05
CA 1.0% 22-04-26 EMTN	EUR	15.000.000	14.858.400,00	0,74
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	5.600.000	5.197.192,00	0,26
CIE DE SAINT-GOBAIN 1.00 17-25 17/03A	EUR	2.500.000	2.479.750,00	0,12
CMA CGM 5.5% 15-07-29	EUR	3.992.000	4.121.300,88	0,20
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.625% 10-08-25	EUR	1.000.000	990.515,00	0,05
CROWN EUROPEAN HLDG 3.375 15-25 15/05S	EUR	9.365.000	9.362.705,58	0,46
CROWN EUROPEAN HLDG 5 23-28 15/05S	EUR	2.903.000	3.039.397,46	0,15
ELIOR GROUP SA 3.75 21-26 08/07S	EUR	2.900.000	2.884.876,50	0,14
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	EUR	26.900.000	26.675.788,50	1,32
ELIS SA 2.875 18-26 15/02A	EUR	500.000	499.242,50	0,02

ODDO BHF Euro Credit Short Duration

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
ELIS SA 4.125 22-27 24/05A	EUR	900.000	921.213,00	0,05
ERAMET 7.0% 22-05-28	EUR	5.500.000	5.465.542,50	0,27
EUTELSAT 9.75 24-29 13/04S	EUR	8.416.000	8.650.974,72	0,43
EUTELSAT S.A. 1.5 20-28 13/10A	EUR	4.300.000	3.501.898,50	0,17
EUTELT 2.25% 13-07-27	EUR	5.200.000	4.646.850,00	0,23
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	5.635.000	5.903.676,80	0,29
FORVIA 2.375% 15-06-27	EUR	1.511.000	1.430.841,45	0,07
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	1.705.000	1.636.220,30	0,08
FORVIA 3.125% 15-06-26	EUR	1.500.000	1.477.372,50	0,07
FORVIA 7.25% 15-06-26	EUR	4.522.000	4.685.402,47	0,23
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	57.600.000	57.500.064,00	2,85
ILIAD HOLDING SAS 5.125% 15-10-26	EUR	33.080.000	33.494.988,60	1,66
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	11.300.000	11.510.632,00	0,57
ILIAD HOLDING SAS 6.5% 15-10-26	USD	5.000.000	4.655.505,92	0,23
ILIAD SA 5.3750 22-27 14/06A	EUR	4.200.000	4.382.784,00	0,22
KAPLA HOLDING SAS 3.375 19-26 15/12S/12S	EUR	2.000.000	1.988.070,00	0,10
L OREAL S A 3.125% 19-05-25	EUR	15.100.000	15.108.078,50	0,75
LOXAM SAS 2.875% 15-04-26	EUR	2.750.000	2.735.150,00	0,14
LOXAM SAS 3.75% 15-07-26	EUR	5.300.000	5.302.411,50	0,26
LOXAM SAS 4.5 22-27 15/02S	EUR	1.000.000	1.008.940,00	0,05
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	EUR	5.515.000	5.737.640,55	0,28
MOBILUX FINANCE 4.25 21-28 15/07S	EUR	2.040.000	1.981.431,60	0,10
NEXANS SA 5.5 23-28 05/04A	EUR	3.400.000	3.602.538,00	0,18
ORANGE 1.0% 12-09-25 EMTN	EUR	1.000.000	984.180,00	0,05
ORANO SA 3.375 19-26 23/04A	EUR	8.500.000	8.501.955,00	0,42
ORANO SA 5.375 22-27 15/05A	EUR	400.000	417.614,00	0,02
PAPREC HOLDING SA 6.50 23-27 17/11S	EUR	11.292.000	11.952.243,24	0,59
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	2.740.000	2.805.814,80	0,14
RCI BANQUE SA 3.875 24-29 12/01A	EUR	2.851.000	2.896.245,37	0,14
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	20.000.000	19.741.100,00	0,98
RENAULT 2.0% 28-09-26 EMTN	EUR	1.500.000	1.466.835,00	0,07
RENAULT SA 2.375 20-26 25/11A	EUR	6.000.000	5.900.820,00	0,29
REXEL SA 2.125 21-28 15/06S	EUR	1.500.000	1.432.537,50	0,07
SCHNEIDER ELECTRIC S 3.375 23-25 06/04A	EUR	9.500.000	9.503.135,00	0,47
SPCM 2.0% 01-02-26	EUR	500.000	494.220,00	0,02
SPIE SA 2.625 19-26 18/06A	EUR	8.000.000	7.926.360,00	0,39
TEREOS FINANCE GROUPE 4.75 22-27 30/04A	EUR	2.000.000	2.011.900,00	0,10
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	2.600.000	2.695.511,00	0,13
Ile de Man			9.156.222,00	0,45
PLAYTECH 4.25% 07-03-26	EUR	9.150.000	9.156.222,00	0,45
Irlande			53.820.354,20	2,67
DOLYA HOLDCO 4.875 20-28 15/07S	GBP	12.500.000	13.825.937,00	0,69
EIRCOM FINANCE 2.625 19-27 15/02A	EUR	2.000.000	1.952.450,00	0,10
EIRCOM FINANCE 3.5000 19-26 15/05U	EUR	18.700.000	18.595.841,00	0,92
ENERGIA GROUP ROI HO 6.875 23-28 31/07S	EUR	11.960.000	12.533.900,60	0,62
FLUTTER TREASURY DAC 5.0% 29-04-29	EUR	6.720.000	6.912.225,60	0,34
Italie			109.860.461,63	5,45
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 4.875% 31-10-24	EUR	6.310.000	6.379.662,40	0,32
AUTOSTRADA ITALIA SPA 4.375 10-25 16/09A	EUR	1.000.000	1.010.415,00	0,05
AUTOSTRADA PER L ITALILIA 1.875% 04-11-25	EUR	4.000.000	3.958.880,00	0,20
INTERNATIONAL DESIGN 10.00 23-28 15/11S	EUR	2.805.000	3.031.026,90	0,15
LOTTOMATICA 7.125% 01-06-28	EUR	16.623.000	17.526.210,70	0,87
SHIBA BID 4.5% 31-10-28	EUR	6.000.000	5.965.860,00	0,30
TELECOM ITALIA SPA 3 16-25 30/09A	EUR	7.500.000	7.472.962,50	0,37
TELECOM ITALIA SPA 6.875 23-28 15/02S	EUR	5.551.000	6.044.345,13	0,30
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.75% 15-04-25	EUR	40.550.000	40.435.649,00	2,01

ODDO BHF Euro Credit Short Duration

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.875% 28-01-26	EUR	2.000.000	1.992.290,00	0,10
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	EUR	14.200.000	16.043.160,00	0,80
Luxembourg			100.366.601,47	4,98
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	5.718.000	5.943.546,51	0,29
ARAMARK INTL FINANCE SARL 3.125% 01-04-25	EUR	6.660.000	6.640.652,69	0,33
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	8.200.000	8.380.400,00	0,42
CIDRON AIDA FINCO SA 5 21-28 01/04S	EUR	2.200.000	2.148.135,01	0,11
CIRSA FINANCE I 6.5000 24-29 15/01S	EUR	3.231.000	3.403.826,19	0,17
CIRSA FINANCE INTE 4.5 21-27 15/03A	EUR	1.400.000	1.394.141,00	0,07
CIRSA FIN INTL SARL 10.375 22-27 30/11S	EUR	16.458.300	17.377.496,05	0,86
CIRS FI 7.875 23-28 07/31S	EUR	3.000.000	3.188.055,00	0,16
CONTOURGLOBAL POWER 2.75 20-26 17/12S	EUR	4.900.000	4.850.681,50	0,24
JOHN DEERE BANK 2.5 22-26 14/09A	EUR	1.718.000	1.705.355,52	0,08
LHMC FINCO 2 SARL 7.25% 02-10-25	EUR	7.687.551	7.703.848,84	0,38
MATTERHORN TELECOM 3.1250 19-26 15/09S	EUR	12.400.000	12.291.500,00	0,61
MATTERHORN TELECOM 4.0% 15-11-27	EUR	2.630.000	2.632.169,75	0,13
SIG COMBIBLOC PURCHA 2.125 20-25 18/06S	EUR	4.400.000	4.373.204,00	0,22
SUMMER BC HOLDCO B SARL 5.75% 31-10-26	EUR	4.450.000	4.438.363,25	0,22
TELENET FIN LUX NOTES 5.5 17-28 01/03S	USD	14.600.000	13.104.026,16	0,65
TELENET INT FIN REGS 3.50 17-28 01/03S	EUR	800.000	791.200,00	0,04
Mexique			21.986.575,00	1,09
PEMEX 3.625 18-25 24/11A	EUR	11.500.000	11.287.480,00	0,56
PEMEX 3.75 14-26 16/04A	EUR	11.000.000	10.699.095,00	0,53
Norvège			15.867.600,00	0,79
DNB BANK A 1.625% 31-05-26	EUR	16.000.000	15.867.600,00	0,79
Pays-Bas			214.893.825,17	10,66
BMW FINANCE NV 0.5000 22-25 22/02A	EUR	5.000.000	4.959.325,00	0,25
BOELS TOPHOLDING BV 6.25 23-29 15/02S	EUR	1.500.000	1.565.032,50	0,08
DAIMLER TRUCK INT 1.25 22-25 06/04A	EUR	3.500.000	3.470.600,00	0,17
DARLING GLOBAL FINANCE BV 3.625% 15-05-26	EUR	8.700.000	8.692.735,49	0,43
DEUTSCHE TEL INTL FIN 0.625 17-24 13/12A	EUR	3.000.000	2.991.750,00	0,15
DUFREY ONE B.V. 3.625 21-26 22/04S	CHF	2.000.000	2.148.729,69	0,11
DUFREY ONE BV 2.0% 15-02-27	EUR	3.000.000	2.887.785,00	0,14
ING GROEP NV 0.125% 29-11-25	EUR	8.500.000	8.493.072,50	0,42
IPD 3 BV 8.0 23-28 15/06S	EUR	18.800.000	19.917.284,00	0,99
MERCEDESSENZ INTL FI 3.5 23-26 30/05A	EUR	4.436.000	4.471.776,34	0,22
NOBIAN FINANCE B.V. 3.625 21-26 01/07S	EUR	4.150.000	4.107.773,75	0,20
OI EUROPEAN GROUP 2.8750 19-25 15/02S	EUR	9.550.000	9.506.356,50	0,47
OI EUROPEAN GROUP 6.25 23-28 15/05S	EUR	4.414.000	4.565.753,32	0,23
OI EUROPEAN GROUP BV 5.25 24-29 01/06S	EUR	2.380.000	2.397.421,60	0,12
PHOENIX PIB DUTCH FIN 4.875 24-29 10/07A	EUR	5.200.000	5.399.446,00	0,27
PPF TELECOM GROUP 3.125 19-26 27/03A	EUR	1.000.000	997.680,00	0,05
PPF TELECOM GROUP BV 2.125% 31-01-25	EUR	45.915.000	45.749.476,42	2,27
SIEMENS FINANCIERING 2.25 22-25 10/03A	EUR	3.400.000	3.390.752,00	0,17
TEVA PHARMA 1.875 15-27 31/03A	EUR	500.000	479.160,00	0,02
TEVA PHARMA 4.5 18-25 01/03U	EUR	13.300.000	13.316.824,50	0,66
TEVA PHARMACEUTICAL 6 20-25 31/07S	EUR	16.500.000	16.503.217,50	0,82
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.75% 09-05-27	EUR	23.300.000	23.203.771,00	1,15
TEVA PHARM FIN NL III 6.75 18-28 14/03S	USD	1.000.000	943.439,41	0,05
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 0.0% 27-10-25	EUR	1.000.000	972.400,00	0,05
VZ VENDOR FINANCING 2.875 20-29 15/01A	EUR	1.800.000	1.649.799,00	0,08
WP/AP TELECOM H 3.7500 21-29 15/01S	EUR	8.500.000	8.315.337,50	0,41
ZIGGO BOND CO BV 6.00 16-27 15/01S	USD	15.000.000	13.797.126,15	0,68
Pologne			11.154.317,50	0,55
INPOST SA 2.25 21-27 15/07S06S	EUR	8.500.000	8.206.112,50	0,41

ODDO BHF Euro Credit Short Duration

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
SYNTHOS SA 2.5 21-28 07/06S	EUR	3.250.000	2.948.205,00	0,15
République tchèque			8.300.988,80	0,41
SAZKA GROUP AS 3.875 20-27 15/02S2S	EUR	8.320.000	8.300.988,80	0,41
Royaume-Uni			102.367.872,25	5,08
AMVER FINCO PLC 6.625 24-29 15/07S	EUR	5.760.000	6.027.177,60	0,30
BELRON FINANCE 5.75% 15-10-29	USD	900.000	832.465,80	0,04
BELRON UK FINANCE 4.625% 15-10-29	EUR	6.940.000	7.046.876,00	0,35
CARNIVAL PLC 1.0 19-29 28/10A	EUR	1.000.000	867.170,00	0,04
INEOS FINANCE 6.625% 15-05-28	EUR	1.000.000	1.037.575,00	0,05
INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15-03-29	EUR	2.800.000	2.979.340,00	0,15
INTL CONSO AIRLINE 2.75 21-25 25/03A03A	EUR	14.100.000	14.077.792,50	0,70
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 5.875% 15-11-24	EUR	20.925.000	20.945.925,00	1,04
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 7.75% 15-10-25	USD	10.000.000	9.225.901,53	0,46
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 7.75% 15-10-25	USD	1.500.000	1.383.422,38	0,07
OEG FINANCE PLC 7.2500 24-29 27/09S	EUR	750.000	769.687,50	0,04
SYNTHOMER 7.375% 02-05-29	EUR	565.000	588.419,25	0,03
VMED O2 UK FINANCING 4.0 20-29 31/01S	GBP	300.000	320.599,80	0,02
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 17-07-29	EUR	29.165.000	30.698.641,53	1,52
ZEGONA FINANCE LC 8.625 24-29 15/07A	USD	5.700.000	5.566.878,36	0,28
Suède			62.648.050,15	3,11
DOMETIC GROUP AB 3 19-26 08/05A	EUR	900.000	888.264,00	0,04
VERISURE HOLDING AB 3.875% 15-07-26	EUR	19.100.000	19.059.221,50	0,95
VERISURE HOLDING AB 7.125% 01-02-28	EUR	1.500.000	1.563.045,00	0,08
VERISURE HOLDING AB 9.25% 15-10-27	EUR	12.880.000	13.521.488,40	0,67
VERISURE MIDHOLDING 5.25 21-29 25/01S	EUR	18.650.000	18.641.141,25	0,92
VOLVO CAR AB 2.0% 24-01-25	EUR	9.000.000	8.974.890,00	0,45
Suisse			26.989.460,00	1,34
UBS GROUP AG 0.25% 29-01-26	EUR	2.000.000	1.985.710,00	0,10
UBS GROUP AG 3.25% 02-04-26	EUR	25.000.000	25.003.750,00	1,24
Obligations à taux variables			141.676.967,31	7,03
Allemagne			18.909.942,90	0,94
IHO VERWALTUNGS AUTRE R+0.0% 15-05-28	EUR	11.270.000	11.980.517,15	0,59
PRESTIGEBID E3R+3.75% 01-07-29	EUR	6.850.000	6.929.425,75	0,34
États-Unis			7.757.018,00	0,38
FORD MOTOR CREDIT E3R+0.7% 01-12-24	EUR	500.000	500.570,00	0,02
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC E3R+4.375% 01-11-26	EUR	7.200.000	7.256.448,00	0,36
France			3.583.205,00	0,18
NOVA ALEXANDRE III SAS E3R+5.25% 15-07-29	EUR	3.650.000	3.583.205,00	0,18
Italie			39.877.260,82	1,98
GOLDEN GOOSE E3R+4.875% 14-05-27	EUR	5.270.000	5.328.128,10	0,26
INDUSTRIA MACCHINE E3R+3.75% 15-04-29	EUR	9.792.000	9.882.086,40	0,49
INTL DESIGN GROUP E3R+4.25% 15-05-26	EUR	3.334.000	3.346.269,12	0,17
LA DORIA E3R+4.5% 12-11-29	EUR	3.010.000	3.054.262,05	0,15
PAGANINI BID E3R+4.25% 30-10-28	EUR	8.000.000	8.058.240,00	0,40
SPACE4 GUALA CLOSURES E3R+4.0% 29-06-29	EUR	2.110.000	2.116.424,95	0,11
TEAMSYSTEM E3R+3.75% 15-02-28	EUR	8.036.000	8.091.850,20	0,40
Luxembourg			36.297.977,15	1,80
CIRSA FINANCE INTL SARL E3R+4.5% 31-07-28	EUR	18.729.000	18.970.416,81	0,94
LIONPOLARIS LUX 4 E3R+3.625% 01-07-29	EUR	13.461.000	13.460.192,34	0,67
MANGROVE LUXCO III E3R+5.0% 15-07-29	EUR	3.820.000	3.867.368,00	0,19
Pays-Bas			35.251.563,44	1,75
MERCEDESBEZ INTL FINANCE BV E3R+0.16% 11-06-26	EUR	14.000.000	13.983.830,00	0,69

ODDO BHF Euro Credit Short Duration

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
TRIVIUM PACKAGING FINANCE BV E3R+3.75% 15-08-26	EUR	5.200.000	5.218.590,00	0,26
UNITED GROUP BV E3R+4.25% 01-02-29	EUR	16.071.000	16.049.143,44	0,80
Total du portefeuille-titres			1.928.221.146,21	95,67
Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)			71.379.842,42	3,54
Autres actifs/(passifs) nets			15.800.418,07	0,78
Total			2.015.401.406,70	100,00

ODDO BHF Algo Trend Eurozone (fusionné le 14/02/24)

ODDO BHF Algo Trend Eurozone (fusionné le 14/02/24)

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/11/23 au 14/02/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		44.967,98
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		42.798,53
Intérêts bancaires		2.169,45
Dépenses		85.944,90
Commissions de gestion	3	57.190,39
Commissions d'administration	6	2.018,17
Frais d'audit		198,50
Frais légaux		114,82
Frais de transaction	2.11	23.816,67
Rémunération administrateurs		27,06
Taxe d'abonnement	7	2.035,45
Intérêts payés sur découvert bancaire		0,26
Autres dépenses	12	543,58
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		-40.976,92
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2	3.705.264,81
- change	2.3	20,77
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		3.664.308,66
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-1.650.358,66
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		2.013.950,00
Souscriptions d'actions de capitalisation		382.157,97
Rachats d'actions de capitalisation		-16.755.677,30
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-14.359.569,33
Actifs nets au début de la période		14.359.569,33
Actifs nets à la fin de la période		-

ODDO BHF Algo Trend Eurozone (fusionné le 14/02/24)

Statistiques

		14/02/24	31/10/23	31/10/22
Total des actifs nets	EUR	-	14.359.569,33	14.618.712,04
I Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	-	275,41
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	1.308,67
R Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	90.132,35	98.047,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	135,04	123,80
Rw Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	-	178,68
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	101,10
Dividende par action		-	4,0441	-
N Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	16.512,56	17.392,24
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	132,51	120,87

ODDO BHF Algo Trend Eurozone (fusionné le 14/02/24)

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/11/23 au 14/02/24

	Nombre d'actions au 01/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 14/02/24
R Shares EUR - Capitalisation	90.132,35	2.191,85	92.324,19	0,00
N Shares EUR - Capitalisation	16.512,56	432,80	16.945,36	0,00

ODDO BHF Convertibles Global

ODDO BHF Convertibles Global

Etat des actifs nets au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		52.907.364,75
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	51.026.583,60
<i>Prix de revient</i>		48.975.504,55
Avoirs en banque et liquidités		1.411.834,29
A recevoir sur investissements vendus		172.707,59
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.6	114.085,40
Dividendes à recevoir, nets		972,15
Intérêts à recevoir, nets		161.705,45
A recevoir sur change		19.476,27
Passifs		541.115,00
Découvert bancaire		28.646,95
A payer sur investissements achetés		273.832,25
A payer sur rachats		2.435,70
Commissions de gestion à payer	3	207.364,94
Commissions d'administration à payer	6	3.972,45
A payer sur change		19.479,49
Autres passifs		5.383,22
Valeur nette d'inventaire		52.366.249,75

ODDO BHF Convertibles Global

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/11/23 au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		694.815,95
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		12.707,88
Intérêts reçus sur obligations, nets		551.760,33
Intérêts bancaires		129.418,63
Autres revenus		929,11
Dépenses		831.452,30
Commissions de gestion	3	669.939,18
Commissions de la Société de Gestion		2.405,83
Commissions d'administration	6	27.811,31
Frais d'audit		5.623,41
Frais légaux		4.523,75
Frais de transaction	2.11	3.155,54
Rémunération administrateurs		494,02
Taxe d'abonnement	7	22.055,20
Intérêts payés sur découvert bancaire		86.906,34
Autres dépenses	12	8.537,72
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-136.636,35
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2	2.588.952,33
- contrats de change à terme	2.6	414.107,89
- change	2.3	-717.377,20
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		2.149.046,67
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	4.713.871,87
- contrats de change à terme	2.6	40.530,81
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		6.903.449,35
Souscriptions d'actions de capitalisation		2.217.614,77
Rachats d'actions de capitalisation		-16.912.814,66
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-7.791.750,54
Actifs nets au début de l'exercice		60.158.000,29
Actifs nets à la fin de l'exercice		52.366.249,75

ODDO BHF Convertibles Global

Statistiques

		31/10/24	31/10/23	31/10/22
Total des actifs nets	EUR	52.366.249,75	60.158.000,29	71.686.355,26
I Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		11.255,38	15.255,64	13.560,41
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.266,64	1.123,42	1.138,80
I Shares CHF - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	499,84	707,09
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	-	912,50	943,38
R Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		287.969,96	365.138,76	458.193,78
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	119,42	106,70	108,97
R Shares CHF [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	-	64,00
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	-	-	95,49
R Shares USD [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	-	2.678,01
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	-	121,55
N Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		15.933,43	12.924,78	18.900,24
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	107,44	95,67	97,35
GC Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		15.904,09	20.940,57	30.496,43
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	126,31	112,08	113,66

ODDO BHF Convertibles Global

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/11/23 au 31/10/24

	Nombre d'actions au 01/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/10/24
I Shares EUR - Capitalisation	15.255,64	581,93	4.582,19	11.255,38
I Shares CHF - Capitalisation	499,84	0,00	499,84	0,00
R Shares EUR - Capitalisation	365.138,76	5.974,10	83.142,91	287.969,96
N Shares EUR - Capitalisation	12.924,78	5.677,75	2.669,10	15.933,43
GC Shares EUR - Capitalisation	20.940,57	1.878,77	6.915,25	15.904,09

ODDO BHF Convertibles Global

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			50.621.743,18	96,67
Actions			221.077,12	0,42
États-Unis			91.013,28	0,17
BECTON DICKINSON - REG SHS	USD	423	91.013,28	0,17
Japon			130.063,84	0,25
SBI HOLDING	JPY	6.328	130.063,84	0,25
Obligations			2.487.036,26	4,75
États-Unis			2.214.817,90	4,23
FLUOR 1.125 24-29 15/08S	USD	908.000	1.098.306,56	2,10
GRANITE CONSTRU -30 15/06S	USD	227.000	265.209,35	0,51
MERIT MEDICAL SYSTEMS 3.0% 01-02-29	USD	225.000	270.659,05	0,52
VENTAS REALTY LP 3.75 24-26 01/06S	USD	500.000	580.642,94	1,11
Japon			272.218,36	0,52
DAIFUKU CO LTD 0.0 23-30 14/09U	JPY	40.000.000	272.218,36	0,52
Obligations convertibles			47.913.629,80	91,50
Allemagne			1.849.402,50	3,53
DEUTSCHE POST AG CV 0.05 17-25 30/06A	EUR	700.000	684.950,00	1,31
LEG IMMOBILIEN AG CV 0.875 17-25 01/09S	EUR	200.000	196.627,00	0,38
MTU AERO ENGINES 0.05% 18-03-27	EUR	800.000	808.872,00	1,54
RHEINMETALL AG CV 1.8750 23-28 07/02S	EUR	100.000	158.953,50	0,30
Bermudes			273.657,26	0,52
JAZZ INVESTMENTS CV 2.00 20-26 11/06S	USD	300.000	273.657,26	0,52
Canada			318.788,93	0,61
SHOPIFY INC CV 0.125 20-25 18/09S	USD	360.000	318.788,93	0,61
Chine			2.024.801,50	3,87
ALIBABA GROUP 0.5% 01-06-31 CV	USD	600.000	637.968,03	1,22
LENOVO GROUP 2.5% 26-08-29 CV	USD	450.000	547.463,04	1,05
MEITUAN CV 0.00 21-28 27/04U	USD	400.000	351.004,47	0,67
TRIP COM GROUP 0.75% 15-06-29	USD	450.000	488.365,96	0,93
Espagne			1.606.714,50	3,07
CELLNEX TELECOM CV 2.125 23-30 11/08A	EUR	600.000	628.104,00	1,20
CELLNEX TELECOM SA CV 0.50 19-28 05/07A	EUR	300.000	313.897,50	0,60
IBERDROLA FINANZAS SAU 0.8% 07-12-27 CV	EUR	600.000	664.713,00	1,27
États-Unis			29.988.170,87	57,27
AIRBNB INC CV 0.00 21-26 15/03U	USD	310.000	266.046,33	0,51
AKAMAI TECHNOLOGIES 1.125% 15-02-29	USD	590.000	550.452,91	1,05
ALARMCOM CV 2.25 24-29 01/06S	USD	300.000	260.548,06	0,50
ALNYLAM PHARMACEUTICALS 1.0% 15-09-27	USD	495.000	521.880,42	1,00
AMERICAN WATER CAPITAL 3.625% 15-06-26	USD	780.000	724.275,97	1,38
ARES MANAGEMENT CORPORATION 6.75% 01-10-27	USD	6.000	299.737,48	0,57
AXON ENTERPRISE INC 0.5 23-27 15/12S	USD	230.000	404.100,03	0,77
BANDWIDTH INC CV 0.25 20-26 03/01S	USD	390.000	327.101,39	0,62
BENTLEY SYSTEMS 0.125% 15-01-26	USD	810.000	737.486,85	1,41
BILL HOLDINGS INC CV 0.00 20-25 01/12U	USD	300.000	260.257,91	0,50
BIOMARIN PHARMACEUTICAL 1.25% 15-05-27	USD	425.000	366.735,49	0,70
BOOKING HOLDING CV 0.75 21-25 01/05S	USD	69.000	157.827,05	0,30
CORPORATE OFFICE CV 5.25 23-28 15/09S	USD	350.000	387.429,19	0,74
DATADOG 0.125% 15-06-25 CV	USD	390.000	498.807,72	0,95
DAY FORCE INC 0.25 21-26 15/03S	USD	1.150.000	1.011.138,81	1,93
DRAFTKINGS INC CV 0.00 21-28 15/03U	USD	200.000	155.619,21	0,30

ODDO BHF Convertibles Global

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
DROPBOX ZCP 01-03-28 CV	USD	375.000	334.589,88	0,64
ENPHASE ENERGY INC CV 0 21-28 01/03U/03U	USD	735.000	569.490,44	1,09
ETSY INC CV 0.25 21-28 15/06S	USD	779.000	587.035,86	1,12
EXACT SCIENCES 0.375% 15-03-27	USD	603.000	539.920,09	1,03
EXACT SCIENCES 2.0% 01-03-30	USD	300.000	313.827,66	0,60
FEDERAL REALTY INVESTMENT TRUST 3.25% 15-01-29	USD	280.000	266.960,07	0,51
FORD MOTOR COMPANY ZCP 15-03-26	USD	1.045.000	936.798,97	1,79
GLOBAL PAYMENTS CV 1.5 24-31 01/03S	USD	972.000	855.134,38	1,63
GUIDEWIRE SOFTWARE 1.25% 01-11-29	USD	450.000	421.882,52	0,81
HAEMONETICS 2.5% 01-06-29 CV	USD	450.000	397.338,00	0,76
HAT HLDG I LLC CV 3.75 23-28 15/08S	USD	200.000	255.273,80	0,49
HAT HOLDINGS I CV 0.00 22-25 01/05U	USD	110.000	108.318,06	0,21
INSULET CORP CV 0.375 20-26 01/09S	USD	775.000	842.952,14	1,61
INTEGER HOLDING 2.125 23-28 15/02S	USD	165.000	232.664,21	0,44
INTEGRA LIFESCIENCES CV 0.5 21-25 15/02S	USD	451.000	396.750,39	0,76
IONIS PHARMACEUTICALS 1.75% 15-06-28	USD	624.000	583.159,66	1,11
JOHN BEAN TECHNOLOGIES 0.25% 15-05-26	USD	423.000	373.014,97	0,71
LIVE NATION 3.125% 15-01-29 CV	USD	550.000	645.673,10	1,23
LUMENTUM HOLDINGS CV 0.5 22-28 15/06S	USD	450.000	360.866,31	0,69
MARRIOTT VACATIONS CV 3.25 23-27 15/12S	USD	550.000	467.858,43	0,89
MERITAGE HOMES CV 1.75 24-28 15/05S	USD	526.000	516.128,26	0,99
MICROCHIP TECHNOLOGY 0.75% 01-06-30	USD	750.000	669.027,78	1,28
MIDDLEBY CORP CV 1.00 20-25 01/09S	USD	755.000	764.144,98	1,46
MONGODB INC CV 0.25 20-26 14/01S	USD	377.000	464.731,11	0,89
MP MATERIALS 3.0% 01-03-30 CV	USD	335.000	340.603,65	0,65
NEXTERA ENERGY CA CV 3.0 24-27 01/03S	USD	123.000	140.645,32	0,27
NEXTERA ENERGY CV 0.00 20-25 15/11U	USD	105.000	90.498,85	0,17
ON SEMICONDUCTOR 0.5% 01-03-29	USD	897.000	824.621,98	1,57
ON SEMICONDUCTOR CO CV 0.00 21-27 01/05U	USD	100.000	131.682,86	0,25
PALO ALTO NETWORKS CV 0.375 21-25 01/06S	USD	45.000	150.255,19	0,29
PEBBLEBROOK HOTEL TR CV 1.75 20-26 15/12S	USD	495.000	416.540,46	0,80
POST 2.5% 15-08-27 CV	USD	425.000	448.036,08	0,86
RAPID7 INC CV 0.25 21-27 15/03S	USD	326.000	282.468,27	0,54
REXFORD INDUSTRIA CV 4.375 24-27 15/03S	USD	455.000	420.658,64	0,80
REXFORD INDUSTRIAL REALTY LP 4.125% 15-03-29	USD	455.000	421.521,99	0,80
RIVIAN AUTOMOTIVE 3.625% 15-10-30	USD	985.000	698.459,50	1,33
ROYAL CARIBBEAN CRUISE 6.0 22-25 15/08S	USD	90.000	346.503,10	0,66
SHIFT4 PAYMENTS ZCP 15-12-25	USD	645.000	727.730,39	1,39
SNOWFLAKE ZCP 01-10-29 CV	USD	676.000	634.953,70	1,21
SOLAREEDGE TECHNO CV 0 21-25 14/09U	USD	165.000	142.038,61	0,27
SOUTHWEST AIRLINES CV 1.25 20-25 01/05S	USD	881.000	826.994,98	1,58
STEM INC CV 0.50 21-28 01/12S	USD	300.000	80.668,54	0,15
SUPER MICRO COMPUTER ZCP 01-03-29	USD	175.000	125.160,18	0,24
UBER TECH CV 0.875 23-28 01/12S	USD	527.000	586.340,59	1,12
UBER TECHNOLOGIES ZCP 15-12-25	USD	888.000	879.158,03	1,68
WELLTOWER OP LLC 2.75% 15-05-28	USD	780.000	1.034.131,35	1,97
WESTERN DIGITAL 3.0% 15-11-28	USD	75.000	99.564,55	0,19
ZILLOW GROUP 1.375% 01-09-26	USD	825.000	1.044.166,63	1,99
ZSCALER INC CV 0.125 21-25 01/07S	USD	225.000	261.781,54	0,50
France			3.254.892,33	6,22
ACCOR SA CV 0.7 20-27 07/12A	EUR	10.520	554.537,73	1,06
SAFRAN SA CV 0.00 21-28 01/04U	EUR	2.700	592.037,10	1,13
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.625% 28-06-31 CV	EUR	900.000	945.432,00	1,81
SOITEC SA CV 0.00 20-25 01/10U	EUR	2.400	402.078,00	0,77
SPIE 2.0% 17-01-28 CV	EUR	300.000	345.952,50	0,66
UBISOFT ENTERTAINMENT 2.875% 05-12-31	EUR	500.000	414.855,00	0,79

ODDO BHF Convertibles Global

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Îles Caïmans			2.128.908,14	4,07
HUAZHU GROUP CV 3 20-26 01/05S	USD	425.000	446.188,35	0,85
JDCOM 0.25% 01-06-29 CV	USD	435.000	455.088,18	0,87
SEAGATE HDD CAYMAN 3.5 23-28 01/06S	USD	625.000	770.627,05	1,47
ZTO EXPRESS CAYMAN 1.5% 01-09-27	USD	475.000	457.004,56	0,87
Italie			873.300,00	1,67
DIASORIN SPA CV 0.00 21-28 05/05U	EUR	400.000	349.224,00	0,67
NEXI SPA CV 0.00 21-28 24/02U	EUR	300.000	259.914,00	0,50
SAIPEM 2.875% 11-09-29 CV	EUR	200.000	264.162,00	0,50
Japon			1.994.101,48	3,81
ANA HOLDINGS INC CV 21-31 10/12U	JPY	60.000.000	406.206,87	0,78
JFE ZCP 28-09-28 CV	JPY	70.000.000	417.798,94	0,80
NXERA PHARMA 0.25 23-28 14/12S	JPY	50.000.000	311.634,44	0,60
ROHM CV 0.00 24-29 24/04U	JPY	50.000.000	300.208,65	0,57
SBI ZCP 25-07-31 CV	JPY	30.000.000	182.770,14	0,35
TAIYO YUDEN ZCP 18-10-30 CV	JPY	30.000.000	184.119,83	0,35
TOKYU CORPORATION CV ZCP 23-28 29/09U	JPY	30.000.000	191.362,61	0,37
Macao			378.265,56	0,72
WYNN MACAU LTD 4.5%23-2907/03S	USD	400.000	378.265,56	0,72
Pays-Bas			1.263.214,00	2,41
BE SEMICONDUCTOR CV 0.75 16-27 02/12S	EUR	100.000	200.120,00	0,38
QIAGEN NV 2.5% 10-09-31 CV	USD	400.000	368.291,81	0,70
QIAGEN NV CV 0.00 20-27 17/12U	USD	800.000	694.802,19	1,33
Royaume-Uni			845.789,55	1,62
IMMUNOCORE HOLDINGS 2.5 24-30 01/02S	USD	422.000	336.789,55	0,64
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28	EUR	500.000	509.000,00	0,97
Singapour			756.638,88	1,44
SEA LTD CV 2.375 21-25 01/06S	USD	690.000	756.638,88	1,44
Suisse			356.984,30	0,68
STMICROELECTRONICS CV 0.00 20-25 04/08A	USD	400.000	356.984,30	0,68
Warrants			-	0,00
Singapour			-	0,00
MAXEON SOLAR TECHNOLOGIES PTE (UNDETERMINED UNDERLYING) WR	USD	11.400	-	0,00
Organismes de placement collectif			404.840,42	0,77
Actions/Parts de fonds d'investissements			404.840,42	0,77
Irlande			404.840,42	0,77
SPDR REFINITIV GLOBAL CONV BD UCITS ETF	USD	9.000	404.840,42	0,77
Total du portefeuille-titres			51.026.583,60	97,44
Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)			1.383.187,34	2,64
Autres actifs/(passifs) nets			-43.521,19	-0,08
Total			52.366.249,75	100,00

ODDO BHF Objectifs Revenus

ODDO BHF Objectifs Revenus

Etat des actifs nets au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		2.496.221,62
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	2.401.751,15
<i>Prix de revient</i>		2.394.546,61
Avoirs en banque et liquidités		94.470,47
Passifs		4.728,26
A payer sur rachats		165,29
Commissions de gestion à payer	3	4.216,55
Commissions d'administration à payer	6	167,78
Autres passifs		178,64
Valeur nette d'inventaire		2.491.493,36

ODDO BHF Objectifs Revenus

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/11/23 au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		9.675,73
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		6.688,25
Intérêts bancaires		2.880,22
Autres revenus		107,26
Dépenses		18.050,03
Commissions de gestion	3	12.632,93
Commissions de dépositaire	5	48,69
Commissions d'administration	6	1.349,23
Frais d'audit		346,69
Frais légaux		141,03
Frais de transaction	2.11	1.199,34
Rémunération administrateurs		22,77
Taxe d'abonnement	7	140,74
Autres dépenses	12	2.168,61
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-8.374,30
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2	82.196,68
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		73.822,38
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	5.915,29
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		79.737,67
Dividendes versés	10	-14.446.985,67
Souscriptions d'actions de distribution		16.396.519,22
Rachats d'actions de distribution		-72.740,54
Augmentation / (diminution) nette des actifs		1.956.530,68
Actifs nets au début de l'exercice		534.962,68
Actifs nets à la fin de l'exercice		2.491.493,36

ODDO BHF Objectifs Revenus

Statistiques

		31/10/24	31/10/23	31/10/22
Total des actifs nets	EUR	2.491.493,36	534.962,68	676.481,57
I Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		356,19	356,19	356,19
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	968,82	935,76	916,79
I Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		518.939,26	80,79	2.290,14
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	4,14	2.496,17	152,80
Dividende par action		2.518,6819	10.101,9212	3.689,4567

ODDO BHF Objectifs Revenus

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/11/23 au 31/10/24

	Nombre d'actions au 01/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/10/24
I Shares EUR - Capitalisation	356,19	0,00	0,00	356,19
I Shares EUR - Distribution	80,79	521.962,59	3.104,12	518.939,26

ODDO BHF Objectifs Revenus

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Instruments du marché monétaire			1.636.766,95	65,69
Bons du trésor			1.636.766,95	65,69
Belgique			209.927,55	8,43
EURO UNIO BILL ZCP 08-11-24	EUR	210.000	209.927,55	8,43
France			1.426.839,40	57,27
0473820FRENCH R ZCP 061124	EUR	200.000	199.965,00	8,03
0473820FRENCH R ZCP 111224	EUR	210.000	209.320,65	8,40
FRENCH REPUBLIC ZCP 02-01-25	EUR	210.000	208.961,55	8,39
FRENCH REPUBLIC ZCP 04-12-24	EUR	210.000	209.445,60	8,41
FRENCH REPUBLIC ZCP 14-11-24	EUR	190.000	189.834,70	7,62
FRENCH REPUBLIC ZCP 20-11-24	EUR	210.000	209.703,90	8,42
FRENCH REPUBLIC ZCP 27-11-24	EUR	200.000	199.608,00	8,01
Organismes de placement collectif			764.984,20	30,70
Actions/Parts de fonds d'investissements			764.984,20	30,70
France			458.907,00	18,42
ODDO BHF EURO SHORT TERM BOND	EUR	2.850	458.907,00	18,42
Irlande			306.077,20	12,28
ISHARES EUR CORP BOND 1-5 YEAR UED	EUR	2.860	306.077,20	12,28
Total du portefeuille-titres			2.401.751,15	96,40
Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)			94.470,47	3,79
Autres actifs/(passifs) nets			-4.728,26	-0,19
Total			2.491.493,36	100,00

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

Etat des actifs nets au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		244.213.530,45
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	228.054.161,90
<i>Prix de revient</i>		224.229.295,24
Avoirs en banque et liquidités		6.976.774,68
Appel de marge		1.084.533,67
A recevoir sur investissements vendus		3.663.574,52
A recevoir sur souscriptions		1.355.124,93
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.6	15.116,40
Intérêts à recevoir, nets		3.064.244,35
Passifs		8.420.289,61
Découvert bancaire		73.962,51
A payer sur investissements achetés		5.328.520,80
A payer sur rachats		441.151,25
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	935.057,68
Moins-value nette non réalisée sur swaps	2.8	1.036.022,67
Commissions de gestion à payer	3	497.494,91
Commissions d'administration à payer	6	17.294,73
Intérêts à payer, nets		71.666,67
Autres passifs		19.118,39
Valeur nette d'inventaire		235.793.240,84

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/11/23 au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		8.971.013,10
Intérêts reçus sur obligations, nets		8.464.916,26
Intérêts reçus sur swaps		157.123,65
Intérêts bancaires		348.250,38
Autres revenus		722,81
Dépenses		2.079.673,38
Commissions de gestion	3	1.387.971,82
Commissions de dépositaire	5	2.965,12
Commissions d'administration	6	101.702,18
Frais d'audit		20.048,63
Frais légaux		13.596,26
Frais de transaction	2.11	33.291,20
Rémunération administrateurs		1.945,15
Taxe d'abonnement	7	57.126,14
Intérêts payés sur découvert bancaire		1.384,04
Intérêts payés sur swaps		439.023,81
Autres dépenses	12	20.619,03
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		6.891.339,72
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2	1.710.242,02
- options	2.5	62.290,55
- contrats de change à terme	2.6	-83.279,25
- contrats futures	2.7	810.081,21
- swaps	2.8	1.123.877,93
- change	2.3	-610.998,89
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		9.903.553,29
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	10.739.289,83
- contrats de change à terme	2.6	94.929,75
- contrats futures	2.7	-735.274,27
- swaps	2.8	-1.036.022,67
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		18.966.475,93
Dividendes versés	10	-427.580,11
Souscriptions d'actions de capitalisation		68.317.146,52
Souscriptions d'actions de distribution		3.826.317,96
Rachats d'actions de capitalisation		-62.544.594,94
Rachats d'actions de distribution		-3.779.058,10
Augmentation / (diminution) nette des actifs		24.358.707,26
Actifs nets au début de l'exercice		211.434.533,58
Actifs nets à la fin de l'exercice		235.793.240,84

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

Statistiques

		31/10/24	31/10/23	31/10/22
Total des actifs nets	EUR	235.793.240,84	211.434.533,58	249.642.760,28
I Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		55.914,34	50.562,41	82.589,69
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.145,77	1.043,72	1.022,71
I Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		15.522,33	15.267,44	14.192,17
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.053,51	984,95	982,38
Dividende par action		25,9131	17,6820	20,5862
I Shares CHF [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		10.801,66	12.242,94	11.988,04
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	985,05	921,35	919,69
I Shares USD [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	153,67	1.303,81
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	987,51	946,66
R Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		666.074,42	528.969,19	637.796,86
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	110,99	101,66	100,15
R Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		17.761,63	17.495,19	37.726,94
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	103,67	96,93	96,66
Dividende par action		2,0343	1,1968	1,5118
R Shares SEK [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	-	100,55
Valeur nette d'inventaire par action	SEK	-	-	90,73
N Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		154.816,77	251.921,09	260.839,01
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	112,65	102,86	101,03
P Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		35.459,00	41.633,00	34.129,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.038,35	944,92	924,97
P Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	192,00	1.731,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	926,88	921,41
Dividende par action		25,3846	14,5316	-
GC Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		67.700,07	50.245,53	62.025,46
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	114,20	104,07	102,02
X Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		5.436,00	5.349,00	5.317,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.155,18	1.051,58	1.029,58

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/11/23 au 31/10/24

	Nombre d'actions au 01/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/10/24
I Shares EUR - Capitalisation	50.562,41	21.079,35	15.727,42	55.914,34
I Shares EUR - Distribution	15.267,44	2.828,00	2.573,12	15.522,33
I Shares CHF [H] - Capitalisation	12.242,94	539,93	1.981,21	10.801,66
I Shares USD [H] - Capitalisation	153,67	115,00	268,67	0,00
R Shares EUR - Capitalisation	528.969,19	291.717,49	154.612,27	666.074,42
R Shares EUR - Distribution	17.495,19	9.228,87	8.962,43	17.761,63
N Shares EUR - Capitalisation	251.921,09	58.933,32	156.037,65	154.816,77
P Shares EUR - Capitalisation	41.633,00	1.093,00	7.267,00	35.459,00
P Shares EUR - Distribution	192,00	0,00	192,00	0,00
GC Shares EUR - Capitalisation	50.245,53	35.414,94	17.960,40	67.700,07
X Shares EUR - Capitalisation	5.349,00	552,00	465,00	5.436,00

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			228.054.161,90	96,72
Obligations			204.327.670,23	86,66
Allemagne			24.039.972,83	10,20
ALLIANZ SE FL.R 20-XX 30/04A	USD	800.000	707.366,09	0,30
ASK CHEMICALS DEUTSCHLAND 10.0% 15-11-29	EUR	309.000	312.814,61	0,13
BERTELSMANN 3.5% 23-04-75 EMTN	EUR	2.500.000	2.475.612,50	1,05
CHEPLAPHARM ARZNEIMI 5.5 20-28 15/10S	USD	400.000	354.773,64	0,15
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 4.375% 15-01-28	EUR	200.000	198.247,00	0,08
COMMERZBANK AKTIEN 4.625 24-21 17/01A	EUR	400.000	418.020,00	0,18
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.0% 05-12-30	EUR	600.000	601.146,00	0,25
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.0% 23-03-26	EUR	400.000	403.502,00	0,17
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.25% PERP	EUR	800.000	750.348,00	0,32
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.625% 21-03-28	EUR	800.000	827.876,00	0,35
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.125% 18-01-30	EUR	1.000.000	1.063.645,00	0,45
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 6.125% PERP	EUR	2.200.000	2.219.602,00	0,94
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 6.75% 05-10-33	EUR	800.000	871.552,00	0,37
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 7.875% PERP	EUR	1.000.000	1.083.140,00	0,46
CT INVESTMENT 6.375% 15-04-30	EUR	152.000	157.344,32	0,07
DEUTSCHE BANK AG FL.R 1.0 20-25 19/11A	EUR	700.000	699.293,00	0,30
DEUTSCHE BK 10.0% PERP	EUR	1.800.000	1.974.753,00	0,84
DEUTSCHE BK 5.625% 19-05-31	EUR	600.000	613.299,00	0,26
DYNAMO NEWCO II 6.25% 15-10-31	EUR	600.000	604.311,00	0,26
EVONIK INDUSTRIES 1.375% 02-09-81	EUR	300.000	285.124,50	0,12
FRESSNAPF HOLDING SE 5.25% 31-10-31	EUR	750.000	747.708,75	0,32
IHO VERWALTUNGS 6.75% 15-11-29	EUR	750.000	761.298,75	0,32
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 4.125% 15-07-33	USD	2.000.000	1.813.144,20	0,77
MUNICH RE 4.25% 26-05-44	EUR	2.200.000	2.221.802,00	0,94
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 5.625% 21-02-30	EUR	440.000	443.185,60	0,19
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 7.5% 21-08-26	EUR	627.566	648.328,72	0,27
ONE HOTELS 7.75% 02-04-31	EUR	130.000	138.268,65	0,06
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.1% 15-11-29	EUR	-	-	0,00
VERTICAL MID 4.375% 15-07-27	EUR	250.000	248.617,50	0,11
ZF FINANCE 5.75% 03-08-26 EMTN	EUR	200.000	205.207,00	0,09
ZF FINANCE GMBH 3.75 20-28 21/09A	EUR	200.000	190.642,00	0,08
Australie			2.181.137,75	0,93
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 3.386% 18-03-30	EUR	650.000	655.352,75	0,28
WESTPAC BANKING 3.131 24-31 15/04A	EUR	1.500.000	1.525.785,00	0,65
Autriche			1.238.303,86	0,53
BENTELER INTL 9.375% 15-05-28	EUR	156.000	161.488,86	0,07
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% 20-12-32	EUR	1.000.000	1.076.815,00	0,46
Belgique			3.781.528,18	1,60
AZELIS FINANCE NV 4.75% 25-09-29	EUR	205.000	209.332,68	0,09
AZELIS GROUP 5.75 23-28 15/03S	EUR	100.000	103.240,50	0,04
BARRY CAL 4.0 24-29 14/06A	EUR	2.400.000	2.443.080,00	1,04
SOLVAY 4.25% 03-10-31	EUR	1.000.000	1.025.875,00	0,44
Canada			1.596.501,40	0,68
ALIMENTATION COUCHE 4.011 24-36 12/02A	EUR	500.000	497.162,50	0,21
BANK OF NOVA SCOTIA 0.375 22-30 26/03A	EUR	1.000.000	879.560,00	0,37
PANTHER BF AGGREGATOR 2 LP 4.375% 15-05-26	EUR	220.000	219.778,90	0,09
Chili			428.968,82	0,18
INVERSIONES CMPC 3.8500 20-30 13/01	USD	500.000	428.968,82	0,18

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Danemark			1.206.726,97	0,51
ISS GLOBAL AS 3.875 24-29 05/06A	EUR	1.185.000	1.206.726,97	0,51
Espagne			10.793.153,50	4,58
ABERTIS INFRASTRUCT 1.25 20-28 07/02A	EUR	1.000.000	939.115,00	0,40
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.375% PERP	EUR	600.000	590.958,00	0,25
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	1.400.000	1.509.788,00	0,64
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 7.0% PERP	EUR	1.800.000	1.863.090,00	0,79
BBVA 8.375% PERP	EUR	1.600.000	1.743.248,00	0,74
BBVA FL.R 24-36 08/02A	EUR	1.000.000	1.032.565,00	0,44
CELLNEX FINANCE COMP 3.625 24-29 24/01A	EUR	900.000	911.812,50	0,39
IBERDROLA FINANZAS 3.0000 24-31 30/09A	EUR	1.000.000	984.545,00	0,42
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	EUR	400.000	400.140,00	0,17
NT CONS FIN 3.75% 17-01-29	EUR	800.000	817.892,00	0,35
États-Unis			29.891.005,32	12,68
BANQUE INTERNATIONAL 1.625 21-31 03/11S	USD	7.000.000	5.407.212,27	2,29
BOOKING 3.625% 01-03-32	EUR	800.000	816.312,00	0,35
CARRIER GLOBAL CORPORATION 3.625% 15-01-37	EUR	1.415.000	1.397.800,68	0,59
CATERPILLAR FINANCIÀ 3.023 24-27 03/09A	EUR	742.000	746.010,51	0,32
COCA COLA 3.75 24-53 15/08A	EUR	755.000	757.174,40	0,32
COTY 5.75% 15-09-28	EUR	175.000	182.517,13	0,08
EMERALD DEBT MERGER 6.375 23-30 15/12A	EUR	100.000	104.907,50	0,04
INTERBANK FOR RECO 4.0 23-30 25/07S	USD	2.000.000	1.817.123,39	0,77
JOHN DEERE CAPITAL 3.45 24-32 16/07A	EUR	2.241.000	2.272.295,56	0,96
MC DONALD S 1.6% 15-03-31	EUR	1.000.000	903.630,00	0,38
MORGAN STANLEY 3.79% 21-03-30	EUR	973.000	989.808,58	0,42
RAY FINANCING LLC 6.5% 15-07-31	EUR	131.000	135.867,96	0,06
SCIL IV LLC / S 5.3750 21-26 01/11S	USD	400.000	364.579,65	0,15
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	208.000	223.874,56	0,09
STRYKER 3.375% 11-09-32	EUR	600.000	600.453,00	0,25
TAPESTRY INC 5.35 23-25 27/11A	EUR	1.100.000	1.118.452,50	0,47
TOYOTA MOTOR CREDIT 3.625% 15-07-31	EUR	1.790.000	1.807.712,05	0,77
UNITED STATES 1.75 21-41 15/08S	USD	7.000.000	4.331.074,70	1,84
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.25% 28-02-29	USD	6.400.000	5.914.198,88	2,51
Finlande			1.353.949,50	0,57
CITYCON OYJ 3.625% PERP	EUR	750.000	638.962,50	0,27
NESTE OYJ 3.875 23-29 16/03A	EUR	700.000	714.987,00	0,30
France			29.443.116,63	12,49
AEROPORT DE PARIS 3.375 24-31 16/05A	EUR	1.100.000	1.100.000,00	0,47
AFFLELOU SA 6.00 24-29 25/07S	EUR	206.000	210.536,12	0,09
AXA SA 6.375 -49 31/12S	EUR	400.000	426.238,00	0,18
AXA SA FL.R 14-XX 07/11A	EUR	400.000	400.016,00	0,17
BNP PAR 2.75% 25-07-28 EMTN	EUR	1.400.000	1.381.989,00	0,59
BNP PAR 4.159% 28-08-34 EMTN	EUR	800.000	801.648,00	0,34
BPCE 5.125% 25-01-35 EMTN	EUR	700.000	728.392,00	0,31
BPCE 5.75% 01-06-33 EMTN	EUR	600.000	637.764,00	0,27
CA 3.5% 24-34 26/09U	EUR	1.400.000	1.374.513,00	0,58
CA 3.75% 23-01-31	EUR	1.200.000	1.214.118,00	0,51
CA 7.25% PERP EMTN	EUR	1.000.000	1.054.285,00	0,45
CIE DE FINANCEMENT FONCIER 3.0% 24-04-32	EUR	2.000.000	2.013.400,00	0,85
CNP ASSURANCES 4.25% 05-06-45	EUR	800.000	801.384,00	0,34
CREDIT AGRICOLE ASSU 4.5 24-34 17/12A	EUR	600.000	610.623,00	0,26
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.625 24-33 03/10A	EUR	500.000	507.250,00	0,22
ELIOR GROUP SA 3.75 21-26 08/07S	EUR	100.000	99.478,50	0,04
ENGIE SA 4.5 23-42 06/09A	EUR	800.000	839.968,00	0,36
ERAMET 7.0% 22-05-28	EUR	100.000	99.373,50	0,04

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
EUTELSAT 9.75 24-29 13/04S	EUR	487.000	500.597,04	0,21
EUTELT 2.25% 13-07-27	EUR	200.000	178.725,00	0,08
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	170.000	178.105,60	0,08
GOLDSTORY SASU 6.7500 24-30 01/02S	EUR	672.000	694.169,28	0,29
ILIAD HOLDING 7.000 21-28 15/10S	USD	200.000	187.130,29	0,08
ILIAD HOLDING 8.5000 24-31 15/04S	USD	450.000	442.936,95	0,19
ILIAD HOLDING S 6.8750 24-31 15/04A	EUR	315.000	335.796,30	0,14
ILIAD HOLDING SAS 5.125% 15-10-26	EUR	107.000	108.342,31	0,05
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	1.035.000	1.054.292,40	0,45
PAPREC HOLDING SA 7.25 23-29 17/11S	EUR	144.000	152.332,56	0,06
RCI BANQUE 2.625% 18-02-30	EUR	600.000	595.383,00	0,25
RCI BANQUE SA4.125 24-31 04/04A	EUR	1.000.000	1.012.215,00	0,43
SG 7.875% PERP EMTN	EUR	2.200.000	2.289.716,00	0,97
SOGECAP 5.0% 03-04-45	EUR	1.000.000	1.002.785,00	0,43
SUEZ SACA 4.50 23-33 13/11A	EUR	900.000	947.178,00	0,40
TELEPERFORMANCE 5.2500 23-28 22/11A	EUR	1.500.000	1.567.200,00	0,66
TELEPERFORMANCE SE 5.75% 22-11-31	EUR	1.000.000	1.050.130,00	0,45
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.25% 15-04-28	EUR	148.000	155.046,28	0,07
UNIBAIL RODAMCO SE 2.875% PERP	EUR	200.000	196.722,00	0,08
UNIBAIL RODAMCO SE 3.5 24-29 11/09A	EUR	2.500.000	2.493.337,50	1,06
Îles Vierges Britanniques			473.324,74	0,20
GOLD FIELDS OROGEN 6.125 19-29 15/05S	USD	500.000	473.324,74	0,20
Irlande			4.838.681,64	2,05
CA AUTO BANK SPA IRI 3.75 24-27 12/04A	EUR	700.000	708.732,50	0,30
DOLYA HOLDCO 4.875 20-28 15/07S	GBP	400.000	442.429,99	0,19
EIRCOM FINANCE 5.75% 15-12-29	EUR	390.000	403.092,30	0,17
ENERGIA GROUP ROI HO 6.875 23-28 31/07S	EUR	780.000	817.428,30	0,35
KINGSPAN SECURITIES IRELAND DAC 3.5% 31-10-31	EUR	1.240.000	1.232.039,20	0,52
LINDE PUBLIC LIMITED 3.5 24-34 04/06A	EUR	1.000.000	1.015.210,00	0,43
PERRIGO FINANCE 5.375 24-32 30/09S	EUR	215.000	219.749,35	0,09
Italie			9.502.646,57	4,03
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 5.0% 30-10-30	EUR	646.000	645.392,76	0,27
ASS GENERALI 5.8 22-32 06/07A	EUR	700.000	783.723,50	0,33
AUTOSTRADE PER L ITA 4.75 23-31 24/01A	EUR	2.000.000	2.101.990,00	0,89
INTE 7.75% PERP	EUR	1.200.000	1.251.072,00	0,53
INTERNATIONAL DESIGN 10.00 23-28 15/11S	EUR	167.000	180.456,86	0,08
NEOPHARMED GENT 7.1250 24-30 08/04S	EUR	185.000	194.186,17	0,08
PACHELBEL BID 7.125 24-31 17/05S	EUR	213.000	227.412,65	0,10
PIRELLI C 3.875% 02-07-29 EMTN	EUR	700.000	708.834,00	0,30
TELECOM ITALIA SPA 6.875 23-28 15/02S	EUR	623.000	678.369,13	0,29
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	EUR	340.000	384.132,00	0,16
UNICREDIT 5.375% PERP	EUR	1.100.000	1.100.379,50	0,47
UNICREDIT 7.5% PERP	EUR	1.200.000	1.246.698,00	0,53
Luxembourg			6.963.704,58	2,95
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	377.000	391.870,76	0,17
CPI PROPERTY GROUP 1.7500 22-30 14/01A	EUR	100.000	84.228,00	0,04
CPI PROPERTY GROUP 4.875% PERP	EUR	300.000	266.890,50	0,11
CPI PROPERTY GROUP 4.875% PERP	EUR	200.000	180.347,00	0,08
CPI PROPERTY GROUP 6.00 24-32 27/01A	EUR	200.000	200.369,00	0,08
CPI PROPERTY GROUP 7.0% 07-05-29	EUR	300.000	319.774,50	0,14
CPI PROPERTY GROUP FL.R 21-XX 27/07A	EUR	100.000	81.840,00	0,03
LOGICOR FINANCING 1.625 19-27 15/07A/07A	EUR	900.000	857.439,00	0,36
LOGICOR FINANCING SA 4.625 24-28 25/07A	EUR	1.313.000	1.350.249,81	0,57
MOTION FINCO SARL 7.375% 15-06-30	EUR	100.000	100.112,50	0,04
ROSSINI SARL 6.75 24-29 31/12S	EUR	297.000	312.801,89	0,13
SES 5.5% 12-09-54	EUR	1.600.000	1.502.464,00	0,64

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
SES SA 3.5 18-24 15/07S	EUR	800.000	776.796,00	0,33
TELENET FIN LUX NOTES 5.5 17-28 01/03S	USD	600.000	538.521,62	0,23
Norvège			455.110,00	0,19
DNB BANK ASA FL.R 0.25 21-29 23/02A	EUR	500.000	455.110,00	0,19
Pays-Bas			36.142.038,92	15,33
ABERTIS INFRASTRUCTURAS FINANCE BV FL.R 20-XX 24/02A	EUR	1.300.000	1.288.852,50	0,55
ABERTIS INFRA FIN 2.625 21-XX 26/04A	EUR	600.000	578.763,00	0,25
ABN AMRO BK 4.375% 20-10-28	EUR	500.000	521.630,00	0,22
ABN AMRO BK 4.375% PERP	EUR	500.000	496.722,50	0,21
BRENTAG FINANCE BV 3.75 24-28 24/04A	EUR	1.200.000	1.217.250,00	0,52
BV FOR ZURICH INSURANCE 3.5% 01-10-46	EUR	800.000	801.528,00	0,34
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 18-XX 11/09S	EUR	2.800.000	2.786.252,00	1,18
COOPERATIEVE RABOBANK FL.R 21-27 01/12A	EUR	1.000.000	946.425,00	0,40
COOPERATIEVE RABOBANK UA 0.75% 02-03-32	EUR	1.400.000	1.216.691,00	0,52
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.233% 25-04-29	EUR	600.000	620.760,00	0,26
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.125% 23-03-28	EUR	2.200.000	2.196.260,00	0,93
DSV FINANCE BV 3.25% 06-11-30	EUR	2.765.000	2.775.023,13	1,18
DSV PANALPINA FINANC 3.5 24-29 26/06A	EUR	1.529.000	1.545.796,06	0,66
ELM BV FOR FIRMENICH INTL 3.75% PERP	EUR	600.000	599.076,00	0,25
EXOR NV 3.75 24-33 14/02A	EUR	800.000	804.768,00	0,34
ING GROEP NV 6.5% PERP	USD	1.000.000	921.544,70	0,39
ING GROEP NV FL.R 22-27 16/02A	EUR	700.000	683.746,00	0,29
IPD 3 BV 8.0 23-28 15/06S	EUR	480.000	508.526,40	0,22
JAB HOLDINGS BV 4.375% 25-04-34	EUR	1.300.000	1.344.694,00	0,57
LKQ DUTCH BOND 4.125 24-31 13/03A	EUR	1.000.000	1.010.040,00	0,43
MSD NETHERLANDS CAPITA 3.75 24-54 30/05A	EUR	575.000	577.785,88	0,25
NATURGY FINANCE BV 3.25% 02-10-30	EUR	1.200.000	1.189.836,00	0,50
PLUXEE NV 3.5 24-28 04/09A	EUR	400.000	400.770,00	0,17
PLUXEE NV 3.75 24-32 04/09A	EUR	2.100.000	2.084.565,00	0,88
POSTNL NV 4.75 24-31 12/06A	EUR	1.511.000	1.560.258,60	0,66
QPARK HOLDING I BV 5.125 24-30 15/02S	EUR	150.000	153.514,50	0,07
SUMMER BIDCO B.V. 10.0 24-29 15/02S	EUR	102.986	108.202,24	0,05
SWISSCOM FINANCE BV 3.875 24-44 29/05A	EUR	715.000	731.584,42	0,31
TELEFONICA EUROPE BV 2.875% PERP	EUR	200.000	194.818,00	0,08
TELEFONICA EUROPE BV 3.875% PERP	EUR	100.000	100.068,00	0,04
TELEFONICA EUROPE BV 5.7522% PERP	EUR	1.000.000	1.057.550,00	0,45
TELEFONICA EUROPE BV 7.125% PERP	EUR	900.000	991.372,50	0,42
TEVA PHARMACEUTICAL 7.375 23-29 15/09S	EUR	350.000	395.157,00	0,17
TEVA PHARMACEUTICAL 7.875 23-31 15/09S	EUR	200.000	238.825,00	0,10
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.75% 09-05-27	EUR	200.000	199.174,00	0,08
TEVA PHARM FIN NL III 6.75 18-28 14/03S	USD	900.000	849.095,48	0,36
UNITED GROUP BV 6.5% 31-10-31	EUR	450.000	451.809,00	0,19
VZ VENDOR FINANCING 2.875 20-29 15/01A	EUR	200.000	183.311,00	0,08
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	EUR	900.000	807.138,00	0,34
ZIGGO BOND COMPANY BV 6.125% 15-11-32	EUR	750.000	745.845,00	0,32
ZIGGO BV 4.8750 19-30 15/01S	USD	300.000	257.011,01	0,11
Pologne			272.142,00	0,12
SYNTHOS SA 2.5 21-28 07/06S	EUR	300.000	272.142,00	0,12
Royaume-Uni			34.243.934,62	14,52
AMVER FINCO PLC 6.625 24-29 15/07S	EUR	365.000	381.930,53	0,16
BELRON FINANCE 5.75% 15-10-29	USD	500.000	462.481,01	0,20
BELRON UK FINANCE 4.625% 15-10-29	EUR	100.000	101.540,00	0,04
BRITISH TEL 1.874% 18-08-80	EUR	755.000	743.161,60	0,32
BUNZL FINANCE PLC 3.375 24-32 09/04A	EUR	2.341.000	2.313.364,50	0,98
COCACOLA EUROPACIFIC PARTNERS 3.25% 21-03-32	EUR	607.000	603.090,92	0,26
HSBC 3.019% 15-06-27	EUR	1.000.000	998.500,00	0,42

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
HSBC 4.041% 13-03-28	USD	1.200.000	1.083.393,36	0,46
HSBC 6.364% 16-11-32	EUR	800.000	859.156,00	0,36
ITV PLC 4.25 24-32 19/06A	EUR	1.000.000	1.009.755,00	0,43
NATL GRID GAS FINANC 3.75 24-33 16/04A	EUR	1.174.000	1.165.740,91	0,49
NATWEST GROUP 1.75% 02-03-26	EUR	600.000	597.273,00	0,25
NGG FINANCE 1.625% 05-12-79	EUR	1.824.000	1.822.349,28	0,77
OEG FINANCE PLC 7.2500 24-29 27/09S	EUR	100.000	102.625,00	0,04
SCOTTISH HYDRO ELECT 3.375 24-32 04/09A	EUR	1.364.000	1.356.893,56	0,58
UNITED KINGDOM 0.625 20-50 22/10S	GBP	9.400.000	4.310.508,62	1,83
UNITED KINGDOM 0.875 19-29 22/10S	GBP	5.500.000	5.573.109,72	2,36
UNITED KINGDOM 1.25 20-41 22/10S	GBP	10.100.000	7.160.899,41	3,04
VIRGIN MEDIA FINANCE 3.75 20-30 15/07S	EUR	300.000	271.329,00	0,12
VMED O2 UK FINANCING 5.625 24-32 15/04S	EUR	200.000	200.336,00	0,08
VODAFONE GROUP 3.0% 27-08-80	EUR	563.000	523.823,64	0,22
VODAFONE GROUP 6.5% 30-08-84	EUR	400.000	437.304,00	0,19
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 17-07-29	EUR	735.000	773.649,97	0,33
ZEGONA FINANCE LC 8.625 24-29 15/07A	USD	1.425.000	1.391.719,59	0,59
Suède			3.005.884,90	1,27
CASTELLUM AB 3.125% PERP	EUR	300.000	288.160,50	0,12
CASTELLUM AB 4.125 24-30 10/12A	EUR	616.000	616.264,88	0,26
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.248% PERP	EUR	100.000	97.549,50	0,04
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.625% PERP	EUR	600.000	553.563,00	0,23
VERISURE HOLDING AB 9.25% 15-10-27	EUR	240.000	251.953,20	0,11
VERISURE MIDHOLDING 5.25 21-29 25/01S	EUR	300.000	299.857,50	0,13
VOLVO TREASURY AB 3.125% 26-08-29	EUR	902.000	898.536,32	0,38
Suisse			2.475.837,50	1,05
UBS GROUP AG 0.25% 03-11-26	EUR	2.000.000	1.943.380,00	0,82
UBS GROUP AG 4.75% 17-03-32	EUR	500.000	532.457,50	0,23
Obligations à taux variables			23.726.491,67	10,06
Allemagne			4.088.480,74	1,73
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL E3R+4.75% 15-05-30	EUR	1.504.000	1.525.777,92	0,65
IHO VERWALTUNGS AUTRE R+0.0% 15-05-28	EUR	1.435.000	1.525.469,57	0,65
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG E3R+3.75% 23-10-30	EUR	560.000	561.783,60	0,24
PRESTIGEBID E3R+3.75% 01-07-29	EUR	470.000	475.449,65	0,20
États-Unis			6.695.599,26	2,84
AT AND T INC FL.R 20-XX 01/05A	EUR	6.000.000	5.977.230,00	2,53
RAY FINANCING LLC E3R+3.75% 15-07-31	EUR	313.000	315.233,26	0,13
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC E3R+4.375% 01-11-26	EUR	400.000	403.136,00	0,17
France			1.589.204,46	0,67
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS E3R+3.75% 18-07-30	EUR	220.000	221.467,40	0,09
GOLDSTORY SAS E3R+4.0% 01-02-30	EUR	729.000	734.832,00	0,31
KAPLA E3R+3.5% 31-07-30	EUR	324.000	325.632,96	0,14
NOVA ALEXANDRE III SAS E3R+5.25% 15-07-29	EUR	313.000	307.272,10	0,13
Italie			4.841.170,87	2,05
BUBBLES BID E3R+4.25% 30-09-31	EUR	342.000	341.228,79	0,14
CEME E3R+4.5% 30-09-31	EUR	290.000	286.702,70	0,12
DUOMO BID E3R+4.125% 15-07-31	EUR	130.000	131.423,50	0,06
GOLDEN GOOSE E3R+4.875% 14-05-27	EUR	400.000	404.412,00	0,17
INDUSTRIA MACCHINE E3R+3.75% 15-04-29	EUR	493.000	497.535,60	0,21
LA DORIA E3R+4.5% 12-11-29	EUR	213.000	216.132,17	0,09
NEOPHARMED GENTILI E3R+4.25% 08-04-30	EUR	562.000	569.584,19	0,24
NW GLOBAL VENDING E3R+5.25% 09-04-29	EUR	100.000	101.065,00	0,04
PACHELBEL BID E3R+4.25% 17-05-31	EUR	780.000	788.533,20	0,33
SPACE4 GUALA CLOSURES E3R+4.0% 29-06-29	EUR	320.000	320.974,40	0,14

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
TEAMSYSTEM E3R+3.5% 31-07-31	EUR	1.176.000	1.183.579,32	0,50
Luxembourg			3.082.941,34	1,31
LIONPOLARIS LUX 4 E3R+3.625% 01-07-29	EUR	678.000	677.959,32	0,29
MANGROVE LUXCO III E3R+5.0% 15-07-29	EUR	610.000	617.564,00	0,26
PLT VII FINANCE SA RL E3R+3.5% 15-06-31	EUR	840.000	841.953,00	0,36
ROSSINI SARL E3R+3.875% 31-12-29	EUR	939.000	945.465,02	0,40
Pays-Bas			2.478.814,75	1,05
IPD 3 BV E3R+3.375% 15-06-31	EUR	850.000	852.958,00	0,36
TRIVIUM PACKAGING FINANCE BV E3R+3.75% 15-08-26	EUR	500.000	501.787,50	0,21
UNITED GROUP BV E3R+4.25% 01-02-29	EUR	615.000	614.163,60	0,26
UNITED GROUP BV E3R+4.25% 15-02-31	EUR	510.000	509.905,65	0,22
Suède			950.280,25	0,40
ASSEMBLIN GROUP AB E3R+3.5% 01-07-31	EUR	950.000	950.280,25	0,40
Total du portefeuille-titres			228.054.161,90	96,72
Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)			6.902.812,17	2,93
Autres actifs/(passifs) nets			836.266,77	0,35
Total			235.793.240,84	100,00

ODDO BHF Algo Trend US

ODDO BHF Algo Trend US

Etat des actifs nets au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		202.475.593,43
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	200.137.511,78
<i>Prix de revient</i>		159.060.237,81
Avoirs en banque et liquidités		1.990.009,07
A recevoir sur souscriptions		305.332,39
Dividendes à recevoir, nets		42.740,19
Passifs		806.104,43
A payer sur rachats		47.301,44
Commissions de gestion à payer	3	472.106,29
Commissions d'administration à payer	6	12.412,55
Commissions de performance à payer	4	259.779,65
Autres passifs		14.504,50
Valeur nette d'inventaire		201.669.489,00

ODDO BHF Algo Trend US

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/11/23 au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		1.066.515,81
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		994.582,00
Intérêts bancaires		71.933,81
Dépenses		1.610.329,37
Commissions de gestion	3	1.149.441,15
Commissions de performance	4	259.779,65
Commissions de dépositaire	5	353,76
Commissions d'administration	6	62.009,57
Frais d'audit		14.476,75
Frais légaux		8.174,92
Frais de transaction	2.11	57.216,27
Rémunération administrateurs		1.187,43
Taxe d'abonnement	7	48.292,26
Autres dépenses	12	9.397,61
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-543.813,56
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2	9.543.263,94
- change	2.3	-236.643,05
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		8.762.807,33
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	27.800.235,27
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		36.563.042,60
Souscriptions d'actions de capitalisation		123.477.947,07
Rachats d'actions de capitalisation		-32.848.467,69
Augmentation / (diminution) nette des actifs		127.192.521,98
Actifs nets au début de l'exercice		74.476.967,02
Actifs nets à la fin de l'exercice		201.669.489,00

ODDO BHF Algo Trend US

Statistiques

		31/10/24	31/10/23	31/10/22
Total des actifs nets	EUR	201.669.489,00	74.476.967,02	86.992.266,78
I Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		14.212,40	6.060,00	7.450,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	2.325,89	1.654,11	1.622,73
Iw Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		11.795,37	10.550,00	16.161,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.758,08	1.245,16	1.222,76
R Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		540.340,94	243.035,18	258.473,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	224,38	160,16	158,13
N Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		115.686,50	75.586,73	88.553,29
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	230,24	163,95	161,14

ODDO BHF Algo Trend US

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/11/23 au 31/10/24

	Nombre d'actions au 01/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/10/24
I Shares EUR - Capitalisation	6.060,00	12.210,73	4.058,33	14.212,40
Iw Shares EUR - Capitalisation	10.550,00	2.493,07	1.247,69	11.795,37
R Shares EUR - Capitalisation	243.035,18	361.306,36	64.000,60	540.340,94
N Shares EUR - Capitalisation	75.586,73	84.602,36	44.502,60	115.686,50

ODDO BHF Algo Trend US

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			200.137.511,78	99,24
Actions			200.137.511,78	99,24
États-Unis			195.633.342,91	97,01
ABBVIE INC	USD	18.086	3.396.299,75	1,68
AFLAC INC	USD	3.334	321.807,08	0,16
ALLSTATE CORP	USD	2.093	359.587,68	0,18
ALPHABET INC -C-	USD	14.548	2.314.092,13	1,15
ALPHABET INC EUR	USD	21.245	3.348.438,22	1,66
AMAZON.COM INC	USD	25.311	4.345.756,37	2,15
AMERICAN EXPRESS	USD	13.677	3.402.463,19	1,69
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	2.385	1.121.047,76	0,56
AMPHENOL -A-	USD	35.547	2.194.408,82	1,09
APPLE INC	USD	57.691	12.004.765,63	5,95
APPLIED MATERIALS INC	USD	18.893	3.159.941,91	1,57
ARCH CAPITAL GROUP LTD	USD	10.874	987.188,73	0,49
ARISTA NETWORKS INC	USD	4.033	1.435.557,06	0,71
ARTHUR J.GALLAGHER AN CO	USD	9.945	2.575.907,52	1,28
AUTOZONE INC	USD	477	1.322.058,67	0,66
BERKSHIRE HATHAWAY -B-	USD	5.478	2.275.263,45	1,13
BLACKSTONE INC - REGISTERED SHS	USD	2.495	385.516,74	0,19
BOOKING HOLDINGS INC	USD	187	805.470,23	0,40
BOSTON SCIENTIF CORP	USD	47.255	3.657.131,76	1,81
BROADCOM INC	USD	54.574	8.534.083,71	4,23
BUILDERS FIRSTSOURCE	USD	1.865	294.442,04	0,15
CARDINAL HEALTH	USD	3.008	300.675,32	0,15
CATERPILLAR INC	USD	2.916	1.010.453,83	0,50
CBOE HOLDINGS INC	USD	3.598	707.801,65	0,35
CENCORA INC	USD	4.243	891.395,42	0,44
CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC	USD	10.254	526.749,49	0,26
CINTAS	USD	14.907	2.825.965,71	1,40
CITIZENS FINANCIAL GROUP INC	USD	10.224	396.660,88	0,20
CONSTELLATION BRANDS INC -A-	USD	1.185	253.601,90	0,13
CONSTELLATION ENERGY	USD	7.327	1.774.704,48	0,88
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	6.530	5.258.043,94	2,61
DR HORTON	USD	2.232	347.448,99	0,17
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	13.394	4.090.805,07	2,03
ELI LILLY & CO	USD	7.573	5.787.888,38	2,87
ENPHASE ENERGY	USD	1.886	144.257,76	0,07
ERIE INDEMNITY CO - SHS A -	USD	1.942	802.880,56	0,40
FAIR ISAAC CORP	USD	963	1.767.940,80	0,88
FISERV INC	USD	2.190	399.208,77	0,20
GE AEROSPACE	USD	23.220	3.674.049,28	1,82
GOLDMAN SACHS GROUP INC	USD	1.406	670.577,76	0,33
HCA INC	USD	3.050	1.007.835,86	0,50
HILTON WORLDWIDE HLDGS INC REG SHS	USD	1.930	417.501,50	0,21
HOWMET AEROSPC - REGISTERED SHS	USD	25.317	2.325.437,52	1,15
HUBBELL	USD	905	355.973,06	0,18
INGERSOLL RAND INC	USD	4.766	421.439,69	0,21
INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES-REG SHS	USD	15.126	2.880.160,94	1,43
IRON MOUNTAIN INC REIT	USD	64.356	7.334.562,59	3,64
JPMORGAN CHASE CO	USD	14.883	3.042.265,33	1,51
KKR & CO -REGISTERED SHS	USD	11.494	1.463.575,33	0,73
KLA CORPORATION	USD	4.743	2.910.633,16	1,44
LAM RESEARCH CORP	USD	6.070	415.699,81	0,21
LEIDOS HOLDINGS INC	USD	4.203	709.088,09	0,35
LENNAR CORP -A-	USD	2.191	343.690,23	0,17

ODDO BHF Algo Trend US

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
MARATHON PETROLEUM CORP	USD	25.445	3.409.463,59	1,69
MARRIOTT INTERNATIONAL -CL A	USD	7.831	1.875.573,73	0,93
MARSH MCLENNAN COS	USD	7.010	1.409.167,23	0,70
MCKESSON CORP	USD	10.758	4.960.481,94	2,46
META PLATFORMS INC A	USD	8.749	4.573.994,77	2,27
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	5.418	497.309,17	0,25
MICROSOFT CORP	USD	31.354	11.735.548,20	5,82
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	3.012	1.246.665,32	0,62
NETFLIX INC	USD	2.361	1.644.164,17	0,82
NVIDIA CORP	USD	95.393	11.665.246,33	5,78
NVR INC	USD	20	168.614,38	0,08
ONEOK INC (NEW)	USD	4.632	413.345,15	0,20
ORACLE CORP	USD	5.270	814.734,77	0,40
O REILLY AUTO	USD	955	1.014.368,07	0,50
PACCAR INC	USD	18.811	1.806.854,03	0,90
PALANTIR TCHNLG - REGISTERED SHS -A-	USD	11.954	457.613,63	0,23
PALO ALTO NETWORKS	USD	1.860	617.338,74	0,31
PARKER HANNIFIN CORP	USD	678	395.983,48	0,20
PHILLIPS 66	USD	6.703	752.138,77	0,37
PROGRESSIVE CORP	USD	10.319	2.308.076,06	1,14
PULTEGROUP	USD	14.116	1.684.194,24	0,84
QUALCOMM INC	USD	2.768	415.002,40	0,21
REGENERON PHARMACEUTICALS	USD	1.009	779.020,68	0,39
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	19.983	439.362,79	0,22
REPUBLIC SERVICES -A-	USD	18.617	3.395.353,94	1,68
ROYAL CARIBBEAN CRUISES	USD	5.381	1.022.769,17	0,51
SIMON PROPERTY GROUP - REGISTERED	USD	4.531	705.828,51	0,35
STEEL DYNAMICS	USD	4.704	565.441,90	0,28
STRYKER CORP	USD	772	253.348,83	0,13
TARGA RESOURCES CORP	USD	21.637	3.327.512,11	1,65
TESLA MOTORS INC	USD	5.522	1.270.825,50	0,63
TJX COS INC	USD	5.173	538.575,22	0,27
TRANSDIGM GROUP	USD	333	399.452,77	0,20
TRUIST FINANCIAL CORP	USD	16.050	636.441,30	0,32
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	6.064	402.442,04	0,20
UNITED RENTALS INC	USD	2.465	1.845.486,11	0,92
VALERO ENERGY CORP	USD	21.090	2.520.737,25	1,25
VENTAS INC	USD	7.931	478.424,16	0,24
VERALTO CORPORATION	USD	8.352	786.156,57	0,39
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	2.399	1.051.790,19	0,52
VISA INC -A-	USD	2.037	543.844,19	0,27
WABTEC CORP	USD	2.443	423.004,78	0,21
WALMART INC	USD	5.467	412.675,03	0,20
WASTE MANAGEMENT	USD	4.201	835.246,95	0,41
WELLS FARGO AND CO	USD	42.573	2.545.792,07	1,26
WILLIAMS COS INC	USD	48.082	2.319.397,91	1,15
WW GRAINGER INC	USD	752	768.333,22	0,38
Irlande			3.996.341,41	1,98
LINDE PLC	USD	8.635	3.628.107,82	1,80
TRANE TECH - REGISTERED SHS	USD	1.080	368.233,59	0,18
Suisse			507.827,46	0,25
CHUBB - NAMEN AKT	USD	1.952	507.827,46	0,25
Total du portefeuille-titres			200.137.511,78	99,24

ODDO BHF Algo Trend US

Portefeuille-titres au 31/10/24

Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)	1.990.009,07	0,99
Autres actifs/(passifs) nets	-458.031,85	-0,23
Total	201.669.489,00	100,00

ODDO BHF Global Credit Short Duration

ODDO BHF Global Credit Short Duration

Etat des actifs nets au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		115.739.964,04
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	106.591.296,43
<i>Prix de revient</i>		104.631.587,93
Avoirs en banque et liquidités		6.165.881,72
Dépôts à terme		1.550.000,00
A recevoir sur souscriptions		4.726,96
Intérêts à recevoir, nets		1.428.058,93
Passifs		2.126.731,96
A payer sur investissements achetés		100.000,00
A payer sur mises en pension	2.9.9	1.540.269,30
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.6	298.416,31
Commissions de gestion à payer	3	161.943,16
Commissions d'administration à payer	6	8.235,94
Commissions de performance à payer	4	0,04
Intérêts à payer, nets		8.436,12
Autres passifs		9.431,09
Valeur nette d'inventaire		113.613.232,08

ODDO BHF Global Credit Short Duration

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/11/23 au 31/10/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		4.984.453,21
Intérêts reçus sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		4.812.499,86
Intérêts bancaires		146.145,70
Intérêts sur dépôts à terme		18.981,94
Intérêts reçus sur mises en pension	2.9	5.816,96
Autres revenus		1.008,75
Dépenses		656.382,09
Commissions de gestion	3	477.544,81
Commissions de performance	4	0,04
Commissions de dépositaire	5	510,14
Commissions d'administration	6	52.183,76
Frais d'audit		11.016,89
Frais légaux		7.180,74
Rémunération administrateurs		949,27
Taxe d'abonnement	7	28.390,73
Intérêts payés sur découvert bancaire		9.475,91
Intérêts payés sur swaps		250,00
Intérêts payés sur prises en pension	2.9	57.727,81
Frais bancaires		621,18
Autres dépenses	12	10.530,81
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		4.328.071,12
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2	26.572,51
- contrats de change à terme	2.6	1.014.905,28
- change	2.3	82.087,60
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		5.451.636,51
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	2.221.420,15
- contrats de change à terme	2.6	-381.207,44
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		7.291.849,22
Dividendes versés	10	-2.629.216,53
Souscriptions d'actions de capitalisation		6.359.069,81
Souscriptions d'actions de distribution		1.001.208,40
Rachats d'actions de capitalisation		-4.557.641,68
Rachats d'actions de distribution		-360.626,50
Augmentation / (diminution) nette des actifs		7.104.642,72
Actifs nets au début de l'exercice		106.508.589,36
Actifs nets à la fin de l'exercice		113.613.232,08

ODDO BHF Global Credit Short Duration

Statistiques

		31/10/24	31/10/23	31/10/22
Total des actifs nets	EUR	113.613.232,08	106.508.589,36	103.593.960,12
I Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		6.326,79	7.452,13	7.872,34
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.106,64	1.034,93	983,41
R Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		58.027,92	14.999,16	7.868,89
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	107,39	100,83	96,18
N Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		12.792,13	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	103,37	-	-
P Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		30,00	30,00	30,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.091,34	1.019,61	967,89
Pw Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		63.080,00	62.330,00	58.058,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	920,07	902,14	885,45
Dividende par action		42,1822	28,6699	29,9845
F Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		36.721,44	39.402,23	44.246,20
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.116,17	1.041,13	986,73

ODDO BHF Global Credit Short Duration

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/11/23 au 31/10/24

	Nombre d'actions au 01/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/10/24
I Shares EUR - Capitalisation	7.452,13	0,00	1.125,34	6.326,79
R Shares EUR - Capitalisation	14.999,16	47.422,11	4.393,35	58.027,92
N Shares EUR - Capitalisation	0,00	12.816,99	24,86	12.792,13
P Shares EUR - Capitalisation	30,00	0,00	0,00	30,00
Pw Shares EUR - Distribution	62.330,00	1.150,00	400,00	63.080,00
F Shares EUR - Capitalisation	39.402,23	0,00	2.680,79	36.721,44

ODDO BHF Global Credit Short Duration

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			106.591.296,43	93,82
Obligations			100.134.608,49	88,14
Allemagne			5.617.783,43	4,94
ASK CHEMICALS DEUTSCHLAND 10.0% 15-11-29	EUR	100.000	101.234,50	0,09
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 3.5% 11-02-27	EUR	800.000	790.348,00	0,70
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 4.375% 15-01-28	EUR	400.000	396.494,00	0,35
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 11-02-25	EUR	100.000	99.918,00	0,09
GRUENENTHAL GMBH 3.625 21-26 05/05S	EUR	550.000	548.949,50	0,48
GRUENENTHAL GMBH 4.125 21-28 05/05S	EUR	200.000	200.123,00	0,18
IHO VERWALTUNGS 6.75% 15-11-29	EUR	230.000	233.464,95	0,21
MAHLESTIFTUNG 2.375% 14-05-28	EUR	100.000	87.486,00	0,08
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 7.5% 21-08-26	EUR	660.595	682.451,28	0,60
PROGROUP AG 5.125% 15-04-29	EUR	100.000	97.297,50	0,09
SCHAEFFLER AG 2.75 20-25 12/10A	EUR	300.000	298.134,00	0,26
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	300.000	305.068,50	0,27
TUI CRUISES 6.25 24-29 15/04S	EUR	100.000	104.922,50	0,09
VERTICAL MID 4.375% 15-07-27	EUR	160.000	159.115,20	0,14
ZF FINANCE 3.0% 21-09-25 EMTN	EUR	800.000	794.552,00	0,70
ZF FINANCE 5.75% 03-08-26 EMTN	EUR	700.000	718.224,50	0,63
Arabie Saoudite			1.246.188,92	1,10
SAUDI ARABIAN OIL COM 1.625 20-25 24/11S	USD	1.400.000	1.246.188,92	1,10
Autriche			122.151,83	0,11
BENTELER INTL 9.375% 15-05-28	EUR	118.000	122.151,83	0,11
Belgique			490.598,59	0,43
AZELIS GROUP 5.75 23-28 15/03S	EUR	278.000	287.008,59	0,25
BARRY CAL 4.0 24-29 14/06A	EUR	200.000	203.590,00	0,18
Bermudes			693.007,42	0,61
CARNIVAL HOLDINGS BER 10.37522/28 01/05S	USD	700.000	693.007,42	0,61
Canada			1.409.266,83	1,24
OPEN TEXT 3.875 20-28 15/02S	USD	200.000	174.549,81	0,15
OPEN TEXT CORP 6.9000 22-27 01/12S	USD	400.000	383.681,67	0,34
PANTHER BF AGGREGATOR 2 LP 4.375% 15-05-26	EUR	620.000	619.376,90	0,55
PANTHER BF AGGREGATOR 2 LP 8.5% 15-05-27	USD	250.000	231.658,45	0,20
Chine			1.783.534,46	1,57
ALIBABA GROUP HLD LTD 3.60 15-24 28/11S	USD	1.000.000	919.808,41	0,81
BAIDU 3.075% 07-04-25	USD	746.000	680.844,82	0,60
BAIDU INC 15-25 30/06S	USD	200.000	182.881,23	0,16
Colombie			1.271.997,88	1,12
ECOPETROL SA 8.6250 23-29 19/01S	USD	1.300.000	1.271.997,88	1,12
Espagne			1.980.568,82	1,74
ABERTIS INFRASTRUCT 3.375 19-26 27/11A	GBP	200.000	227.584,82	0,20
LORCA TELECOM BONDCO 4 20-27 30/09S	EUR	900.000	900.315,00	0,79
MINOR HOTELS EUROPE AMERICAS 4.0% 02-07-26	EUR	850.000	852.669,00	0,75
États-Unis			33.659.819,11	29,63
ALBERTSONS COS 7.5 19-26 05/02S	USD	650.000	605.455,25	0,53
AT&T INC 3.55 23-25 18/11A	EUR	596.000	600.037,90	0,53
AVANTOR FUNDING 2.625% 01-11-25	EUR	1.900.000	1.891.155,50	1,66
AXALTA COATING SYST 4.75 20-27 15/06S06S	USD	250.000	226.000,55	0,20
BALL CORP 5.25 15-25 01/07S	USD	300.000	276.026,81	0,24
BATH BODY WORKS 5.25 18-28 01/02S	USD	300.000	272.420,67	0,24
BELDEN 3.875% 15-03-28	EUR	500.000	494.392,50	0,44

ODDO BHF Global Credit Short Duration

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
BERRY GLOBAL 1.0% 15-01-25	EUR	600.000	597.273,00	0,53
CCO HOLDLLCCCO HOLD CAPITAL 5.125% 01-05-27	USD	1.250.000	1.129.467,37	0,99
CLEAN HARBORS I 4.8750 19-27 15/07S	USD	650.000	589.927,46	0,52
COTY 5.75% 15-09-28	EUR	463.000	482.888,17	0,43
COTY INC 3.875 21-26 16/06S	EUR	1.000.000	1.001.075,00	0,88
COTY INC 4.5 24-27 15/05S	EUR	237.000	241.633,35	0,21
CROWN AMERICAS LLCCROWN CAPITAL CORP VI 4.75% 01-02-26	USD	200.000	182.744,90	0,16
DARLING INGREDIENTS 5.25% 15-04-27	USD	450.000	410.844,42	0,36
ENCOMPASS HEALTH CORPORATION 4.5% 01-02-28	USD	300.000	269.067,37	0,24
FORD MOTOR CREDIT 3.25% 15-09-25	EUR	916.000	916.916,00	0,81
FORD MOTOR CREDIT 4.535% 06-03-25	GBP	1.300.000	1.531.743,15	1,35
FORD MOTOR CREDIT COMPANY 2.33 19-25 25/11A	EUR	250.000	247.941,25	0,22
GOODYEAR TIRE 9.5 20-25 31/05S25 31/05S	USD	312.000	288.431,52	0,25
HCA INC 5.375 15-25 01/02S	USD	2.600.000	2.395.573,16	2,11
IMS HEALTH INC 5.00 16-26 15/10S	USD	800.000	729.255,29	0,64
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	2.500.000	2.498.000,00	2,20
IQVIA 2.875% 15-09-25	EUR	800.000	796.144,00	0,70
IQVIA INC 1.75 21-26 03/03S	EUR	791.000	776.247,85	0,68
JPM CHASE 5.546% 15-12-25	USD	1.000.000	921.291,39	0,81
LIVE NATION 5.625% 15-03-26	USD	200.000	183.701,01	0,16
LKQ CORP 5.75 23-28 15/06S	USD	300.000	281.623,91	0,25
MATCH GROUP INC 5.00 17-27 15/12S	USD	400.000	360.224,75	0,32
NETFLIX INC 3.625 17-27 05/02S	EUR	400.000	407.064,00	0,36
NEXSTAR ESCROW 5.6250 19-27 15/07S	USD	700.000	634.932,53	0,56
NUSTAR LOGISTICS LP 5.75 20-25 01/10S	USD	850.000	782.216,87	0,69
ORGANON COMPANY 2.875 21-28 30/04S	EUR	550.000	531.533,75	0,47
PRIME SECURITY SERVICE 5.75 19-26 15/04S	USD	2.500.000	2.308.455,77	2,03
PRIMO WATER HOLDINGS INCORPORATION 3.875% 31-10-28	EUR	100.000	98.241,50	0,09
ROYAL CARIBBEAN CRUISES 5.5% 31-08-26	USD	700.000	647.624,92	0,57
SCIL IV LLC / S 5.3750 21-26 01/11S	USD	400.000	364.579,65	0,32
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	508.000	546.770,56	0,48
SILGAN 3.25% 15-03-25	EUR	2.138.000	2.133.296,40	1,88
SIRIUS XM RADIO 5.00 17-27 01/08S	USD	500.000	451.664,90	0,40
SPRINT CORPORATION 7.625 15-25 15/02S	USD	500.000	460.998,02	0,41
STANDARD INDUSTRIES 2.25 19-26 21/11A	EUR	600.000	580.758,00	0,51
TENET HEALTHCARE 6.25% 01-02-27	USD	200.000	184.575,14	0,16
T-MOBILE USA INC 3.5 21-25 15/04S	USD	147.000	134.446,81	0,12
UBER TECHNOLOGIES 7.5% 15-09-27	USD	748.000	702.085,83	0,62
UBER TECHNOLOGIES 8.0% 01-11-24	USD	700.000	644.775,02	0,57
US FOODS INC 6.875 23-28 15/09S	USD	700.000	665.269,19	0,59
ZF NORTH AMERICA CAPITAL 4.75% 29-04-25	USD	200.000	183.026,75	0,16
Finlande			1.251.676,60	1,10
NOKIA OYJ 2.375 20-25 15/05A5A	EUR	1.257.000	1.251.676,60	1,10
France			13.406.373,33	11,80
AFFLELOU SA 6.00 24-29 25/07S	EUR	243.000	248.350,86	0,22
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	300.000	298.945,50	0,26
BANIJAY GROUP SAS 6.5% 01-03-26	EUR	800.000	802.300,00	0,71
BANQUE STELLANTIS FRA 3.875 23-26 19/01A	EUR	100.000	100.712,50	0,09
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	200.000	185.614,00	0,16
CMA CGM 5.5% 15-07-29	EUR	109.000	112.530,51	0,10
CROWN EUROPEAN HLDG 3.375 15-25 15/05S	EUR	1.200.000	1.199.706,00	1,06
CROWN EUROPEAN HLDG 5 23-28 15/05S	EUR	242.000	253.370,37	0,22
ELIOR GROUP SA 3.75 21-26 08/07S	EUR	300.000	298.435,50	0,26
ELIS SA 1.0 19-25 03/04A	EUR	300.000	297.499,50	0,26
ERAMET 7.0% 22-05-28	EUR	300.000	298.120,50	0,26
EUTELSAT 9.75 24-29 13/04S	EUR	386.000	396.777,12	0,35
EUTELSAT S.A. 1.5 20-28 13/10A	EUR	300.000	244.318,50	0,22

ODDO BHF Global Credit Short Duration

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
EUTELT 2.25% 13-07-27	EUR	300.000	268.087,50	0,24
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	405.000	424.310,40	0,37
FORVIA 3.125% 15-06-26	EUR	200.000	196.983,00	0,17
FORVIA 7.25% 15-06-26	EUR	113.000	117.083,25	0,10
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	2.050.000	2.046.443,25	1,80
ILIAD HOLDING SAS 5.125% 15-10-26	EUR	1.595.000	1.615.009,27	1,42
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	200.000	203.728,00	0,18
ILIAD SA 5.3750 22-27 14/06A	EUR	400.000	417.408,00	0,37
LOXAM SAS 3.75% 15-07-26	EUR	200.000	200.091,00	0,18
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	EUR	320.000	332.918,40	0,29
MOBILUX FINANCE 4.25 21-28 15/07S	EUR	110.000	106.841,90	0,09
NEXANS SA 5.5 23-28 05/04A	EUR	300.000	317.871,00	0,28
ORANO SA 5.375 22-27 15/05A	EUR	100.000	104.403,50	0,09
PAPREC HOLDING SA 6.50 23-27 17/11S	EUR	461.000	487.954,67	0,43
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	172.000	176.131,44	0,16
RCI BANQUE SA 3.875 24-29 12/01A	EUR	147.000	149.332,89	0,13
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	500.000	493.527,50	0,43
RENAULT SA 2.375 20-26 25/11A	EUR	300.000	295.041,00	0,26
SPIE SA 2.625 19-26 18/06A	EUR	200.000	198.159,00	0,17
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	500.000	518.367,50	0,46
Ile de Man			750.510,00	0,66
PLAYTECH 4.25% 07-03-26	EUR	750.000	750.510,00	0,66
Îles Caïmans			1.032.057,34	0,91
JD.COM INC 3.875 16-26 29/04S	USD	700.000	634.961,54	0,56
SA GLOBAL SUKUK LTD 1.602 21-26 17/06S	USD	454.000	397.095,80	0,35
Îles Vierges Britanniques			1.064.005,89	0,94
TSMC GLOBAL LTD 0.75 20-25 28/09S	USD	1.200.000	1.064.005,89	0,94
Indonésie			551.512,00	0,49
PT TOWER BERSAMA INFRASTRUCTURE TBK 4.25% 21-01-25	USD	600.000	551.512,00	0,49
Irlande			2.045.348,37	1,80
DOLYA HOLDCO 4.875 20-28 15/07S	GBP	300.000	331.822,49	0,29
EIRCOM FINANCE 3.5000 19-26 15/05U	EUR	700.000	696.101,00	0,61
ENERGIA GROUP ROI HO 6.875 23-28 31/07S	EUR	750.000	785.988,75	0,69
FLUTTER TREASURY DAC 5.0% 29-04-29	EUR	225.000	231.436,13	0,20
Italie			4.458.851,69	3,92
AUTOSTRADA PER L ITALILIA 1.875% 04-11-25	EUR	250.000	247.430,00	0,22
INTERNATIONAL DESIGN 10.00 23-28 15/11S	EUR	141.000	152.361,78	0,13
LOTTOMATICA 7.125% 01-06-28	EUR	1.271.000	1.340.059,78	1,18
SHIBA BID 4.5% 31-10-28	EUR	500.000	497.155,00	0,44
TELECOM ITALIA SPA 6.875 23-28 15/02S	EUR	559.000	608.681,13	0,54
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.75% 15-04-25	EUR	700.000	698.026,00	0,61
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	EUR	810.000	915.138,00	0,81
Luxembourg			6.034.674,97	5,31
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	207.000	215.165,12	0,19
ARAMARK INTL FINANCE SARL 3.125% 01-04-25	EUR	900.000	897.385,50	0,79
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	300.000	306.600,00	0,27
CIDRON AIDA FINCO SA 5 21-28 01/04S	EUR	100.000	97.642,50	0,09
CIRSA FINANCE I 6.5000 24-29 15/01S	EUR	224.000	235.981,76	0,21
CIRSA FINANCE INTE 4.5 21-27 15/03A	EUR	300.000	298.744,50	0,26
CIRSA FIN INTL SARL 10.375 22-27 30/11S	EUR	701.100	740.256,44	0,65
CIRS FI 7.875 23-28 07/31S	EUR	200.000	212.537,00	0,19
CONTOURGLOBAL POWER 2.75 20-26 17/12S	EUR	200.000	197.987,00	0,17
JOHN DEERE BANK 2.5 22-26 14/09A	EUR	150.000	148.896,00	0,13
LHMC FINCO 2 SARL 7.25% 02-10-25	EUR	423.390	424.287,51	0,37

ODDO BHF Global Credit Short Duration

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
MATTERHORN TELECOM 3.1250 19-26 15/09S	EUR	950.000	941.687,50	0,83
MATTERHORN TELECOM 4.0% 15-11-27	EUR	310.000	310.255,75	0,27
SUMMER BC HOLDCO B SARL 5.75% 31-10-26	EUR	110.000	109.712,35	0,10
TELENET FIN LUX NOTES 5.5 17-28 01/03S	USD	1.000.000	897.536,04	0,79
Mexique			1.322.389,50	1,16
PEMEX 3.625 18-25 24/11A	EUR	1.050.000	1.030.596,00	0,91
PEMEX 3.75 14-26 16/04A	EUR	300.000	291.793,50	0,26
Pays-Bas			9.233.188,39	8,13
DARLING GLOBAL FINANCE BV 3.625% 15-05-26	EUR	1.520.000	1.518.730,80	1,34
IPD 3 BV 8.0 23-28 15/06S	EUR	910.000	964.081,30	0,85
NOBIAN FINANCE B.V. 3.625 21-26 01/07S	EUR	200.000	197.965,00	0,17
OI EUROPEAN GROUP 2.8750 19-25 15/02S	EUR	400.000	398.172,00	0,35
OI EUROPEAN GROUP 6.25 23-28 15/05S	EUR	356.000	368.239,28	0,32
OI EUROPEAN GROUP BV 5.25 24-29 01/06S	EUR	141.000	142.032,12	0,13
PHOENIX PIB DUTCH FIN 4.875 24-29 10/07A	EUR	200.000	207.671,00	0,18
PPF TELECOM GROUP BV 2.125% 31-01-25	EUR	1.200.000	1.195.674,00	1,05
SIEMENS FINANCIERING 2.25 22-25 10/03A	EUR	200.000	199.456,00	0,18
TEVA PHARMA 4.5 18-25 01/03U	EUR	900.000	901.138,50	0,79
TEVA PHARMACEUTICAL 6 20-25 31/07S	EUR	1.500.000	1.500.292,50	1,32
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.75% 09-05-27	EUR	1.000.000	995.870,00	0,88
ZIGGO BOND CO BV 6.00 16-27 15/01S	USD	700.000	643.865,89	0,57
Pologne			90.714,00	0,08
SYNTHOS SA 2.5 21-28 07/06S	EUR	100.000	90.714,00	0,08
République tchèque			399.086,00	0,35
SAZKA GROUP AS 3.875 20-27 15/02S2S	EUR	400.000	399.086,00	0,35
Royaume-Uni			4.851.430,95	4,27
AMVER FINCO PLC 6.625 24-29 15/07S	EUR	225.000	235.436,63	0,21
BELRON UK FINANCE 4.625% 15-10-29	EUR	270.000	274.158,00	0,24
INEOS FINANCE 6.625% 15-05-28	EUR	100.000	103.757,50	0,09
INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15-03-29	EUR	100.000	106.405,00	0,09
INTL CONSO AIRLINE 2.75 21-25 25/03A03A	EUR	900.000	898.582,50	0,79
ITHACA ENERGY NORTH SEA 8.125% 15-10-29	USD	300.000	277.252,33	0,24
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 5.875% 15-11-24	EUR	250.000	250.250,00	0,22
ROLLS ROYCE 3.625% 14-10-25	USD	300.000	272.629,30	0,24
ROLLS-ROYCE PLC 3.375 13-26 18/06A	GBP	400.000	460.766,18	0,41
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 17-07-29	EUR	1.535.000	1.615.717,97	1,42
ZEGONA FINANCE LC 8.625 24-29 15/07A	USD	365.000	356.475,54	0,31
Singapour			1.001.829,32	0,88
SINGTEL GROUP TREASURY 3.25 15-25 30/06S	USD	1.100.000	1.001.829,32	0,88
Suède			3.368.810,85	2,97
DOMETIC GROUP AB 3 19-26 08/05A	EUR	1.100.000	1.085.656,00	0,96
VERISURE HOLDING AB 3.875% 15-07-26	EUR	700.000	698.505,50	0,61
VERISURE HOLDING AB 9.25% 15-10-27	EUR	320.000	335.937,60	0,30
VERISURE MIDHOLDING 5.25 21-29 25/01S	EUR	950.000	949.548,75	0,84
VOLVO CAR AB 2.0% 24-01-25	EUR	300.000	299.163,00	0,26
Suisse			997.232,00	0,88
UBS GROUP AG 0.25% 29-01-26	EUR	400.000	397.142,00	0,35
UBS GROUP AG 3.25% 02-04-26	EUR	600.000	600.090,00	0,53
Obligations à taux variables			6.456.687,94	5,68
Allemagne			1.072.642,62	0,94
IHO VERWALTUNGS AUTRE R+0.0% 15-05-28	EUR	695.000	738.816,27	0,65
PRESTIGEBID E3R+3.75% 01-07-29	EUR	330.000	333.826,35	0,29

ODDO BHF Global Credit Short Duration

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
France			196.340,00	0,17
NOVA ALEXANDRE III SAS E3R+5.25% 15-07-29	EUR	200.000	196.340,00	0,17
Italie			1.875.958,49	1,65
GOLDEN GOOSE E3R+4.875% 14-05-27	EUR	250.000	252.757,50	0,22
INDUSTRIA MACCHINE E3R+3.75% 15-04-29	EUR	443.000	447.075,60	0,39
INTL DESIGN GROUP E3R+4.25% 15-05-26	EUR	278.000	279.023,04	0,25
LA DORIA E3R+4.5% 12-11-29	EUR	160.000	162.352,80	0,14
PAGANINI BID E3R+4.25% 30-10-28	EUR	320.000	322.329,60	0,28
SPACE4 GUALA CLOSURES E3R+4.0% 29-06-29	EUR	110.000	110.334,95	0,10
TEAMSYSTEM E3R+3.75% 15-02-28	EUR	300.000	302.085,00	0,27
Luxembourg			1.462.618,33	1,29
CIRSA FINANCE INTL SARL E3R+4.5% 31-07-28	EUR	615.000	622.927,35	0,55
LIONPOLARIS LUX 4 E3R+3.625% 01-07-29	EUR	617.000	616.962,98	0,54
MANGROVE LUXCO III E3R+5.0% 15-07-29	EUR	220.000	222.728,00	0,20
Pays-Bas			1.849.128,50	1,63
MERCEDESBEZ INTL FINANCE BV E3R+0.16% 11-06-26	EUR	800.000	799.076,00	0,70
TRIVIUM PACKAGING FINANCE BV E3R+3.75% 15-08-26	EUR	300.000	301.072,50	0,26
UNITED GROUP BV E3R+4.25% 01-02-29	EUR	750.000	748.980,00	0,66
Total du portefeuille-titres			106.591.296,43	93,82
Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)			6.165.881,72	5,43
Autres actifs/(passifs) nets			856.053,93	0,75
Total			113.613.232,08	100,00

ODDO BHF Artificial Intelligence

ODDO BHF Artificial Intelligence

Etat des actifs nets au 31/10/24

	Note	Exprimé en USD
Actifs		560.083.148,65
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	515.659.348,13
<i>Prix de revient</i>		470.808.453,89
Avoirs en banque et liquidités		31.864.558,09
Appel de marge		221.118,68
A recevoir sur investissements vendus		6.147.077,68
A recevoir sur souscriptions		553.479,87
Dividendes à recevoir, nets		59.027,83
A recevoir sur change		5.578.538,37
Passifs		10.245.042,84
Découvert bancaire		221.147,59
A payer sur investissements achetés		1.146.444,49
A payer sur rachats		72.855,13
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.6	792.564,01
Commissions de gestion à payer	3	2.134.046,68
Commissions d'administration à payer	6	41.051,80
Commissions de performance à payer	4	217.910,24
A payer sur change		5.573.413,10
Autres passifs		45.609,80
Valeur nette d'inventaire		549.838.105,81

ODDO BHF Artificial Intelligence

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/11/23 au 31/10/24

	Note	Exprimé en USD
Revenus		2.567.664,14
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		1.541.467,03
Intérêts bancaires		1.025.624,96
Autres revenus		572,15
Dépenses		7.463.096,02
Commissions de gestion	3	5.504.924,94
Commissions de performance	4	218.240,01
Commissions de dépositaire	5	7.421,80
Commissions d'administration	6	237.476,51
Frais d'audit		57.488,66
Frais légaux		28.997,14
Frais de transaction	2.11	1.188.096,71
Rémunération administrateurs		4.471,90
Taxe d'abonnement	7	166.802,22
Intérêts payés sur découvert bancaire		13.095,85
Frais bancaires		65,30
Autres dépenses	12	36.014,98
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-4.895.431,88
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2	78.710.587,91
- contrats de change à terme	2.6	2.751.675,45
- change	2.3	-2.051.438,19
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		74.515.393,29
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	33.044.101,72
- contrats de change à terme	2.6	-817.589,81
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		106.741.905,20
Dividendes versés	10	-153.004,82
Souscriptions d'actions de capitalisation		287.911.234,80
Rachats d'actions de capitalisation		-120.436.852,01
Rachats d'actions de distribution		-10.864.767,79
Augmentation / (diminution) nette des actifs		263.198.515,38
Actifs nets au début de l'exercice		286.639.590,43
Actifs nets à la fin de l'exercice		549.838.105,81

ODDO BHF Artificial Intelligence

Statistiques

		31/10/24	31/10/23	31/10/22
Total des actifs nets	USD	549.838.105,81	286.639.590,43	224.589.982,81
I Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		20.324,77	7.229,58	5.077,62
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.974,65	1.518,16	1.360,39
I Shares EUR [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	-	695,22
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	1.145,86
I Shares USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		2.245,35	2.883,77	1.670,95
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.895,75	1.411,04	1.182,37
Iw Shares EUR [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		48.827,35	38.606,73	32.699,86
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.512,93	1.143,90	985,26
Iw Shares USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		26.044,94	10.553,18	10.505,79
Valeur nette d'inventaire par action	USD	2.002,22	1.485,78	1.246,86
R Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		1.081.029,04	709.721,15	601.987,06
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	190,76	146,71	132,55
R Shares EUR [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	-	6.219,90
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	105,06
R Shares USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		34.707,30	12.378,23	4.873,16
Valeur nette d'inventaire par action	USD	178,98	135,12	114,18
Rw Shares EUR [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	-	597,96
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	105,19
N Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		371.151,63	299.667,31	277.682,08
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	197,44	150,87	135,45
N Shares EUR [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		7.158,98	9.315,43	8.626,38
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	165,76	125,29	107,99
N Shares USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		50.666,36	29.393,37	20.966,19
Valeur nette d'inventaire par action	USD	170,33	126,85	106,48
Nw Shares USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		9.285,12	2.108,00	2.558,00
Valeur nette d'inventaire par action	USD	176,15	130,97	110,12
P Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		31.648,00	38.653,00	52.034,80
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.410,50	1.073,33	958,97
Dividende par action		3,6183	-	61,9228
P Shares EUR [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	0,97	0,97
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	797,42	683,95

ODDO BHF Artificial Intelligence

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/11/23 au 31/10/24

	Nombre d'actions au 01/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/10/24
I Shares EUR - Capitalisation	7.229,58	25.603,56	12.508,37	20.324,77
I Shares USD - Capitalisation	2.883,77	1.381,57	2.019,98	2.245,35
Iw Shares EUR [H] - Capitalisation	38.606,73	15.832,71	5.612,09	48.827,35
Iw Shares USD - Capitalisation	10.553,18	18.145,45	2.653,69	26.044,94
R Shares EUR - Capitalisation	709.721,15	656.984,31	285.676,43	1.081.029,04
R Shares USD - Capitalisation	12.378,23	24.741,05	2.411,98	34.707,30
N Shares EUR - Capitalisation	299.667,31	162.904,42	91.420,10	371.151,63
N Shares EUR [H] - Capitalisation	9.315,43	1.654,07	3.810,51	7.158,98
N Shares USD - Capitalisation	29.393,37	25.543,99	4.271,00	50.666,36
Nw Shares USD - Capitalisation	2.108,00	7.427,12	250,00	9.285,12
P Shares EUR - Distribution	38.653,00	0,00	7.005,00	31.648,00
P Shares EUR [H] - Capitalisation	0,97	2,08	3,05	0,00

ODDO BHF Artificial Intelligence

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			515.659.348,13	93,78
Actions			515.659.348,13	93,78
Allemagne			14.731.059,55	2,68
INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	247.487	7.798.560,70	1,42
SAP SE	EUR	29.728	6.932.498,85	1,26
Canada			8.466.076,08	1,54
SHOPIFY INC - CLASS A	USD	108.248	8.466.076,08	1,54
Corée du Sud			4.791.024,04	0,87
SAMSUNG SDI CO LTD - REG SHS	KRW	20.219	4.791.024,04	0,87
États-Unis			441.481.959,09	80,29
ADOBE INC	USD	22.616	10.812.257,28	1,97
ADVANCED MICRO DEVICES	USD	95.726	13.791.244,82	2,51
AFFIRM HOLDINGS INC	USD	87.359	3.830.692,15	0,70
ALPHABET INC EUR	USD	151.474	25.918.716,14	4,71
AMAZON.COM INC	USD	119.519	22.278.341,60	4,05
APPLE INC	USD	45.078	10.183.570,98	1,85
ATLISSIAN CORPORATION PL	USD	61.539	11.602.563,06	2,11
AVANTOR - REGISTERED SHS	USD	146.916	3.286.510,92	0,60
BOSTON SCIENTIF CORP	USD	105.075	8.828.401,50	1,61
BROADCOM INC	USD	98.871	16.785.329,67	3,05
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	44.313	12.235.705,56	2,23
CBOE HOLDINGS INC	USD	31.930	6.819.290,10	1,24
CISCO SYSTEMS INC	USD	71.302	3.905.210,54	0,71
CLOUDFLARE INC	USD	91.938	8.063.881,98	1,47
CONFLUENT INC-CLASS A	USD	269.836	7.061.608,12	1,28
CORNING INC	USD	86.334	4.108.635,06	0,75
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	USD	16.056	4.766.544,72	0,87
DATADOG INC - CLASS A	USD	139.384	17.484.328,96	3,18
DEXCOM INC	USD	81.281	5.728.684,88	1,04
ELEVANCE HEALTH	USD	19.221	7.799.112,96	1,42
ELI LILLY & CO	USD	11.885	9.861.459,90	1,79
EXACT SCIENCES CORP	USD	55.306	3.812.242,58	0,69
FIRST SOLAR INC	USD	57.524	11.187.267,52	2,03
GITLAB --- REGISTERED SHS -A-	USD	143.424	7.709.040,00	1,40
IQVIA HOLDINGS INC	USD	12.848	2.644.375,36	0,48
MARVELL TECH --- REGISTERED SHS	USD	137.654	11.027.461,94	2,01
MASTERCARD INC -A-	USD	13.867	6.927.814,53	1,26
MERCK & CO. INC.	USD	106.763	10.923.990,16	1,99
MICROSOFT CORP	USD	49.352	20.054.185,20	3,65
MONGODB INC	USD	53.751	14.534.270,40	2,64
NVIDIA CORP	USD	185.352	24.607.331,52	4,48
PALO ALTO NETWORKS	USD	21.539	7.761.147,87	1,41
SALESFORCE INC	USD	23.731	6.914.501,47	1,26
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	77.646	7.793.329,02	1,42
SERVICENOW INC	USD	15.551	14.508.927,49	2,64
SNOWFLAKE INC-CLASS A	USD	110.935	12.737.556,70	2,32
SYNOPSIS	USD	13.678	7.025.157,58	1,28
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC	USD	27.982	4.525.249,04	0,82
TESLA MOTORS INC	USD	13.096	3.272.035,60	0,60
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC - REG SHS	USD	10.015	5.471.394,80	1,00
TWIST BIOSCIENCE CORPORATION	USD	28.212	1.138.636,32	0,21
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	15.143	8.548.223,50	1,55
VISA INC -A-	USD	38.186	11.068.212,10	2,01
WORKDAY INC -A-	USD	47.633	11.138.977,05	2,03

ODDO BHF Artificial Intelligence

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
ZSCALER INC	USD	60.836	10.998.540,44	2,00
France			3.770.081,58	0,69
DASSAULT SYST.	EUR	110.383	3.770.081,58	0,69
Japon			12.828.441,40	2,33
HARMONIC DRIVE SYSTEMS INC	JPY	169.500	3.143.525,09	0,57
KEYENCE CORP	JPY	16.500	7.558.640,43	1,37
RENESAS ELECTRONICS	JPY	153.500	2.126.275,88	0,39
Pays-Bas			29.590.706,39	5,38
ADYEN	EUR	2.606	3.978.992,36	0,72
ASML HOLDING NV	EUR	19.075	12.864.290,25	2,34
ELASTIC NV	USD	158.886	12.747.423,78	2,32
Total du portefeuille-titres			515.659.348,13	93,78
Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)			31.643.410,50	5,76
Autres actifs/(passifs) nets			2.535.347,18	0,46
Total			549.838.105,81	100,00

ODDO BHF Green Planet

ODDO BHF Green Planet

Etat des actifs nets au 31/10/24

	Note	Exprimé en USD
Actifs		87.945.680,64
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	80.111.273,01
<i>Prix de revient</i>		69.641.307,64
Avoirs en banque et liquidités		7.643.705,33
Appel de marge		187,50
A recevoir sur souscriptions		59.677,96
Plus-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	93.750,00
Dividendes à recevoir, nets		17.918,23
A recevoir sur change		19.168,61
Passifs		516.874,90
Découvert bancaire		93.754,61
A payer sur rachats		41.236,77
Moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2.6	6.436,33
Commissions de gestion à payer	3	341.534,89
Commissions d'administration à payer	6	6.592,85
A payer sur change		19.163,89
Autres passifs		8.155,56
Valeur nette d'inventaire		87.428.805,74

ODDO BHF Green Planet

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/11/23 au 31/10/24

	Note	Exprimé en USD
Revenus		1.056.530,26
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		823.466,80
Intérêts bancaires		233.054,23
Autres revenus		9,23
Dépenses		1.434.998,70
Commissions de gestion	3	1.044.125,37
Commissions de dépositaire	5	846,82
Commissions d'administration	6	40.963,09
Frais d'audit		7.932,07
Frais légaux		6.220,97
Frais de transaction	2.11	283.041,15
Rémunération administrateurs		764,20
Taxe d'abonnement	7	32.252,23
Intérêts payés sur découvert bancaire		93,04
Autres dépenses	12	18.759,76
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-378.468,44
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2	7.794.019,41
- contrats de change à terme	2.6	73.189,06
- contrats futures	2.7	-137.662,50
- change	2.3	-730.989,88
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		6.620.087,65
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	14.675.931,33
- contrats de change à terme	2.6	-7.798,79
- contrats futures	2.7	93.750,00
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		21.381.970,19
Souscriptions d'actions de capitalisation		20.067.779,40
Rachats d'actions de capitalisation		-47.271.004,75
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-5.821.255,16
Actifs nets au début de l'exercice		93.250.060,90
Actifs nets à la fin de l'exercice		87.428.805,74

ODDO BHF Green Planet

Statistiques

		31/10/24	31/10/23	31/10/22
Total des actifs nets	USD	87.428.805,74	93.250.060,90	99.100.334,18
I Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		3.684,80	7.235,80	10.369,80
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.314,42	1.055,22	1.171,56
I Shares EUR [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	44,00	44,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	884,69	942,91
I Shares USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	473,37	1.585,38
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	940,05	975,86
I Shares USD - Distribution				
Nombre d'actions		-	-	500,00
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	-	925,77
Dividende par action		-	1,9800	63,8847
Iw Shares EUR [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		534,17	1.397,00	2.794,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	1.108,00	881,93	941,52
Iw Shares USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		20.645,44	26.017,00	32.521,00
Valeur nette d'inventaire par action	USD	1.201,55	940,49	977,84
R Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		271.092,81	385.119,14	268.340,87
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	125,68	101,75	113,92
R Shares EUR [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	-	3.055,34
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	92,14
R Shares USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	-	4.528,69
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	-	95,41
R Shares USD - Distribution				
Nombre d'actions		-	-	1.018,39
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	-	90,65
Dividende par action		-	-	6,3089
Rw Shares EUR [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	-	500,24
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	92,03
N Shares EUR - Capitalisation				
Nombre d'actions		141.388,66	155.483,16	166.489,16
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	128,56	103,41	115,03
N Shares EUR [H] - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	1.908,99	2.887,99
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	87,52	93,48
N Shares USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	3.563,00	3.269,00
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	93,25	96,99
Nw Shares USD - Capitalisation				
Nombre d'actions		-	-	700,00
Valeur nette d'inventaire par action	USD	-	-	97,53

ODDO BHF Green Planet

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/11/23 au 31/10/24

	Nombre d'actions au 01/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 31/10/24
I Shares EUR - Capitalisation	7.235,80	90,00	3.641,00	3.684,80
I Shares EUR [H] - Capitalisation	44,00	0,00	44,00	0,00
I Shares USD - Capitalisation	473,37	0,00	473,37	0,00
Iw Shares EUR [H] - Capitalisation	1.397,00	44,17	907,00	534,17
Iw Shares USD - Capitalisation	26.017,00	3.978,44	9.350,00	20.645,44
R Shares EUR - Capitalisation	385.119,14	77.640,56	191.666,88	271.092,81
N Shares EUR - Capitalisation	155.483,16	38.001,09	52.095,59	141.388,66
N Shares EUR [H] - Capitalisation	1.908,99	0,00	1.908,99	0,00
N Shares USD - Capitalisation	3.563,00	0,00	3.563,00	0,00

ODDO BHF Green Planet

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			80.111.273,01	91,63
Actions			80.111.273,01	91,63
Allemagne			3.032.345,85	3,47
AURUBIS	EUR	7.810	611.754,55	0,70
SAP SE	EUR	10.380	2.420.591,30	2,77
Canada			8.491.592,23	9,71
HYDRO ONE LTD	CAD	37.775	1.214.852,82	1,39
NORTHLAND POWER INC	CAD	86.972	1.320.217,78	1,51
STANTEC INC	CAD	38.762	3.140.540,63	3,59
WASTE CONNECTIONS INC	USD	15.932	2.815.981,00	3,22
Chine			1.827.878,92	2,09
BYD COMPANY LTD -H-	HKD	50.500	1.827.878,92	2,09
Corée du Sud			1.139.997,86	1,30
SAMSUNG SDI CO LTD - REG SHS	KRW	4.811	1.139.997,86	1,30
Danemark			1.376.553,22	1,57
NOVONESIS A/S	DKK	22.008	1.376.553,22	1,57
Espagne			920.419,27	1,05
IBERDROLA SA	EUR	62.133	920.419,27	1,05
États-Unis			42.438.078,52	48,54
AECOM	USD	28.357	3.028.527,60	3,46
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	10.487	1.448.359,57	1,66
ANALOG DEVICES INC	USD	5.675	1.266.149,25	1,45
ARRAY TECH PREFERENTIAL SHARE	USD	135.852	887.113,56	1,01
CATERPILLAR INC	USD	3.788	1.425.045,60	1,63
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	6.101	2.022.969,58	2,31
ECOLAB INC	USD	7.624	1.873.445,52	2,14
ENPHASE ENERGY	USD	19.129	1.588.472,16	1,82
FIRST SOLAR INC	USD	13.679	2.660.291,92	3,04
HUBBELL	USD	4.003	1.709.401,09	1,96
MICROSOFT CORP	USD	6.443	2.618.113,05	2,99
NEXTRACKER INC-CL A	USD	46.371	1.846.493,22	2,11
NVIDIA CORP	USD	21.104	2.801.767,04	3,20
PTC INC	USD	11.540	2.138.708,20	2,45
QUANTA SERVICES - REGISTERED	USD	7.175	2.164.195,25	2,48
REPUBLIC SERVICES -A-	USD	10.869	2.152.062,00	2,46
SHOALS TECHNOLOGIES GROUP -A	USD	123.424	667.723,84	0,76
SYNOPSIS	USD	4.993	2.564.454,73	2,93
TESLA MOTORS INC	USD	3.300	824.505,00	0,94
TETRA TECH INC	USD	49.725	2.430.558,00	2,78
WABTEC CORP	USD	10.814	2.032.815,72	2,33
XYLEM INC	USD	18.779	2.286.906,62	2,62
Finlande			750.828,67	0,86
VALMET CORPORATION	EUR	29.417	750.828,67	0,86
France			6.494.570,57	7,43
AIR LIQUIDE SA	EUR	11.312	2.022.168,52	2,31
CIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	33.044	2.976.842,66	3,40
DASSAULT SYST.	EUR	43.788	1.495.559,39	1,71
Irlande			2.691.285,00	3,08
LINDE PLC	USD	5.900	2.691.285,00	3,08

ODDO BHF Green Planet

Portefeuille-titres au 31/10/24

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Valeur d'évaluation (en USD)	% actifs nets
Italie			2.703.685,82	3,09
PRYSMIAN SPA	EUR	38.420	2.703.685,82	3,09
Japon			4.213.883,12	4,82
CFD HITACHI --- REGSH	JPY	74.700	1.924.324,80	2,20
CFD SHIMANO INC	JPY	4.800	717.360,85	0,82
RENESAS ELECTRONICS	JPY	113.500	1.572.197,47	1,80
Royaume-Uni			1.873.975,67	2,14
SSE PLC	GBP	82.773	1.873.975,67	2,14
Taiwan			2.156.178,29	2,47
DELTA ELECTRONICS INC	TWD	171.000	2.156.178,29	2,47
Total du portefeuille-titres			80.111.273,01	91,63
Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)			7.549.950,72	8,64
Autres actifs/(passifs) nets			-232.417,99	-0,27
Total			87.428.805,74	100,00

**ODDO BHF Polaris Moderate F (liquidé le
02/09/24)**

ODDO BHF Polaris Moderate F (liquidé le 02/09/24)

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/11/23 au 02/09/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		2.379,44
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		2.313,50
Intérêts bancaires		65,94
Dépenses		621,88
Commissions de gestion	3	487,36
Commissions de dépositaire	5	2,02
Commissions d'administration	6	70,30
Frais légaux		0,28
Taxe d'abonnement	7	61,69
Autres dépenses	12	0,23
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		1.757,56
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2	11.500,76
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		13.258,32
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	334,51
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		13.592,83
Souscriptions d'actions de distribution		99,99
Rachats d'actions de distribution		-149.602,48
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-135.909,66
Actifs nets au début de la période		135.909,66
Actifs nets à la fin de la période		-

ODDO BHF Polaris Moderate F (liquidé le 02/09/24)

Statistiques

		02/09/24	31/10/23	31/10/22
Total des actifs nets	EUR	-	135.909,66	1.865,96
R Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	10,00	10,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	94,91	93,30
N Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	1.422,62	10,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	94,87	93,30

ODDO BHF Polaris Moderate F (liquidé le 02/09/24)

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/11/23 au 02/09/24

	Nombre d'actions au 01/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 02/09/24
R Shares EUR - Distribution	10,00	0,99	10,99	0,00
N Shares EUR - Distribution	1.422,62	0,00	1.422,62	0,00

**ODDO BHF Polaris Balanced F (liquidé le
02/09/24)**

ODDO BHF Polaris Balanced F (liquidé le 02/09/24)

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/11/23 au 02/09/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		0,91
Intérêts bancaires		0,91
Dépenses		1,41
Commissions d'administration	6	1,23
Taxe d'abonnement	7	0,18
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		-0,50
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2	268,27
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		267,77
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	63,29
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		331,06
Souscriptions d'actions de distribution		1.099,86
Rachats d'actions de distribution		-3.366,64
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-1.935,72
Actifs nets au début de la période		1.935,72
Actifs nets à la fin de la période		-

ODDO BHF Polaris Balanced F (liquidé le 02/09/24)

Statistiques

		02/09/24	31/10/23	31/10/22
Total des actifs nets	EUR	-	1.935,72	1.875,47
R Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	10,00	10,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	96,79	93,77
N Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	10,00	10,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	96,79	93,77

ODDO BHF Polaris Balanced F (liquidé le 02/09/24)

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/11/23 au 02/09/24

	Nombre d'actions au 01/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 02/09/24
R Shares EUR - Distribution	10,00	10,51	20,51	0,00
N Shares EUR - Distribution	10,00	0,00	10,00	0,00

ODDO BHF Polaris Flexible F (liquidé le 02/09/24)

ODDO BHF Polaris Flexible F (liquidé le 02/09/24)

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/11/23 au 02/09/24

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		3.016,17
Intérêts bancaires		90,09
Autres revenus		2.926,08
Dépenses		3.243,97
Commissions de gestion	3	2.826,77
Commissions de dépositaire	5	3,14
Commissions d'administration	6	303,20
Taxe d'abonnement	7	58,92
Intérêts payés sur découvert bancaire		38,04
Autres dépenses	12	13,90
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		-227,80
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.2	29.244,87
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		29.017,07
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	74.242,66
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		103.259,73
Rachats d'actions de distribution		-761.729,72
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-658.469,99
Actifs nets au début de la période		658.469,99
Actifs nets à la fin de la période		-

ODDO BHF Polaris Flexible F (liquidé le 02/09/24)

Statistiques

		02/09/24	31/10/23	31/10/22
Total des actifs nets	EUR	-	658.469,99	677.728,83
R Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	10,00	10,00
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	92,50	91,97
N Shares EUR - Distribution				
Nombre d'actions		-	7.159,46	7.343,92
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	91,84	92,16
Dividende par action		-	1,0697	-

ODDO BHF Polaris Flexible F (liquidé le 02/09/24)

Changement dans le nombre d'actions en circulation du 01/11/23 au 02/09/24

	Nombre d'actions au 01/11/23	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions au 02/09/24
R Shares EUR - Distribution	10,00	0,00	10,00	0,00
N Shares EUR - Distribution	7.159,46	0,00	7.159,46	0,00

SICAV ODDO BHF

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

SICAV ODDO BHF

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 31 octobre 2024, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

ODDO BHF Euro High Yield Bond

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
CHF	85.477,00	EUR	91.118,26	15/11/24	8,14 *	Credit Agricole CIB
CHF	21.680,00	EUR	23.082,41	15/11/24	30,45 *	J.P. Morgan AG
					38,59	

ODDO BHF Euro Credit Short Duration

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	35.655.547,58	USD	39.190.000,00	11/12/24	-387.550,50	Credit Agricole CIB
EUR	45.507.528,63	USD	50.000.000,00	11/12/24	-477.515,52	Credit Agricole CIB
EUR	1.843.214,85	USD	2.000.000,00	11/12/24	3.848,49	HSBC Continental Europe SA
EUR	1.837.668,79	USD	2.000.000,00	11/12/24	-1.706,14	HSBC Continental Europe SA
EUR	45.498.654,33	USD	50.000.000,00	11/12/24	-486.403,54	HSBC Continental Europe SA
EUR	921.839,11	USD	1.000.000,00	11/12/24	2.156,29	HSBC Continental Europe SA
EUR	9.140.505,47	USD	10.000.000,00	11/12/24	-56.443,10	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
EUR	922.224,14	USD	1.000.000,00	11/12/24	2.541,92	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
EUR	41.030.516,31	GBP	34.510.000,00	11/12/24	229.982,54	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
CHF	4.211,00	EUR	4.507,15	15/11/24	-17,82 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
CHF	15.771,00	EUR	16.774,30	15/11/24	39,02 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
CHF	72.010,00	EUR	77.074,23	15/11/24	-304,65 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
CHF	2.105,00	EUR	2.246,15	15/11/24	-2,03 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
CHF	6.316,00	EUR	6.738,19	15/11/24	-4,74 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
CHF	8.425,00	EUR	8.964,43	15/11/24	17,38 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
CHF	2.105,00	EUR	2.248,78	15/11/24	-4,66 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
EUR	62.749,44	CHF	58.885,00	15/11/24	-27,41 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
EUR	4.497,98	CHF	4.206,00	15/11/24	13,98 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
EUR	82.474,26	CHF	77.521,00	15/11/24	-170,18 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
EUR	2.242,83	CHF	2.104,00	15/11/24	-0,23 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
EUR	20.385,45	USD	22.099,00	15/11/24	39,96 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
EUR	1.121,38	CHF	1.053,00	15/11/24	-1,21 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
USD	2.330.000,00	EUR	2.124.350,35	15/11/24	20.781,05 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
USD	1.690.000,00	EUR	1.540.837,81	15/11/24	15.072,94 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
EUR	45.502.890,21	USD	50.000.000,00	11/12/24	-482.161,12	J.P. Morgan AG
EUR	36.395.363,19	USD	40.000.000,00	11/12/24	-392.688,61	J.P. Morgan AG
CHF	1.686.000,00	EUR	1.795.061,66	15/11/24	2.368,82 *	J.P. Morgan AG
CHF	6.872.000,00	EUR	7.316.526,55	15/11/24	9.655,12 *	J.P. Morgan AG
EUR	2.241.982,27	CHF	2.100.000,00	11/12/24	-623,29	Société Générale SA
EUR	45.502.583,77	USD	50.000.000,00	11/12/24	-482.468,03	Société Générale SA
EUR	45.500.306,35	USD	50.000.000,00	11/12/24	-484.748,97	Société Générale SA
					-2.966.324,24	

SICAV ODDO BHF

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats de change à terme

ODDO BHF Convertibles Global

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
AUD	607.000,00	USD	402.803,26	29/11/24	-4.702,14	Barclays Bank PLC
HKD	4.777.000,00	USD	615.134,05	29/11/24	-315,92	Barclays Bank PLC
USD	614.876,51	HKD	4.775.000,00	29/11/24	315,79	Barclays Bank PLC
USD	404.130,45	AUD	609.000,00	29/11/24	4.717,63	Barclays Bank PLC
GBP	215.000,00	USD	279.062,35	29/11/24	-2.453,23	Chase Manhattan Bank
SGD	365.000,00	USD	277.050,34	29/11/24	-760,96	Chase Manhattan Bank
USD	279.062,35	GBP	215.000,00	29/11/24	2.453,23	Chase Manhattan Bank
USD	191.591,07	EUR	177.000,00	29/11/24	-706,01	Chase Manhattan Bank
USD	52.154,27	CHF	45.000,00	29/11/24	-27,36	Chase Manhattan Bank
USD	277.050,34	SGD	365.000,00	29/11/24	760,96	Chase Manhattan Bank
EUR	45.007.000,00	USD	48.793.033,85	29/11/24	109.644,62	Deutsche Bank AG London
USD	415.218,34	EUR	383.000,00	29/11/24	-933,05	Deutsche Bank AG London
CAD	175.000,00	USD	126.498,65	29/11/24	-789,42	Standard Chartered Bank Ldn
USD	126.498,65	CAD	175.000,00	29/11/24	789,42	Standard Chartered Bank Ldn
EUR	334.000,00	USD	362.977,84	29/11/24	1,80	State Street Bank and Trust Co Boston
USD	243.434,24	EUR	224.000,00	29/11/24	-1,21	State Street Bank and Trust Co Boston
JPY	181.082.000,00	USD	1.195.673,49	29/11/24	-2.807,24	WESPAC SYDNEY
USD	3.790.087,27	JPY	574.000.000,00	29/11/24	8.898,49	WESPAC SYDNEY
					114.085,40	

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	33.747,85	CHF	31.659,00	15/11/24	-3,58 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
EUR	59.130,54	CHF	55.489,00	15/11/24	-25,86 *	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
CHF	10.780.000,00	EUR	11.477.321,91	15/11/24	15.145,84 *	J.P. Morgan AG
					15.116,40	

ODDO BHF Global Credit Short Duration

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
EUR	735.431,61	USD	800.000,00	11/12/24	-317,80	ING BHF-Bank Aktiengesellschaft
EUR	29.346.234,15	USD	32.250.000,00	11/12/24	-314.128,79	Société Générale SA
EUR	2.699.807,78	GBP	2.270.000,00	11/12/24	16.030,28	Société Générale SA
					-298.416,31	

SICAV ODDO BHF

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats de change à terme

ODDO BHF Artificial Intelligence

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
EUR	74.260.000,00	USD	81.441.268,74	15/11/24	-781.115,75 *	Credit Agricole CIB
EUR	1.205.000,00	USD	1.321.528,80	15/11/24	-12.674,98 *	Credit Agricole CIB
EUR	4.396,00	USD	4.765,38	15/11/24	9,49 *	Credit Agricole CIB
EUR	434,00	USD	469,80	15/11/24	1,60 *	Credit Agricole CIB
USD	9.520,93	EUR	8.780,00	15/11/24	-15,78 *	Credit Agricole CIB
EUR	47.533,00	USD	51.649,05	15/11/24	-19,38 *	Société Générale SA
USD	272.891,41	EUR	251.207,00	15/11/24	33,95 *	Société Générale SA
USD	49.493,28	EUR	45.711,00	15/11/24	-157,36 *	Société Générale SA
USD	32.899,35	EUR	30.141,00	15/11/24	160,63 *	Société Générale SA
USD	9.404,52	EUR	8.615,00	15/11/24	47,03 *	Société Générale SA
USD	132.260,61	EUR	120.687,00	15/11/24	1.172,11 *	Société Générale SA
USD	1.083,87	EUR	1.003,00	15/11/24	-5,57 *	Société Générale SA
					-792.564,01	

ODDO BHF Green Planet

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Échéance	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
EUR	605.000,00	USD	663.578,70	15/11/24	-6.436,33 *	Credit Agricole CIB
					-6.436,33	

The contracts that are marked with * relate specifically to foreign exchange risk hedging of shares.

SICAV ODDO BHF

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats futures

Au 31 octobre 2024, les contrats futures ouverts sont les suivants :

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur devises					
40,00	EUR/GBP (CME) 12/24	GBP	4.995.792,84	-12.145,48	CACEIS Bank, Paris
40,00	EUR/USD (CME) 12/24	USD	5.012.500,79	-94.966,15	CACEIS Bank, Paris
Futures sur obligations					
75,00	EURO BOBL FUTURE 12/24	EUR	6.685.725,00	-103.500,00	CACEIS Bank, Paris
-50,00	EURO BUND FUTURE 12/24	EUR	4.930.750,00	148.000,00	CACEIS Bank, Paris
-14,00	EURO BUXL FUTURE 12/24	EUR	690.760,00	84.920,00	CACEIS Bank, Paris
510,00	EURO SCHATZ 12/24	EUR	48.842.700,00	-226.550,00	CACEIS Bank, Paris
				-204.241,63	

ODDO BHF Euro High Yield Bond

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur obligations					
50,00	EURO BUND FUTURE 12/24	EUR	4.930.750,00	-104.500,00	CACEIS Bank, Paris
				-104.500,00	

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur devises					
153,00	EUR/GBP (CME) 12/24	GBP	19.108.907,62	-42.224,23	CACEIS Bank, Paris
231,00	EUR/USD (CME) 12/24	USD	28.947.192,08	-467.093,45	CACEIS Bank, Paris
Futures sur obligations					
420,00	EURO BOBL FUTURE 12/24	EUR	37.440.060,00	-473.800,00	CACEIS Bank, Paris
-19,00	EURO BUXL FUTURE 12/24	EUR	937.460,00	57.760,00	CACEIS Bank, Paris
Futures sur taux d'intérêt					
-48,00	XEUR FEU3 EURIBOR 3M 12/24	EUR	48.000.000,00	-9.700,00	CACEIS Bank, Paris
				-935.057,68	

ODDO BHF Green Planet

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en USD) (en valeur absolue)	Non réalisé (en USD)	Contrepartie
Futures sur devises					
-30,00	EUR/USD (CME) 12/24	USD	4.081.366,11	93.750,00	CACEIS Bank, Paris
				93.750,00	

SICAV ODDO BHF

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Credit Default Swaps ("CDS")

Au 31 octobre 2024, les positions ouvertes sur "Credit default swaps" sont les suivantes :

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
CDS Index							
ITRX XOVER CDSI S42 5Y	Newedge Paris	18.000.000	20/12/29	EUR	Buy	5,00	-1.554.034,00
							-1.554.034,00

ODDO BHF Euro High Yield Bond

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
CDS Index							
ITRX XOVER CDSI S42 5Y	Newedge Paris	12.000.000	20/12/29	EUR	Sell	5,00	1.036.022,67
							1.036.022,67

ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

Description/Sous-jacent	Contrepartie	Nominal	Maturité	Devise	Achat/ Vente	Spread	Non réalisé (en EUR)
CDS Index							
ITRX XOVER CDSI S42 5Y	Newedge Paris	12.000.000	20/12/29	EUR	Buy	5,00	-1.036.022,67
							-1.036.022,67

SICAV ODDO BHF

Autres notes aux états financiers

SICAV ODDO BHF

Autres notes aux états financiers

1 - Généralités

SICAV ODDO BHF (la « Société ») est une société d'investissement à capital variable (SICAV) à compartiments multiples constituée sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois le 18 décembre 1998 au Luxembourg, pour une durée illimitée.

La Société de Gestion est Oddo BHF Asset Management S.A.S. depuis le 1 février 2016.

La Société est enregistrée en tant qu'organisme de placement collectif conformément à la Partie I de la loi du 17 décembre 2010, telle qu'amendée, et à la loi du 10 août 1915, telle qu'amendée.

Ses statuts ont été publiés au « Mémorial C » le 1^{er} février 1999. La dernière modification des statuts a été effectuée en date du 2 novembre 2016 et publiée au « Recueil Electronique des Sociétés et Associations » le 7 décembre 2016. La Société est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés auprès du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg sous le numéro B 67 580.

L'assemblée générale annuelle se tient au siège social de la Société, ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg spécifié dans l'avis de convocation, le premier vendredi du mois de mars à 10h00. S'il s'agit d'un jour férié légal ou bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle sera convoquée le premier jour ouvré suivant. Toutes les actions de la Société sont nominatives. Pour chaque assemblée générale, un avis de convocation est envoyé aux Actionnaires à l'adresse figurant dans le registre des Actionnaires au moins huit jours avant la tenue de l'assemblée. Cet avis indiquera l'ordre du jour, l'heure et le lieu de l'assemblée ainsi que les modalités de participation et rappellera les règles de quorum et de majorité applicables à l'assemblée en vertu de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, concernant le quorum et les majorités nécessaires au cours des assemblées.

L'exercice comptable de la Société court du 1^{er} novembre de chaque année au 31 octobre de l'année suivante.

Conformément aux dispositions du prospectus en vigueur de SICAV ODDO BHF, la valeur nette d'inventaire par Action de chaque classe au sein de chaque compartiment est calculée dans la devise de référence de la classe concernée.

Au 31 octobre 2024, les compartiments suivants sont actifs :

ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond
ODDO BHF Euro High Yield Bond
ODDO BHF Euro Credit Short Duration
ODDO BHF Convertibles Global
ODDO BHF Objectifs Revenus
ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities
ODDO BHF Algo Trend US
ODDO BHF Global Credit Short Duration
ODDO BHF Artificial Intelligence
ODDO BHF Green Planet

La liste de toutes les actions disponibles à la souscription est décrite dans le dernier prospectus.

Le Compartiment ODDO BHF Algo Trend Eurozone a fusionné avec le ODDO BHF Métropole Euro SRI, un Compartiment de la SICAV ODDO BHF de droit français, avec effet au 14 février 2024.

Les Compartiments Polaris Moderate F, Polaris Balanced F et Polaris Flexible F ont été liquidés le 2 septembre 2024.

2 - Principales méthodes comptables

2.1 - Présentation des états financiers

Ces états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement acceptés au Grand-Duché de Luxembourg et applicables aux OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières).

Les chiffres présentés dans les tableaux des états financiers peuvent dans certains cas présenter des différences non significatives en raison des arrondis, lesquelles n'affectent en rien l'image fidèle reflétée par les états financiers de la Société.

2.2 - Evaluation du portefeuille-titres

La valeur des instruments du marché monétaire, des valeurs mobilières et de tous actifs financiers cotés ou négociés en bourse ou sur tout autre marché réglementé est généralement fixée au dernier cours connu et disponible sur le marché concerné avant l'heure d'évaluation. Les titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur les marchés susmentionnés sont généralement évalués au dernier cours disponible ou à la valeur équivalente en matière de rendements obtenue par un ou plusieurs courtiers ou services de cotation agréés par le Conseil d'administration de la Société. Si ces montants ne sont pas représentatifs de leur valeur, lesdits actifs sont estimés à la juste valeur à laquelle ils seraient vraisemblablement revendus, telle que fixée de bonne foi par le Conseil d'administration de la Société ou sous sa direction.

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.2 - Evaluation du portefeuille-titres

Tous autres instruments du marché monétaire, valeurs mobilières et actifs financiers, y compris les titres de capital et de créance, pour lesquels le cours est fourni par un service de cotation mais n'est pas jugé représentatif de la valeur boursière, sont évalués à la juste valeur telle que fixée de bonne foi et conformément aux procédures prévues par le Conseil d'administration de la Société.

Les instruments du marché monétaire dont l'échéance résiduelle est inférieure ou égale à un an sont évalués selon la méthode du coût amorti, qui se rapproche de la valeur boursière.

Les plus-values ou moins-values nettes réalisées sont calculées en fonction du prix de revient moyen des titres vendus.

2.3 - Conversion des devises étrangères

Les livres et registres de chaque compartiment sont tenus dans la devise de référence du compartiment concerné. Les montants libellés dans d'autres devises sont convertis dans la devise de référence comme suit : (i) les évaluations des investissements et des autres éléments d'actif et de passif libellés dans d'autres devises sont converties chaque jour ouvré dans la devise de référence sur la base des taux de change en vigueur le jour ouvré considéré ; (ii) les achats et ventes de titres étrangers ainsi que les revenus et charges sont convertis dans la devise de référence sur la base des taux de change en vigueur à la date de ces transactions.

Les plus et moins-values de change nettes réalisées représentent : (i) les plus et moins-values de change provenant de la vente et de la détention de devises étrangères ; (ii) les plus et moins-values réalisées entre la date de transaction et la date de règlement d'opérations sur titres ou sur instruments dérivés ; (iii) les plus et moins-values provenant des différences entre les montants des dividendes et des intérêts ou autres revenus/charges enregistrés et les montants effectivement reçus/payés.

Les gains et pertes sur opérations en résultant sont repris dans l'Etat des opérations et des variations des actifs nets.

La devise de référence des états consolidés est l'euro. Les états consolidés sont la somme des états de chaque compartiment.

Les taux de change appliqués au 31 octobre 2023 sont les suivants :

1 EUR =	1,65745	AUD	1 EUR =	1,51335	CAD	1 EUR =	0,93875	CHF
1 EUR =	7,73835	CNH	1 EUR =	7,45835	DKK	1 EUR =	0,84445	GBP
1 EUR =	8,4403	HKD	1 EUR =	165,37165	JPY	1 EUR =	1.498,19705	KRW
1 EUR =	11,9752	NOK	1 EUR =	11,6165	SEK	1 EUR =	1,4362	SGD
1 EUR =	34,78425	TWD	1 EUR =	1,08565	USD	1 EUR =	19,1943	ZAR

2.4 - Etats financiers combinés

Les comptes de la Société sont exprimés en EUR et ceux des Compartiments sont tenus dans la devise de chaque Compartiment. L'état combiné des actifs nets et l'état combiné des opérations et des variations des actifs nets correspondent à la somme des états des actifs nets et des états des opérations et des variations des actifs nets de chaque Compartiment convertis dans la devise de la Société sur la base des taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

2.5 - Evaluation des contrats d'options

Les contrats d'option sont des accords contractuels qui confèrent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un instrument financier d'un montant spécifique à un prix fixe, soit à une date ultérieure déterminée, soit à tout moment au cours d'une période donnée. Aucun contrat d'option en cours au 31 octobre 2024.

La Société peut utiliser des options sur swaps (« swaptions »). Une swaption est une option qui confère à son détenteur le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap sous-jacent. Aucune swaption en cours au 31 octobre 2024.

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.6 - Evaluation des contrats de change à terme

Un contrat de change à terme est un contrat d'achat ou de vente portant sur un montant donné de devises étrangères, à un certain taux et à une certaine date (ou avant cette date). Les contrats de change à terme en cours sont valorisés en date du 31 octobre 2023 sur la base du taux de change à terme applicable à l'échéance de chaque contrat. Les plus ou moins-values non réalisées sont reprises dans l'Etat des actifs nets à la rubrique « Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme » ou « Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme ». Les bénéfices ou pertes réalisées et la variation de la plus ou moins-value non réalisée sont repris dans l'Etat des opérations et des variations des actifs nets aux rubriques « Bénéfice net/Perte nette réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

2.7 - Evaluation des contrats futures

Un contrat future est un contrat d'achat ou de vente d'une quantité standard d'un instrument financier à un prix et à une date prédéterminés. Les contrats futures sont évalués au 31 octobre 2024, au dernier cours de clôture disponible. Les plus ou moins-values non réalisées sont reprises dans l'Etat des actifs nets à la rubrique « Plus-value non réalisée sur contrats futures sur instruments financiers » ou « Moins-value non réalisée sur contrats futures sur instruments financiers ». Les bénéfices ou pertes réalisées et la variation de la plus ou moins-value non réalisée sont repris dans l'Etat des opérations et des variations des actifs nets aux rubriques « Bénéfice net/Perte nette réalisé(e) sur contrats futures sur instruments financiers » et « Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée sur contrats futures sur instruments financiers ».

2.8 - Evaluation des contrats de swaps

Evaluation des Credit Default Swaps ("CDS")

Un credit default swap est une transaction sur dérivé de crédit dans le cadre de laquelle deux parties conviennent que l'une paiera périodiquement à l'autre une somme donnée pendant la durée spécifiée du contrat. L'autre partie n'est tenue à aucun paiement hormis en cas de survenance d'un événement de crédit relatif à un actif de référence prédéfini. Si un tel événement se produit, cette dernière paie une compensation à l'autre partie et le swap est dénoué. Les credit default swaps sont évalués à leur valeur de marché. La méthode d'évaluation repose sur la valeur courante de la jambe de taux et la valeur courante du spread de crédit négocié sur le marché, converties dans la devise de la Société à la date de clôture. Le résultat de ces réévaluations ainsi que les intérêts à recevoir/verser au titre des credit default swaps sont repris dans l'Etat des actifs nets à la rubrique « Plus-value non réalisée sur swaps » ou « Moins-value non réalisée sur swaps ». Les bénéfices ou pertes réalisées et la variation de la plus ou moins-value non réalisée sont repris dans l'Etat des opérations et des variations des actifs nets aux rubriques « Bénéfice net/Perte nette réalisé(e) sur swaps » et « Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée sur swaps ».

Evaluation des swaps de taux d'intérêts ("IRS")

Un swap de taux d'intérêt est un contrat bilatéral aux termes duquel chacune des parties accepte d'échanger des paiements d'intérêts contre d'autres paiements d'intérêts (généralement fixes/variables) en fonction d'un montant notionnel servant de base de calcul et qui n'est en principe pas échangé. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à leur valeur de marché. La méthode d'évaluation consiste à déterminer la valeur courante de chaque jambe de taux et de capital et à la convertir dans la devise de la Société à la date de clôture. Aucun swap de taux d'intérêt n'était en cours au 31 octobre 2024.

Evaluation des Total Return Swaps ("TRS")

Un total return swap est un contrat aux termes duquel l'acheteur reçoit la performance d'un actif sous-jacent et paye en contrepartie les frais de financement ainsi que, généralement, une commission de montage. L'actif sous-jacent peut consister, entre autres, en un titre spécifique, un panier de titres, un indice ou d'autres instruments. Les total return swaps sont évalués au prix du marché, sur la base de la valeur de marché de l'actif sous-jacent. Les plus ou moins-values non réalisées sont reprises dans l'Etat des actifs nets à la rubrique « Plus-value non réalisée sur swaps » ou « Moins-value non réalisée sur swaps ». Les bénéfices ou pertes réalisées et la variation de la plus ou moins-value non réalisée sont repris dans l'Etat des opérations et des variations des actifs nets aux rubriques « Bénéfice net/Perte nette réalisé(e) sur swaps » et « Variation de la plus ou moins-value nette non réalisée sur swaps ». Aucun total return swap n'était en cours au 31 octobre 2024.

2.9 - Mises en pension / Prises en pension

Les contrats de mise en pension sont assimilables à des prêts de titres et sont garantis par des actifs sous-jacents présentés dans le portefeuille-titres du compartiment, qui reste exposé au risque de marché. Les contrats de prise en pension de titres équivalent à une prise de titres. Dans ce cas, le compartiment n'est pas soumis au risque de perte de valeur des actifs sous-jacents. Les contrats de mise ou de prise en pension sont respectivement considérés comme des emprunts et des prêts pour le montant des liquidités reçues et/ou payées.

Les emprunts contractés dans le cadre des contrats de mise en pension sont comptabilisés dans l'état de l'actif net à leur valeur nominale, majorés des intérêts courus qui sont présentés dans l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net sous la rubrique « Intérêts sur les contrats de mise en pension ».

Veuillez-vous référer à la note 9 pour les détails des contrats de mise en pension en cours au 31 octobre 2024.

SICAV ODDO BHF

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.10 - Revenus de dividendes et d'intérêts

Les opérations sur titres sont enregistrées à la date de la transaction. Le produit des dividendes est comptabilisé à la date de détachement du dividende, net de tous impôts retenus à la source. Le produit d'intérêts est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice et déclaré net de tous impôts retenus à la source, s'il y a lieu. Les dividendes et intérêts perçus par la Société au titre de ses investissements peuvent faire l'objet d'une retenue à la source ou d'autres impôts ou taxes non récupérables dans leurs pays d'origine.

2.11 - Frais de transaction

Les frais de transaction sont des coûts encourus par les Compartiments dans le cadre de transactions sur des titres et des contrats financiers à terme. Ils comprennent les commissions et les taxes relatives à ces transactions.

Il n'y a pas de frais de courtage facturés séparément pour les transactions sur les instruments à revenu fixe et les produits dérivés (à l'exception des contrats financiers à terme et des contrats d'option). Ces coûts de transaction sont inclus dans le prix de la transaction, appelé "marked up". Les frais de transaction sont comptabilisés dans l'état des opérations et des variations de l'actif net sous la rubrique "Frais de transaction".

3 - Commission de gestion

La société de gestion perçoit, sur les actifs de chaque compartiment, une commission de gestion des investissements égale à un pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire quotidienne de chaque classe d'actions au sein de chaque compartiment et payable trimestriellement à terme échu. La société de gestion est responsable du paiement de la rémunération due à tout gestionnaire d'investissement à partir de ses frais.

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)
ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond	I Shares EUR - Capitalisation	LU0145975065	0,45
	I Shares EUR - Distribution	LU0145975149	0,45
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1752464104	0,65
	P Shares EUR - Distribution	LU0456625358	0,30
	R Shares EUR - Capitalisation	LU0145975222	0,90
	R Shares EUR - Distribution	LU1815136756	0,90
	X Shares EUR - Capitalisation	LU2469852946	0,20
	oN Shares EUR - Capitalisation	LU2291339005	0,00
ODDO BHF Euro High Yield Bond	CN Shares CHF H - Capitalisation	LU1486847236	1,00
	GC Shares EUR - Capitalisation	LU1551630038	0,70
	I Shares EUR - Capitalisation	LU0115288721	0,70
	I Shares EUR - Distribution	LU0115293481	0,70
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1486847152	1,00
	P Shares EUR - Capitalisation	LU0456627131	0,45
	P Shares EUR - Distribution	LU0456627214	0,45
	R Shares EUR - Capitalisation	LU0115290974	1,40
	R Shares EUR - Distribution	LU0243919577	1,40
ODDO BHF Euro Credit Short Duration	GC Shares EUR - Capitalisation	LU1752464799	0,50
	I Shares EUR - Capitalisation	LU0628638032	0,50
	I Shares EUR - Distribution	LU1486846261	0,50
	N Shares CHF [H] - Capitalisation	LU1486845966	0,60
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1486845883	0,60
	N Shares USD [H] - Capitalisation	LU1752465093	0,60
	P Shares CHF [H] - Capitalisation	LU1486846428	0,40
	P Shares EUR - Capitalisation	LU0628638206	0,40
	P Shares EUR - Distribution	LU0628638388	0,40
	P Shares USD [H] - Capitalisation	LU1486846774	0,40
	R Shares EUR - Capitalisation	LU1486845537	0,80
	R Shares EUR - Distribution	LU0628638974	0,80
ODDO BHF Algo Trend Eurozone (fusionné le 14/02/24)			-
ODDO BHF Convertibles Global	GC Shares EUR - Capitalisation	LU1493433426	0,70
	I Shares EUR - Capitalisation	LU1493432618	0,70

SICAV ODDO BHF

Autres notes aux états financiers

3 - Commission de gestion

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Frais de gestion (taux effectif)
ODDO BHF Convertibles Global	N Shares EUR - Capitalisation	LU1752466141	1,05
	R Shares EUR - Capitalisation	LU1493433004	1,40
ODDO BHF Objectifs Revenus	I Shares EUR - Capitalisation	LU1493433699	0,50
	I Shares EUR - Distribution	LU1493433772	0,50
ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities	GC Shares EUR - Capitalisation	LU1752461696	0,50
	I Shares CHF [H] - Capitalisation	LU2270288314	0,50
	I Shares EUR - Capitalisation	LU1752459799	0,50
	I Shares EUR - Distribution	LU1785344166	0,50
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1752460706	0,70
	P Shares EUR - Capitalisation	LU1752461183	0,40
	R Shares EUR - Capitalisation	LU1752460292	1,00
	R Shares EUR - Distribution	LU1785344083	1,00
ODDO BHF Algo Trend US	X Shares EUR - Capitalisation	LU1752462587	0,50
	I Shares EUR - Capitalisation	LU1833929307	0,60
	Iw Shares EUR - Capitalisation	LU1833929992	0,70
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1833929216	0,75
ODDO BHF Global Credit Short Duration	R Shares EUR - Capitalisation	LU1833929729	1,20
	F Shares EUR - Capitalisation	LU1833930222	0,25
	I Shares EUR - Capitalisation	LU1833930578	0,55
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1833930651	0,60
	P Shares EUR - Capitalisation	LU1833930735	0,45
	Pw Shares EUR - Distribution	LU1833931113	0,55
ODDO BHF Artificial Intelligence	R Shares EUR - Capitalisation	LU1833930495	0,90
	I Shares EUR - Capitalisation	LU1833932434	0,80
	I Shares USD - Capitalisation	LU1833932517	0,80
	Iw Shares EUR [H] - Capitalisation	LU1833932947	0,95
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1919842424	0,95
	N Shares EUR [H] - Capitalisation	LU1833932863	0,95
	N Shares USD - Capitalisation	LU1919842697	0,95
	Nw Shares USD - Capitalisation	LU1919842937	1,10
	P Shares EUR - Distribution	LU2209778385	0,50
	R Shares EUR - Capitalisation	LU1919842267	1,60
ODDO BHF Green Planet	R Shares USD - Capitalisation	LU1833932780	1,60
	Iw Shares USD - Capitalisation	LU1833933325	0,95
	I Shares EUR - Capitalisation	LU2189930287	0,80
	Iw Shares EUR [H] - Capitalisation	LU2189929602	0,95
	Iw Shares USD - Capitalisation	LU2189930527	0,95
ODDO BHF Polaris Moderate F (liquidé le 02/09/24)	N Shares EUR - Capitalisation	LU2189930360	0,95
	R Shares EUR - Capitalisation	LU2189930105	1,60
ODDO BHF Polaris Moderate F (liquidé le 02/09/24)			-
ODDO BHF Polaris Balanced F (liquidé le 02/09/24)			-
ODDO BHF Polaris Flexible F (liquidé le 02/09/24)			-

Aucune commission de gestion n'est appliquée pour les compartiments ODDO BHF Algo Trend Eurozone, ODDO BHF Polaris Moderate F, ODDO BHF Polaris Balanced F et ODDO BHF Polaris Flexible F.

SICAV ODDO BHF

Autres notes aux états financiers

4 - Commission de performance

Il pourra être versé à la Société de gestion une commission fondée sur la performance (la « Commission de performance »), sur une base annuelle et à terme échu, par prélèvement sur l'actif d'un compartiment.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, le compartiment Algo Trend Eurozone (fusionné le 14/02/24) fait l'objet d'une Commission de performance de 10 % maximum, toutes taxes comprises, de la surperformance du compartiment par rapport à son indice de référence, le EURO STOXX (Net Return), dividende réinvesti, sous réserve d'une performance positive du compartiment au cours de la Période de performance.

Le compartiment Sustainable Credit Opportunities verse une commission de performance de 10 % maximum (taxes comprises) de la surperformance du Compartiment par rapport à l'indice EONIA + 3 % (capitalisé), à condition que la performance du Compartiment, pendant la période de performance, soit positive étant noté que les catégories d'actions avec la lettre «w» dans leur libellé sont des catégories d'actions sans commission de performance.

Le compartiment Algo Trend US verse une commission de performance de 10 % maximum de la surperformance du compartiment par rapport à l'indice de référence, le S&P 500, taxes comprises, à condition que la performance du compartiment au cours de la période de performance soit positive et étant noté que les catégories d'actions avec la lettre «w» dans leur libellé sont des catégories d'actions sans commission de performance.

Le compartiment Global Credit Short Duration paie également une commission de performance de 10 % maximum (taxes comprises) de la surperformance du Compartiment par rapport à l'indice de référence, l'indice EONIA + 1,5 % (capitalisé), à condition que la performance du Compartiment, au cours de la période de performance soit positive et étant noté que les catégories d'actions avec la lettre «w» dans leur libellé sont des catégories d'actions sans commission de performance.

Le compartiment Artificial Intelligence verse une commission de performance de 20 % maximum de la surperformance du compartiment par rapport à l'indice de référence, le MSCI World NR USD, taxes comprises, à condition que la performance du compartiment au cours de la période de performance soit positive et étant noté que les catégories d'actions avec la lettre «w» dans leur libellé sont des catégories d'actions sans commission de performance.

Le Compartiment Green Planet verse une commission de performance de 20 % maximum, taxes comprises, de la surperformance du compartiment par rapport à l'indice de référence, le MSCI ACWI NR USD, à condition que la performance du compartiment au cours de la période de performance soit positive et étant entendu que les catégories d'actions dont le libellé contient la lettre « w » sont des catégories d'actions sans commission de performance.

La Société de gestion est chargée de payer la rémunération due à tout Gestionnaire d'investissement à partir de la commission versée. Des remises sur la commission de gestion des investissements peuvent être accordées par la Société de gestion à certains distributeurs et/ou investisseurs.

En application des orientations ESMA sur les commissions de performance (ESMA34-39-992) et la Circulaire CSSF 20/764. le tableau ci-dessous présente le montant des commissions de performance chargées pour chaque catégorie d'actions concernée ainsi que le pourcentage de ces commissions calculé en fonction de la Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») de la catégorie d'actions, Seules les catégories d'actions pour lesquelles des commissions de performance ont été chargées sont présentées ci-dessous:

Compartiments	Classe d'actions	Code ISIN	Devise du compartiment	Montants des commissions de performance au 31/10/24 (en devise du compartiment)	VNI moyenne de la Classe d'actions (en devise du compartiment)	% de la VNI moyenne de la Classe d'actions
ODDO BHF Algo Trend US	I Shares EUR - Capitalisation	LU1833929307	EUR	122.967,00	26.281.088,19	0,47
	R Shares EUR - Capitalisation	LU1833929216	EUR	83.763,95	20.782.720,05	0,40
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1833929729	EUR	53.048,70	59.925.179,71	0,09
				259.779,65		
ODDO BHF Global Credit Short Duration	N Shares EUR - Capitalisation	LU1833930651	EUR	0,04	520.931,26	0,00
				0,04		
ODDO BHF Artificial Intelligence	I Shares EUR - Capitalisation	LU1833932434	USD	27.777,44	34.692.459,94	0,08
	I Shares USD - Capitalisation	LU1833932517	USD	5.243,67	4.190.127,33	0,13
	R Shares EUR - Capitalisation	LU1919842267	USD	144.158,63	185.913.674,81	0,08
	R Shares USD - Capitalisation	LU1833932780	USD	1.352,87	4.771.455,82	0,03
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1919842424	USD	38.647,02	71.132.627,21	0,05
	N Shares EUR [H] - Capitalisation	LU1833932863	USD	145,44	1.485.540,71	0,01
	N Shares USD - Capitalisation	LU1919842697	USD	585,17	7.124.158,81	0,01
				217.910,24		

5 - Commission de banque dépositaire

Le dépositaire est payé par la Société sur la base de la pratique commerciale au Luxembourg.

Le dépositaire a le droit de percevoir une commission de 0,045% p.a calculé mensuellement en pourcentage de la Valeur Nette d'Inventaire de chaque Classe d'Actions au sein de chaque compartiment et payable mensuellement à terme échu. Ces pourcentages incluent également les frais de transaction sur les opérations de portefeuille facturés par le dépositaire et ses correspondants.

SICAV ODDO BHF

Autres notes aux états financiers

6 - Commission d'administration

L'agent administratif est payé par la Société sur la base de la pratique commerciale au Luxembourg.

L'agent administratif a le droit de percevoir une commission de 0,045% p.a calculé mensuellement en pourcentage de la Valeur Nette d'Inventaire de chaque Classe d'Actions au sein de chaque compartiment et payable mensuellement à terme échu.

7 - Taxe d'abonnement

La Société n'est soumise à aucun impôt luxembourgeois sur les bénéfices ou les revenus, et les distributions payées par la Société ne sont soumises à aucune retenue à la source luxembourgeoise. La Société est toutefois assujettie au Luxembourg à une taxe d'abonnement de 0,05 % par an de sa valeur nette d'inventaire, cette taxe étant payable trimestriellement sur la base de la valeur de l'actif net global des Compartiments à la fin du trimestre civil concerné. Ce taux est toutefois de 0,01 % par an pour les compartiments individuels des OPC (organismes de placement collectif) à compartiments multiples visés par la loi de 2010, ainsi que pour les catégories individuelles d'actions émises au sein d'un OPC ou d'un compartiment d'un OPC à compartiments multiples, à condition que les titres de ces compartiments ou catégories soient réservés à un ou plusieurs investisseurs institutionnels.

La portion des actifs déjà soumis à la taxe d'abonnement est exonérée.

8 - Autres questions fiscales

Les plus-values, les dividendes et les intérêts sur les titres reçus d'autres pays peuvent être soumis à des retenues à la source ou à des impôts sur les plus-values imposés par ces pays. La politique de l'entreprise est de provisionner tout passif potentiel lié aux plus-values étrangères et à l'impôt sur le revenu.

9 - Mises en pension

Au 31 octobre 2024, les Compartiments suivants ont conclu des contrats de mise en pension :

ODDO BHF Euro High Yield Bond

Description des sous-jacents	Devise	Montant emprunté (en EUR)	Maturité	Valeur d'évaluation (en EUR)	Contrepartie
AZELIS GROUP 5.75 23-28 15/03S	EUR	362.880,00	15/03/28	361.341,75	ODDO AND CIE PARIS
AZELIS GROUP 5.75 23-28 15/03S	EUR	310.170,00	15/03/28	309.721,50	ODDO AND CIE PARIS
BENTELER INTL 9.375% 15-05-28	EUR	118.008,00	15/05/28	113.870,35	ODDO AND CIE PARIS
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	100.498,00	01/02/28	101.159,63	ODDO AND CIE PARIS
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	621.756,80	01/02/28	628.303,39	ODDO AND CIE PARIS
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	204.714,00	01/02/28	206.959,61	ODDO AND CIE PARIS
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	202.347,60	01/02/28	202.319,26	ODDO AND CIE PARIS
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL E3R+4.75% 15-05-30	EUR	1.220.400,00	15/05/30	1.217.376,00	ODDO AND CIE PARIS
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL E3R+4.75% 15-05-30	EUR	718.480,00	15/05/30	710.136,00	ODDO AND CIE PARIS
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL E3R+4.75% 15-05-30	EUR	695.431,80	15/05/30	688.831,92	ODDO AND CIE PARIS
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL E3R+4.75% 15-05-30	EUR	511.450,00	15/05/30	507.240,00	ODDO AND CIE PARIS
CIDRON AIDA FINCO SA 5 21-28 01/04S	EUR	374.438,40	31/03/28	374.947,20	ODDO AND CIE PARIS
CIRSA FINANCE I 6.5000 24-29 15/01S	EUR	631.380,00	15/03/29	652.110,31	ODDO AND CIE PARIS
CIRSA FINANCE I 6.5000 24-29 15/01S	EUR	391.790,00	15/03/29	406.647,14	ODDO AND CIE PARIS
CIRSA FINANCE I 6.5000 24-29 15/01S	EUR	188.233,20	15/03/29	183.307,26	ODDO AND CIE PARIS
CITYCON OYJ 3.625% PERP	EUR	336.600,00	31/12/49	340.780,00	ODDO AND CIE PARIS
CTEC II GMBH 5.2500 22-30 15/02S	EUR	744.800,00	15/02/30	740.148,00	ODDO AND CIE PARIS
DYNAMO NEWCO II 6.25% 15-10-31	EUR	301.380,00	15/10/31	302.155,50	ODDO AND CIE PARIS
EDF 5.625% PERP EMTN	EUR	1.642.720,00	31/12/49	1.639.872,00	ODDO AND CIE PARIS
EIRCOM FINANCE 5.75% 15-12-29	EUR	104.660,00	14/12/29	103.357,00	ODDO AND CIE PARIS
EUTELSAT 9.75 24-29 13/04S	EUR	1.387.368,30	13/04/29	1.405.166,64	ODDO AND CIE PARIS
EUTELSAT S.A. 1.5 20-28 13/10A	EUR	324.280,00	13/10/28	325.758,00	ODDO AND CIE PARIS
EUTELSAT S.A. 1.5 20-28 13/10A	EUR	165.480,00	13/10/28	162.879,00	ODDO AND CIE PARIS
EUTELSAT S.A. 1.5 20-28 13/10A	EUR	220.200,00	13/10/28	244.318,50	ODDO AND CIE PARIS

SICAV ODDO BHF

Autres notes aux états financiers

9 - Mises en pension

ODDO BHF Euro High Yield Bond

Description des sous-jacents	Devise	Montant emprunté (en EUR)	Maturité	Valeur d'évaluation (en EUR)	Contrepartie
EUTELSAT S.A. 1.5 20-28 13/10A	EUR	298.000,00	13/10/28	325.758,00	ODDO AND CIE PARIS
EUTELSAT S.A. 1.5 20-28 13/10A	EUR	82.600,00	13/10/28	81.439,50	ODDO AND CIE PARIS
EUTELT 2.25% 13-07-27	EUR	765.630,01	13/07/27	804.262,50	ODDO AND CIE PARIS
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	300.160,80	30/03/29	295.445,76	ODDO AND CIE PARIS
FORVIA 5.125% 15-06-29	EUR	551.678,40	15/06/29	545.849,85	ODDO AND CIE PARIS
FORVIA 5.125% 15-06-29	EUR	201.308,40	15/06/29	198.945,28	ODDO AND CIE PARIS
FORVIA 5.125% 15-06-29	EUR	207.121,20	15/06/29	203.943,90	ODDO AND CIE PARIS
GOLDSTORY SAS E3R+4.0% 01-02-30	EUR	505.500,00	01/02/30	504.000,00	ODDO AND CIE PARIS
GOLDSTORY SAS E3R+4.0% 01-02-30	EUR	404.400,00	01/02/30	403.200,00	ODDO AND CIE PARIS
ILIAD HOLDING S 6.8750 24-31 15/04A	EUR	555.568,00	15/04/31	554.330,40	ODDO AND CIE PARIS
INDUSTRIA MACCHINE E3R+3.75% 15-04-29	EUR	112.761,00	13/04/29	111.012,00	ODDO AND CIE PARIS
INEOS FINANCE 6.375% 15-04-29	EUR	420.697,20	13/04/29	420.549,01	ODDO AND CIE PARIS
INEOS QUATTRO FINANCE 2 6.75% 15-04-30	EUR	562.770,00	15/04/30	562.306,58	ODDO AND CIE PARIS
INTERNATIONAL DESIGN 10.00 23-28 15/11S	EUR	224.456,70	15/11/28	217.196,58	ODDO AND CIE PARIS
INTERNATIONAL DESIGN 10.00 23-28 15/11S	EUR	146.929,60	15/11/28	141.555,98	ODDO AND CIE PARIS
INTERNATIONAL DESIGN 10.00 23-28 15/11S	EUR	221.401,50	15/11/28	217.196,58	ODDO AND CIE PARIS
LOTTOMATICA 5.375% 01-06-30	EUR	868.560,00	31/05/30	854.992,87	ODDO AND CIE PARIS
LOTTOMATICA E3R+3.25% 01-06-31	EUR	304.770,00	30/05/31	302.322,00	ODDO AND CIE PARIS
LOXAM SAS 4.5 22-27 15/02S	EUR	490.666,70	15/02/27	503.461,06	ODDO AND CIE PARIS
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	EUR	189.006,10	15/05/28	186.226,23	ODDO AND CIE PARIS
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	EUR	173.220,10	15/05/28	169.580,31	ODDO AND CIE PARIS
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	EUR	381.852,00	15/05/28	374.533,20	ODDO AND CIE PARIS
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	EUR	115.899,70	15/05/28	113.400,33	ODDO AND CIE PARIS
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	EUR	203.712,00	15/05/28	199.751,04	ODDO AND CIE PARIS
MATTERHORN TELECOM 4.0% 15-11-27	EUR	294.317,60	15/11/27	289.238,43	ODDO AND CIE PARIS
MOBILUX FINANCE 4.25 21-28 15/07S	EUR	154.960,00	14/07/28	155.406,40	ODDO AND CIE PARIS
MOBILUX FINANCE 4.25 21-28 15/07S	EUR	101.060,40	14/07/28	102.956,74	ODDO AND CIE PARIS
NEMAK SAB DE CV 2.25 21-28 20/07A	EUR	204.584,40	20/07/28	204.303,96	ODDO AND CIE PARIS
NEOPHARMED GENT 7.1250 24-30 08/04S	EUR	1.475.460,00	08/04/30	1.469.517,00	ODDO AND CIE PARIS
NEOPHARMED GENT 7.1250 24-30 08/04S	EUR	1.407.536,00	08/04/30	1.406.537,70	ODDO AND CIE PARIS
NOVA ALEXANDRE III SAS E3R+5.25% 15-07-29	EUR	1.695.585,50	13/07/29	1.642.384,10	ODDO AND CIE PARIS
OI EUROPEAN GROUP 6.25 23-28 15/05S	EUR	122.885,20	15/05/28	122.056,84	ODDO AND CIE PARIS
OI EUROPEAN GROUP 6.25 23-28 15/05S	EUR	324.298,80	15/05/28	316.520,28	ODDO AND CIE PARIS
OI EUROPEAN GROUP 6.25 23-28 15/05S	EUR	226.519,00	15/05/28	221.357,32	ODDO AND CIE PARIS
ORGANON COMPANY 2.875 21-28 30/04S	EUR	299.160,40	28/04/28	297.658,90	ODDO AND CIE PARIS
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	279.786,90	29/06/29	275.461,38	ODDO AND CIE PARIS
PRESTIGEBID E3R+3.75% 01-07-29	EUR	491.660,00	29/06/29	493.658,36	ODDO AND CIE PARIS
PROGROUP AG 5.125% 15-04-29	EUR	341.353,20	13/04/29	338.595,30	ODDO AND CIE PARIS
RCS & RDS SA 3.25 20-28 05/02S	EUR	577.500,01	04/02/28	578.358,00	ODDO AND CIE PARIS
SAIPEM FINANCE INTERN 4.875 24-30 30/05A	EUR	523.400,00	30/05/30	514.950,00	ODDO AND CIE PARIS
SES 5.5% 12-09-54	EUR	283.500,00	31/12/49	281.712,00	ODDO AND CIE PARIS
SES 5.5% 12-09-54	EUR	1.448.700,00	31/12/49	1.408.560,00	ODDO AND CIE PARIS
SES 5.5% 12-09-54	EUR	972.500,00	31/12/49	939.040,00	ODDO AND CIE PARIS
SES 5.5% 12-09-54	EUR	934.800,00	31/12/49	939.040,00	ODDO AND CIE PARIS
SIGMA HOLDCO BV 5.75% 15-05-26	EUR	304.320,00	15/05/26	297.066,00	ODDO AND CIE PARIS
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	206.640,00	28/05/27	207.347,00	ODDO AND CIE PARIS
VERTICAL HOLD 6.625% 15-07-28	EUR	2.818.195,20	14/07/28	2.780.746,96	ODDO AND CIE PARIS
VERTICAL HOLD 6.625% 15-07-28	EUR	664.974,80	14/07/28	659.125,18	ODDO AND CIE PARIS
VIRGIN MEDIA FINANCE 3.75 20-30 15/07S	EUR	821.700,01	15/07/30	813.987,00	ODDO AND CIE PARIS
VIRGIN MEDIA FINANCE 3.75 20-30 15/07S	EUR	326.360,00	15/07/30	361.772,00	ODDO AND CIE PARIS
VODAFONE GROUP 4.2% 03-10-78	EUR	4.187.600,00	31/12/49	2.585.853,00	ODDO AND CIE PARIS
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	EUR	1.809.600,00	28/02/30	1.793.640,00	ODDO AND CIE PARIS
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	EUR	2.233.579,00	28/02/30	2.223.216,78	ODDO AND CIE PARIS
		45.700.671,93		43.940.031,55	

SICAV ODDO BHF

Autres notes aux états financiers

9 - Mises en pension

ODDO BHF Euro Credit Short Duration

Description des sous-jacents	Devise	Montant emprunté (en EUR)	Maturité	Valeur d'évaluation (en EUR)	Contrepartie
AT&T INC 3.55 23-25 18/11A	EUR	312.270,00	31/12/49	302.032,50	ODDO AND CIE PARIS
AUTOSTRADA ITALIA SPA 4.375 10-25 16/09A	EUR	708.330,01	31/12/49	707.290,50	ODDO AND CIE PARIS
BENTELER INTL 9.375% 15-05-28	EUR	283.514,00	31/12/49	272.253,66	ODDO AND CIE PARIS
BENTELER INTL 9.375% 15-05-28	EUR	311.112,00	31/12/49	300.203,65	ODDO AND CIE PARIS
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	254.286,00	31/12/49	257.075,39	ODDO AND CIE PARIS
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	524.433,00	31/12/49	511.366,57	ODDO AND CIE PARIS
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	260.926,00	31/12/49	262.643,81	ODDO AND CIE PARIS
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	1.568.627,20	31/12/49	1.585.143,56	ODDO AND CIE PARIS
CIDRON AIDA FINCO SA 5 21-28 01/04S	EUR	480.724,30	31/12/49	481.377,53	ODDO AND CIE PARIS
CIDRON AIDA FINCO SA 5 21-28 01/04S	EUR	756.000,00	31/03/28	781.140,00	ODDO AND CIE PARIS
CIRSA FINANCE I 6.5000 24-29 15/01S	EUR	352.666,80	31/12/49	343.437,74	ODDO AND CIE PARIS
CIRSA FINANCE I 6.5000 24-29 15/01S	EUR	1.187.280,00	15/03/29	1.226.262,36	ODDO AND CIE PARIS
CIRSA FINANCE I 6.5000 24-29 15/01S	EUR	738.920,00	15/03/29	766.940,72	ODDO AND CIE PARIS
DAIMLER TRUCK INT 1.25 22-25 06/04A	EUR	595.920,00	31/12/49	594.960,00	ODDO AND CIE PARIS
DAIMLER TRUCK INT 1.25 22-25 06/04A	EUR	594.240,01	31/12/49	594.960,00	ODDO AND CIE PARIS
DEUTSCHE TEL INTL FIN 0.625 17-24 13/12A	EUR	2.097.270,02	31/12/49	2.094.225,00	ODDO AND CIE PARIS
DOMETIC GROUP AB 3 19-26 08/05A	EUR	125.269,20	31/12/49	124.356,96	ODDO AND CIE PARIS
DOMETIC GROUP AB 3 19-26 08/05A	EUR	138.768,00	31/12/49	138.174,40	ODDO AND CIE PARIS
ELIS SA 4.125 22-27 24/05A	EUR	98.480,00	31/12/49	102.357,00	ODDO AND CIE PARIS
EUTELSAT 9.75 24-29 13/04S	EUR	1.657.331,70	31/12/49	1.678.593,36	ODDO AND CIE PARIS
EUTELSAT S.A. 1.5 20-28 13/10A	EUR	247.800,00	31/12/49	244.318,50	ODDO AND CIE PARIS
EUTELSAT S.A. 1.5 20-28 13/10A	EUR	496.440,00	31/12/49	488.637,00	ODDO AND CIE PARIS
EUTELSAT S.A. 1.5 20-28 13/10A	EUR	243.210,00	13/10/28	244.318,50	ODDO AND CIE PARIS
EUTELSAT S.A. 1.5 20-28 13/10A	EUR	745.000,00	13/10/28	814.395,00	ODDO AND CIE PARIS
EUTELSAT S.A. 1.5 20-28 13/10A	EUR	440.400,00	13/10/28	488.637,00	ODDO AND CIE PARIS
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	810.008,40	31/12/49	797.284,48	ODDO AND CIE PARIS
FORVIA 7.25% 15-06-26	EUR	162.654,80	31/12/49	159.564,79	ODDO AND CIE PARIS
GOLDEN GOOSE E3R+4.875% 14-05-27	EUR	221.947,60	31/12/49	219.393,51	ODDO AND CIE PARIS
GOLDEN GOOSE E3R+4.875% 14-05-27	EUR	325.020,10	31/12/49	320.496,51	ODDO AND CIE PARIS
INDUSTRIA MACCHINE E3R+3.75% 15-04-29	EUR	182.467,80	31/12/49	179.637,60	ODDO AND CIE PARIS
INEOS FINANCE 6.625% 15-05-28	EUR	732.900,00	31/12/49	726.302,50	ODDO AND CIE PARIS
INTERNATIONAL DESIGN 10.00 23-28 15/11S	EUR	329.348,50	31/12/49	323.093,42	ODDO AND CIE PARIS
INTERNATIONAL DESIGN 10.00 23-28 15/11S	EUR	189.550,40	31/12/49	182.618,02	ODDO AND CIE PARIS
INTERNATIONAL DESIGN 10.00 23-28 15/11S	EUR	333.893,30	31/12/49	323.093,42	ODDO AND CIE PARIS
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	414.365,50	31/12/49	414.668,00	ODDO AND CIE PARIS
LOXAM SAS 2.875% 15-04-26	EUR	241.615,40	31/12/49	245.666,20	ODDO AND CIE PARIS
LOXAM SAS 4.5 22-27 15/02S	EUR	670.610,60	15/02/27	688.097,08	ODDO AND CIE PARIS
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	EUR	843.280,00	31/12/49	832.296,00	ODDO AND CIE PARIS
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	EUR	358.129,90	31/12/49	350.604,69	ODDO AND CIE PARIS
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	EUR	433.949,00	31/12/49	425.511,33	ODDO AND CIE PARIS
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	EUR	550.123,90	31/12/49	542.032,77	ODDO AND CIE PARIS
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	EUR	240.305,80	31/12/49	235.123,62	ODDO AND CIE PARIS
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	EUR	784.918,00	31/12/49	769.873,80	ODDO AND CIE PARIS
MATTERHORN TELECOM 4.0% 15-11-27	EUR	308.575,20	31/12/49	303.249,98	ODDO AND CIE PARIS
MATTERHORN TELECOM 4.0% 15-11-27	EUR	191.496,80	31/12/49	188.155,10	ODDO AND CIE PARIS
MOBILUX FINANCE 4.25 21-28 15/07S	EUR	244.070,40	31/12/49	248.650,24	ODDO AND CIE PARIS
MOBILUX FINANCE 4.25 21-28 15/07S	EUR	374.809,50	31/12/49	375.889,23	ODDO AND CIE PARIS
NOVA ALEXANDRE III SAS E3R+5.25% 15-07-29	EUR	1.724.977,00	31/12/49	1.670.853,40	ODDO AND CIE PARIS
OI EUROPEAN GROUP 6.25 23-28 15/05S	EUR	1.179.557,40	31/12/49	1.151.264,94	ODDO AND CIE PARIS
OI EUROPEAN GROUP 6.25 23-28 15/05S	EUR	726.131,00	31/12/49	709.584,68	ODDO AND CIE PARIS
OI EUROPEAN GROUP 6.25 23-28 15/05S	EUR	384.276,60	15/05/28	381.686,22	ODDO AND CIE PARIS
ORANGE 1.0% 12-09-25 EMTN	EUR	289.920,00	31/12/49	295.254,00	ODDO AND CIE PARIS
ORGANON COMPANY 2.875 21-28 30/04S	EUR	391.433,90	31/12/49	389.469,28	ODDO AND CIE PARIS
PEMEX 3.75 14-26 16/04A	EUR	196.400,00	31/12/49	194.529,00	ODDO AND CIE PARIS

SICAV ODDO BHF

Autres notes aux états financiers

9 - Mises en pension

ODDO BHF Euro Credit Short Duration

Description des sous-jacents	Devise	Montant emprunté (en EUR)	Maturité	Valeur d'évaluation (en EUR)	Contrepartie
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	344.273,10	31/12/49	338.950,62	ODDO AND CIE PARIS
PRESTIGEBID E3R+3.75% 01-07-29	EUR	856.375,00	31/12/49	859.855,75	ODDO AND CIE PARIS
PROGROUP AG 5.125% 15-04-29	EUR	431.596,00	31/12/49	428.109,00	ODDO AND CIE PARIS
RCI BANQUE SA 3.875 24-29 12/01A	EUR	208.880,00	31/12/49	203.174,00	ODDO AND CIE PARIS
RCI BANQUE SA 3.875 24-29 12/01A	EUR	314.760,00	31/12/49	304.761,00	ODDO AND CIE PARIS
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC E3R+4.375% 01-11-26	EUR	101.640,00	31/12/49	100.784,00	ODDO AND CIE PARIS
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC E3R+4.375% 01-11-26	EUR	255.300,00	31/12/49	251.960,00	ODDO AND CIE PARIS
TELENET INT FIN REGS 3.50 17-28 01/03S	EUR	493.700,00	31/12/49	494.500,00	ODDO AND CIE PARIS
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 0.0% 27-10-25	EUR	360.914,80	31/12/49	362.705,20	ODDO AND CIE PARIS
TUI CRUISES 6.5% 15-05-26	EUR	104.000,00	31/12/49	101.484,00	ODDO AND CIE PARIS
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	206.640,00	31/12/49	207.347,00	ODDO AND CIE PARIS
VERISURE HOLDING AB 7.125% 01-02-28	EUR	484.472,00	31/12/49	479.333,80	ODDO AND CIE PARIS
		33.218.505,94		33.182.008,89	

ODDO BHF Global Credit Short Duration

Description des sous-jacents	Devise	Montant emprunté (en EUR)	Maturité	Valeur d'évaluation (en EUR)	Contrepartie
AZELIS GROUP 5.75 23-28 15/03S	EUR	138.931,20	15/03/28	138.342,27	ODDO AND CIE PARIS
CIRSA FINANCE I 6.5000 24-29 15/01S	EUR	120.360,00	15/03/29	124.311,82	ODDO AND CIE PARIS
DOMETIC GROUP AB 3 19-26 08/05A	EUR	330.069,60	08/05/26	328.657,68	ODDO AND CIE PARIS
EUTELSAT S.A. 1.5 20-28 13/10A	EUR	82.740,00	13/10/28	81.439,50	ODDO AND CIE PARIS
EUTELSAT S.A. 1.5 20-28 13/10A	EUR	75.140,00	13/10/28	81.439,50	ODDO AND CIE PARIS
EUTELT 2.25% 13-07-27	EUR	170.140,00	13/07/27	178.725,00	ODDO AND CIE PARIS
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	141.803,70	15/06/26	140.887,20	ODDO AND CIE PARIS
LOXAM SAS 6.3750 23-28 15/05S	EUR	172.111,70	15/05/28	169.580,31	ODDO AND CIE PARIS
NOVA ALEXANDRE III SAS E3R+5.25% 15-07-29	EUR	126.687,50	13/07/29	122.712,50	ODDO AND CIE PARIS
OI EUROPEAN GROUP 6.25 23-28 15/05S	EUR	182.285,60	15/05/28	177.913,36	ODDO AND CIE PARIS
		1.540.269,30		1.544.009,14	

10 - Distribution de dividendes

Le Fonds a distribué les dividendes suivants au cours de l'exercice clôturant le 31 octobre 2024 :

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Devise	Dividende	Ex-date	Date de paiement
ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond	I Shares EUR - Distribution	LU0145975149	EUR	0,2000	27/11/23	30/11/23
	R Shares EUR - Distribution	LU1815136756	EUR	1,2300	27/11/23	30/11/23
	P Shares EUR - Distribution	LU0456625358	EUR	0,2000	27/11/23	30/11/23
ODDO BHF Euro High Yield Bond	I Shares EUR - Distribution	LU0115293481	EUR	0,4100	27/11/23	30/11/23
	R Shares EUR - Distribution	LU0243919577	EUR	0,2900	27/11/23	30/11/23
	P Shares EUR - Distribution	LU0456627214	EUR	0,4500	27/11/23	30/11/23
	DP15 Shares EUR - Distribution	LU0456627487	EUR	0,4300	27/11/23	30/11/23
ODDO BHF Euro Credit Short Duration	I Shares EUR - Distribution	LU1486846261	EUR	28,1500	27/11/23	30/11/23
	R Shares EUR - Distribution	LU0628638974	EUR	0,2300	27/11/23	30/11/23
	P Shares EUR - Distribution	LU0628638388	EUR	0,2600	27/11/23	30/11/23
ODDO BHF Objectifs Revenus	I Shares EUR - Distribution	LU1493433772	EUR	2.015,4900	20/12/23	22/12/23
			EUR	405,0800	20/03/24	22/03/24

SICAV ODDO BHF

Autres notes aux états financiers

10 - Distribution de dividendes

Compartiments	Classe d'actions	ISIN	Devise	Dividende	Ex-date	Date de paiement
ODDO BHF Objectifs Revenus	I Shares EUR - Distribution	LU1493433772	EUR	81,6100	19/06/24	21/06/24
				16,5000	18/09/24	20/09/24
ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities	I Shares EUR - Distribution	LU1785344166	EUR	25,9100	27/11/23	30/11/23
	R Shares EUR - Distribution	LU1785344083	EUR	2,0300	27/11/23	30/11/23
	P Shares EUR - Distribution	LU1785343861	EUR	25,3800	27/11/23	30/11/23
ODDO BHF Global Credit Short Duration	Pw Shares EUR - Distribution	LU1833931113	EUR	42,1800	27/11/23	30/11/23
ODDO BHF Artificial Intelligence	P Shares EUR - Distribution	LU2209778385	EUR	3,6200	27/11/23	30/11/23

11 - Mécanisme de "Swing pricing"

Si, lors d'un jour de transaction, l'ensemble des transactions sur les actions de toutes les classes d'un Compartiment entraîne une augmentation ou une diminution nette des actions dépassant un certain seuil, la Valeur nette d'inventaire du Compartiment concerné peut être ajustée d'un montant reflétant les frais de transaction estimés encourus par le Fonds et l'écart estimé entre l'offre et la demande des actifs dans lesquels le Fonds investit. La politique de swing price est décrite dans le prospectus.

La Société utilise la méthodologie du swing partiel, avec un coefficient d'ajustement appelé facteur de swing.

Pour de plus amples informations, les investisseurs peuvent consulter la politique de swing pricing sur le site Internet <https://am.oddo-bhf.com> (partie information réglementaire).

Au cours de la période sous revue, un swing factor a été appliqué à certaines valeurs nettes d'inventaire des compartiments suivants :

- ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond
- ODDO BHF Euro High Yield Bond
- ODDO BHF Euro Credit Short Duration
- ODDO BHF Convertibles Global
- ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities
- ODDO BHF Algo Trend US

A la fin de la période, aucun facteur de swing pricing n'a été appliqué.

Les actionnaires sont informés que la mesure précédente qui était : le swing factor ne dépassera normalement pas 2% de la valeur nette d'inventaire du compartiment sauf conditions de marché exceptionnelles, a été supprimée et n'est plus applicable.

12 - Autres dépenses

Les autres frais comprennent principalement les frais d'agence de paiement, les frais de traduction, les autres frais administratifs, les frais de rapport, les frais liés au DIC et les honoraires de consultants.

13 - Transactions avec des parties liées

Au cours de l'exercice, la Société a investi ses actifs dans des actions/parts d'autres fonds d'investissement promus par Oddo BHF Asset Management S.A.S.. La Société ayant l'intention d'investir dans d'autres fonds d'investissement cibles, il peut y avoir duplication des commissions de gestion, de souscription, de rachat et de conversion pour les Compartiments investissant dans ces fonds. La Société s'efforcera de s'assurer que le niveau minimum de commissions sous-jacentes est applicable au Compartiment lorsqu'il investit dans des fonds d'investissement cibles.

Une commission de gestion de 0,04% par an est facturée au Compartiment ODDO BHF EURO SHORT TERM BOND dans lequel le Compartiment ODDO BHF Objectifs Revenus investit au 31 octobre 2024.

Les dirigeants, pour leurs services à la Société, ne reçoivent pas de rémunération habituelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2024.

14 - Liquidation de compartiments

Au 31 octobre 2024, les Compartiments ODDO BHF Polaris Moderate F, ODDO BHF Polaris Balanced F et ODDO BHF Polaris Flexible F (tous liquidés le 02/09/2024) affichaient respectivement des encours de trésorerie de 129,25 EUR, 0,36 EUR et 703,20 EUR.

Autres notes aux états financiers

15 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Les détails des changements dans la composition du portefeuille pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société et peuvent être obtenus gratuitement sur demande.

16 - Informations relatives au règlement SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*)

Les informations sur les caractéristiques environnementales/sociales pour les fonds publiant des informations au titre de l'article 8 du règlement SFDR, ou les informations sur les investissements durables pour les fonds publiant des informations au titre de l'article 9 du règlement SFDR, respectivement, se trouvent dans l'annexe du rapport annuel.

SICAV ODDO BHF

Informations supplémentaires non auditées

SICAV ODDO BHF

Informations supplémentaires non auditées

Politique de rémunération

Rapport sur la rémunération en application de la Directive OPCVM V

1. Informations quantitatives

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables (*)	Nombre de bénéficiaires (**)
Montant total des rémunérations versées de janvier à décembre 2024	16.536.314	10.618.457	219

(*) Rémunérations variables attribuées pour l'exercice 2024 mais payées en 2025 et les années suivantes

(**) Par bénéficiaires, on entend tous les employés d'OBAM ayant perçu une rémunération en 2024 (contrat à durée indéterminée/contrat à durée déterminée/apprentissage/stage/bureaux à l'étranger)

	Cadres supérieurs	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel susceptibles d'influer sur le profil de risque du Fonds	Nombre de bénéficiaires
Montant global des rémunérations versées au titre de l'exercice 2024 (fixes et variables*)	3.557.026	6	14.349.128	49

(*) Rémunérations variables au titre de l'exercice 2024 mais payées en 2025 et les années suivantes

2- Informations qualitatives

2.1. Rémunérations fixes

Les rémunérations fixes sont déterminées de façon discrétionnaire en lien avec le marché ce qui nous permet de remplir nos objectifs de recrutement de personnels qualifiés et opérationnels.

2.2. Rémunérations variables

En application des directives AIFM 2011/61 et UCITS V 2014/91, ODDO BHF Asset Management SAS (« OBAM SAS ») a mis en place une politique de rémunération destinée à identifier et décrire les modalités de mise en place de la politique de rémunérations variables, et notamment l'identification des personnes concernées, la fixation de la gouvernance, du comité de rémunération et les modalités de paiement de la rémunération variable.

Les rémunérations variables versées au sein de la Société de gestion sont déterminées de façon majoritairement discrétionnaire. Ainsi, dès lors que les résultats de l'exercice en cours sont assez précisément estimés (mi-novembre), une enveloppe de rémunérations variables est déterminée et il est demandé aux différents managers de proposer – en association avec la DRH du groupe – une répartition individuelle de cette enveloppe.

Ce processus est consécutif à celui des entretiens d'évaluations, lesquels ont permis aux managers de partager avec chaque collaborateur la qualité de ses prestations professionnelles pour l'année en cours (au regard des objectifs précédemment fixés) ainsi que fixer les objectifs de l'année à venir. Cette évaluation porte aussi bien sur une dimension très objective de la réalisation des missions (objectifs quantitatifs, collecte commerciale ou positionnement de la gestion dans un classement particulier, commission de surperformance générée par le fonds géré), que sur une dimension qualitative (attitude du collaborateur pendant l'exercice).

Il convient de noter que quelques gérants peuvent percevoir dans le cadre de leur rémunération variable une quote-part des commissions de surperformance perçues par OBAM SAS. Pour autant la détermination du montant revenant à chaque gérant s'inscrit dans le processus décrit ci-dessus et il n'existe pas de formules contractuelles individualisées encadrant la répartition et le paiement de ces commissions de surperformance.

L'ensemble des salariés d'OBAM SAS est compris dans le périmètre d'application de la politique de rémunération décrite ci-dessous, y compris les salariés pouvant exercer leur activité hors de la France.

Informations supplémentaires non auditées

Politique de rémunération

3- Dispositions spécifiques pour les preneurs de risques et la rémunération variable différée

3.1. Preneurs de risques

OBAM SAS déterminera annuellement les personnes appelées à être qualifiées de preneur de risques conformément à la réglementation. La liste de ces collaborateurs ainsi qualifiés de preneurs de risques sera soumise au Comité des Rémunérations et transmise à l'Organe de Direction.

3.2. Rémunérations variables différées

OBAM SAS a déterminé le seuil de 200.000 € comme seuil de proportionnalité et comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Ainsi, les collaborateurs, qu'ils soient preneurs de risques ou non, ayant une rémunération variable inférieure à ce seuil de 200.000 € percevront leur rémunération variable de façon immédiate. En revanche, un collaborateur qualifié de preneur de risque et dont la rémunération variable serait supérieure à 200.000 € verra obligatoirement une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux modalités définies ci-après. Dans un souci de cohérence au sein d'OBAM SAS, il a été décidé d'appliquer à l'ensemble des collaborateurs de la Société, qu'ils soient preneurs de risque ou pas, les mêmes modalités de paiement des rémunérations variables. Ainsi, un collaborateur qui ne serait pas preneur de risque mais dont la rémunération variable dépasserait 200.000 € verra une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux dispositions définies ci-après.

Pour les rémunérations variables les plus significatives, un second seuil est fixé à 1.000.000 €. Les rémunérations variables allouées au titre d'une année qui dépasseraient ce seuil, seraient alors versées, pour la part dépassant ce seuil, selon les modalités suivantes : 40% en espèces immédiatement, 60 % en espèces dans le cadre d'un paiement différé dans les conditions définies ci-dessus. Il convient de noter que ces rémunérations auront, pour leur partie inférieure à 1.000.000 € donné lieu à l'application des règles de versement dépassant le seuil de 200.000 € précisées ci-dessus. L'intégralité de cette partie différée sera concernée par l'outil d'indexation défini ci-après.

S'agissant de l'indexation des rémunérations différées applicables à l'ensemble des personnes concernées de la société de gestion, conformément aux engagements pris par OBAM SAS, les provisions liées à la partie différée des rémunérations variables seront calculées dans un outil mis en place par OBAM SAS. Cet outil consistera en un panier composé des fonds emblématiques de chacune des stratégies de gestion d'OBAM SAS.

Cette indexation ne sera pas plafonnée, ni ne sera concernée par un plancher. Les provisions pour rémunérations variables verront ainsi leur montant fluctuer au regard des surperformances et des sous-performances respectives des fonds représentant la gamme de OBAM SAS par rapport au benchmark lorsqu'il existe. Dans le cas où il n'existe pas de benchmark, la performance absolue est retenue.

4- Modifications apportées à la politique de rémunération au cours du dernier exercice

L'Organe de direction de la société de gestion s'est réuni courant 2024 afin de revoir les principes généraux de la politique de rémunération en présence de la conformité et en particulier les modalités de calcul des rémunérations variables indexées (composition du panier d'indexation).

La politique de rémunération a fait l'objet d'une modification du seuil de déclenchement de la partie différée.

Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion (partie informations réglementaires).

Informations supplémentaires non auditées

Méthode de détermination du risque global

La Société calcule l'exposition globale de tous les Compartiments à l'aide de l'approche par les engagements, qui permet de contrôler et de mesurer l'exposition globale, excepté pour le Compartiment ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities, pour lequel l'approche de la VaR est employée.

L'approche par les engagements

L'exposition globale des Compartiments, à l'exception du Compartiment ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities, est calculée sur la base de l'approche par les engagements, conformément à la méthodologie décrite dans les lignes directrices 10-788 de l'AEMF.

L'approche de la VaR absolue

Le Compartiment Sustainable Credit Opportunities utilise l'approche de la Valeur en risque (VaR) absolue afin de contrôler et de mesurer l'exposition globale.

La limite est fixée à 20%.

L'utilisation de la limite de la VaR au cours de l'exercice a été la suivante (du 01/11/2023 au 31/10/2024) :

- Plus faible utilisation : 2,26%
- Plus forte utilisation : 3,78%
- Utilisation moyenne : 3,01%

Les chiffres de la VaR ont été calculés sur la base des données d'entrée suivantes :

- Modèle utilisé : Simulation historique
- Intervalle de confiance : 99%
- Période de détention : 20 jours
- Durée de l'historique des données : 3 ans (avec facteur de dépréciation, demi-vie = 6 mois)

Le niveau moyen de levier calculé selon l'approche de la somme des notionnels était de 43,2%.

SICAV ODDO BHF

Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à SFTR (*Securities Financing Transactions Regulation*)

CONVENTION DE MISE EN PENSION	Euro High Yield Bond	Euro Credit Short Duration
Actifs utilisés	<i>In EUR</i>	<i>In EUR</i>
En termes absolus	43.940.031,55	33.182.008,89
En % de la valeur nette d'inventaire totale	5,55	1,65
Opérations classées en fonction de leur maturité résiduelle	<i>In EUR</i>	<i>In EUR</i>
Moins de 1 jour	-	-
De 1 jour à 1 semaine	-	-
De 1 semaine à 1 mois	-	-
De 1 mois à 3 mois	-	2.094.225,00
De 3 mois à 1 an	-	2.555.169,70
Plus de 1 an	43.940.031,55	28.532.614,19
Échéance ouverte	-	-
Les 10 plus grandes contreparties	<i>In EUR</i>	<i>In EUR</i>
Premier titre	ODDO & CIE	ODDO & CIE
Volumes bruts des opérations en cours	43.940.031,55	33.182.008,89
Premier pays de domiciliation	France	France
Garantie reçue*	<i>In EUR</i>	<i>In EUR</i>
Type:		
Liquidités	-45.700.671,93	-33.218.505,94
Obligation	-	-
Qualité (notation des émetteurs de sûretés obligataires) :		
Devise:		
EUR		
Classification selon les maturités résiduelles:		
Moins de 1 jour	-	-
De 1 jour à 1 semaine	-	-
De 1 semaine à 1 mois	-	-
De 1 mois à 3 mois	-	-
De 3 mois à 1 an	-	-
Plus de 1 an	-45.700.671,93	-33.218.505,94
Échéance ouverte	-	-
Les 10 principaux émetteurs de garanties reçues	<i>In EUR</i>	<i>In EUR</i>
Premier titre	CACEIS	CACEIS
Montant	-45.700.671,93	-33.218.505,94
Composants des revenus	<i>In EUR</i>	<i>In EUR</i>
Composants des revenus du fonds :		
En montant absolu	1.927.102,43	1.646.374,47
En % des revenus bruts	100%	100%

SICAV ODDO BHF

Informations supplémentaires non auditées

Total Expense Ratios ("TER")

Le Total Expense Ratio (« TER ») est calculé au titre des 12 mois précédant la date de clôture.

Pour la Suisse, le TER composite (synthétique) est calculé selon les directives de l'AMAS et se fonde sur le TER des fonds cibles.

Les frais de transaction ne sont pas pris en compte dans le calcul du TER.

Si une commission liée à la performance est prévue et a été calculée, le TER inclut cette commission. En outre, la commission de performance est calculée en pourcentage des actifs nets moyens au cours des 12 mois précédant la date de référence indiquée.

Au 31 octobre 2024, le TER calculé pour chaque Classe d'Actions était le suivant :

Compartiments	Classes d'Actions	Code ISIN	TER sans frais de performance (en %)	Frais de performance (en %)
ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond	I Shares EUR - Capitalisation	LU0145975065	0.54	0.00
	I Shares EUR - Distribution	LU0145975149	0.54	0.00
	R Shares EUR - Capitalisation	LU0145975222	1.02	0.00
	R Shares EUR - Distribution	LU1815136756	1.02	0.00
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1752464104	0.77	0.00
	P Shares EUR - Distribution	LU0456625358	0.38	0.00
	oN Shares EUR - Capitalisation	LU2291339005	0.12	0.00
	X Shares EUR - Capitalisation	LU2469852946	0.28	0.00
ODDO BHF Euro High Yield Bond	N Shares CHF H - Capitalisation	LU1486847236	s. o.	0.00
	I Shares EUR - Capitalisation	LU0115288721	0.78	0.00
	I Shares EUR - Distribution	LU0115293481	0.78	0.00
	R Shares EUR - Capitalisation	LU0115290974	1.52	0.00
	R Shares EUR - Distribution	LU0243919577	1.53	0.00
	R Shares CHF [H] - Capitalisation	LU1486847319	s. o.	0.00
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1486847152	1.13	0.00
	P Shares EUR - Capitalisation	LU0456627131	0.53	0.00
	P Shares EUR - Distribution	LU0456627214	0.53	0.00
	DP15 Shares EUR - Distribution	LU0456627487	s. o.	0.00
	GC Shares EUR - Capitalisation	LU1551630038	0.83	0.00
ODDO BHF Euro Credit Short Duration	I Shares EUR - Capitalisation	LU0628638032	0.58	0.00
	I Shares EUR - Distribution	LU1486846261	0.58	0.00
	R Shares EUR - Capitalisation	LU1486845537	0.93	0.00
	R Shares EUR - Distribution	LU0628638974	0.92	0.00
	R Shares CHF [H] - Capitalisation	LU1486845701	s. o.	0.00
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1486845883	0.73	0.00
	N Shares CHF [H] - Capitalisation	LU1486845966	0.72	0.00
	N Shares USD [H] - Capitalisation	LU1752465093	0.72	0.00
	P Shares EUR - Capitalisation	LU0628638206	0.48	0.00
	P Shares EUR - Distribution	LU0628638388	0.48	0.00
	P Shares CHF [H] - Capitalisation	LU1486846428	0.48	0.00
	P Shares USD [H] - Capitalisation	LU1486846774	0.48	0.00
GC Shares EUR - Capitalisation	LU1752464799	0.62	0.00	
ODDO BHF Algo Trend Eurozone (fusionné le 14/02/24)	R Shares EUR - Capitalisation	LU1361561100	s. o.	0.00
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1752465929	s. o.	0.00
ODDO BHF Convertibles Global	I Shares EUR - Capitalisation	LU1493432618	0.80	0.00
	I Shares CHF - Capitalisation	LU1493432964	s. o.	0.00
	R Shares EUR - Capitalisation	LU1493433004	1.54	0.00
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1752466141	1.18	0.00
	GC Shares EUR - Capitalisation	LU1493433426	0.84	0.00

SICAV ODDO BHF

Informations supplémentaires non auditées

Total Expense Ratios ("TER")

ODDO BHF Objectifs Revenus	I Shares EUR - Capitalisation	LU1493433699	0.64	0.00
	I Shares EUR - Distribution	LU1493433772	0.68	0.00
ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities	I Shares EUR - Capitalisation	LU1752459799	0.58	0.00
	I Shares EUR - Distribution	LU1785344166	0.58	0.00
	I Shares CHF [H] - Capitalisation	LU2270288314	0.58	0.00
	I Shares USD [H] - Capitalisation	LU2270288405	s. o.	0.00
	R Shares EUR - Capitalisation	LU1752460292	1.13	0.00
	R Shares EUR - Distribution	LU1785344083	1.13	0.00
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1752460706	0.82	0.00
	P Shares EUR - Capitalisation	LU1752461183	0.48	0.00
	P Shares EUR - Distribution	LU1785343861	s. o.	0.00
	GC Shares EUR - Capitalisation	LU1752461696	0.63	0.00
	Xw Shares EUR - Capitalisation	LU1752462587	0.52	0.00
ODDO BHF Algo Trend US	I Shares EUR - Capitalisation	LU1833929307	1.15	0.47
	Iw Shares EUR - Capitalisation	LU1833929992	0.78	0.00
	R Shares EUR - Capitalisation	LU1833929729	1.41	0.09
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1833929216	1.28	0.40
ODDO BHF Global Credit Short Duration	I Shares EUR - Capitalisation	LU1833930578	0.64	0.00
	R Shares EUR - Capitalisation	LU1833930495	1.02	0.00
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1833930651	0.73	0.00
	P Shares EUR - Capitalisation	LU1833930735	s. o.	0.00
	Pw Shares EUR - Distribution	LU1833931113	0.64	0.00
	F Shares EUR - Capitalisation	LU1833930222	0.38	0.00
ODDO BHF Artificial Intelligence	I Shares EUR - Capitalisation	LU1833932434	0.97	0.08
	I Shares USD - Capitalisation	LU1833932517	1.01	0.13
	Iw Shares EUR [H] - Capitalisation	LU1833932947	1.04	0.00
	Iw Shares USD - Capitalisation	LU1833933325	1.03	0.00
	R Shares EUR - Capitalisation	LU1919842267	1.80	0.08
	R Shares USD - Capitalisation	LU1833932780	1.75	0.03
	N Shares EUR - Capitalisation	LU1919842424	1.13	0.05
	N Shares EUR [H] - Capitalisation	LU1833932863	1.09	0.01
	N Shares USD - Capitalisation	LU1919842697	1.05	0.01
	Nw Shares USD - Capitalisation	LU1919842937	1.23	0.00
	P Shares EUR - Distribution	LU2209778385	0.59	0.00
ODDO BHF Green Planet	P Shares EUR [H] - Capitalisation	LU2209755847	s. o.	0.00
	I Shares EUR - Capitalisation	LU2189930287	0.90	0.00
	I Shares USD - Capitalisation	LU2189929941	s. o.	0.00
	Iw Shares USD - Capitalisation	LU2189930527	1.04	0.00
	R Shares - EUR - Capitalisation	LU2189930105	1.74	0.00
	R Shares EUR [H] - Capitalisation	LU2189929438	s. o.	0.00
	Rw Shares EUR [H] - Capitalisation	LU2189929602	1.06	0.00
	N Shares EUR - Capitalisation	LU2189930360	1.10	0.00
N Shares EUR [H] - Capitalisation	LU2189929784	s. o.	0.00	
N Shares USD - Capitalisation	LU2189930444	s. o.	0.00	

s. o. : TFE non calculé, car non représentatif (catégorie d'actions lancée en cours d'année ou dont le total des frais est inférieur à 500).

SICAV ODDO BHF

Informations supplémentaires non auditées

Tableau de performance

PERFORMANCES ANNUELLES PAR CLASSE D'ACTIONS (EN %)							
OBLIGATIONS	Code ISIN	Date de création	Action	Devise	Exercice 2021-2022	Exercice 2022-2023	Exercice 2023-2024
RENDEMENT TOTAL							
CREDIT MULTI-ACTIFS							
ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities	LU2270288314	09/02/2021	CI-CHF[H]	CHF	-8,46%	0,18%	6,91%
	LU1752459799	07/09/2018	CI-EUR	EUR	-8,23%	2,05%	9,78%
	LU1752460706	07/09/2018	CN-EUR	EUR	-8,45%	1,81%	9,52%
	LU1752461183	06/04/2021	CP-EUR	EUR	-8,14%	2,16%	9,89%
	LU1752460292	07/09/2018	CR-EUR	EUR	-8,73%	1,51%	9,18%
	LU1752462587	07/09/2018	CXw-EUR	EUR	-8,16%	2,14%	9,85%
	LU1785344166	07/09/2018	DI-EUR	EUR	-8,09%	2,05%	9,78%
LU1785344083	07/09/2018	DR-EUR	EUR	-8,62%	1,51%	9,19%	
LU1752461696	07/09/2018	GC-EUR	EUR	-8,27%	2,01%	9,73%	
CREDIT							
DURATION COURTE, MONDE							
ODDO BHF Global Credit Short Duration	LU1833930222	22/10/2018	CF-EUR	EUR	-5,12%	5,51%	7,21%
	LU1833930578	27/11/2018	CI-EUR	EUR	-5,37%	5,24%	6,93%
	LU1833930735	19/06/2019	CP-EUR	EUR	-5,27%	5,34%	7,04%
	LU1833930495	07/11/2018	CR-EUR	EUR	-5,72%	4,83%	6,51%
LU1833931113	23/10/2018	DPw-EUR	EUR	-5,22%	5,24%	6,93%	
DURATION COURTE							
ODDO BHF Euro Credit Short Duration	LU0628638032	24/08/2011	CI-EUR	EUR	-3,58%	5,77%	6,89%
	LU1486845966	03/01/2017	CN-CHF[H]	CHF	-3,94%	3,69%	4,07%
	LU1486845883	21/08/2017	CN-EUR	EUR	-3,72%	5,62%	6,73%
	LU1752465093	22/09/2022	CN-USD[H]	USD	-	8,02%	8,40%
	LU1486846428	01/02/2017	CP-CHF[H]	CHF	-3,71%	3,99%	4,30%
	LU0628638206	04/10/2013	CP-EUR	EUR	-3,49%	5,88%	6,99%
	LU1486846774	17/10/2016	CP-USD[H]	USD	-1,81%	8,32%	8,67%
	LU1486845537	11/10/2016	CR-EUR	EUR	-3,92%	5,41%	6,52%
	LU1486846261	02/02/2017	DI-EUR	EUR	-3,50%	5,77%	6,88%
LU0628638388	01/06/2011	DP-EUR	EUR	-3,35%	5,87%	6,99%	
LU0628638974	24/08/2011	DR-EUR	EUR	-3,90%	5,40%	6,52%	
LU1752464799	24/05/2018	GC-EUR	EUR	-3,62%	5,72%	6,84%	
HAUT RENDEMENT EN EUROS							
ODDO BHF Euro High Yield Bond	LU0115288721	30/06/2000	CI-EUR	EUR	-10,16%	9,05%	11,70%
	LU1486847236	15/06/2023	CN-CHF[H]	CHF	-	-	8,47%
	LU1486847152	16/05/2018	CN-EUR	EUR	-10,47%	8,68%	11,31%
	LU0456627131	19/07/2013	CP-EUR	EUR	-9,94%	9,32%	11,98%
	LU0115290974	14/08/2000	CR-EUR	EUR	-10,83%	8,24%	10,87%
	LU0115293481	01/07/2002	DI-EUR	EUR	-9,88%	9,06%	11,70%
	LU0456627214	26/10/2009	DP-EUR	EUR	-9,60%	9,32%	11,98%
	LU0243919577	24/02/2006	DR-EUR	EUR	-10,65%	8,25%	10,88%
LU1551630038	01/02/2017	GC-EUR	EUR	-10,20%	9,00%	11,65%	
INVESTMENT GRADE							
ZONE EURO							
ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond	LU0145975065	13/03/2002	CI-EUR	EUR	-14,70%	3,68%	9,20%
	LU1752464104	18/03/2019	CN-EUR	EUR	-14,90%	3,43%	8,94%
	LU0145975222	19/03/2002	CR-EUR	EUR	-15,12%	3,16%	8,67%
	LU0145975149	01/07/2002	DI-EUR	EUR	-14,55%	3,69%	9,21%
	LU0456625358	26/10/2009	DP-EUR	EUR	-14,38%	3,83%	9,37%
	LU1815136756	31/08/2018	DR-EUR	EUR	-15,03%	3,17%	8,67%
	LU2291339005	05/02/2021	oCN-EUR	EUR	-14,35%	4,11%	9,65%
LU2469852946	21/06/2022	X-EUR	EUR	-	3,94%	9,48%	
OBLIGATIONS CONVERTIBLES							
MONDE							
ODDO BHF Convertibles Global	LU1493432618	31/12/2013	CI-EUR	EUR	-18,93%	-1,35%	12,75%
	LU1752466141	28/07/2020	CN-EUR	EUR	-19,25%	-1,73%	12,30%
	LU1493433004	31/12/2013	CR-EUR	EUR	-19,54%	-2,08%	11,92%
	LU1493433426	15/12/2016	GC-EUR	EUR	-18,96%	-1,39%	12,70%

SICAV ODDO BHF

Informations supplémentaires non auditées

Tableau de performance

MARCHE MONETAIRE	Code ISIN	Date de création	Action	Devise	Exercice 2021-2022	Exercice 2022-2023	Exercice 2023-2024
ODDO BHF	LU1493433699	15/12/2016	CI-EUR	EUR	-2,60%	2,07%	3,53%
Objectifs Revenus	LU1493433772	15/12/2016	DI-EUR	EUR	-2,59%	2,09%	3,55%

ACTIONS THEMATIQUES	Code ISIN	Date de création	Action	Devise	Exercice 2021-2022	Exercice 2022-2023	Exercice 2023-2024
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE							
MONDE							
ODDO BHF Artificial Intelligence	LU1833932434	14/01/2019	CI-EUR	EUR	-18,76%	11,60%	30,07%
	LU1833932517	14/01/2019	CI-USD	USD	-30,62%	19,34%	34,35%
	LU1833932947	09/09/2019	CIw-EUR[H]	EUR	-32,73%	16,10%	32,26%
	LU1833933325	19/12/2018	CIw-USD	USD	-30,73%	19,16%	34,76%
	LU1919842424	14/01/2019	CN-EUR	EUR	-18,92%	11,38%	30,87%
	LU1833932863	14/01/2019	CN-EUR[H]	EUR	-32,85%	16,02%	32,30%
	LU1919842697	29/03/2019	CN-USD	USD	-30,74%	19,13%	34,28%
	LU1919842937	11/06/2019	CNw-USD	USD	-30,85%	18,94%	34,49%
	LU1919842267	14/01/2019	CR-EUR	EUR	-19,45%	10,68%	30,03%
LU1833932780	14/01/2019	CR-USD	USD	-31,20%	18,34%	32,46%	
LU2209778385	25/11/2020	DP-EUR	EUR	-17,57%	11,93%	31,83%	
ECOLOGIE							
MONDE							
ODDO BHF Green Planet	LU2189930287	26/10/2020	CI-EUR	EUR	-10,48%	-9,93%	24,56%
	LU2189929602	26/10/2020	CIw-EUR[H]	EUR	-25,68%	-6,33%	25,63%
	LU2189930527	26/10/2020	CIw-USD	USD	-23,69%	-3,82%	27,76%
	LU2189930360	26/10/2020	CN-EUR	EUR	-10,66%	-10,10%	24,32%
	LU2189930105	26/10/2020	CR-EUR	EUR	-11,24%	-10,68%	23,52%

ACTIONS QUANTITATIVES	Code ISIN	Date de création	Action	Devise	Exercice 2021-2022	Exercice 2022-2023	Exercice 2023-2024
MOMENTUM							
ETATS-UNIS							
ODDO BHF Algo Trend US	LU1833929307	16/07/2018	CI-EUR	EUR	-3,68%	1,93%	40,61%
	LU1833929992	12/02/2020	CIw-EUR	EUR	-3,77%	1,83%	41,19%
	LU1833929216	16/07/2018	CN-EUR	EUR	-3,85%	1,74%	40,43%
	LU1833929729	16/07/2018	CR-EUR	EUR	-4,29%	1,28%	40,10%

SICAV ODDO BHF

Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives au règlement SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*)

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond

Identifiant d'entité juridique :
47U0WTOORVIPRTRCR8T92

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : S/O

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : S/O

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contenait une proportion de 62,8% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment promeut des caractéristiques à la fois environnementales et sociales qui se reflètent dans l'élaboration et la pondération du système interne de notations ESG du Gestionnaire.

Dans le cadre du processus de notation du Gestionnaire, les critères suivants sont notamment analysés :

- Environnement : gestion des risques climatiques, consommation en énergie et en eau, gestion des déchets, certifications environnementales, produits et services à valeur ajoutée environnementale, etc.
- Social : capital humain (gestion des ressources humaines, diversité des équipes dirigeantes, formation des employés, santé et sécurité, etc.), gestion des fournisseurs, innovation, etc.
- Gouvernance : gouvernance d'entreprise (protection des intérêts des actionnaires minoritaires, composition des organes de gouvernance, politique de rémunération), responsabilité fiscale, exposition au risque de corruption, etc.

Une attention particulière est accordée à l'analyse du capital humain et à la gouvernance d'entreprise.

L'analyse des controverses (accidents industriels, pollution, condamnations pour corruption, pratiques anticoncurrentielles, sécurité des produits, gestion de la chaîne d'approvisionnement, etc.) basée sur les éléments de fait obtenus auprès de notre fournisseur de données extra-financières externe est intégrée dans le processus de notation et influence directement la notation ESG de chaque entreprise.

Ce processus d'analyse ESG interne débouche sur une échelle de notation interne à cinq niveaux (5 étant le meilleur et 1 le moins bon) : opportunité ESG forte (5), opportunité ESG (4), ESG neutre (3), risque ESG modéré (2) et risque ESG élevé (1).

Les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) complètent l'analyse de crédit et sont pleinement intégrés au processus d'investissement. L'approche est basée sur deux étapes successives.

- Application du cadre d'exclusion commun, tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de gestion consultable sur le site am.oddo-bhf.com. Ce cadre couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles. Le Compartiment exclut en outre les secteurs de la production de divertissement pour adultes, des armes conventionnelles, des OGM, des jeux d'argent et du nucléaire de tous les investissements. Des détails concernant la Politique d'exclusion du Gestionnaire et le Code de transparence ISR européen, et notamment des informations supplémentaires sur l'intégration ESG et les seuils d'exclusion, figurent sur le site « am.oddo-bhf.com ».

- Deuxième étape : attribution d'une notation ESG à une grande majorité des entreprises de l'univers d'investissement en combinant deux approches :

- 1) « best-in-universe » : l'équipe de gestion du Gestionnaire privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité ;
- 2) « best effort » : l'équipe de gestion du Gestionnaire encourage les progrès continus des émetteurs à travers un dialogue direct avec eux.

La combinaison des processus de notation externe et interne réduit davantage l'univers d'investissement du Compartiment pour déterminer son univers éligible :

1. les entreprises qui ne sont pas suivies par le modèle interne du Gestionnaire ou celui de son fournisseur de données extra-financières externe sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement ;
2. les entreprises qui ne sont pas suivies par le modèle interne du Gestionnaire et qui ont une notation MSCI ESG de CCC et de B si la sous-notation MSCI ESG est inférieure à 3 pour l'une des catégories environnement, social ou gouvernance sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement ;
3. enfin, les entreprises notées 1 sur notre échelle de notation interne (qui va jusqu'à 5) en ce qui concerne les piliers « environnement » et/ou « capital humain » et/ou « gouvernance d'entreprise » sont également systématiquement exclues de l'univers d'investissement.

En ce qui concerne les actions qui ne sont pas surveillées par le modèle interne du Gestionnaire, celui-ci s'appuie sur des données extra-financières fournies par un prestataire de services externe.

L'équipe ESG interne analysera les émetteurs sélectionnés par l'équipe de gestion du Gestionnaire. Par conséquent, au moins 90% des émetteurs en portefeuille sont soumis à une notation ESG interne tenant compte de la pondération de chaque titre. Les fonds cibles bénéficiant d'une notation ESG au niveau du fonds sont également pris en considération.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Fonds s'est conformé à ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- Note ESG interne pondérée du portefeuille afin d'évaluer la réalisation globale des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance.
- Note interne pondérée pour évaluer la qualité de la gestion.
- Intensité carbone du Compartiment (somme des émissions de CO₂ de scopes 1 et 2 divisée par la somme des chiffres d'affaires des sociétés dans lesquelles le Compartiment investit).
- Part brune des investissements du Compartiment (exposition aux industries des combustibles fossiles selon MSCI ESG Research).
- Part verte des investissements du Compartiment (exposition aux solutions vertes selon MSCI ESG Research).

La prise en compte des PIN pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (7, 10 et 14) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la [section dédiée aux informations réglementaires](#) du site Internet d'ODDO BHF Asset Management.

Aucun indice de référence n'a été désigné aux fins de la réalisation de l'objectif d'investissement durable.

Au 31/10/2024, 94,8% des placements du fonds étaient alignés sur des caractéristiques environnementales et sociales et 6,0% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE.

La prise en compte des PIN pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (7, 10 et 14) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la section dédiée aux informations réglementaires du [site Internet d'ODDO BHF Asset Management](#).

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Indice de référence : Le fonds suit l'indice IBoxx € Corporates (TR) en tant qu'indice de référence.
L'indice de référence n'est pas censé être aligné sur les ambitions environnementales et sociales promues par le fonds.

	31/10/2024	
	Fonds	Couverture
Notation ESG interne*	3,5	95,4
Notation E moyenne	3,7	95,4
Notation S moyenne	3,0	95,4
Notation G moyenne	3,6	95,4
Intensité carbone pondérée (tCO _{2e} /million EUR de CA)	97,7	100,0
Investissements durables (%)	62,8	94,8
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% du chiffre d'affaires)	6,0	22,4
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'investissement)	10,1	23,6
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'exploitation)	7,4	20,2
Exposition aux combustibles fossiles (%)**	6,2	6,2
Exposition aux solutions vertes (%)***	32,5	32,7

* 1 est la notation assortie du risque le plus élevé, tandis que 5 représente la meilleure note.

** Pourcentage de revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage de revenus générés par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable, etc.), sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

	31/10/2023	
	Fonds	Couverture
Notation ESG interne*	3,6	96,9
Notation E moyenne	3,7	96,9
Notation S moyenne	3,0	96,9
Notation G moyenne	3,7	96,9
Intensité carbone pondérée (tCO _{2e} /million EUR de CA)	94,8	100,0
Investissements durables (%)	43,0	96,9
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% du chiffre d'affaires)	4,1	16,3
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'investissement)	-	-
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'exploitation)	-	-
Exposition aux combustibles fossiles (%)**	4,9	5,0
Exposition aux solutions vertes (%)***	31,6	31,8

* 1 est la notation assortie du risque le plus élevé, tandis que 5 représente la meilleure note.

** Pourcentage de revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage de revenus générés par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable, etc.), sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables poursuivaient les objectifs suivants :

1. Taxinomie de l'UE : contribution à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation du changement climatique, ainsi qu'aux quatre autres objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE. Cette contribution est déterminée par la somme des revenus alignés sur la taxinomie de l'UE pour chaque investissement du portefeuille, en fonction de sa pondération et sur la base des données publiées par les entreprises bénéficiaires des investissements. En l'absence de données publiées par les entreprises bénéficiaires des investissements, il peut être fait appel aux recherches menées par MSCI.
2. Environnement : contribution à l'impact environnemental tel que défini par MSCI ESG Research via son domaine « impact durable » par rapport aux objectifs environnementaux. Sont concernées les catégories suivantes : énergies alternatives, efficacité énergétique, construction écologique, eau durable, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable.

L'alignement des activités économiques de chaque entreprise sur les objectifs précités est évalué dès lors que le Gestionnaire dispose de données à cet effet. En fonction des opportunités d'investissement qui se présentent, le Fonds peut contribuer à l'un ou l'autre des objectifs environnementaux précités, mais aussi ne pas contribuer à tout moment à l'ensemble de ceux-ci.

Le Fonds détenait 62,8% d'investissements durables et 6,0% d'investissements alignés sur la taxinomie à la fin de l'exercice.

Le Fonds a respecté son objectif d'investissement durable de par son engagement à détenir au moins 10,0% d'investissements durables et 0,5% d'investissements alignés sur la taxinomie.

Les investissements étaient durables dans le sens où ils ont contribué au développement d'activités économiques vertes sur la base du chiffre d'affaires : énergies sobres en carbone, efficacité énergétique, construction écologique, utilisation durable de l'eau, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable. Bien que ces activités économiques soient couvertes par la taxinomie de l'UE, un manque de données nous empêche de démontrer leur alignement sur ladite taxinomie. Les investissements en question ont donc été classés comme durables dans la catégorie « Environnementaux autres ».

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Ce principe, appliqué à l'objectif d'investissement durable du Fonds, a été contrôlé comme suit :

- Secteurs exclus de l'investissement : Le Gestionnaire a appliqué le cadre d'exclusion commun, tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de gestion consultable sur le site am.oddo-bhf.com. Ce cadre couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles. Le Compartiment exclut en outre les secteurs de la production de divertissement pour adultes, des armes conventionnelles, des OGM, des jeux d'argent et du nucléaire de tous les investissements.
- Controverses : les entreprises les plus controversées selon notre fournisseur de données MSCI ESG, et après confirmation par l'équipe ESG dans le cadre d'une seconde vérification, ne seront pas considérées comme durables.
- Prise en compte des principales incidences négatives : afin de ne pas compromettre de manière significative les objectifs de durabilité, le Gestionnaire définit des règles de contrôle (préalable à la transaction) pour une sélection d'activités causant un préjudice important : exposition à des armes controversées (tolérance de 0%), activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles en termes de biodiversité (tolérance de 0%) et violations graves des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les entreprises multinationales (tolérance de 0%).
- Dialogue, engagement et vote : nos politiques de dialogue, d'engagement et de vote soutiennent l'objectif consistant à éviter tout préjudice important en identifiant les principaux risques et en faisant entendre notre voix pour générer des changements et des améliorations.

Nos équipes de contrôle sont chargées de vérifier que les investissements durables du Fonds respectent notre approche relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important afin de pouvoir être considérés comme des investissements durables au niveau du Fonds. Notre approche est basée sur les controverses mais aussi sur les exclusions (pré-négociation).

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Nous confirmons avoir pris en considération l'ensemble des PIN obligatoires du Tableau I des RTS et avoir tenu compte de toutes celles pour lesquelles nous disposons de données suffisantes. La prise en compte des PIN pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (7, 10 et 14) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la section dédiée aux informations réglementaires du [site Internet d'ODDO BHF Asset Management](#).

Leur prise en considération repose à la fois sur des listes d'exclusions (charbon, liste du Pacte mondial des Nations unies, pétrole et gaz non conventionnels, armes controversées, tabac, perte de biodiversité et production de combustibles fossiles dans la région arctique) et sur l'utilisation de notations ESG, le dialogue, le vote et l'engagement. Ceux-ci peuvent être le résultat de données publiées et, dans une moindre mesure, d'estimations.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Oui, les investissements étaient alignés sur les principes du Pacte mondial des Nations unies sur la base d'une liste d'exclusion interne recourant à des évaluations externes et internes. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme n'ont toutefois pas été pris en considération de manière directe, mais indirectement à travers notre méthodologie ESG interne. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles à l'adresse <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier a pris en considération les principales incidences négatives à travers des exclusions basées sur des contrôles pré- et post-négociation, le dialogue, l'engagement et des analyses ESG.

La prise en compte des principales incidences négatives pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (biodiversité, violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres PIN, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la section dédiée aux informations réglementaires du [site Internet d'ODDO BHF Asset Management](#).

PIN	31/10/2023	Couverture	31/10/2024	Couverture
1. Emissions de GES de niveau 1 (tonnes de CO2e)	16.717,7	81,0%	22.256,1	77,5%
1. Emissions de GES de niveau 2 (tonnes de CO2e)	4.298,5	81,0%	4.187,7	77,5%
1. Emissions de GES de niveau 3 (tonnes de CO2e)	199.008,1	81,0%	224.610,2	77,5%
2. Emissions totales de GES (tonnes de CO2e)	220.043,9	81,0%	254.120,7	77,5%
3. Empreinte carbone (tonnes de CO2e/million d'euros investis)	472,3	81,0%	547,6	77,5%
4. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tonnes/million d'euros de chiffre d'affaires)	850,7	94,5%	906,2	91,5%
5. Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)	11,5	94,5%	13,7	90,8%
6. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable (%)	56,8	68,4%	66,1	88,6%
7. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (GWh/million d'euros de chiffre d'affaires)	5,4	1,5%	4,4	2,2%
8. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (nombre d'entreprises)	0,0	94,5%	0,1	90,8%
9. Rejets dans l'eau (tonnes/million d'euros investis)	0,0	0,4%	0,0	0,4%
10. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (tonnes/million d'euros investis)	0,9	24,8%	0,6	76,8%
11. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales (%)	0,0	94,5%	0,0	91,5%
12. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (%)	14,6	94,5%	1,4	90,8%
13. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé (%)	21,7	35,6%	14,8	68,5%
14. Mixité au sein des organes de gouvernance (%)	37,5	94,5%	40,0	90,6%
15. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) (%)	0,0	94,5%	0,0	91,5%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/11/2023 au 31/10/2024

Investissements les plus importants	Secteur*	% d'actifs**	Pays
Bnp Paribas Sa E3M 01/2027	Banque	1,06%	France
Bp Capital Markets Plc 1.23% 05/2031	Energie	1,04%	Royaume-Uni
Abertis Finance Bv Eusa5 11/2025	Transports	1,03%	Pays-Bas
Banco Santander Sa E3M 03/2027	Banque	1,00%	Espagne
Ing Groep Nv E3M 02/2027	Banque	0,98%	Pays-Bas
Coöperatieve Rabobank Ua E3M 12/2027	Banque	0,91%	Pays-Bas
Toyota Finance Australia Ltd. 0,44% 01/2028	Consommation cyclique	0,81%	Australie
Iss Global A/S 0.88% 06/2026	Consommation cyclique	0,74%	Danemark
Government Of United Kingdom 4,75% 10/2043	Souverain	0,69%	Royaume-Uni
At&T Inc Euamdb05 03/2025	Communication	0,69%	Etats-Unis
Bank Of America Corp. E3M 10/2026	Banque	0,67%	Etats-Unis
Bnp Paribas Sa E3M 07/2028	Banque	0,60%	France
Sika Capital Bv 3,75% 05/2030	Biens d'équipement	0,60%	Pays-Bas
Banco Santander Sa 4,875% 10/2031	Banque	0,59%	Espagne
Jpmorgan Chase & Co. E3M 11/2031	Banque	0,58%	Etats-Unis

* Au 31/10/2024, l'exposition totale du Fonds aux combustibles fossiles représentait 6,2% pour une couverture de 6,2%

** Méthode de calcul : moyenne des investissements sur la base de quatre inventaires couvrant l'année fiscale de référence (3 mois glissants)

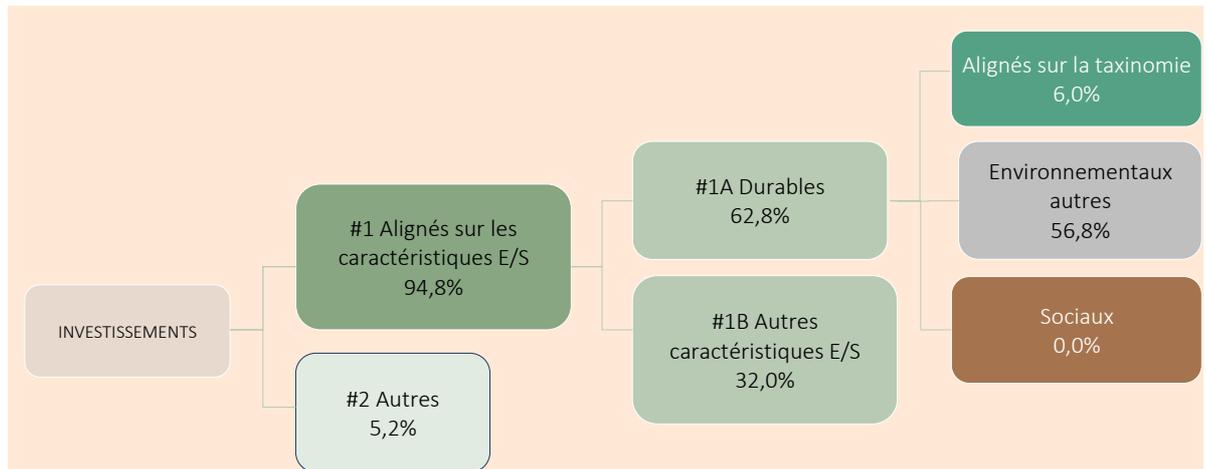


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

94,8% des placements du fonds étaient alignés sur des caractéristiques environnementales et sociales, dont 62,8% étaient classés comme investissements durables, et 6,0% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE, contre 96,1%, 43,0% et 4,1% respectivement pour l'exercice précédent.

● Quelle était l'allocation des actifs ?*



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;

la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#2 Autres** inclut 1,0% de liquidités, -0,4% de produits dérivés et 4,6% d'investissements qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Alignés sur la taxinomie : données publiées

*Calcul de l'allocation des actifs : le dénominateur correspond à la valeur nette totale du portefeuille (en fin d'exercice).

Comparaisons historiques de l'allocation d'actifs (Article 8)	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	95,5%	96,1%	94,8%
#2 Autres	4,5%	3,9%	5,2%
#1A Durables	35,7%	43,0%	62,8%
#1B Autres caractéristiques E/S	59,8%	53,1%	32,0%
Alignés sur la taxinomie	0,0%	4,1%	6,0%
Environnementaux autres	35,7%	38,9%	56,8%
Sociaux	0,0%	0,0%	0,0%

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteurs*	% d'actifs au 31/10/2024
Banque	33,6%
Consommation cyclique	13,4%
Consommation non cyclique	7,3%
Biens d'équipement	6,1%
Electricité	5,8%
Energie	5,3%
Transports	5,3%
Gaz naturel	4,2%
Assurance	3,9%
Communication	3,9%
Industrie de base	2,8%
Immobilier	2,1%
Finance, autres	2,0%
Sociétés financières	1,4%
Technologie	1,2%
Souverain	0,9%
Services aux collectivités	0,4%
Future sur taux d'intérêt	0,0%
Future sur taux de change	0,0%
Liquidités	1,0%
CDS	-0,3%

* Au 31/10/2024, l'exposition totale du Fonds aux combustibles fossiles représentait 6,2% pour une couverture de 6,2%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour évaluer l'alignement sur l'Art. 3 de la taxinomie de l'UE, nous utilisons les données de MSCI sur la taxinomie. S'agissant de la contribution substantielle à la réalisation d'objectifs environnementaux, nous nous appuyons sur les indicateurs d'impact durable (Sustainable Impact Metrics) conçus par MSCI pour identifier les entreprises qui tirent tout ou partie de leurs revenus de produits ou de services ayant un impact positif sur la société et l'environnement. Les émetteurs éligibles doivent générer des revenus à partir de produits et de services qui répondent à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne le principe consistant à ne pas causer de préjudice important (DNSH, pour « do no significant harm ») : comme indiqué ci-dessus, nous recourons au module de sélection de MSCI fondé sur la taxinomie. La méthodologie de MSCI garantit que les critères techniques de sélection énoncés dans l'Acte délégué de chacun des objectifs climatiques visés par la taxinomie sont pris en compte au titre de la contribution substantielle, et que des critères spécifiques le sont également dans le cadre de l'approche DNSH.

MSCI ESG Research cherche à améliorer son modèle d'estimation DNSH en ajoutant un filtre « pratiques ESG » au filtre existant « controverses ESG », dans le but de fournir une évaluation plus précise de l'alignement des entreprises sur les critères techniques de sélection DNSH de la taxinomie de l'UE, au-delà d'un simple filtre de controverse au niveau des entités.

MSCI ESG Research examine et analyse chaque critère DNSH publié dans les Actes délégués de la taxinomie de l'UE, et les met en correspondance avec les indicateurs existants de MSCI relatifs aux politiques, programmes et processus ESG.

Le modèle d'estimation DNSH de MSCI ESG Research ne s'applique qu'aux entreprises qui tirent plus de 0% de leur chiffre d'affaires de l'une des sous-catégories d'indicateurs d'impact durable de MSCI mises en correspondance avec les activités économiques définies dans les Actes délégués sur les objectifs climatiques.

En outre, pour qu'une entreprise puisse satisfaire au filtre DNSH, elle doit obtenir un résultat positif dans le cadre du filtre « pratiques ESG » ou du filtre « controverses ESG ». Le filtre DNSH exclut par ailleurs :

- les entreprises figurant sur les listes d'exclusion définies au titre des PIN 7 (biodiversité), 10 (Pacte mondial des Nations unies) et 14 (armes controversées) ;
- les entreprises faisant l'objet de très graves controverses : 0/10 sur le plan social et de la gouvernance, et 0/10 ou 1/10 sur le plan environnemental selon MSCI.

Pour ce qui est de l'éligibilité : nous utilisons le module de MSCI fondé sur la taxinomie de l'UE pour cibler les revenus d'une entreprise éligibles en vertu de la taxinomie de l'UE.

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Nous respectons les garanties minimales en alignant nos investissements sur les principes du Pacte mondial des Nations unies sur la base d'une liste d'exclusion interne recourant à des évaluations externes et internes. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme n'ont toutefois pas été pris en considération de manière directe, mais indirectement à travers notre méthodologie ESG interne. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles à l'adresse <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>.

Au titre de ses investissements durables, le présent Fonds peut investir dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux visés à l'Article 9 du Règlement Taxinomie : (a) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, (b) l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, (c) la transition vers une économie circulaire, (d) la prévention et le contrôle de la pollution, (e) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

	31/10/2024	
	Fonds (%)	Couverture (%)
Atténuation du changement climatique	5,4	20,5
Adaptation au changement climatique	0,0	2,0
Exploitation durable et protection des ressources hydrologiques et marines	0,0	0,7
Transition vers une économie circulaire (%)	0,0	1,0
Prévention et contrôle de la pollution (%)	0,0	0,0
Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes	0,0	0,0

L'alignement des activités économiques de chaque entreprise sur les objectifs précités est évalué dès lors que le Gestionnaire dispose de données à cet effet. Sur la base des données provenant des entreprises bénéficiaires des investissements et du fournisseur de données du Gérant (MSCI), les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE représentaient 6,0% à la fin de l'exercice si l'on inclut les obligations souveraines, supranationales et des banques centrales, et 6,1% si l'on exclut ces titres.

Le respect par ces investissements des exigences énoncées à l'Article 3 du Règlement (UE) 2020/852 n'a été soumis à aucune vérification de la part d'un quelconque réviseur d'entreprises ou d'un quelconque tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

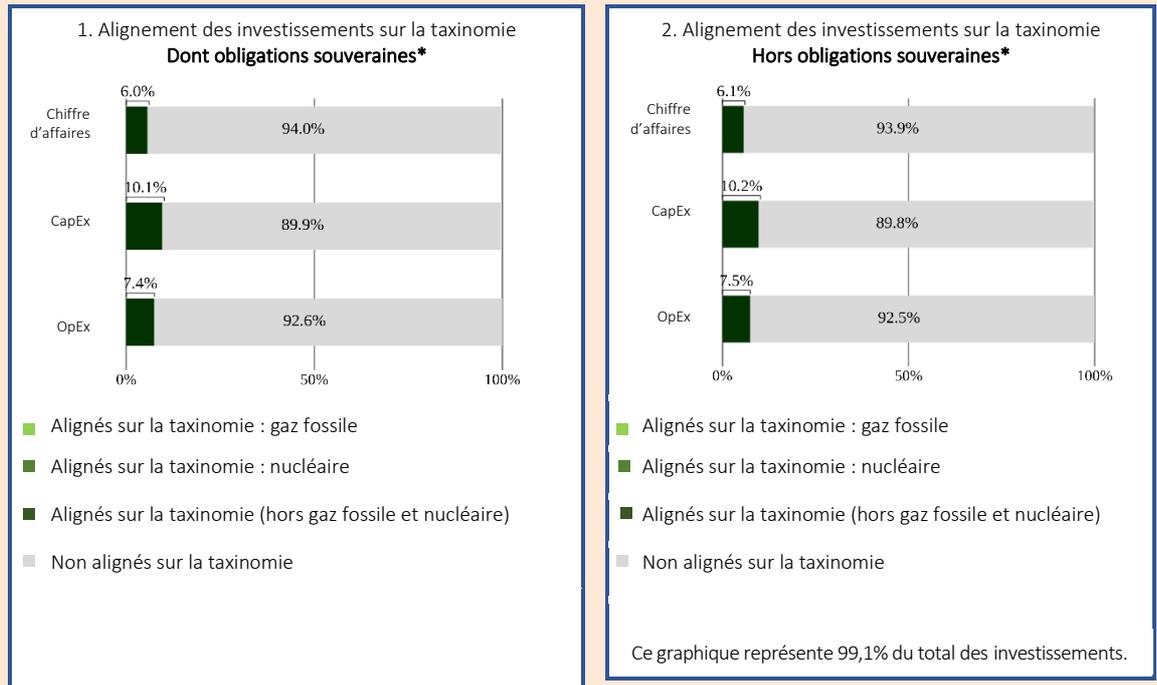
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0%.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE était de 6,0%, contre 4,1% à la fin de la période précédente.

● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE s'établissait à 56,8%, la proportion minimale indiquée dans le document précontractuel étant fixée à 9,5% et le Fonds s'étant uniquement engagé à détenir 0,5% d'investissements alignés sur la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Il n'y avait pas d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le Fonds vise à investir exclusivement dans des placements promouvant des caractéristiques environnementales et sociales. A des fins techniques ou de couverture, le Fonds peut détenir des liquidités ou des équivalents de trésorerie, ainsi que des produits dérivés destinés à la gestion du risque de change. En raison de leur nature technique et neutre, de tels actifs ne sont pas considérés comme des investissements, de sorte qu'aucune garantie minimale n'a été mise en place.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

En 2024, nous avons pris plusieurs mesures :

Nous avons mené des initiatives d'engagement auprès des entreprises portant principalement sur leurs pratiques E, S et G.

A la fin de la période de référence, nous avons amorcé un dialogue avec 18 entreprises au total.

Nous avons renforcé notre politique d'exclusion, avec une exigence plus stricte pour la production d'électricité à partir de charbon (15% au lieu de 20%), conformément à notre engagement de retrait progressif.

Sur un plan plus social, nous affichons désormais une tolérance zéro pour la production de tabac, contre 5% auparavant. Ces décisions nous permettent d'améliorer notre impact sociétal.

D'un point de vue environnemental, nous avons été actifs dans les domaines du climat et de la biodiversité. En effet, nous avons familiarisé les équipes d'investissement avec les différents indicateurs d'alignement climatique (émissions de CO₂, température implicite, SBTi, etc.)

et lancé une stratégie de décarbonation pour certains de nos plus grands fonds. Nous avons mis en place un plan d'engagement dédié à la biodiversité auprès d'entreprises en portefeuille issues de divers secteurs et ayant un impact négatif sur la biodiversité.

L'ensemble des mesures ci-dessus a conduit à l'exclusion de plus de 20% de l'univers d'investissement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Veillez vous référer au tableau ci-dessous pour obtenir un aperçu de la performance.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Le fonds suit l'indice IBoxx € Corporates (TR) en tant qu'indice de référence.

Il s'agit d'un indice de marché élargi dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds dès lors qu'ils peuvent contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

	31/10/2024			
	Fonds	Couverture	Indice de référence	Couverture
Notation ESG interne	3,5	95,4	3,4	82,7
Notation E moyenne	3,7	95,4	3,6	82,7
Notation S moyenne	3,0	95,4	3,0	82,7
Notation G moyenne	3,6	95,4	3,6	82,7
Intensité carbone pondérée (tCO ₂ e/million EUR de CA)	97,7	100,0	111,2	100,0
Investissements durables (%)	62,8	94,8	63,1	82,7
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% du chiffre d'affaires)	6,0	22,4	6,9	27,6
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'investissement)	10,1	23,6	11,5	32,2
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'exploitation)	7,4	20,2	9,1	26,4
Exposition aux combustibles fossiles (%)	6,2	6,2	6,1	6,1
Exposition aux solutions vertes (%)	32,5	32,7	35,4	35,4

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
ODDO BHF Euro High Yield Bond

Identifiant d'entité juridique :
E1BBUNTIB1P10L18SD26

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : S/O
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : S/O

- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contenait une proportion de 39,1% d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment promeut des caractéristiques à la fois environnementales et sociales qui se reflètent dans l'élaboration et la pondération du système interne de notations ESG du Gestionnaire.

Dans le cadre du processus de notation du Gestionnaire, les critères suivants sont notamment analysés :

- Environnement : gestion des risques climatiques, consommation en énergie et en eau, gestion des déchets, certifications environnementales, produits et services à valeur ajoutée environnementale, etc.
- Social : capital humain (gestion des ressources humaines, diversité des équipes dirigeantes, formation des employés, santé et sécurité, etc.), gestion des fournisseurs, innovation, etc.
- Gouvernance : gouvernance d'entreprise (protection des intérêts des actionnaires minoritaires, composition des organes de gouvernance, politique de rémunération), responsabilité fiscale, exposition au risque de corruption, etc.

Une attention particulière est accordée à l'analyse du capital humain et à la gouvernance d'entreprise.

L'analyse des controverses (accidents industriels, pollution, condamnations pour corruption, pratiques anticoncurrentielles, sécurité des produits, gestion de la chaîne d'approvisionnement, etc.) basée sur les éléments obtenus auprès de notre fournisseur de données extra-financières externe est intégrée dans le processus de notation et influence directement la notation ESG de chaque entreprise.

Ce processus d'analyse ESG interne débouche sur une échelle de notation interne à cinq niveaux (5 étant le meilleur et 1 le moins bon) : opportunité ESG forte (5), opportunité ESG (4), ESG neutre (3), risque ESG modéré (2) et risque ESG élevé (1).

Les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) complètent l'analyse de crédit et sont pleinement intégrés au processus d'investissement. L'approche est basée sur deux étapes successives.

- Application du cadre d'exclusion commun, tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de gestion consultable sur le site am.oddo-bhf.com. Ce cadre couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles. Le Compartiment exclut en outre la production de divertissement pour adultes de tous les investissements.

- Deuxième étape : attribution d'une notation ESG à une grande majorité des entreprises de l'univers d'investissement en combinant deux approches :

1) « best-in-universe » : l'équipe de gestion du Gestionnaire privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité ;

2) « best effort » : l'équipe de gestion du Gestionnaire encourage les progrès continus des émetteurs à travers un dialogue direct avec eux.

En ce qui concerne les actions qui ne sont pas surveillées par le modèle interne du Gestionnaire, celui-ci s'appuie sur des données extra-financières fournies par un prestataire de services externe.

L'équipe ESG interne analysera les émetteurs sélectionnés par l'équipe de gestion du Gestionnaire. Par conséquent, au moins 75% des émetteurs en portefeuille sont soumis à une notation ESG interne tenant compte de la pondération de chaque titre. Les fonds cibles bénéficiant d'une notation ESG au niveau du fonds sont également pris en considération.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Fonds s'est conformé à ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- Note ESG interne pondérée du portefeuille afin d'évaluer la réalisation globale des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance.
- Note interne pondérée pour évaluer la qualité de la gestion.
- Intensité carbone du Compartiment (somme des émissions de CO₂ de scopes 1 et 2 divisée par la somme des chiffres d'affaires des sociétés dans lesquelles le Compartiment investit).
- Part brune des investissements du Compartiment (exposition aux industries des combustibles fossiles selon MSCI ESG Research).
- Part verte des investissements du Compartiment (exposition aux solutions vertes selon MSCI ESG Research).

La prise en compte des PIN pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (7, 10 et 14) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la section dédiée aux informations réglementaires du [site Internet d'ODDO BHF Asset Management](#).

Aucun indice de référence n'a été désigné aux fins de la réalisation de l'objectif d'investissement durable.

Au 31/10/2024, 96,1% des placements du fonds étaient alignés sur des caractéristiques environnementales et sociales et 3,6% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE.

Les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Indice de référence : Le Fonds suit l'indice 100% BofAML E HY NF FI&FL Rate HY Constrained en tant qu'indice de référence.

L'indice de référence n'est pas censé être aligné sur les ambitions environnementales et sociales promues par le fonds.

	31/10/2024	
	Fonds	Couverture
Notation ESG interne*	3,3	98,5
Notation E moyenne	3,1	98,5
Notation S moyenne	3,1	98,5
Notation G moyenne	3,3	98,5
Intensité carbone pondérée (tCO _{2e} /million EUR de CA)	142,7	100,0
Investissements durables (%)	39,1	96,1
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% du chiffre d'affaires)	3,6	18,7
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'investissement)	5,2	20,1
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'exploitation)	4,6	16,0
Exposition aux combustibles fossiles (%)**	3,6	3,6
Exposition aux solutions vertes (%)***	25,5	25,7

* 1 est la notation assortie du risque le plus élevé, tandis que 5 représente la meilleure note.

** Pourcentage de revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage de revenus générés par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable, etc.), sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

	31/10/2023	
	Fonds	Couverture
Notation ESG interne*	3,2	99,4
Notation E moyenne	3,1	99,4
Notation S moyenne	3,0	99,4
Notation G moyenne	3,3	99,4
Intensité carbone pondérée (tCO _{2e} /million EUR de CA)	178,0	100,0
Investissements durables (%)	32,5	100,0
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (%)	2,6	16,8
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'investissement)	--	--
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'exploitation)	--	--
Exposition aux combustibles fossiles (%)**	6,7	7,0
Exposition aux solutions vertes (%)***	30,4	31,6

* 1 est la notation assortie du risque le plus élevé, tandis que 5 représente la meilleure note.

** Pourcentage de revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage de revenus générés par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable, etc.), sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables poursuivaient les objectifs suivants :

1. Taxinomie de l'UE : contribution à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation du changement climatique, ainsi qu'aux quatre autres objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE. Cette contribution est déterminée par la somme des revenus alignés sur la taxinomie de l'UE pour chaque investissement du portefeuille, en fonction de sa pondération et sur la base des données publiées par les entreprises bénéficiaires des investissements. En l'absence de données publiées par les entreprises bénéficiaires des investissements, il peut être fait appel aux recherches menées par MSCI.
2. Environnement : contribution à l'impact environnemental tel que défini par MSCI ESG Research via son domaine « impact durable » par rapport aux objectifs environnementaux. Sont concernées les catégories suivantes : énergies alternatives, efficacité énergétique, bâtiments écologiques, eau durable, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable.

L'alignement des activités économiques de chaque entreprise sur les objectifs précités est évalué dès lors que le Gestionnaire dispose de données à cet effet. En fonction des opportunités d'investissement qui se présentent, le Fonds peut contribuer à l'un ou l'autre des objectifs environnementaux précités, mais aussi ne pas contribuer à tout moment à l'ensemble de ceux-ci.

Le Fonds détenait 39,1% d'investissements durables et 3,6% d'investissements alignés sur la taxinomie à la fin de l'exercice.

Le Fonds a respecté son objectif d'investissement durable de par son engagement à détenir au moins 2,0% d'investissements durables et 0,2% d'investissements alignés sur la taxinomie.

Les investissements étaient durables dans le sens où ils ont contribué au développement d'activités économiques vertes sur la base du chiffre d'affaires : énergies sobres en carbone, efficacité énergétique, bâtiments écologiques, utilisation durable de l'eau, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable. Bien que ces activités économiques soient couvertes par la taxinomie de l'UE, un manque de données nous empêche de démontrer leur alignement sur ladite taxinomie. Les investissements en question ont donc été classés comme durables dans la catégorie « Environnementaux autres ».

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Ce principe, appliqué à l'objectif d'investissement durable du Fonds, a été contrôlé comme suit :

- Secteurs exclus de l'investissement : Le Gestionnaire a appliqué le cadre d'exclusion commun, tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de gestion consultable sur le site am.oddo-bhf.com. Ce cadre couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles. Le Compartiment exclut en outre la production de divertissement pour adultes de tous les investissements. Des détails concernant la Politique d'exclusion du Gestionnaire, et notamment des informations supplémentaires sur l'intégration ESG et les seuils d'exclusion, figurent sur le site « am.oddo-bhf.com ».
- Controverses : les entreprises les plus controversées selon notre fournisseur de données MSCI ESG, et après confirmation par l'équipe ESG dans le cadre d'une seconde vérification, ne seront pas considérées comme durables.
- Prise en compte des principales incidences négatives : afin de ne pas compromettre de manière significative les objectifs de durabilité, le Gestionnaire définit des règles de contrôle (préalable à la transaction) pour une sélection d'activités causant un préjudice important : exposition à des armes controversées (tolérance de 0%), activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles en termes de biodiversité (tolérance de 0%) et violations graves des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les entreprises multinationales (tolérance de 0%).
- Dialogue, engagement et vote : nos politiques de dialogue, d'engagement et de vote soutiennent l'objectif consistant à éviter tout préjudice important en identifiant les principaux risques et en faisant entendre notre voix pour générer des changements et des améliorations.

Nos équipes de contrôle sont chargées de vérifier que les investissements durables du Fonds respectent notre approche relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important afin de pouvoir être considérés comme des investissements durables au niveau du Fonds. Notre approche est basée sur les controverses mais aussi sur les exclusions (pré-négociation).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Nous confirmons avoir pris en considération l'ensemble des PIN obligatoires du Tableau I des RTS et avoir tenu compte de toutes celles pour lesquelles nous disposons de données suffisantes. La prise en compte des PIN pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (7, 10 et 14) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la section dédiée aux informations réglementaires du [site Internet d'ODDO BHF Asset Management](#).

Leur prise en considération repose à la fois sur des listes d'exclusions (charbon, liste du Pacte mondial des Nations unies, pétrole et gaz non conventionnels, armes controversées, tabac, perte de biodiversité et production de combustibles fossiles dans la région arctique) et sur l'utilisation de notations ESG, le dialogue, le vote et l'engagement. Ceux-ci peuvent être le résultat de données publiées et, dans une moindre mesure, d'estimations.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Oui, les investissements étaient alignés sur les principes du Pacte mondial des Nations unies sur la base d'une liste d'exclusion interne recourant à des évaluations externes et internes. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme n'ont toutefois pas été pris en considération de manière directe, mais indirectement à travers notre méthodologie ESG interne. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles à l'adresse <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier a pris en considération les principales incidences négatives à travers des exclusions basées sur des contrôles pré- et post-négociation, le dialogue, l'engagement et des analyses ESG.

La prise en compte des principales incidences négatives pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (biodiversité, violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres PIN, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la section dédiée aux informations réglementaires du [site Internet d'ODDO BHF Asset Management](#).

PIN	31/10/2023	Couverture	31/10/2024	Couverture
1. Emissions de GES de niveau 1 (tonnes de CO2e)	65.618,3	45,1%	66.539,2	33,7%
1. Emissions de GES de niveau 2 (tonnes de CO2e)	8.763,8	45,1%	12.010,2	33,7%
1. Emissions de GES de niveau 3 (tonnes de CO2e)	330.882,0	45,1%	451.653,9	33,7%
2. Emissions totales de GES (tonnes de CO2e)	405.498,3	45,1%	527.063,9	33,7%
3. Empreinte carbone (tonnes de CO2e/million d'euros investis)	828,5	45,1%	672,5	33,7%
4. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tonnes/million d'euros de chiffre d'affaires)	1.152,0	53,2%	877,2	48,0%
5. Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)	4,8	55,3%	4,7	40,9%
6. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable (%)	72,2	39,7%	68,2	40,4%
7. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (GWh/million d'euros de chiffre d'affaires)	6,0	1,7%	4,5	1,4%
8. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (nombre d'entreprises)	0,0	55,3%	0,1	41,3%
9. Rejets dans l'eau (tonnes/million d'euros investis)	0,0	0,0%	0,0	0,3%
10. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (tonnes/million d'euros investis)	2,4	25,4%	0,8	31,8%
11. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales (%)	1,4	54,4%	1,5	47,1%
12. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (%)	18,3	55,3%	2,0	40,9%
13. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé (%)	12,3	12,7%	11,0	34,9%
14. Mixité au sein des organes de gouvernance (%)	35,4	54,4%	35,9	43,8%
15. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) (%)	0,0	55,3%	0,0	47,4%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/11/2023 au 31/10/2024

Investissements les plus importants	Secteur*	% d'actifs**	Pays
Électricité De France Sa Eusa5 09/2028	Electricité	2,22%	France
Lorca Telecom Bondco 4.00% 09/2027	Communication	2,19%	Espagne
Iliad Holding Sas 5,63% 10/2028	Communication	2,08%	France
Wp/Ap Telecom Holdings 5,50% 01/2030	Communication	1,59%	Pays-Bas
Cirsa Finance International Sa 10,38% 11/2027	Consommation cyclique	1,57%	Luxembourg
Verisure Midholding Ab 5,25% 02/2029	Consommation cyclique	1,48%	Suède
Petróleos Mexicanos Sa 3,63% 11/2025	Energie	1,46%	Mexique
Telecom Italia Spa 6,88% 02/2028	Communication	1,40%	Italie
Telefonica Europe Bv Eusa6 08/2028	Communication	1,14%	Pays-Bas
Vodafone Group Plc Eusa5 10/2075	Communication	1,10%	Royaume-Uni
Iliad Holding Sas 5,13% 10/2026	Communication	1,06%	France
Zegona Communications Plc 6,75% 07/2029	Communication	1,06%	Royaume-Uni
Telecom Italia Spa 7,875% 07/2028	Communication	1,04%	Italie
Bk Lc Finco 1 Sarl 5,25% 04/2029	Consommation cyclique	0,97%	Luxembourg
Teva Pharmaceutical Finance Ne 7,38% 09/2029	Consommation non cyclique	0,95%	Pays-Bas

* Au 31/10/2024, l'exposition totale du Fonds aux combustibles fossiles représentait 3,6% pour une couverture de 3,6%

** Méthode de calcul : moyenne des investissements sur la base de quatre inventaires couvrant l'année fiscale de référence (3 mois glissants)

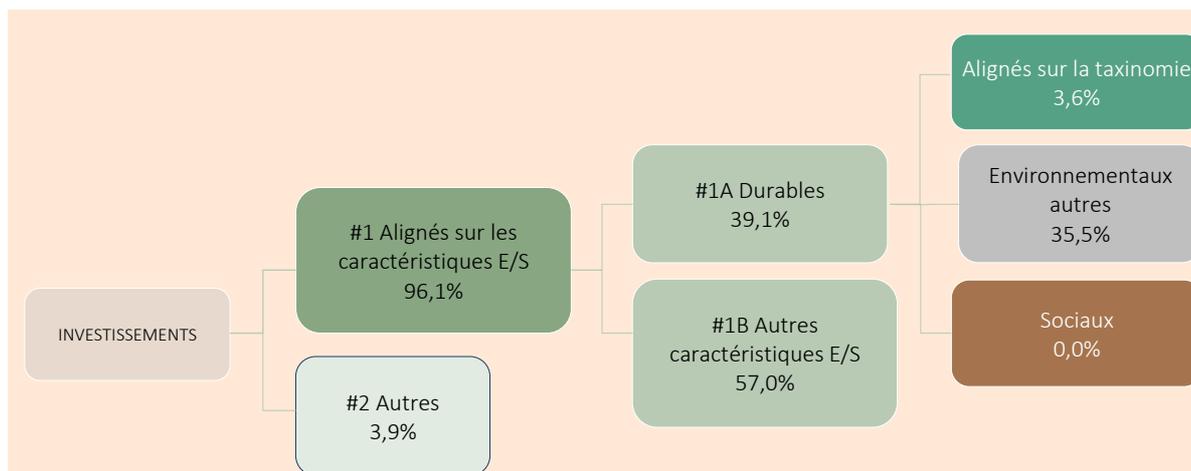


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

96,1% des placements du fonds étaient alignés sur des caractéristiques environnementales et sociales, dont 39,1% étaient classés comme investissements durables, et 3,6% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE, contre 100%, 32,5% et 2,6% respectivement pour l'exercice précédent.

● Quelle était l'allocation des actifs ?*



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;

la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#2 Autres** inclut 0,5% de liquidités, 0,1% de produits dérivés et 3,3% d'investissements qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Alignés sur la taxinomie : données publiées

*Calcul de l'allocation des actifs : le dénominateur correspond à la valeur nette totale du portefeuille (en fin d'exercice).

Comparaisons historiques de l'allocation d'actifs (Article 8)	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	94,8%	100,0%	96,1%
#2 Autres	5,2%	0,0%	3,9%
#1A Durables	19,6%	32,5%	39,1%
#1B Autres caractéristiques E/S	75,2%	67,5%	57,0%
Alignés sur la taxinomie	0,0%	2,6%	3,6%
Environnementaux autres	19,6%	29,9%	35,5%
Sociaux	0,0%	0,0%	0,0%

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteurs*	% d'actifs au 31/10/2024
Communication	32,0%
Consommation cyclique	21,2%
Consommation non cyclique	16,9%
Biens d'équipement	5,4%
Electricité	5,0%
Industrie de base	4,5%
Energie	3,9%
Finance, autres	3,1%
Transports	2,6%
Technologie	2,0%
Sociétés financières	1,0%
Immobilier	0,9%
Industrie, autres	0,7%
Liquidités	0,5%
Indice de crédit	0,1%

* Au 31/10/2024, l'exposition totale du Fonds aux combustibles fossiles représentait 3,6% pour une couverture de 3,6%.

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour évaluer l'alignement sur l'Art. 3 de la taxinomie de l'UE, nous utilisons les données de MSCI sur la taxinomie. S'agissant de la contribution substantielle à la réalisation d'objectifs environnementaux, nous nous appuyons sur les indicateurs d'impact durable (Sustainable Impact Metrics) conçus par MSCI pour identifier les entreprises qui tirent tout ou partie de leurs revenus de produits ou de services ayant un impact positif sur la société et l'environnement. Les émetteurs éligibles doivent générer des revenus à partir de produits et de services qui répondent à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne le principe consistant à ne pas causer de préjudice important (DNSH, pour « do no significant harm ») : comme indiqué ci-dessus, nous recourons au module de sélection de MSCI fondé sur la taxinomie. La méthodologie de MSCI garantit que les critères techniques de sélection énoncés dans l'Acte délégué de chacun des objectifs climatiques visés par la taxinomie sont pris en compte au titre de la contribution substantielle, et que des critères spécifiques le sont également dans le cadre de l'approche DNSH.

MSCI ESG Research cherche à améliorer son modèle d'estimation DNSH en ajoutant un filtre « pratiques ESG » au filtre existant « controverses ESG », dans le but de fournir une évaluation plus précise de l'alignement des entreprises sur les critères techniques de sélection DNSH de la taxinomie de l'UE, au-delà d'un simple filtre de controverse au niveau des entités.

MSCI ESG Research examine et analyse chaque critère DNSH publié dans les Actes délégués de la taxinomie de l'UE, et les met en correspondance avec les indicateurs existants de MSCI relatifs aux politiques, programmes et processus ESG.

Le modèle d'estimation DNSH de MSCI ESG Research ne s'applique qu'aux entreprises qui tirent plus de 0% de leur chiffre d'affaires de l'une des sous-catégories d'indicateurs d'impact durable de MSCI mises en correspondance avec les activités économiques définies dans les Actes délégués sur les objectifs climatiques.

En outre, pour qu'une entreprise puisse satisfaire au filtre DNSH, elle doit obtenir un résultat positif dans le cadre du filtre « pratiques ESG » ou du filtre « controverses ESG ». Le filtre DNSH exclut par ailleurs :

- les entreprises figurant sur les listes d'exclusion définies au titre des PIN 7 (biodiversité), 10 (Pacte mondial des Nations unies) et 14 (armes controversées) ;
- les entreprises faisant l'objet de très graves controverses : 0/10 sur le plan social et de la gouvernance, et 0/10 ou 1/10 sur le plan environnemental selon MSCI.

Pour ce qui est de l'éligibilité : nous utilisons le module de MSCI fondé sur la taxinomie de l'UE pour cibler les revenus d'une entreprise éligibles en vertu de la taxinomie de l'UE.

Nous respectons les garanties minimales en alignant nos investissements sur les principes du Pacte mondial des Nations unies sur la base d'une liste d'exclusion interne recourant à des évaluations externes et internes. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme n'ont toutefois pas été pris en considération de

manière directe, mais indirectement à travers notre méthodologie ESG interne. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles à l'adresse <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>.

Au titre de ses investissements durables, le présent Fonds peut investir dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux visés à l'Article 9 du Règlement Taxinomie : (a) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, (b) l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, (c) la transition vers une économie circulaire, (d) la prévention et le contrôle de la pollution, (e) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

	31/10/2024	
	Fonds (%)	Couverture (%)
Atténuation du changement climatique	3,6	15,9
Adaptation au changement climatique	0,0	2,8
Exploitation durable et protection des ressources hydrologiques et marines	0,0	0,0
Transition vers une économie circulaire (%)	0,0	0,0
Prévention et contrôle de la pollution (%)	0,0	0,0
Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes	0,0	0,0

L'alignement des activités économiques de chaque entreprise sur les objectifs précités est évalué dès lors que le Gestionnaire dispose de données à cet effet. Sur la base des données provenant des entreprises bénéficiaires des investissements et du fournisseur de données du Gérant (MSCI), les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE représentaient 3,6% à la fin de l'exercice si l'on inclut les obligations souveraines, supranationales et des banques centrales, et 3,6% si l'on exclut ces titres.

Le respect par ces investissements des exigences énoncées à l'Article 3 du Règlement (UE) 2020/852 n'a été soumis à aucune vérification de la part d'un quelconque réviseur d'entreprises ou d'un quelconque tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

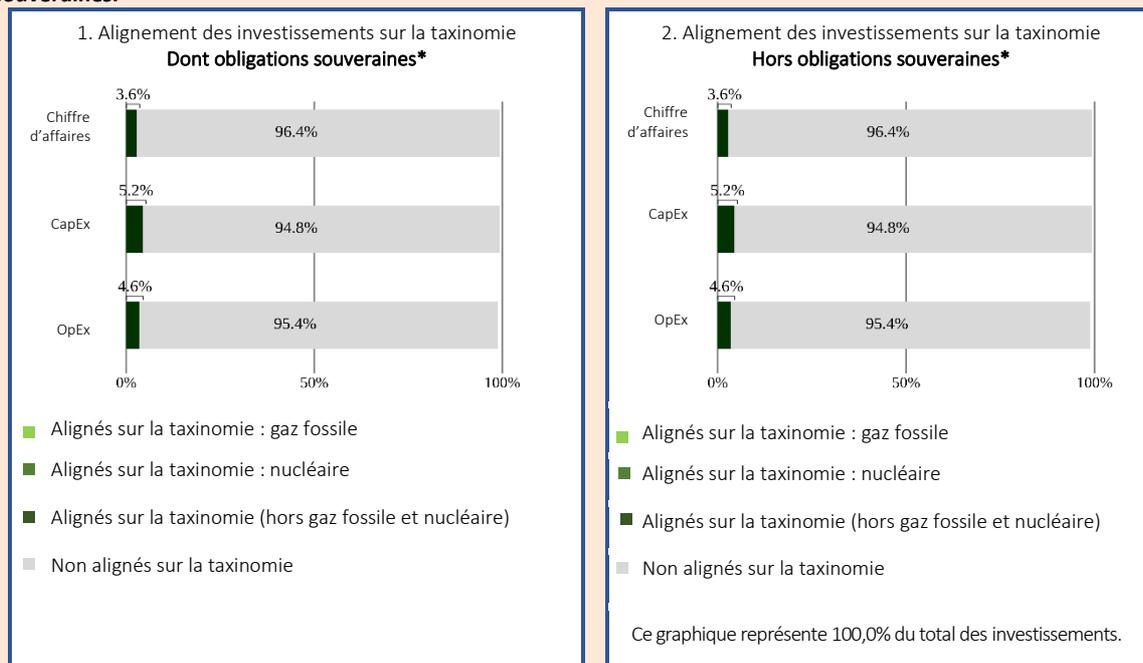
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0%.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE était de 3,6%, contre 2,6% à la fin de la période précédente.

● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE s'établissait à 35,5%, la proportion minimale indiquée dans le document précontractuel étant fixée à 1,8% et le Fonds s'étant engagé à détenir au moins 0,2% seulement d'investissements alignés sur la taxinomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Il n'y avait pas d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le Fonds vise à investir exclusivement dans des placements promouvant des caractéristiques environnementales et sociales. A des fins techniques ou de couverture, le Fonds peut détenir des liquidités ou des équivalents de trésorerie, ainsi que des produits dérivés destinés à la gestion du risque de change. En raison de leur nature technique et neutre, de tels actifs ne sont pas considérés comme des investissements, de sorte qu'aucune garantie minimale n'a été mise en place.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

En 2024, nous avons pris plusieurs mesures :

Nous avons mené des initiatives d'engagement auprès des entreprises portant principalement sur leurs pratiques E, S et G.

A la fin de la période de référence, nous avons amorcé un dialogue avec 7 entreprises au total.

Nous avons renforcé notre politique d'exclusion, avec une exigence plus stricte pour la production d'électricité à partir de charbon (15% au lieu de 20%), conformément à notre engagement de retrait progressif.

Sur un plan plus social, nous affichons désormais une tolérance zéro pour la production de tabac, contre 5% auparavant. Ces décisions nous permettent d'améliorer notre impact sociétal.

D'un point de vue environnemental, nous avons été actifs dans les domaines du climat et de la biodiversité. En effet, nous avons familiarisé les équipes d'investissement avec les différents indicateurs d'alignement climatique (émissions de CO₂, température implicite, SBTi, etc.)

et lancé une stratégie de décarbonation pour certains de nos plus grands fonds. Nous avons mis en place un plan d'engagement dédié à la biodiversité auprès d'entreprises en portefeuille issues de divers secteurs et ayant un impact négatif sur la biodiversité.

L'ensemble des mesures ci-dessus a conduit à l'exclusion de plus de 3% de l'univers d'investissement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Veuillez vous référer au tableau ci-dessous pour obtenir un aperçu de la performance.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Le Fonds suit l'indice 100% BofAML E HY NF FI&FL Rate HY Constrained en tant qu'indice de référence.

Il s'agit d'un indice de marché élargi dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds et peuvent dès lors contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

31/10/2024				
	Fonds	Couverture	Indice de référence	Couverture
Notation ESG interne	3,3	98,5	3,1	84,3
Notation E moyenne	3,1	98,5	3,2	84,3
Notation S moyenne	3,1	98,5	2,9	84,3
Notation G moyenne	3,3	98,5	3,3	84,3
Intensité carbone pondérée (tCO _{2e} /million EUR de CA)	142,7	100,0	178,7	100,0
Investissements durables (%)	39,1	96,1	47,7	84,3
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% du chiffre d'affaires)	3,6	18,7	5,5	23,2
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'investissement)	5,2	20,1	7,5	26,9
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'exploitation)	4,6	16,0	6,4	20,9
Exposition aux combustibles fossiles (%)	3,6	3,6	4,8	4,8
Exposition aux solutions vertes (%)	25,5	25,7	31,6	31,6

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
ODDO BHF Euro Credit Short Duration

Identifiant d'entité juridique :
AZEBJ8BY4JQK6HQX1N65

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : S/O

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : S/O

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contenait une proportion de 46,6% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment promeut des caractéristiques à la fois environnementales et sociales qui se reflètent dans l'élaboration et la pondération du système interne de notations ESG du Gestionnaire.

Dans le cadre du processus de notation du Gestionnaire, les critères suivants sont notamment analysés :

- Environnement : gestion des risques climatiques, consommation en énergie et en eau, gestion des déchets, certifications environnementales, produits et services à valeur ajoutée environnementale, etc.
- Social : capital humain (gestion des ressources humaines, diversité des équipes dirigeantes, formation des employés, santé et sécurité, etc.), gestion des fournisseurs, innovation, etc.
- Gouvernance : gouvernance d'entreprise (protection des intérêts des actionnaires minoritaires, composition des organes de gouvernance, politique de rémunération), responsabilité fiscale, exposition au risque de corruption, etc.

Une attention particulière est accordée à l'analyse du capital humain et à la gouvernance d'entreprise.

L'analyse des controverses (accidents industriels, pollution, condamnations pour corruption, pratiques anticoncurrentielles, sécurité des produits, gestion de la chaîne d'approvisionnement, etc.) basée sur les éléments obtenus auprès de notre fournisseur

de données extra-financières externe est intégrée dans le processus de notation et influence directement la notation ESG de chaque entreprise.

Ce processus d'analyse ESG interne débouche sur une échelle de notation interne à cinq niveaux (5 étant le meilleur et 1 le moins bon) : opportunité ESG forte (5), opportunité ESG (4), ESG neutre (3), risque ESG modéré (2) et risque ESG élevé (1).

Les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) complètent l'analyse de crédit et sont pleinement intégrés au processus d'investissement. L'approche est basée sur deux étapes successives.

- Application du cadre d'exclusion commun, tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de gestion consultable sur le site am.oddo-bhf.com. Ce cadre couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles. Le Compartiment exclut en outre la production de divertissement pour adultes de tous les investissements.

- Deuxième étape : attribution d'une notation ESG à une grande majorité des entreprises de l'univers d'investissement en combinant deux approches :

1) « best-in-universe » : l'équipe de gestion du Gestionnaire privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité ;

2) « best effort » : l'équipe de gestion du Gestionnaire encourage les progrès continus des émetteurs à travers un dialogue direct avec eux.

En ce qui concerne les actions qui ne sont pas surveillées par le modèle interne du Gestionnaire, celui-ci s'appuie sur des données extra-financières fournies par un prestataire de services externe.

L'équipe ESG interne analysera les émetteurs sélectionnés par l'équipe de gestion du Gestionnaire. Par conséquent, au moins 75% des émetteurs en portefeuille sont soumis à une notation ESG interne tenant compte de la pondération de chaque titre. Les fonds cibles bénéficiant d'une notation ESG au niveau du fonds sont également pris en considération.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Fonds s'est conformé à ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- Note ESG interne pondérée du portefeuille afin d'évaluer la réalisation globale des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance.
- Note interne pondérée pour évaluer la qualité de la gestion.
- Intensité carbone du Compartiment (somme des émissions de CO₂ de scopes 1 et 2 divisée par la somme des chiffres d'affaires des sociétés dans lesquelles le Compartiment investit).
- Part brune des investissements du Compartiment (exposition aux industries des combustibles fossiles selon MSCI ESG Research).
- Part verte des investissements du Compartiment (exposition aux solutions vertes selon MSCI ESG Research).

La prise en compte des PIN pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (7, 10 et 14) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la section dédiée aux informations réglementaires du [site Internet d'ODDO BHF Asset Management](#).

Aucun indice de référence n'a été désigné aux fins de la réalisation de l'objectif d'investissement durable.

Au 31/10/2024, 88,5% des placements du fonds étaient alignés sur des caractéristiques environnementales et sociales et 3,8% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE.

Les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Indice de référence : Le Fonds suit l'indice 100% ICE BofA 0-5 Year Euro Developed Markets High Yield 2% Constrained en tant qu'indice de référence.

L'indice de référence n'est pas censé être aligné sur les ambitions environnementales et sociales promues par le fonds.

	31/10/2024	
	Fonds	Couverture
Notation ESG interne*	3,2	92,3
Notation E moyenne	3,2	92,3
Notation S moyenne	3,0	92,3
Notation G moyenne	3,3	92,3
Intensité carbone pondérée (tCO _{2e} /million EUR de CA)	109,6	100,0
Investissements durables (%)	46,6	88,5
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% du chiffre d'affaires)	3,8	16,4
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'investissement)	4,1	18,7
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'exploitation)	2,2	13,6
Exposition aux combustibles fossiles (%)**	2,0	2,1
Exposition aux solutions vertes (%)***	22,9	23,6

* 1 est la notation assortie du risque le plus élevé, tandis que 5 représente la meilleure note.

** Pourcentage de revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage de revenus générés par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable, etc.), sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

	31/10/2023	
	Fonds	Couverture
Notation ESG interne*	3,2	96,9
Notation E moyenne	3,2	96,9
Notation S moyenne	3,0	96,9
Notation G moyenne	3,3	96,9
Intensité carbone pondérée (tCO _{2e} /million EUR de CA)	118,9	100,0
Investissements durables (%)	26,8	97,0
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% du chiffre d'affaires)	2,5	12,2
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'investissement)	-	-
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'exploitation)	-	-
Exposition aux combustibles fossiles (%)**	1,6	1,6
Exposition aux solutions vertes (%)***	27,7	28,2

* 1 est la notation assortie du risque le plus élevé, tandis que 5 représente la meilleure note.

** Pourcentage de revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage de revenus générés par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable, etc.), sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables poursuivaient les objectifs suivants :

1. Taxinomie de l'UE : contribution à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation du changement climatique, ainsi qu'aux quatre autres objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE. Cette contribution est déterminée par la somme des revenus alignés sur la taxinomie de l'UE pour chaque investissement du portefeuille, en fonction de sa pondération et sur la base des données publiées par les entreprises bénéficiaires des investissements. En l'absence de données publiées par les entreprises bénéficiaires des investissements, il peut être fait appel aux recherches menées par MSCI.
2. Environnement : contribution à l'impact environnemental tel que défini par MSCI ESG Research via son domaine « impact durable » par rapport aux objectifs environnementaux. Sont concernées les catégories suivantes : énergies alternatives, efficacité énergétique, bâtiments écologiques, eau durable, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable.

L'alignement des activités économiques de chaque entreprise sur les objectifs précités est évalué dès lors que le Gestionnaire dispose de données à cet effet. En fonction des opportunités d'investissement qui se présentent, le Fonds peut contribuer à l'un ou l'autre des objectifs environnementaux précités, mais aussi ne pas contribuer à tout moment à l'ensemble de ceux-ci.

Le Fonds détenait 46,6% d'investissements durables et 3,8% d'investissements alignés sur la taxinomie à la fin de l'exercice.

Le Fonds a respecté son objectif d'investissement durable de par son engagement à détenir au moins 2,0% d'investissements durables et 0,2% d'investissements alignés sur la taxinomie.

Les investissements étaient durables dans le sens où ils ont contribué au développement d'activités économiques vertes sur la base du chiffre d'affaires : énergies sobres en carbone, efficacité énergétique, bâtiments écologiques, utilisation durable de l'eau, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable. Bien que ces activités économiques soient couvertes par la taxinomie de l'UE, un manque de données nous empêche de démontrer leur alignement sur ladite taxinomie. Les investissements en question ont donc été classés comme durables dans la catégorie « Environnementaux autres ».

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Ce principe, appliqué à l'objectif d'investissement durable du Fonds, a été contrôlé comme suit :

- Secteurs exclus de l'investissement : Le Gestionnaire a appliqué le cadre d'exclusion commun, tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de gestion consultable sur le site am.oddo-bhf.com. Ce cadre couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles. Le Compartiment exclut en outre la production de divertissement pour adultes de tous les investissements. Des détails concernant la Politique d'exclusion du Gestionnaire, et notamment des informations supplémentaires sur l'intégration ESG et les seuils d'exclusion, figurent sur le site « am.oddo-bhf.com ».
- Controverses : les entreprises les plus controversées selon notre fournisseur de données MSCI ESG, et après confirmation par l'équipe ESG dans le cadre d'une seconde vérification, ne seront pas considérées comme durables.
- Prise en compte des principales incidences négatives : afin de ne pas compromettre de manière significative les objectifs de durabilité, le Gestionnaire définit des règles de contrôle (préalable à la transaction) pour une sélection d'activités causant un préjudice important : exposition à des armes controversées (tolérance de 0%), activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles en termes de biodiversité (tolérance de 0%) et violations graves des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les entreprises multinationales (tolérance de 0%).
- Dialogue, engagement et vote : nos politiques de dialogue, d'engagement et de vote soutiennent l'objectif consistant à éviter tout préjudice important en identifiant les principaux risques et en faisant entendre notre voix pour générer des changements et des améliorations.

Nos équipes de contrôle sont chargées de vérifier que les investissements durables du Fonds respectent notre approche relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important afin de pouvoir être considérés comme des investissements durables au niveau du Fonds. Notre approche est basée sur les controverses mais aussi sur les exclusions (pré-négociation).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Nous confirmons avoir pris en considération l'ensemble des PIN obligatoires du Tableau I des RTS et avoir tenu compte de toutes celles pour lesquelles nous disposons de données suffisantes. La prise en compte des PIN pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (7, 10 et 14) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la section dédiée aux informations réglementaires du [site Internet d'ODDO BHF Asset Management](#).

Leur prise en considération repose à la fois sur des listes d'exclusions (charbon, liste du Pacte mondial des Nations unies, pétrole et gaz non conventionnels, armes controversées, tabac, perte de biodiversité et production de combustibles fossiles dans la région arctique) et sur l'utilisation de notations ESG, le dialogue, le vote et l'engagement. Ceux-ci peuvent être le résultat de données publiées et, dans une moindre mesure, d'estimations.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Oui, les investissements étaient alignés sur les principes du Pacte mondial des Nations unies sur la base d'une liste d'exclusion interne recourant à des évaluations externes et internes. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme n'ont toutefois pas été pris en considération de manière directe, mais indirectement à travers notre méthodologie ESG interne. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles à l'adresse <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier a pris en considération les principales incidences négatives à travers des exclusions basées sur des contrôles pré- et post-négociation, le dialogue, l'engagement et des analyses ESG.

La prise en compte des principales incidences négatives pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (biodiversité, violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres PIN, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la section dédiée aux informations réglementaires du [site Internet d'ODDO BHF Asset Management](#).

PIN	31/10/2023	Couverture	31/10/2024	Couverture
1. Emissions de GES de niveau 1 (tonnes de CO2e)	128.460,5	59,7%	128.531,7	54,2%
1. Emissions de GES de niveau 2 (tonnes de CO2e)	27.959,5	59,7%	29.280,8	54,2%
1. Emissions de GES de niveau 3 (tonnes de CO2e)	1.035.532,3	59,7%	876.331,4	54,2%
2. Emissions totales de GES (tonnes de CO2e)	1.192.996,0	59,7%	1.026.356,6	54,2%
3. Empreinte carbone (tonnes de CO2e/million d'euros investis)	808,7	59,7%	522,7	54,2%
4. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tonnes/million d'euros de chiffre d'affaires)	1.028,3	68,4%	850,1	68,8%
5. Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)	1,7	70,6%	2,4%	63,6%
6. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable (%)	73,9	46,2%	68,5%	62,8%
7. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (GWh/million d'euros de chiffre d'affaires)	7,3	2,3%	3,1	2,1%
8. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (nombre d'entreprises)	0,0	70,6%	0,1	63,4%
9. Rejets dans l'eau (tonnes/million d'euros investis)	0,0	0,0%	0,0	0,3%
10. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (tonnes/million d'euros investis)	1,6	23,7%	0,7	53,4%
11. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales (%)	0,0	69,8%	1,1	68,3%
12. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (%)	26,1	70,6%	3,0	63,6%
13. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé (%)	14,2	11,9%	13,8	48,2%
14. Mixité au sein des organes de gouvernance (%)	33,8	69,8%	34,0	64,2%
15. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) (%)	0,0	70,6%	0,0	68,5%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/11/2023 au 31/10/2024

Investissements les plus importants	Secteur*	% d'actifs**	Pays
Groupe Eurotunnel Sa 3.50% 10/2025	Transports	2,28%	France
Ppf Arena 1 Bv 2.13% 01/2025	Communication	2,23%	Pays-Bas
Hca Inc 5.38% 02/2025	Consommation non cyclique	1,93%	Etats-Unis
Iliad Holding Sas 5,13% 10/2026	Communication	1,76%	France
Telecom Italia Spa 2.75% 04/2025	Communication	1,69%	Italie
Netflix Inc 3.00% 06/2025	Communication	1,45%	Etats-Unis
Zf Finance Gmbh 3.00% 09/2025	Consommation cyclique	1,39%	Allemagne
Elis Sa 1.00% 04/2025	Consommation cyclique	1,29%	France
Sprint Corp. 7,625% 02/2025	Communication	1,27%	Etats-Unis
Lorca Telecom Bondco 4.00% 09/2027	Communication	1,25%	Espagne
Cco Holdings Llc 5,125% 05/2027	Communication	1,20%	Etats-Unis
Silgan Holdings Inc 3.25% 03/2025	Biens d'équipement	1,19%	Etats-Unis
Teva Pharmaceutical Finance Ne 1,13% 10/2024	Consommation non cyclique	1,03%	Pays-Bas
Jaguar Land Rover Automo 5.88% 11/2024	Consommation cyclique	0,95%	Royaume-Uni
Uber Technologies Inc 7,50% 09/2027	Consommation cyclique	0,95%	Etats-Unis

* Au 31/10/2024, l'exposition totale du Fonds aux combustibles fossiles représentait 2,0% pour une couverture de 2,1%

** Méthode de calcul : moyenne des investissements sur la base de quatre inventaires couvrant l'année fiscale de référence (3 mois glissants)

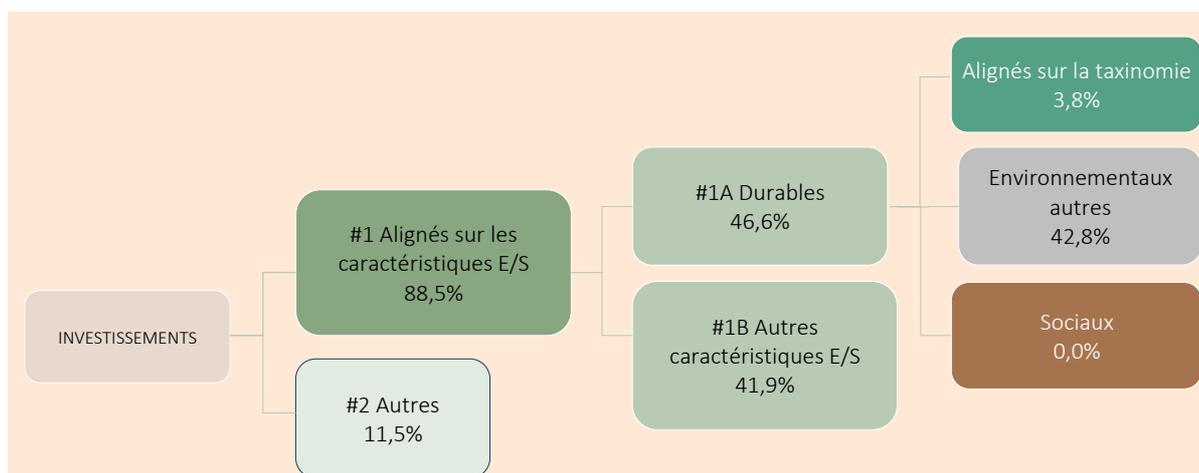


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

88,5% des placements du fonds étaient alignés sur des caractéristiques environnementales et sociales, dont 46,6% étaient classés comme investissements durables, et 3,8% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE, contre 97,0%, 26,8% et 2,5% respectivement pour l'exercice précédent.

● Quelle était l'allocation des actifs ?*

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;

la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#2 Autres** inclut 3,1% de liquidités, 0,0% de produits dérivés et 8,4% d'investissements qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Alignés sur la taxinomie : données publiées

*Calcul de l'allocation des actifs : le dénominateur correspond à la valeur nette totale du portefeuille (en fin d'exercice).

Comparaisons historiques de l'allocation d'actifs (Article 8)	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97,2%	97,0%	88,5%
#2 Autres	2,8%	3,0%	11,5%
#1A Durables	19,5%	26,8%	46,6%
#1B Autres caractéristiques E/S	77,7%	70,2%	41,9%
Alignés sur la taxinomie	0,0%	2,5%	3,8%
Environnementaux autres	19,5%	24,3%	42,8%
Sociaux	0,0%	0,0%	0,0%

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteurs*	% d'actifs au 31/10/2024
Consommation cyclique	28,2%
Communication	25,6%
Consommation non cyclique	16,0%
Biens d'équipement	8,7%
Transports	5,8%
Banque	4,8%
Industrie de base	3,3%
Technologie	2,0%
Energie	1,2%
Electricité	0,9%
Sociétés financières	0,3%
Industrie, autres	0,1%
Liquidités	3,1%

* Au 31/10/2024, l'exposition totale du Fonds aux combustibles fossiles représentait 2,0% pour une couverture de 2,1%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour évaluer l'alignement sur l'Art. 3 de la taxinomie de l'UE, nous utilisons les données de MSCI sur la taxinomie.

S'agissant de la contribution substantielle à la réalisation d'objectifs environnementaux, nous nous appuyons sur les indicateurs d'impact durable (Sustainable Impact Metrics) conçus par MSCI pour identifier les entreprises qui tirent tout ou partie de leurs revenus de produits ou de services ayant un impact positif sur la société et l'environnement. Les émetteurs éligibles doivent générer des revenus à partir de produits et de services qui répondent à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne le principe consistant à ne pas causer de préjudice important (DNSH, pour « do no significant harm ») : comme indiqué ci-dessus, nous recourons au module de sélection de MSCI fondé sur la taxinomie. La méthodologie de MSCI garantit que les critères techniques de sélection énoncés dans l'Acte délégué de chacun des objectifs climatiques visés par la taxinomie sont pris en compte au titre de la contribution substantielle, et que des critères spécifiques le sont également dans le cadre de l'approche DNSH.

MSCI ESG Research cherche à améliorer son modèle d'estimation DNSH en ajoutant un filtre « pratiques ESG » au filtre existant « controverses ESG », dans le but de fournir une évaluation plus précise de l'alignement des entreprises sur les critères techniques de sélection DNSH de la taxinomie de l'UE, au-delà d'un simple filtre de controverse au niveau des entités.

MSCI ESG Research examine et analyse chaque critère DNSH publié dans les Actes délégués de la taxinomie de l'UE, et les met en correspondance avec les indicateurs existants de MSCI relatifs aux politiques, programmes et processus ESG.

Le modèle d'estimation DNSH de MSCI ESG Research ne s'applique qu'aux entreprises qui tirent plus de 0% de leur chiffre d'affaires de l'une des sous-catégories d'indicateurs d'impact durable de MSCI mises en correspondance avec les activités économiques définies dans les Actes délégués sur les objectifs climatiques.

En outre, pour qu'une entreprise puisse satisfaire au filtre DNSH, elle doit obtenir un résultat positif dans le cadre du filtre « pratiques ESG » ou du filtre « controverses ESG ». Le filtre DNSH exclut par ailleurs :

- les entreprises figurant sur les listes d'exclusion définies au titre des PIN 7 (biodiversité), 10 (Pacte mondial des Nations unies) et 14 (armes controversées) ;
- les entreprises faisant l'objet de très graves controverses : 0/10 sur le plan social et de la gouvernance, et 0/10 ou 1/10 sur le plan environnemental selon MSCI.

Pour ce qui est de l'éligibilité : nous utilisons le module de MSCI fondé sur la taxinomie de l'UE pour cibler les revenus d'une entreprise éligibles en vertu de la taxinomie de l'UE.

Nous respectons les garanties minimales en alignant nos investissements sur les principes du Pacte mondial des Nations unies sur la base d'une liste d'exclusion interne recourant à des évaluations externes et internes. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme n'ont toutefois pas été pris en considération de manière directe, mais indirectement à travers notre méthodologie ESG interne. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles à l'adresse <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>.

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Au titre de ses investissements durables, le présent Fonds peut investir dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux visés à l'Article 9 du Règlement Taxinomie : (a) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, (b) l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, (c) la transition vers une économie circulaire, (d) la prévention et le contrôle de la pollution, (e) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

	31/10/2024	
	Fonds (%)	Couverture (%)
Atténuation du changement climatique	3,8	12,7
Adaptation au changement climatique	0,0	3,8
Exploitation durable et protection des ressources hydrologiques et marines	0,0	0,2
Transition vers une économie circulaire (%)	0,0	0,5
Prévention et contrôle de la pollution (%)	0,0	0,0
Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes	0,0	0,0

L'alignement des activités économiques de chaque entreprise sur les objectifs précités est évalué dès lors que le Gestionnaire dispose de données à cet effet. Sur la base des données provenant des entreprises bénéficiaires des investissements et du fournisseur de données du Gérant (MSCI), les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE représentaient 3,8% à la fin de l'exercice si l'on inclut les obligations souveraines, supranationales et des banques centrales, et 3,8% si l'on exclut ces titres.

Le respect par ces investissements des exigences énoncées à l'Article 3 du Règlement (UE) 2020/852 n'a été soumis à aucune vérification de la part d'un quelconque réviseur d'entreprises ou d'un quelconque tiers.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

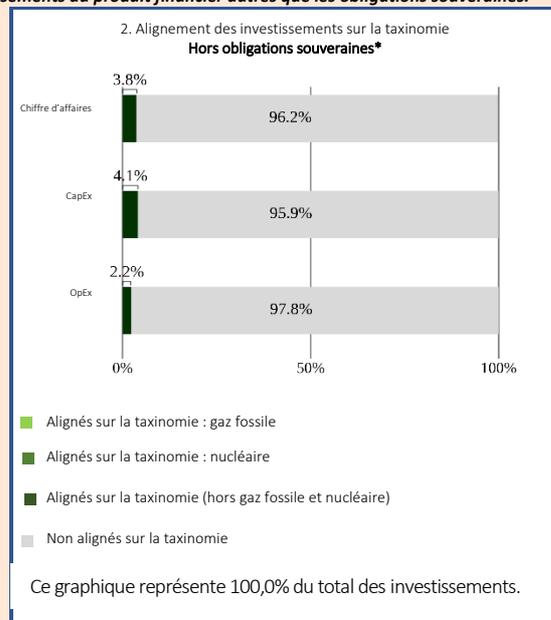
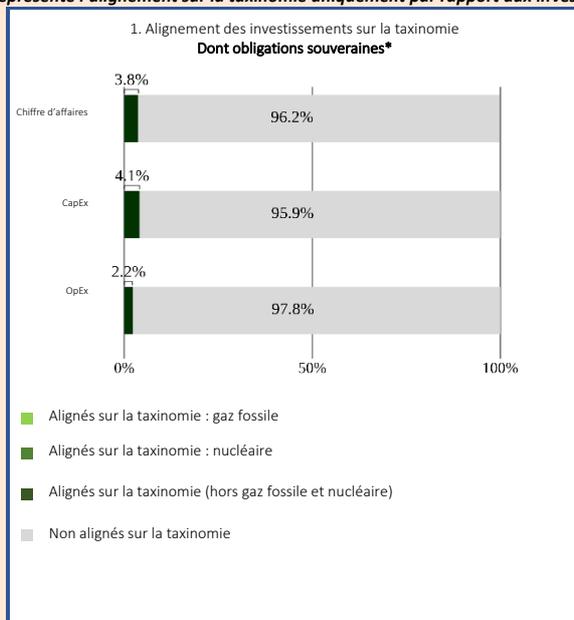
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0%.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE était de 3,8%, contre 2,5% à la fin de la période précédente.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE s'établissait à 42,8%, la proportion minimale indiquée dans le document précontractuel étant fixée à 1,8% et le Fonds s'étant engagé à détenir au moins 0,2% seulement d'investissements alignés sur la taxinomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Il n'y avait pas d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le Fonds vise à investir exclusivement dans des placements promouvant des caractéristiques environnementales et sociales. A des fins techniques ou de couverture, le Fonds peut détenir des liquidités ou des équivalents de trésorerie, ainsi que des produits dérivés destinés à la gestion du risque de change. En raison de leur nature technique et neutre, de tels actifs ne sont pas considérés comme des investissements, de sorte qu'aucune garantie minimale n'a été mise en place.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

En 2024, nous avons pris plusieurs mesures :

Nous avons mené des initiatives d'engagement auprès des entreprises portant principalement sur leurs pratiques E, S et G.

A la fin de la période de référence, nous avons amorcé un dialogue avec 9 entreprises au total.

Nous avons renforcé notre politique d'exclusion, avec une exigence plus stricte pour la production d'électricité à partir de charbon (15% au lieu de 20%), conformément à notre engagement de retrait progressif.

Sur un plan plus social, nous affichons désormais une tolérance zéro pour la production de tabac, contre 5% auparavant. Ces décisions nous permettent d'améliorer notre impact sociétal.

D'un point de vue environnemental, nous avons été actifs dans les domaines du climat et de la biodiversité. En effet, nous avons familiarisé les équipes d'investissement avec les différents indicateurs d'alignement climatique (émissions de CO₂, température implicite, SBTi, etc.)

et lancé une stratégie de décarbonation pour certains de nos plus grands fonds. Nous avons mis en place un plan d'engagement dédié à la biodiversité auprès d'entreprises en portefeuille issues de divers secteurs et ayant un impact négatif sur la biodiversité.

L'ensemble des mesures ci-dessus a conduit à l'exclusion de plus de 5% de l'univers d'investissement.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Veillez vous référer au tableau ci-dessous pour obtenir un aperçu de la performance.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Le Fonds suit l'indice 100% ICE BofA 0-5 Year Euro Developed Markets High Yield 2% Constrained en tant qu'indice de référence.

Il s'agit d'un indice de marché élargi dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds et peuvent dès lors contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

	31/10/2024			
	Fonds	Couverture	Indice de référence	Couverture
Notation ESG interne	3,2	92,3	3,1	78,0
Notation E moyenne	3,2	92,3	3,2	78,0
Notation S moyenne	3,0	92,3	3,0	78,0
Notation G moyenne	3,3	92,3	3,2	78,0
Intensité carbone pondérée (tCO ₂ e/million EUR de CA)	109,6	100,0	138,8	100,0
Investissements durables (%)	46,6	88,5	55,9	78,0
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% du chiffre d'affaires)	3,8	16,4	5,6	23,7
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'investissement)	4,1	18,7	7,7	28,8
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'exploitation)	2,2	13,6	6,1	21,4
Exposition aux combustibles fossiles (%)	2,0	2,1	3,2	3,2
Exposition aux solutions vertes (%)	22,9	23,6	31,7	31,8

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

Identifiant d'entité juridique :
5493006MVL1X779UVS34

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : S/O
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : S/O

- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contenait une proportion de 49,20% d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment promeut des caractéristiques à la fois environnementales et sociales qui se reflètent dans l'élaboration et la pondération du système interne de notations ESG du Gestionnaire.

Dans le cadre du processus de notation du Gestionnaire, les critères suivants sont notamment analysés :

- Environnement : gestion des risques climatiques, consommation en énergie et en eau, gestion des déchets, certifications environnementales, produits et services à valeur ajoutée environnementale, etc.
- Social : capital humain (gestion des ressources humaines, diversité des équipes dirigeantes, formation des employés, santé et sécurité, etc.), gestion des fournisseurs, innovation, etc.
- Gouvernance : gouvernance d'entreprise (protection des intérêts des actionnaires minoritaires, composition des organes de gouvernance, politique de rémunération), responsabilité fiscale, exposition au risque de corruption, etc.

Une attention particulière est accordée à l'analyse du capital humain et à la gouvernance d'entreprise.

L'analyse des controverses (accidents industriels, pollution, condamnations pour corruption, pratiques anticoncurrentielles, sécurité des produits, gestion de la chaîne d'approvisionnement, etc.) basée sur les éléments obtenus auprès de notre fournisseur de données extra-financières externe est intégrée dans le processus de notation et influence directement la notation ESG de chaque entreprise.

Ce processus d'analyse ESG interne débouche sur une échelle de notation interne à cinq niveaux (5 étant le meilleur et 1 le moins bon) : opportunité ESG forte (5), opportunité ESG (4), ESG neutre (3), risque ESG modéré (2) et risque ESG élevé (1).

Les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) complètent l'analyse de crédit et sont pleinement intégrés au processus d'investissement. L'approche est basée sur deux étapes successives.

- Application du cadre d'exclusion commun, tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de gestion (charbon, liste du Pacte mondial des Nations unies, pétrole et gaz non conventionnels, armes controversées, tabac, perte de biodiversité et production de combustibles fossiles dans la région arctique), ainsi que d'autres [exclusions spécifiques du Fonds](#).

- Deuxième étape : attribution d'une notation ESG à une grande majorité des entreprises de l'univers d'investissement en combinant deux approches :

1) « best-in-universe » : l'équipe de gestion du Gestionnaire privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité ;

2) « best effort » : l'équipe de gestion du Gestionnaire encourage les progrès continus des émetteurs à travers un dialogue direct avec eux.

En ce qui concerne les actions qui ne sont pas surveillées par le modèle interne du Gestionnaire, celui-ci s'appuie sur des données extra-financières fournies par un prestataire de services externe.

L'équipe ESG interne analysera les émetteurs sélectionnés par l'équipe de gestion du Gestionnaire. Par conséquent, au moins 90% des actifs nets du Compartiment sont soumis à une notation ESG interne tenant compte de la pondération de chaque titre. Les fonds cibles bénéficiant d'une notation ESG au niveau du fonds sont également pris en considération.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Fonds s'est conformé à ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- Note ESG interne pondérée du portefeuille afin d'évaluer la réalisation globale des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance.
- Note interne pondérée pour évaluer la qualité de la gestion.
- Intensité carbone du Compartiment (somme des émissions de CO₂ de scopes 1 et 2 divisée par la somme des chiffres d'affaires des sociétés dans lesquelles le Compartiment investit).
- Part brune des investissements du Compartiment (exposition aux industries des combustibles fossiles selon MSCI ESG Research).
- Part verte des investissements du Compartiment (exposition aux solutions vertes selon MSCI ESG Research).

La prise en compte des PIN pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (7, 10 et 14) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la [section dédiée aux informations réglementaires du site Internet d'ODDO BHF Asset Management](#).

Aucun indice de référence n'a été désigné aux fins de la réalisation de l'objectif d'investissement durable.

Au 31/10/2024, 89,4% des placements du fonds étaient alignés sur des caractéristiques environnementales et sociales et 2,8% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE.

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Indice de référence : Le fonds suit un indice de référence composé comme suit : 20,90% BofAML E HY NF FI&FL Rate HY Constr + 6,10% BofAML Contingent Capital ICE + 5,10% ESTER + 14,50% ICE BofA Euro Large Cap Excluding Corp Index + 6,20% ICE BofA Non-Finan US Emerg Markets Liquid Corpor.

L'indice de référence n'est pas censé être aligné sur les ambitions environnementales et sociales promues par le fonds.

	31/10/2024	
	Fonds	Couverture
Notation ESG interne*	3,5	92,3
Notation E moyenne	3,5	92,3
Notation S moyenne	3,2	92,3
Notation G moyenne	3,5	92,3
Intensité carbone pondérée (tCO _{2e} /million EUR de CA)	73,4	100,0
Investissements durables (%)	49,2	89,4
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% du chiffre d'affaires)	2,8	12,8
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'investissement)	4,9	13,9
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'exploitation)	3,5	10,3
Exposition aux combustibles fossiles (%)**	1,9	2,0
Exposition aux solutions vertes (%)***	18,7	19,1

* 1 est la notation assortie du risque le plus élevé, tandis que 5 représente la meilleure note.

** Pourcentage de revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage de revenus générés par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable, etc.), sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

	31/10/2023	
	Fonds	Couverture
Notation ESG interne*	3,9	92,8
Notation E moyenne	3,8	92,8
Notation S moyenne	2,9	92,8
Notation G moyenne	3,8	92,8
Intensité carbone pondérée (tCO _{2e} /million EUR de CA)	65,5	100,0
Investissements durables (%)	29,8	90,4
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% du chiffre d'affaires)	1,6	8,5
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'investissement)	--	--
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'exploitation)	--	--
Exposition aux combustibles fossiles (%)**	1,8	1,9
Exposition aux solutions vertes (%)***	13,4	13,7

* 1 est la notation assortie du risque le plus élevé, tandis que 5 représente la meilleure note.

** Pourcentage de revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage de revenus générés par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable, etc.), sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables poursuivaient les objectifs suivants :

1. Taxinomie de l'UE : contribution à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation du changement climatique, ainsi qu'aux quatre autres objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE. Cette contribution est déterminée par la somme des revenus alignés sur la taxinomie de l'UE pour chaque investissement du portefeuille, en fonction de sa pondération et sur la base des données publiées par les entreprises bénéficiaires des investissements. En l'absence de données publiées par les entreprises bénéficiaires des investissements, il peut être fait appel aux recherches menées par MSCI.
2. Environnement : contribution à l'impact environnemental tel que défini par MSCI ESG Research via son domaine « impact durable » par rapport aux objectifs environnementaux. Sont concernées les catégories suivantes : énergies alternatives, efficacité énergétique, construction écologique, eau durable, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable.

S'agissant de la taxinomie de l'UE, à la date du rapport, seuls deux objectifs environnementaux ont été définis et des activités très limitées seulement sont éligibles à une évaluation à l'aune des critères d'examen technique de l'UE. L'alignement des activités économiques de chaque entreprise sur les objectifs précités est évalué dès lors que le Gestionnaire dispose de données à cet effet. En fonction des opportunités d'investissement qui se présentent, le Fonds peut contribuer à l'un ou l'autre des objectifs environnementaux précités, mais aussi ne pas contribuer à tout moment à l'ensemble de ceux-ci.

Le Fonds détenait 49,2% d'investissements durables et 2,8% d'investissements alignés sur la taxinomie à la fin de l'exercice.

Le Fonds a respecté son objectif d'investissement durable de par son engagement à détenir au moins 5,0% d'investissements durables et 0,5% d'investissements alignés sur la taxinomie.

Les investissements étaient durables dans le sens où ils ont contribué au développement d'activités économiques vertes sur la base du chiffre d'affaires : énergies sobres en carbone, efficacité énergétique, construction écologique, utilisation durable de l'eau, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable. Bien que ces activités économiques soient couvertes par la taxinomie de l'UE, un manque de données nous empêche de démontrer leur alignement sur ladite taxinomie. Les investissements en question ont donc été classés comme durables dans la catégorie « Environnementaux autres ».

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

• Secteurs exclus de l'investissement : Le Gestionnaire a appliqué le cadre d'exclusion commun, tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de gestion consultable sur le site am.oddo-bhf.com. Ce cadre couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles. Le Compartiment exclut en outre les secteurs de la production de divertissement pour adultes, des armes conventionnelles, des OGM, des jeux d'argent et du nucléaire de tous les investissements.

Des détails concernant la Politique d'exclusion du Gestionnaire, et notamment des informations supplémentaires sur l'intégration ESG et les seuils d'exclusion, figurent sur le site am.oddo-bhf.com.

• Controverses : les entreprises les plus controversées selon notre fournisseur de données MSCI ESG, et après confirmation par l'équipe ESG dans le cadre d'une seconde vérification, ne seront pas considérées comme durables.

• Prise en compte des principales incidences négatives : afin de ne pas compromettre de manière significative les objectifs de durabilité, le Gestionnaire définit des règles de contrôle (préalable à la transaction) pour une sélection d'activités causant un préjudice important : exposition à des armes controversées (tolérance de 0%), activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles en termes de biodiversité (tolérance de 0%) et violations graves des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les entreprises multinationales (tolérance de 0%).

• Dialogue, engagement et vote : nos politiques de dialogue, d'engagement et de vote soutiennent l'objectif consistant à éviter tout préjudice important en identifiant les principaux risques et en faisant entendre notre voix pour générer des changements et des améliorations.

Nos équipes de contrôle sont chargées de vérifier que les investissements durables du Fonds respectent notre approche relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important afin de pouvoir être considérés comme des investissements durables au niveau du Fonds. Notre approche est basée sur les controverses mais aussi sur les exclusions (pré-négociation).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Nous confirmons avoir pris en considération l'ensemble des PIN obligatoires du Tableau I des RTS et avoir tenu compte de toutes celles pour lesquelles nous disposons de données suffisantes. La prise en compte des PIN pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (7, 10 et 14) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la section dédiée aux informations réglementaires du [site Internet d'ODDO BHF Asset Management](#).

Leur prise en considération repose à la fois sur des listes d'exclusions (charbon, liste du Pacte mondial des Nations unies, pétrole et gaz non conventionnels, armes controversées, tabac, perte de biodiversité et production de combustibles fossiles dans la région arctique) et sur l'utilisation de notations ESG, le dialogue, le vote et l'engagement. Ceux-ci peuvent être le résultat de données publiées et, dans une moindre mesure, d'estimations.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Oui, les investissements étaient alignés sur les principes du Pacte mondial des Nations unies sur la base d'une liste d'exclusion interne recourant à des évaluations externes et internes. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme n'ont toutefois pas été pris en considération de manière directe, mais indirectement à travers notre méthodologie ESG interne. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles à l'adresse <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier a pris en considération les principales incidences négatives à travers des exclusions basées sur des contrôles pré- et post-négociation, le dialogue, l'engagement et des analyses ESG.

La prise en compte des principales incidences négatives pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (biodiversité, violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres PIN, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la section dédiée aux informations réglementaires du [site Internet d'ODDO BHF Asset Management](#).

PIN	31/10/2023	Couverture	31/10/2024	Couverture
1. Emissions de GES de niveau 1 (tonnes de CO2e)	3.305,6	43,6%	4.795,8	51,3%
1. Emissions de GES de niveau 2 (tonnes de CO2e)	1.418,8	43,6%	1.681,5	51,3%
1. Emissions de GES de niveau 3 (tonnes de CO2e)	39.900,1	43,6%	57.847,6	51,3%
2. Emissions totales de GES (tonnes de CO2e)	44.624,5	43,6%	64.385,3	51,3%
3. Empreinte carbone (tonnes de CO2e/million d'euros investis)	305,0	43,6%	328,8	51,3%
4. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tonnes/million d'euros de chiffre d'affaires)	734,0	57,4%	719,1	63,7%
5. Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)	3,1	57,7%	4,1	61,6%
6. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable (%)	52,2	43,1%	60,6	60,3%
7. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (GWh/million d'euros de chiffre d'affaires)	14,6	0,4%	5,0	1,0%
8. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (nombre d'entreprises)	0,0	57,7%	0,0	62,8%
9. Rejets dans l'eau (tonnes/million d'euros investis)	0,0	0,0%	0,0	0,0%
10. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (tonnes/million d'euros investis)	1,5	16,0%	0,3	50,9%
11. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales (%)	0,0	58,2%	0,0	63,7%
12. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (%)	11,4	57,7%	1,2	61,6%
13. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé (%)	22,6	20,0%	14,0	47,1%
14. Mixité au sein des organes de gouvernance (%)	37,3	52,8%	38,1	62,2%
15. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) (%)	0,0	58,2%	0,0	63,7%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/11/2023 au 31/10/2024

Investissements les plus importants	Secteur*	% d'actifs**	Pays
At&T Inc Euamdb05 03/2025	Communication	2,6%	Etats-Unis
International Bank For Reconst 1,63% 11/2031	Supranational	2,5%	Etats-Unis
Government Of The United State 4,25% 02/2029	Souverain	2,4%	Etats-Unis
Government Of United Kingdom 1,25% 10/2041	Bons du Trésor	2,0%	Royaume-Uni
Government Of United Kingdom 0,63% 10/2050	Bons du Trésor	1,9%	Royaume-Uni
International Bank For Reconst 4% 07/2030	Garanties gouvernementales	1,3%	Etats-Unis
Cooperatieve Rabobank Ua Eusa5 12/2025	Banque	1,3%	Pays-Bas
Kfw 4,125% 07/2033	Garanties gouvernementales	1,3%	Allemagne
Government Of Germany 2,10% 11/2029	Bons du Trésor	1,2%	Allemagne
European Investment Bank 3,75% 02/2033	Garanties gouvernementales	1,2%	Luxembourg
Vodafone Group Plc Ussw5 10/2075	Communication	1,1%	Royaume-Uni
Bertelsmann Ag Eusa5 04/2075	Communication	1,1%	Allemagne
Commerzbank Ag Eusa5 10/2025	Banque	1,0%	Allemagne
Government Of The United State 1,125% 01/2033	Souverain	0,9%	Etats-Unis
Government Of Finland 2,75% 04/2038	Bons du Trésor	0,9%	Finlande

* Au 31/10/2024, l'exposition totale du Fonds aux combustibles fossiles représentait 1,9% pour une couverture de 2,0%

** Méthode de calcul : moyenne des investissements sur la base de quatre inventaires couvrant l'année fiscale de référence (3 mois glissants)

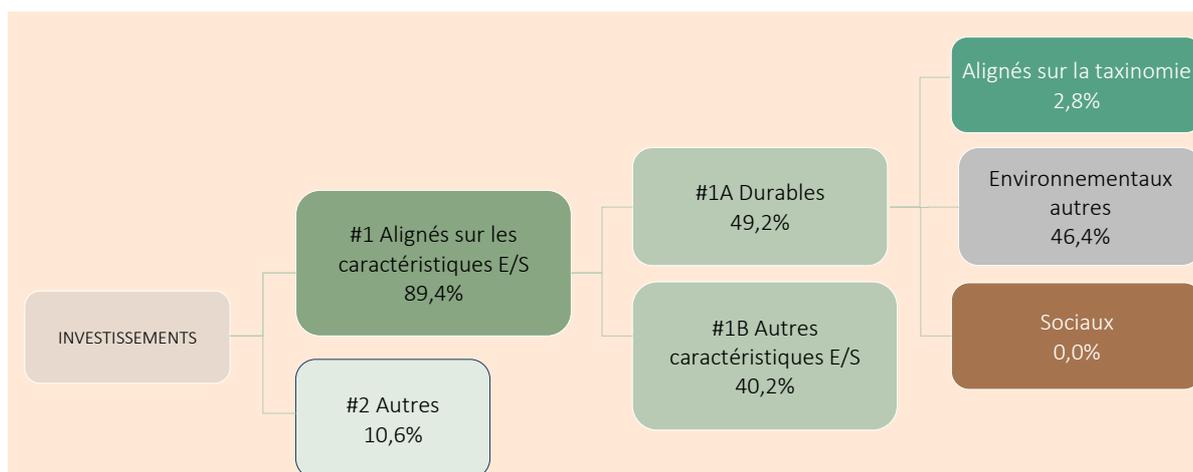


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

89,4% des placements du fonds étaient alignés sur des caractéristiques environnementales et sociales, dont 49,2% étaient classés comme investissements durables, et 2,8% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE, contre 90,4%, 29,8% et 1,6% respectivement pour l'exercice précédent.

● Quelle était l'allocation des actifs ?*

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;

la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#2 Autres** inclut 2,9% de liquidités, -0,9% de produits dérivés et 8,7% d'investissements qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Alignés sur la taxinomie : données publiées.

*Calcul de l'allocation des actifs : le dénominateur correspond à la valeur nette totale du portefeuille (en fin d'exercice).

Comparaisons historiques de l'allocation d'actifs (Article 8)	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	88,4%	90,4%	89,4%
#2 Autres	11,6%	9,6%	10,6%
#1A Durables	22,5%	29,8%	49,2%
#1B Autres caractéristiques E/S	65,9%	60,6%	40,2%
Alignés sur la taxinomie	0,0%	1,6%	2,8%
Environnementaux autres	22,5%	28,2%	46,4%
Sociaux	0,0%	0,0%	0,0%

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteurs*	% d'actifs au 31/10/2024
Banque	20,8%
Communication	13,7%
Consommation cyclique	9,9%
Bons du Trésor	9,1%
Consommation non cyclique	7,0%
Transports	5,2%
Biens d'équipement	4,8%
Assurance	3,3%
Industrie de base	3,2%
Souverain	2,5%
Finance, autres	2,3%
Supranational	2,3%
Technologie	2,2%
Electricité	2,1%
Sociétés financières	2,1%
Garanties gouvernementales	1,6%
Actifs hypothécaires	1,6%
Gaz naturel	1,4%
Immobilier	1,2%
Hybride	0,9%
Services aux collectivités	0,4%
Energie	0,4%
Industrie, autres	0,1%
Future sur taux d'intérêt	-0,2%
Future sur taux de change	-0,2%
Liquidités	2,8%
Indice de crédit	-0,5%
Contrat de change à terme	0,0%

* Au 31/10/2024, l'exposition totale du Fonds aux combustibles fossiles représentait 1,9% pour une couverture de 2,0%.

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour évaluer l'alignement sur l'Art. 3 de la taxinomie de l'UE, nous utilisons les données de MSCI sur la taxinomie. S'agissant de la contribution substantielle à la réalisation d'objectifs environnementaux, nous nous appuyons sur les indicateurs d'impact durable (Sustainable Impact Metrics) conçus par MSCI pour identifier les entreprises qui tirent tout ou partie de leurs revenus de produits ou de services ayant un impact positif sur la société et l'environnement. Les émetteurs éligibles doivent générer des revenus à partir de produits et de services qui répondent à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne le principe consistant à ne pas causer de préjudice important (DNSH, pour « do no significant harm ») : comme indiqué ci-dessus, nous recourons au module de sélection de MSCI fondé sur la taxinomie. La méthodologie de MSCI garantit que les critères techniques de sélection énoncés dans l'Acte délégué de chacun des objectifs climatiques visés par la taxinomie sont pris en compte au titre de la contribution substantielle, et que des critères spécifiques le sont également dans le cadre de l'approche DNSH.

MSCI ESG Research cherche à améliorer son modèle d'estimation DNSH en ajoutant un filtre « pratiques ESG » au filtre existant « controverses ESG », dans le but de fournir une évaluation plus précise de l'alignement des entreprises sur les critères techniques de sélection DNSH de la taxinomie de l'UE, au-delà d'un simple filtre de controverse au niveau des entités.

MSCI ESG Research examine et analyse chaque critère DNSH publié dans les Actes délégués de la taxinomie de l'UE, et les met en correspondance avec les indicateurs existants de MSCI relatifs aux politiques, programmes et processus ESG.

Le modèle d'estimation DNSH de MSCI ESG Research ne s'applique qu'aux entreprises qui tirent plus de 0% de leur chiffre d'affaires de l'une des sous-catégories d'indicateurs d'impact durable de MSCI mises en correspondance avec les activités économiques définies dans les Actes délégués sur les objectifs climatiques.

En outre, pour qu'une entreprise puisse satisfaire au filtre DNSH, elle doit obtenir un résultat positif dans le cadre du filtre « pratiques ESG » ou du filtre « controverses ESG ». Le filtre DNSH exclut par ailleurs :

- les entreprises figurant sur les listes d'exclusion définies au titre des PIN 7 (biodiversité), 10 (Pacte mondial des Nations unies) et 14 (armes controversées) ;
- les entreprises faisant l'objet de très graves controverses : 0/10 sur le plan social et de la gouvernance, et 0/10 ou 1/10 sur le plan environnemental selon MSCI.

Pour ce qui est de l'éligibilité : nous utilisons le module de MSCI fondé sur la taxinomie de l'UE pour cibler les revenus d'une entreprise éligibles en vertu de la taxinomie de l'UE.

Nous respectons les garanties minimales en alignant nos investissements sur les principes du Pacte mondial des Nations unies sur la base d'une liste d'exclusion interne recourant à des évaluations externes et internes. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme n'ont toutefois pas été pris en considération de manière directe, mais indirectement à travers notre méthodologie ESG interne. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles à l'adresse <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>.

Au titre de ses investissements durables, le présent Fonds peut investir dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux visés à l'Article 9 du Règlement Taxinomie : (a) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, (b) l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, (c) la transition vers une économie circulaire, (d) la prévention et le contrôle de la pollution, (e) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

	31/10/2024	
	Fonds (%)	Couverture (%)
Atténuation du changement climatique	2,5	11,4
Adaptation au changement climatique	0,0	1,0
Exploitation durable et protection des ressources hydrologiques et marines	0,0	0,4
Transition vers une économie circulaire (%)	0,0	0,4
Prévention et contrôle de la pollution (%)	0,0	0,0
Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes	0,0	0,0

L'alignement des activités économiques de chaque entreprise sur les objectifs précités est évalué dès lors que le Gestionnaire dispose de données à cet effet. Sur la base des données provenant des entreprises bénéficiaires des investissements et du fournisseur de données du Gérant (MSCI), les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE représentaient 2,8% à la fin de l'exercice si l'on inclut les obligations souveraines, supranationales et des banques centrales, et 3,3% si l'on exclut ces titres.

Le respect par ces investissements des exigences énoncées à l'Article 3 du Règlement (UE) 2020/852 n'a été soumis à aucune vérification de la part d'un quelconque réviseur d'entreprises ou d'un quelconque tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

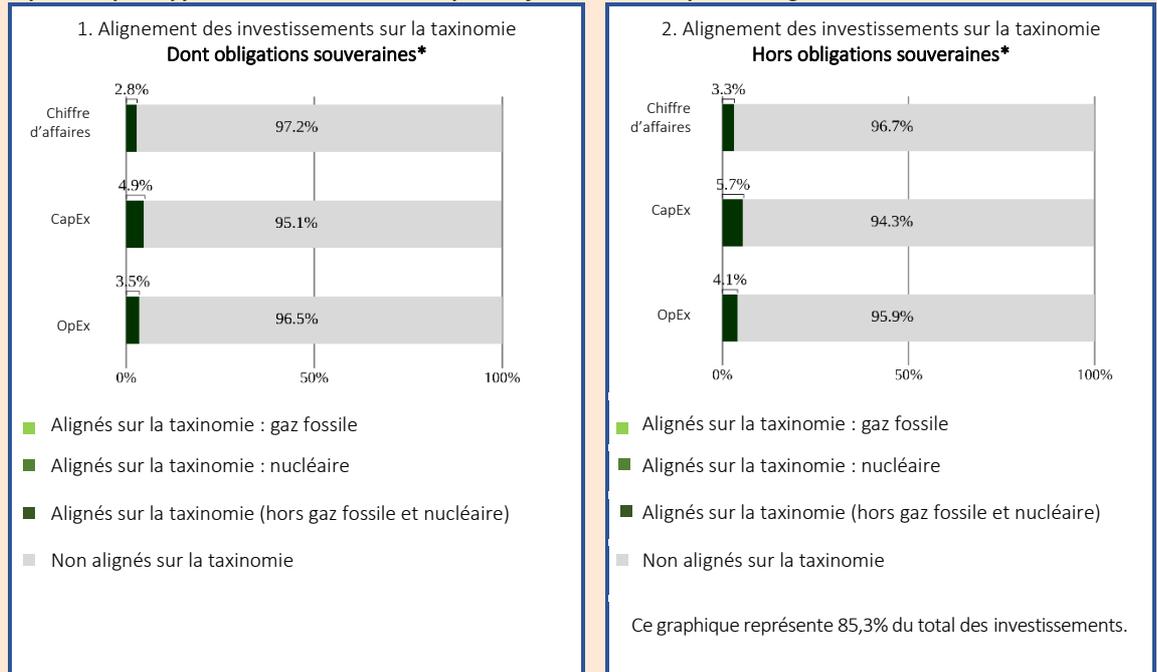
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0%.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE était de 2,8%, contre 1,6% à la fin de la période précédente.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE s'établissait à 46,4%, la proportion minimale indiquée dans le document précontractuel étant fixée à 4,5% et le Fonds s'étant engagé à détenir au moins 0,5% seulement d'investissements alignés sur la taxinomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Il n'y avait pas d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le Fonds vise à investir exclusivement dans des placements promouvant des caractéristiques environnementales et sociales. A des fins techniques ou de couverture, le Fonds peut détenir des liquidités ou des équivalents de trésorerie, ainsi que des produits dérivés destinés à la gestion du risque de change. En raison de leur nature technique et neutre, de tels actifs ne sont pas considérés comme des investissements, de sorte qu'aucune garantie minimale n'a été mise en place.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

En 2024, nous avons pris plusieurs mesures.

Nous avons mené des initiatives d'engagement auprès des entreprises portant principalement sur leurs pratiques E, S et G.

A la fin de la période de référence, nous avons amorcé un dialogue avec 9 entreprises au total.

Nous avons renforcé notre politique d'exclusion, avec une exigence plus stricte pour la production d'électricité à partir de charbon (15% au lieu de 20%), conformément à notre engagement de retrait progressif.

Sur un plan plus social, nous affichons désormais une tolérance zéro pour la production de tabac, contre 5% auparavant. Ces décisions nous permettent d'améliorer notre impact sociétal.

D'un point de vue environnemental, nous avons été actifs dans les domaines du climat et de la biodiversité. En effet, nous avons familiarisé les équipes d'investissement avec les différents indicateurs d'alignement climatique (émissions de CO₂, température implicite, SBTi, etc.) et lancé une stratégie de décarbonation pour certains de nos plus grands fonds. Nous avons mis en place un plan d'engagement dédié à la biodiversité auprès d'entreprises en portefeuille issues de divers secteurs et ayant un impact négatif sur la biodiversité.

L'ensemble des mesures ci-dessus a conduit à l'exclusion de plus de 27% de l'univers d'investissement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Veillez vous référer au tableau ci-dessous pour obtenir un aperçu de la performance.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Le fonds suit un indice de référence composé comme suit : 20,90% BofAML E HY NF FI&FL Rate HY Constr + 6,10% BofAML Contingent Capital ICE + 5,10% ESTER + 14,50% ICE BofA Euro Large Cap Excluding Corp Index + 6,20% ICE BofA Non-Finan US Emerg Markets Liquid Corpor.

Il s'agit d'un indice de marché élargi dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds et peuvent dès lors contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

	31/10/2024			
	Fonds	Couverture	Indice de référence	Couverture
Notation ESG interne	3,5	92,3	3,4	81,1
Notation E moyenne	3,5	92,3	3,6	81,1
Notation S moyenne	3,2	92,3	2,9	81,1
Notation G moyenne	3,5	92,3	3,5	81,1
Intensité carbone pondérée (tCO ₂ e/million EUR de CA)	73,4	100,0	154,5	100,0
Investissements durables (%)	49,2	89,4	44,4	81,1
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% du chiffre d'affaires)	2,8	12,8	4,8	20,8
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'investissement)	4,9	13,9	8,5	23,4
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'exploitation)	3,5	10,3	6,5	20,0
Exposition aux combustibles fossiles (%)	1,9	2,0	6,6	7,0
Exposition aux solutions vertes (%)	18,7	19,1	27,7	29,3

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
ODDO BHF Global Credit Short Duration

Identifiant d'entité juridique :
AZEBJ8BY4JQK6HQX1N65

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : S/O
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : S/O

- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contenait une proportion de 45,40% d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales qui se reflètent dans le système externe de notations ESG de la Société de gestion. Les critères ESG sont pris en considération à travers une approche qui peut être décomposée en deux étapes :

- Première étape

exclusions : Le Compartiment applique le cadre d'exclusion commun, tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de gestion consultable sur le site am.oddo-bhf.com. Ce cadre couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles. Le Compartiment exclut en outre la production de divertissement pour adultes de tous les investissements.

- Deuxième étape

notation ESG : Cette étape implique la prise en compte de la note ESG des entreprises de l'univers d'investissement. A cette fin, l'équipe de gestion recourt à des données non financières et notations mises à disposition par un fournisseur de données externe, MSCI ESG Research. Il peut également être fait appel à des

évaluations ESG réalisées par l'équipe de recherche de la Société de gestion ou par un tiers, en particulier dans le cas d'émetteurs non notés par MSCI.

Ce système de notation ESG influe sur la structure du portefeuille en limitant son exposition aux émetteurs affichant des scores ESG plus faibles dans le but d'assurer un certain degré de qualité au regard des facteurs ESG. Lors du calcul du score moyen du portefeuille, l'équipe de gestion tient compte de la taille des positions sur chaque titre. En cas de dégradation de la notation ESG ou de modification de la méthodologie de notation ESG affectant la notation moyenne du portefeuille, le retour à une notation moyenne supérieure ou égale à celle de l'indice de référence sera obtenu en tenant compte de l'intérêt des porteurs de parts et des conditions de marché. La Société de gestion s'engage à ce qu'au moins 75% des émetteurs en portefeuille soient soumis à une notation ESG (tenant compte de la pondération de chaque action).

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Fonds s'est conformé à ses caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance grâce aux actions suivantes :

- Notation ESG pondérée du portefeuille utilisée afin d'évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance.
- Score MSCI pondéré employé pour évaluer la qualité de la gouvernance d'entreprise.
- Le score MSCI pondéré pour évaluer le capital humain.
- Intensité carbone du Compartiment (total des émissions de CO₂ de scopes 1 et 2 divisé par le total des chiffres d'affaires des sociétés dans lesquelles le Compartiment investit).
- Part brune des investissements du Compartiment (exposition aux industries des combustibles fossiles selon MSCI ESG Research).
- Part verte des investissements du Compartiment (exposition aux solutions vertes selon MSCI ESG Research).

La prise en compte des PIN pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (7, 10 et 14) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la section dédiée aux informations réglementaires du [site Internet d'ODDO BHF Asset Management](#).

Aucun indice de référence n'a été désigné aux fins de la réalisation de l'objectif d'investissement durable.

Au 31/10/2024, 95,1% des placements du fonds étaient alignés sur des caractéristiques environnementales et sociales et 2,3% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE.

Les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Indice de référence : Le Fonds suit l'indice ICE BofA 3-5 Years BB-B Global High Yield Non-Financial Constrained en tant qu'indice de référence.

L'indice de référence n'est pas censé être aligné sur les ambitions environnementales et sociales promues par le fonds.

	31/10/2024	
	Fonds	Couverture
Notation MSCI ESG*	A	77,4
Score de qualité ESG	6,0	77,4
Notation E moyenne	6,9	77,4
Notation S moyenne	4,8	77,4
Notation G moyenne	5,4	77,4
Intensité carbone pondérée (tCO _{2e} /million EUR de CA)	135,8	100,0
Investissements durables (%)	45,4	95,1
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% du chiffre d'affaires)	2,3	10,4
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'investissement)	2,5	10,6
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'exploitation)	1,1	7,9
Exposition aux combustibles fossiles (%)**	4,8	5,1
Exposition aux solutions vertes (%)***	25,0	26,3

* CCC est la notation assortie du risque le plus élevé, tandis que AAA représente la meilleure note.

** Pourcentage de revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage de revenus générés par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable, etc.), sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables poursuivaient les objectifs suivants :

1. Environnement : contribution à l'impact environnemental tel que défini par MSCI ESG Research via son domaine « impact durable » par rapport aux objectifs environnementaux. Sont concernées les catégories suivantes : énergies alternatives, efficacité énergétique, construction écologique, eau durable, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable.
2. Social : contribution à l'impact social tel que défini par MSCI ESG Research via son domaine « impact durable » par rapport aux objectifs sociaux. Sont concernées les catégories suivantes : nutrition, traitement des principales maladies, logement abordable, financement des PME, éducation et connectivité.

L'alignement des activités économiques de chaque entreprise sur les objectifs précités est évalué dès lors que le Gestionnaire dispose de données à cet effet. En fonction des opportunités d'investissement qui se présentent, le Fonds peut contribuer à l'un ou l'autre des objectifs environnementaux précités, mais aussi ne pas contribuer à tout moment à l'ensemble de ceux-ci.

Le Fonds détenait 45,4% d'investissements durables et 2,3% d'investissements alignés sur la taxinomie à la fin de l'exercice.

Le Fonds a respecté son objectif d'investissement durable de par son engagement à détenir au moins 2,0% d'investissements durables et 0,2% d'investissements alignés sur la taxinomie.

Les investissements étaient durables dans le sens où ils ont contribué au développement d'activités économiques vertes sur la base du chiffre d'affaires : énergies alternatives, efficacité énergétique, bâtiments écologiques, eau durable, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable. Bien que ces activités économiques soient couvertes par la taxinomie de l'UE, un manque de données nous empêche de démontrer leur alignement sur ladite taxinomie. Les investissements en question ont donc été classés comme durables dans la catégorie « Environnementaux autres ».

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Ce principe, appliqué à l'objectif d'investissement durable du Fonds, a été contrôlé comme suit :

- Secteurs exclus de l'investissement : Le Gestionnaire a appliqué le cadre d'exclusion commun, tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de gestion consultable sur le site am.oddo-bhf.com. Ce cadre couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles. Le Compartiment exclut en outre la production de divertissement pour adultes de tous les investissements.
- Controverses : les entreprises les plus controversées selon notre fournisseur de données MSCI ESG, et après confirmation par l'équipe ESG dans le cadre d'une seconde vérification, ne seront pas considérées comme durables.
- Prise en compte des principales incidences négatives : afin de ne pas compromettre de manière significative les objectifs de durabilité, le Gestionnaire définit des règles de contrôle (préalable à la transaction) pour une sélection d'activités causant un préjudice important : exposition à des armes controversées (tolérance de 0%), activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles en termes de biodiversité (tolérance de 0%) et violations graves des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les entreprises multinationales (tolérance de 0%).
- Dialogue, engagement et vote : nos politiques de dialogue, d'engagement et de vote soutiennent l'objectif consistant à éviter tout préjudice important en identifiant les principaux risques et en faisant entendre notre voix pour générer des changements et des améliorations.

Nos équipes de contrôle sont chargées de vérifier que les investissements durables du Fonds respectent notre approche relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important afin de pouvoir être considérés comme des investissements durables au niveau du Fonds. Notre approche est basée sur les controverses mais aussi sur les exclusions (pré-négociation).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Nous confirmons avoir pris en considération l'ensemble des PIN obligatoires du Tableau I des RTS et avoir tenu compte de toutes celles pour lesquelles nous disposons de données suffisantes. La prise en compte des PIN pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (7, 10 et 14) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la section dédiée aux informations réglementaires du [site Internet d'ODDO BHF Asset Management](#).

Leur prise en considération repose à la fois sur des listes d'exclusions (charbon, liste du Pacte mondial des Nations unies, pétrole et gaz non conventionnels, armes controversées, tabac, perte de biodiversité et production de combustibles fossiles dans la région arctique) et sur l'utilisation de notations ESG, le dialogue, le vote et l'engagement. Ceux-ci peuvent être le résultat de données publiées et, dans une moindre mesure, d'estimations.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Oui, les investissements étaient alignés sur les principes du Pacte mondial des Nations unies sur la base d'une liste d'exclusion interne recourant à des évaluations externes et internes. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme n'ont toutefois pas été pris en considération de manière directe, mais indirectement à travers notre méthodologie ESG interne. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles à l'adresse <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier a pris en considération les principales incidences négatives à travers des exclusions basées sur des contrôles pré- et post-négociation, le dialogue, l'engagement et des analyses ESG.

La prise en compte des principales incidences négatives pour le Fonds repose sur un filtrage négatif concernant trois PIN (biodiversité, violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)) ainsi que sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement et le vote pour les autres PIN, comme décrit dans la politique relative aux PIN disponible à la section dédiée aux informations réglementaires du [site Internet d'ODDO BHF Asset Management](#).

PIN	31/10/2024	Couverture
1. Emissions de GES de niveau 1 (tonnes de CO2e)	6.394,3	63,3%
1. Emissions de GES de niveau 2 (tonnes de CO2e)	1.902,0	63,3%
1. Emissions de GES de niveau 3 (tonnes de CO2e)	52.026,5	63,3%
2. Emissions totales de GES (tonnes de CO2e)	59.966,9	63,3%
3. Empreinte carbone (tonnes de CO2e/million d'euros investis)	553,7	63,3%
4. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tonnes/million d'euros de chiffre d'affaires)	956,6	72,1%
5. Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)	5,8	69,5%
6. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable (%)	79,5	66,8%
7. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (GWh/million d'euros de chiffre d'affaires)	3,0	2,6%
8. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (nombre d'entreprises)	0,1	68,8%
9. Rejets dans l'eau (tonnes/million d'euros investis)	0,0	0,3%
10. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (tonnes/million d'euros investis)	1,0	62,7%
11. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales (%)	1,2	71,9%
12. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (%)	3,6	69,5%
13. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé (%)	13,7	54,6%
14. Mixité au sein des organes de gouvernance (%)	33,6	70,0%
15. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) (%)	0,0	72,0%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/11/2023 au 31/10/2024

Investissements les plus importants	Secteur*	% d'actifs**	Pays
Hca Inc 5.38% 02/2025	Consommation non cyclique	1,83%	Etats-Unis
Silgan Holdings Inc 3.25% 03/2025	Biens d'équipement	1,78%	Etats-Unis
International Game Tech 3.50% 06/2026	Consommation cyclique	1,77%	Royaume-Uni
Avantor Funding Inc 2.63% 11/2025	Consommation non cyclique	1,67%	Etats-Unis
Prime Secsrvc Brw/Financ 5.75% 04/2026	Consommation cyclique	1,60%	Etats-Unis
Iliad Holding Sas 5,13% 10/2026	Communication	1,49%	France
Teva Pharmaceutical Finance Ne 6,00% 01/25	Consommation non cyclique	1,40%	Pays-Bas
Ecopetrol Sa 5.38% 06/2026	Emprunts d'Etat non garantis	1,24%	Colombie
Saudi Arabian Oil Co 1,63% 11/2025	Energie	1,14%	Arabie Saoudite
Darling Global Finance 3.63% 05/2026	Consommation non cyclique	1,13%	Pays-Bas
Nokia Oyj 2,38% 05/2025	Technologie	0,99%	Finlande
Cco Holdings Llc 5,125% 05/2027	Communication	0,98%	Etats-Unis
Gold Fields Orogen Hold 5.13% 05/2024	Industrie de base	0,97%	Iles Vierges
Tsmc Global Ltd 0.75% 09/2025	Energie	0,97%	Iles Vierges
Ppf Arena 1 Bv 2.13% 01/2025	Communication	0,96%	Pays-Bas

* Au 31/10/2024, l'exposition totale du Fonds aux combustibles fossiles représentait 4,8% pour une couverture de 5,1%

** Méthode de calcul : moyenne des investissements sur la base de quatre inventaires couvrant l'année fiscale de référence (3 mois glissants)

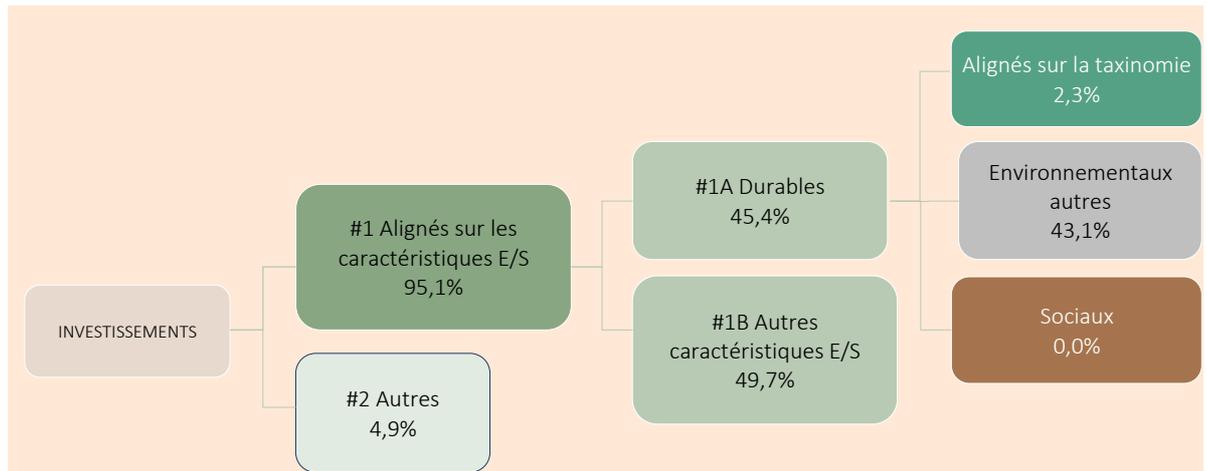


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

95,1% des placements du fonds étaient alignés sur des caractéristiques environnementales et sociales, dont 45,4% étaient classés comme investissements durables, et 2,3% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE à la fin de l'exercice.

● Quelle était l'allocation des actifs ?*



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#2 Autres** inclut 4,9% de liquidités, 0,0% de produits dérivés et 0,0% d'investissements qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Alignés sur la taxinomie : données publiées

*Calcul de l'allocation des actifs : le dénominateur correspond à la valeur nette totale du portefeuille (en fin d'exercice).

Comparaisons historiques de l'allocation d'actifs (Article 8)	Exercice 2024
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	95,1%
#2 Autres	4,9%
#1A Durables	45,4%
#1B Autres caractéristiques E/S	49,7%
Alignés sur la taxinomie	2,3%
Environnementaux autres	43,1%
Sociaux	0,0%

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteurs*	% d'actifs au 31/10/2024
Consommation cyclique	27,7%
Consommation non cyclique	20,3%
Communication	18,4%
Biens d'équipement	9,8%
Energie	5,7%
Transports	4,1%
Technologie	3,5%
Industrie de base	2,3%
Banque	1,7%
Electricité	0,9%
Industrie, autres	0,4%
Sociétés financières	0,3%
Liquidités	4,9%

* Au 31/10/2024, l'exposition totale du Fonds aux combustibles fossiles représentait 4,8% pour une couverture de 5,1%.

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour évaluer l'alignement sur l'Art. 3 de la taxinomie de l'UE, nous utilisons les données de MSCI sur la taxinomie. S'agissant de la contribution substantielle à la réalisation d'objectifs environnementaux, nous nous appuyons sur les indicateurs d'impact durable (Sustainable Impact Metrics) conçus par MSCI pour identifier les entreprises qui tirent tout ou partie de leurs revenus de produits ou de services ayant un impact positif sur la société et l'environnement. Les émetteurs éligibles doivent générer des revenus à partir de produits et de services qui répondent à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne le principe consistant à ne pas causer de préjudice important (DNSH, pour « do no significant harm ») : comme indiqué ci-dessus, nous recourons au module de sélection de MSCI fondé sur la taxinomie. La méthodologie de MSCI garantit que les critères techniques de sélection énoncés dans l'Acte délégué de chacun des objectifs climatiques visés par la taxinomie sont pris en compte au titre de la contribution substantielle, et que des critères spécifiques le sont également dans le cadre de l'approche DNSH.

MSCI ESG Research cherche à améliorer son modèle d'estimation DNSH en ajoutant un filtre « pratiques ESG » au filtre existant « controverses ESG », dans le but de fournir une évaluation plus précise de l'alignement des entreprises sur les critères techniques de sélection DNSH de la taxinomie de l'UE, au-delà d'un simple filtre de controverse au niveau des entités.

MSCI ESG Research examine et analyse chaque critère DNSH publié dans les Actes délégués de la taxinomie de l'UE, et les met en correspondance avec les indicateurs existants de MSCI relatifs aux politiques, programmes et processus ESG.

Le modèle d'estimation DNSH de MSCI ESG Research ne s'applique qu'aux entreprises qui tirent plus de 0% de leur chiffre d'affaires de l'une des sous-catégories d'indicateurs d'impact durable de MSCI mises en correspondance avec les activités économiques définies dans les Actes délégués sur les objectifs climatiques.

En outre, pour qu'une entreprise puisse satisfaire au filtre DNSH, elle doit obtenir un résultat positif dans le cadre du filtre « pratiques ESG » ou du filtre « controverses ESG ». Le filtre DNSH exclut par ailleurs :

- les entreprises figurant sur les listes d'exclusion définies au titre des PIN 7 (biodiversité), 10 (Pacte mondial des Nations unies) et 14 (armes controversées) ;
- les entreprises faisant l'objet de très graves controverses : 0/10 sur le plan social et de la gouvernance, et 0/10 ou 1/10 sur le plan environnemental selon MSCI.

Pour ce qui est de l'éligibilité : nous utilisons le module de MSCI fondé sur la taxinomie de l'UE pour cibler les revenus d'une entreprise éligibles en vertu de la taxinomie de l'UE.

Nous respectons les garanties minimales en alignant nos investissements sur les principes du Pacte mondial des Nations unies sur la base d'une liste d'exclusion interne recourant à des évaluations externes et internes. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme n'ont toutefois pas été pris en considération de manière directe, mais indirectement à travers notre méthodologie ESG interne. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles à l'adresse <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>.

Au titre de ses investissements durables, le présent Fonds peut investir dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux visés à l'Article 9 du Règlement Taxinomie : (a) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, (b) l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, (c) la transition vers une économie circulaire, (d) la prévention et le contrôle de la pollution, (e) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

	31/10/2024	
	Fonds (%)	Couverture (%)
Atténuation du changement climatique	2,3	8,4
Adaptation au changement climatique	0,0	2,1
Exploitation durable et protection des ressources hydrologiques et marines	0,0	0,0
Transition vers une économie circulaire (%)	0,0	0,0
Prévention et contrôle de la pollution (%)	0,0	0,0
Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes	0,0	0,0

L'alignement des activités économiques de chaque entreprise sur les objectifs précités est évalué dès lors que le Gestionnaire dispose de données à cet effet. Sur la base des données provenant des entreprises bénéficiaires des investissements et du fournisseur de données du Gérant (MSCI), les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE représentaient 2,3% à la fin de l'exercice si l'on inclut les obligations souveraines, supranationales et des banques centrales, et 2,3% si l'on exclut ces titres.

Le respect par ces investissements des exigences énoncées à l'Article 3 du Règlement (UE) 2020/852 n'a été soumis à aucune vérification de la part d'un quelconque réviseur d'entreprises ou d'un quelconque tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

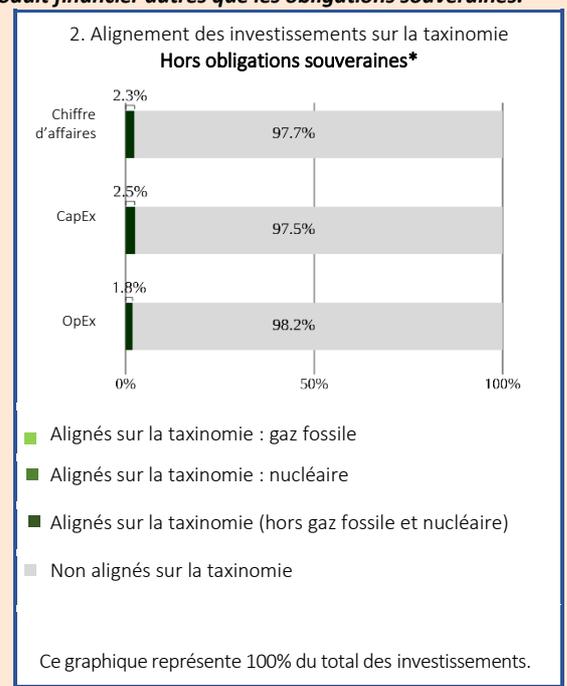
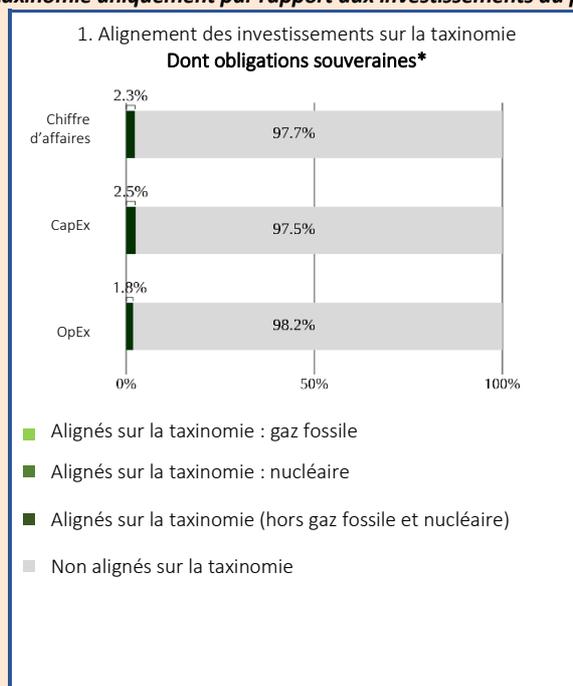
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0%.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE s'établissait à 43,1%, la proportion minimale indiquée dans le document précontractuel étant fixée à 1,8% et le Fonds s'étant engagé à détenir au moins 0,2% seulement d'investissements alignés sur la taxinomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Il n'y avait pas d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le Fonds vise à investir exclusivement dans des placements promouvant des caractéristiques environnementales et sociales. A des fins techniques ou de couverture, le Fonds peut détenir des liquidités ou des équivalents de trésorerie, ainsi que des produits dérivés destinés à la gestion du risque de change. En raison de leur nature technique et neutre, de tels actifs ne sont pas considérés comme des investissements, de sorte qu'aucune garantie minimale n'a été mise en place.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

En 2024, nous avons pris plusieurs mesures :

Nous avons mené des initiatives d'engagement auprès des entreprises portant principalement sur leurs pratiques E, S et G.

A la fin de la période de référence, nous avons amorcé un dialogue avec 4 entreprises au total.

Nous avons renforcé notre politique d'exclusion, avec une exigence plus stricte pour la production d'électricité à partir de charbon (15% au lieu de 20%), conformément à notre engagement de retrait progressif.

Sur un plan plus social, nous affichons désormais une tolérance zéro pour la production de tabac, contre 5% auparavant. Ces décisions nous permettent d'améliorer notre impact sociétal.

D'un point de vue environnemental, nous avons été actifs dans les domaines du climat et de la biodiversité. En effet, nous avons familiarisé les équipes d'investissement avec les différents indicateurs d'alignement climatique (émissions de CO₂, température implicite, SBTi, etc.)

et lancé une stratégie de décarbonation pour certains de nos plus grands fonds. Nous avons mis en place un plan d'engagement dédié à la biodiversité auprès d'entreprises en portefeuille issues de divers secteurs et ayant un impact négatif sur la biodiversité.

L'ensemble des mesures ci-dessus a conduit à l'exclusion de plus de 7% de l'univers d'investissement.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Veillez vous référer au tableau ci-dessous pour obtenir un aperçu de la performance.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Le Fonds suit l'indice 100% ICE BofA 3-5 Year BB-B Global High Yield Non-Financial Constrained en tant qu'indice de référence.

Il s'agit d'un indice de marché élargi dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds et peuvent dès lors contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

	31/10/2024			
	Fonds	Couverture	Indice de référence	Couverture
Notation MSCI ESG*	A	77,4	BBB	74,9
Score de qualité ESG	6,0	77,4	5,6	74,9
Notation E moyenne	6,9	77,4	5,7	74,9
Notation S moyenne	4,8	77,4	5,0	74,9
Notation G moyenne	5,4	77,4	5,6	74,9
Intensité carbone pondérée (tCO _{2e} /million EUR de CA)	135,8	100,0	339,8	100,0
Investissements durables (%)	45,4	95,1	36,3	74,9
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% du chiffre d'affaires)	2,3	10,4	1,6	6,0
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'investissement)	2,5	10,6	2,04	7,5
Investissements alignés sur la taxinomie de l'UE (% des dépenses d'exploitation)	1,1	7,9	1,81	5,6
Exposition aux combustibles fossiles (%)**	4,8	5,1	7,7	7,7
Exposition aux solutions vertes (%)***	25,0	26,3	23,8	23,9

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Dénomination du produit :
ODDO BHF Artificial Intelligence

Identifiant d'entité juridique :
549300JBBFN3XZYK2J67

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : 93,8%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : 0,0%

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contenait une proportion de S/O d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

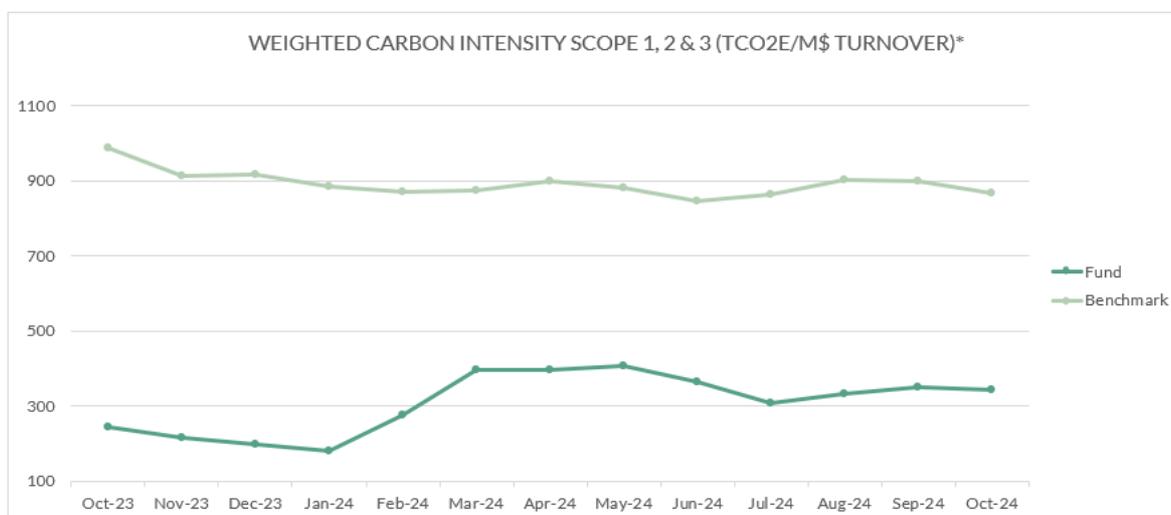
Le Compartiment cherche à générer une croissance du capital en investissant dans des actions internationales cotées, exposées à la grande tendance mondiale de l'« intelligence artificielle », par le biais d'une sélection de sous-thèmes en lien avec cette dernière. Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9, paragraphe 3 du SFDR, en cela qu'il vise à contribuer à la réduction des émissions de carbone et à saisir les opportunités découlant du passage à une économie à faible émission de carbone afin d'atteindre les objectifs à long terme de l'Accord de Paris du 12 décembre 2015 en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Afin d'atteindre son objectif :

- Le Compartiment atteindra des émissions de carbone inférieures de 30% à celles de l'indice de référence, le MSCI World NR, mesurées en intensité carbone (tCO₂/million USD de chiffre d'affaires ; agrégées au niveau du portefeuille, y compris les émissions de scopes 1, 2 et 3).

- Le Compartiment a investi dans des entreprises qui réduisent leur empreinte carbone en suivant de manière dynamique leurs progrès dans la réduction absolue des émissions de scope 1 (émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées), de scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation d'énergie pour la production de biens et de services) et de scope 3 (toutes les autres émissions indirectes produites dans la chaîne de valeur d'une entreprise), en faisant appel au fournisseur tiers MSCI.
- L'équipe de gestion a pris en considération les émetteurs qui font preuve d'un engagement envers l'atténuation du changement climatique et/ou qui présentent un potentiel de transition vers une économie à faible émission de carbone, sur la base de plusieurs cadres de marché reconnus : entreprises ayant une stratégie de réduction des émissions de carbone certifiée par l'initiative Science Based Targets (SBTi), alignement du chiffre d'affaires sur la taxinomie de l'UE et amélioration de la part verte des activités des entreprises.

À la fin du mois d'octobre, les résultats de l'indice de référence dépassaient ceux du fonds de 522,9, ou 152,6%, en termes absolus.



* MSCI Source

Le Règlement (UE) 2020/852 (le « Règlement Taxinomie ») vise à établir les critères permettant de déterminer si une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental. Le présent Fonds peut investir dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux visés à l'Article 9 du Règlement Taxinomie : (a) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, (b) l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, (c) la transition vers une économie circulaire, (d) la prévention et le contrôle de la pollution, (e) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Aucun indice de référence n'a été désigné aux fins de la réalisation de l'objectif d'investissement durable. Au 31/10/2024, 93,8% des placements du fonds étaient alignés sur des objectifs d'investissement durable et 2,3% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE.

Les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Indice de référence : Le Fonds suit l'indice 100% MSCI World (NR) USD en tant qu'indice de référence. Il s'agit d'un indice de marché élargi dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.

L'indice de référence n'est pas censé être aligné sur les ambitions environnementales et sociales promues par le fonds.

	31/10/2024	
	Fonds	Indice de référence
Investissements durables	93,8%	71,5%
Investissements non durables (liquidités, produits dérivés et autres actifs détenus à titre accessoire)	6,2%	28,5%
Notation ESG MSCI	AA	A
Couverture ESG	100,0%	99,9%
Intensité carbone des émissions de scopes 1, 2 et 3 (tCO ₂ /million USD de chiffre d'affaires)	342,7	865,6
Couverture de l'intensité carbone	87,1%	92,7%

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

	31/10/2023	
	Fonds	Indice de référence
Investissements durables	93,7%	39,8%
Investissements non durables (liquidités, produits dérivés et autres actifs détenus à titre accessoire)	6,3%	60,2%
Notation ESG MSCI	AA	A
Couverture ESG	98,7%	99,9%
Intensité carbone des émissions de scopes 1, 2 et 3 (tCO ₂ /million USD de chiffre d'affaires)	167,8	982,6
Couverture de l'intensité carbone	78,5%	86,9%

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Le Gestionnaire a procédé à son examen du respect du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur la base des critères suivants :

- Exclusions fondées sur la notation : les entreprises qui ne sont pas suivies par le modèle interne de l'équipe de gestion et qui ont une notation MSCI ESG de CCC et de B si la sous-notation MSCI ESG est inférieure à 3 pour l'une des catégories Environnement, Social ou Gouvernance sont systématiquement exclues de l'Univers d'investissement ESG.
- Exclusions sectorielles et normatives :
 - Le Compartiment a appliqué le cadre d'exclusion commun, tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de gestion consultable sur le site am.oddo-bhf.com.
 - Ce cadre couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles.
 - Autres exclusions appliquées :
 - le Compartiment exclut les secteurs de la production de divertissement pour adultes, des armes conventionnelles, des jeux d'argent et des OGM de tous les investissements.
 - Il ne pourra pas non plus investir dans les secteurs de l'énergie (pétrole, gaz et charbon), des matériaux, de l'immobilier, du fret aérien, de la logistique aérienne et des compagnies aériennes, sur la base des informations obtenues auprès de Bloomberg.

Ce filtre ESG initial est révisé une fois par trimestre sur la base de la recherche MSCI ESG. Si le Compartiment était investi dans une entreprise qui se trouve exclue de l'univers d'investissement, alors un désinvestissement total est opéré dans les douze mois suivant la décision d'exclusion.

- Prise en compte des principales incidences négatives : la Société de gestion définit des règles de contrôle (préalable à la transaction) pour une sélection d'activités causant un préjudice important : exposition à des armes controversées (PIN 14 et tolérance de 0%), exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (PIN 4 et tolérance de 0%), activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (PIN 7 et tolérance de 0%) et violations graves des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les entreprises multinationales (PIN 10 et tolérance de 0%). D'autres PIN sont prises en considération sur la base de notations ESG ou de données les concernant, mais sans contraintes spécifiques.
- Graves controverses selon MSCI : les entreprises qui réalisent des investissements durables selon MSCI ESG Research, mais font l'objet de graves controverses seront exclues du calcul des investissements durables. Le score de controverse MSCI (« MSCI Controversies Score ») fournit une évaluation des événements controversés et de leur gravité sur une échelle allant de 0 (événements très graves) à 10 (pas d'incidents récents).
- Dialogue, engagement et vote : nos politiques de dialogue, d'engagement et de vote soutiennent l'objectif consistant à éviter tout préjudice important en identifiant les principaux risques et en faisant entendre notre voix pour générer des changements et des améliorations.
-

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Nous confirmons avoir pris en considération l'ensemble des PIN obligatoires du Tableau I des RTS et avoir tenu compte de toutes celles pour lesquelles nous disposons de données suffisantes.

La Société de gestion a pris en compte les risques liés à la durabilité en intégrant des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans son processus de décision d'investissement. Ce processus permet également d'évaluer la capacité de l'équipe de gestion à gérer les incidences négatives de ses activités sur les facteurs de durabilité.

La Société de gestion applique des règles préalables à la transaction au niveau de trois PIN : exposition à des armes controversées (PIN 14 et tolérance de 0%), intensité de GES par million de chiffre d'affaires pour les émissions de scopes 1 et 2 (PIN 3 et limite de 399 millions de tonnes (Mt) d'équivalent CO₂ par million de chiffre d'affaires si la stratégie climatique de l'investissement n'est pas certifiée par l'initiative Science Based Targets (SBTi), soit un engagement ou une stratégie nettement en dessous de 2 °C), exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (PIN 4 et tolérance de 0%), activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (PIN 7 et tolérance de 0%) et violations graves des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les entreprises multinationales (PIN 10 et tolérance de 0%).

En outre, les notations ESG de MSCI intègrent des thématiques environnementales, sociales et de gouvernance lorsque la collecte d'autres données de base relatives aux PIN pour les entreprises et les émetteurs souverains peut soutenir leur notation ESG. Pour les entreprises, l'analyse ESG inclut, lorsque les données sont disponibles, la surveillance des émissions de gaz à effet de serre (PIN 1), l'absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (PIN 11), et la mixité au sein des organes de gouvernance (PIN 13). Elle englobe également, pour les émetteurs souverains, l'intensité des gaz à effet de serre par habitant (PIN 15, normalement basée sur le produit intérieur brut et non sur le nombre d'habitants) et les pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (PIN 16).

Néanmoins, la Société de gestion ne définit pas d'objectifs ou de règles de contrôle spécifiques pour ces autres PIN de base, à l'exception de ceux mentionnés au premier paragraphe. Pour en savoir plus sur les notations ESG de MSCI : <https://www.msci.com/zh/esg-ratings>.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Oui. La Société de gestion s'est assurée de l'alignement des investissements durables du Compartiment en appliquant sa liste d'exclusion fondée sur le Pacte mondial des Nations unies, comme indiqué dans la politique d'exclusion de la Société de gestion. Des violations avérées des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et/ou des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ont également conduit à des exclusions.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les indicateurs de PIN sont intégrés dans le cadre d'analyse de la durabilité et font également partie de l'approche DNSH. Comme décrit ci-dessus, l'approche DNSH consiste en une analyse rigoureuse basée sur les activités ou les pratiques des entreprises susceptibles d'avoir une incidence négative significative : les exclusions d'activités, les faibles notations ESG ou les violations du Pacte mondial des Nations unies comptent parmi les exclusions appliquées dans le cadre de l'examen DNSH. Les indicateurs de PIN sont systématiquement pris en considération par ces produits financiers.

Le Fonds a obtenu les résultats suivants s'agissant des PIN :

PIN	31/10/2023	Couverture	31/10/2024	Couverture
1. Emissions de GES de niveau 1 (tonnes de CO2e)	448,5	92,5%	582,5	92,1%
1. Emissions de GES de niveau 2 (tonnes de CO2e)	973,4	92,5%	1.576,1	92,1%
1. Emissions de GES de niveau 3 (tonnes de CO2e)	15.292,1	92,5%	22.777,4	92,1%
2. Emissions totales de GES (tonnes de CO2e)	16.706,2	92,5%	24.240,0	92,1%
3. Empreinte carbone (tonnes de CO2e/million d'euros investis)	61,9	92,5%	47,5	92,1%
4. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tonnes/million d'euros de chiffre d'affaires)	293,6	92,5%	327,7	92,1%
5. Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)	0,0	92,5%	0,0	92,1%
6. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable (%)	52,1	51,6%	59,1	92,1%
7. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (GWh/million d'euros de chiffre d'affaires)	0,2	3,2%	0,2	4,5%
8. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (nombre d'entreprises)	0,0	92,5%	0,0	91,5%
9. Rejets dans l'eau (tonnes/million d'euros investis)	0,0	0,0%	0,0	0,0%
10. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (tonnes/million d'euros investis)	0,6	22,9%	0,1	87,7%
11. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales (%)	0,0	92,5%	0,0	92,1%
12. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (%)	58,0	92,5%	4,0	92,1%
13. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé (%)	11,6	23,5%	14,6	82,0%
14. Mixité au sein des organes de gouvernance (%)	32,4	92,5%	33,3	92,1%
15. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) (%)	0,0	92,5%	0,0	92,1%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/11/2023 au 31/10/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Nvidia Corp	Technologies de l'information	4,72%	Etats-Unis
Microsoft Corp	Technologies de l'information	4,42%	Etats-Unis
Amazon.com Inc	Consommation discrétionnaire	4,18%	Etats-Unis
Alphabet Inc-Cl A	Services de communication	3,69%	Etats-Unis
Broadcom Inc	Technologies de l'information	3,26%	Etats-Unis
Servicenow Inc	Technologies de l'information	3,15%	Etats-Unis
Workday Inc-Class A	Technologies de l'information	2,84%	Etats-Unis
Datadog Inc - Class A	Technologies de l'information	2,67%	Etats-Unis
Elastic Nv	Technologies de l'information	2,60%	Pays-Bas
Zscaler Inc	Technologies de l'information	2,44%	Etats-Unis
Mongodb Inc	Technologies de l'information	2,44%	Etats-Unis
Asml Holding Nv	Technologies de l'information	2,41%	Pays-Bas
Snowflake Inc-Class A	Technologies de l'information	2,41%	Etats-Unis
Salesforce.com Inc	Technologies de l'information	2,40%	Etats-Unis
Apple Inc	Technologies de l'information	2,32%	Etats-Unis

* Au 31/10/2024, l'exposition totale du Fonds aux combustibles fossiles représentait 6,3% pour une couverture de 6,3%

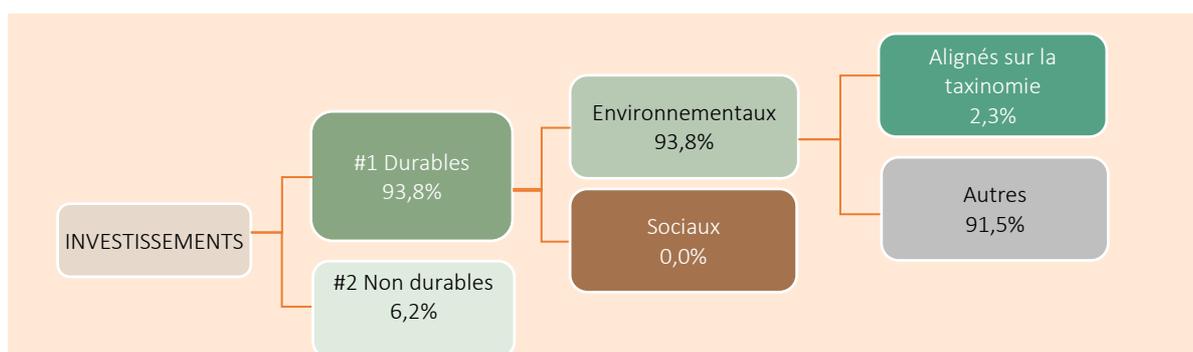
** Méthode de calcul : moyenne des investissements sur la base de quatre inventaires couvrant l'année fiscale de référence (3 mois glissants)



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au 31/10/2024, 93,8% des placements du fonds étaient alignés sur des objectifs d'investissement durable et 2,3% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/10/2023, 93,7% des placements du fonds étaient alignés sur des objectifs d'investissement durable et 9,7% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE.

Quelle était l'allocation des actifs ?*



La catégorie #1 Durables couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie #2 Non durables inclut les investissements non considérés comme des investissements durables.

La catégorie #2 Non durables inclut 6,2% de liquidités, 0,0% de produits dérivés et 0,0% d'investissements qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Alignés sur la taxinomie : données publiées.

*Calcul de l'allocation des actifs : le dénominateur correspond à la valeur nette totale du portefeuille (en fin d'exercice).

Comparaisons historiques de l'allocation d'actifs (Article 9)	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
#1 Durables	93,1%	93,7%	93,8%
#2 Non durables	6,9%	6,3%	6,2%
Environnementaux	38,3%	93,7%	93,8%
Sociaux	0,0%	0,0%	0,0%
Alignés sur la taxinomie	0,0%	9,7%	2,3%
Autres	38,3%	84,0%	91,5%

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteurs*	% d'actifs**
Logiciels d'application	19,6%
Semi-conducteurs	15,9%
Logiciels d'exploitation	12,0%
Services et infrastructures Internet	8,0%
Liquidités	6,2%
Médias interactifs et services	4,7%
Grande distribution	4,1%
Services de traitement des transactions et des paiements	4,0%
Produits pharmaceutiques	3,8%
Matériel informatique - Technologie, stockage et périphériques	3,3%
Soins de santé gérés	3,0%
Equipements de soins de santé	2,6%
Matériaux et équipements pour semi-conducteurs	2,3%
Outils et services dans les sciences de la vie	2,1%
Composants électroniques	1,6%
Equipements et instruments électroniques	1,4%
Marchés financiers et données	1,2%
Biotechnologie	0,9%
Divertissement interactif à domicile	0,8%
Equipements de communication	0,7%
Traitement des données et services externalisés	0,7%
Fabricants automobiles	0,6%
Machines, fournitures et composants industriels	0,6%
Pétrole, gaz et carburants consommables	0,0%

* Au 31/10/2024, l'exposition totale du Fonds aux combustibles fossiles représentait 6,3% pour une couverture de 6,3%.

**Méthode de calcul : sur la base des inventaires en fin d'exercice.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour évaluer l'alignement sur l'Art. 3 de la taxinomie de l'UE, nous utilisons les données de MSCI sur la taxinomie. S'agissant de la contribution substantielle à la réalisation d'objectifs environnementaux, nous nous appuyons sur les indicateurs d'impact durable (Sustainable Impact Metrics) conçus par MSCI pour identifier les entreprises qui tirent tout ou partie de leurs revenus de produits ou de services ayant un impact positif sur la société et l'environnement. Les émetteurs éligibles doivent générer des revenus à partir de produits et de services qui répondent à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne le principe consistant à ne pas causer de préjudice important (DNSH, pour « do no significant harm ») : comme indiqué ci-dessus, nous recourons au module de sélection de MSCI fondé sur la taxinomie. La méthodologie de MSCI garantit que les critères techniques de sélection énoncés dans l'Acte délégué de chacun des objectifs climatiques visés par la taxinomie sont pris en compte au titre de la contribution substantielle, et que des critères spécifiques le sont également dans le cadre de l'approche DNSH.

MSCI ESG Research cherche à améliorer son modèle d'estimation DNSH en ajoutant un filtre « pratiques ESG » au filtre existant « controverses ESG », dans le but de fournir une évaluation plus précise de l'alignement des

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

entreprises sur les critères techniques de sélection DNSH de la taxinomie de l'UE, au-delà d'un simple filtre de controverse au niveau des entités.

MSCI ESG Research examine et analyse chaque critère DNSH publié dans les Actes délégués de la taxinomie de l'UE, et les met en correspondance avec les indicateurs existants de MSCI relatifs aux politiques, programmes et processus ESG.

Le modèle d'estimation DNSH de MSCI ESG Research ne s'applique qu'aux entreprises qui tirent plus de 0% de leur chiffre d'affaires de l'une des sous-catégories d'indicateurs d'impact durable de MSCI mises en correspondance avec les activités économiques définies dans les Actes délégués sur les objectifs climatiques.

En outre, pour qu'une entreprise puisse satisfaire au filtre DNSH, elle doit obtenir un résultat positif dans le cadre du filtre « pratiques ESG » ou du filtre « controverses ESG ». Le filtre DNSH exclut par ailleurs :

- les entreprises figurant sur les listes d'exclusion définies au titre des PIN 7 (biodiversité), 10 (Pacte mondial des Nations unies) et 14 (armes controversées) ;
- les entreprises faisant l'objet de très graves controverses : 0/10 sur le plan social et de la gouvernance, et 0/10 ou 1/10 sur le plan environnemental selon MSCI.

Pour ce qui est de l'éligibilité : nous utilisons le module de MSCI fondé sur la taxinomie de l'UE pour cibler les revenus d'une entreprise éligibles en vertu de la taxinomie de l'UE.

Nous respectons les garanties minimales en alignant nos investissements sur les principes du Pacte mondial des Nations unies sur la base d'une liste d'exclusion interne recourant à des évaluations externes et internes. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme n'ont toutefois pas été pris en considération de manière directe, mais indirectement à travers notre méthodologie ESG interne. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles à l'adresse <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>.

Au titre de son objectif d'investissement durable, le présent Fonds peut investir dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux visés à l'Article 9 du Règlement Taxinomie : (a) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, (b) l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, (c) la transition vers une économie circulaire, (d) la prévention et le contrôle de la pollution, (e) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

	31/10/2024	
	Fonds (%)	Couverture (%)
Atténuation du changement climatique	0,2	0,7
Adaptation au changement climatique	0,0	0,0
Exploitation durable et protection des ressources hydrologiques et marines	0,0	0,0
Transition vers une économie circulaire (%)	0,0	0,0
Prévention et contrôle de la pollution (%)	0,0	0,0
Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes	0,0	0,0

L'alignement des activités économiques de chaque entreprise sur les objectifs précités est évalué dès lors que le Gestionnaire dispose de données à cet effet. Sur la base des données provenant des entreprises bénéficiaires des investissements et du fournisseur de données du Gérant (MSCI), les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE représentaient 2,3% à la fin de l'exercice.

Les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

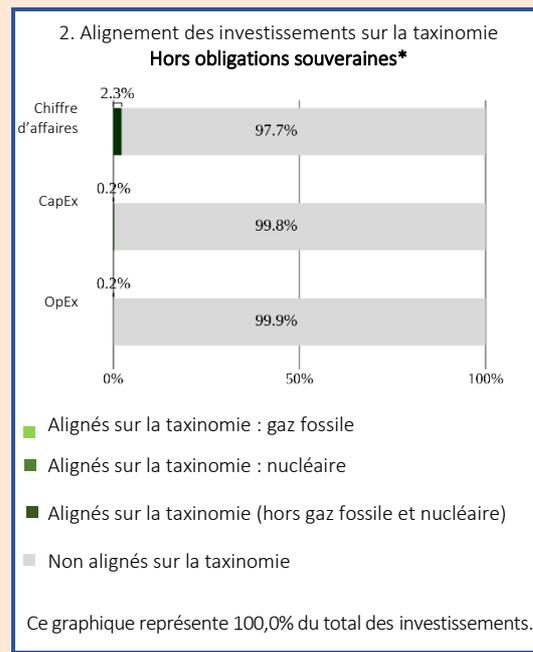
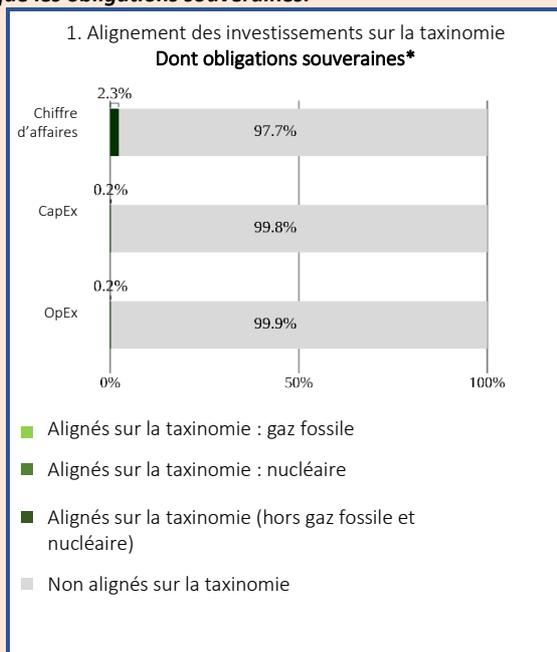
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0%.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE était de 2,3%, contre 9,7% à la fin de la période précédente.

● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE s'établissait à 91,5%.

Le Fonds ne s'engage pas à détenir une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Fonds ne détenait pas d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ces investissements englobent des liquidités, des produits dérivés et d'autres actifs détenus à titre accessoire en vue de garantir une gestion optimale du portefeuille. Aucune garantie sociale et environnementale minimale n'a été envisagée au vu du profil de ces actifs non durables.

Des garanties environnementale et sociales n'ont pas été appliquées, parce que ces investissements ne peuvent pas être évalués à l'aune de critères environnementaux ou sociaux.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

En 2024, nous avons pris plusieurs mesures :

Nous avons mené des initiatives d'engagement auprès des entreprises portant principalement sur leurs pratiques E, S et G.

A la fin de la période de référence, nous avons amorcé un dialogue avec 2 entreprises au total.

Nous avons renforcé notre politique d'exclusion, avec une exigence plus stricte pour la production d'électricité à partir de charbon (15% au lieu de 20%), conformément à notre engagement de retrait progressif.

Sur un plan plus social, nous affichons désormais une tolérance zéro pour la production de tabac, contre 5% auparavant. Ces décisions nous permettent d'améliorer notre impact sociétal.

D'un point de vue environnemental, nous avons été actifs dans les domaines du climat et de la biodiversité. En effet, nous avons familiarisé les équipes d'investissement avec les différents indicateurs d'alignement climatique (émissions de CO₂, température implicite, SBTi, etc.)

et lancé une stratégie de décarbonation pour certains de nos plus grands fonds. Nous avons mis en place un plan d'engagement dédié à la biodiversité auprès d'entreprises en portefeuille issues de divers secteurs et ayant un impact négatif sur la biodiversité.

L'ensemble des mesures ci-dessus a conduit à l'exclusion de plus de 25% de l'univers d'investissement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Le Compartiment suit l'indice 100% MSCI World (NR) USD en tant qu'indice de référence.

Il s'agit d'un indice de marché élargi dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.

● **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds et peuvent dès lors contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

	Fonds	Indice de référence
Investissements durables	93,8%	71,5%
Notation ESG MSCI	AA	A
Couverture ESG	100,0%	99,9%
Intensité carbone des émissions de scopes 1, 2 et 3 (tCO ₂ /million USD de chiffre d'affaires)	342,7%	865,6%
Couverture de l'intensité carbone	87,1%	92,7%

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Dénomination du produit :
ODDO BHF Green Planet

Identifiant d'entité juridique :
549300XKOCFKWDCFC63

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : 91,6%
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : 0,0%

- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contenait une proportion de S/O d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Ce produit entend investir dans des entreprises bénéficiant de la transition écologique, mais aussi dans celles qui y contribuent à travers leurs solutions de produits et/ou de services. Afin d'atteindre cet objectif, le produit a en permanence investi durant l'exercice dans des entreprises dont le modèle économique contribue, entre autres, aux quatre thèmes centraux suivants : efficacité énergétique, mobilité durable, énergie à faible intensité carbone et protection des ressources naturelles.

	31/10/2024	
	Fonds*	Indice de référence*
Efficacité énergétique	16.025,6 USD	6.066,3 USD
Mobilité durable	19.401,2 USD	6.927,0 USD
Energie propre	46.912,1 USD	4.153,7 USD
Préservation des ressources naturelles	11.845,0 USD	2.000,7 USD

* Revenus générés par un investissement d'un million USD dans le portefeuille par rapport au même investissement dans l'indice de référence

L'indicateur de durabilité utilisé pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable était la part du Compartiment réputée durable sur la base du domaine « impact durable » fourni par MSCI et de la méthode de calcul employée par la Société de gestion. Dans ce contexte, tous les investissements dont le revenu à impact durable selon MSCI était supérieur à 5% et qui respectaient l'approche du Gestionnaire relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important (approche DNSH) étaient considérés comme durables. Les sociétés sans revenu à impact durable ou présentant des données incohérentes étaient envisagées par l'équipe ESG du Gestionnaire sur la base de l'alignement de leurs revenus sur les objectifs d'investissement durable du Compartiment, dès lors qu'elles respectaient l'approche DNSH du Gestionnaire.

Le Règlement (UE) 2020/852 (le « Règlement Taxinomie ») vise à établir les critères permettant de déterminer si une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental. Le présent Fonds peut investir dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux visés à l'Article 9 du Règlement Taxinomie : (a) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, (b) l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, (c) la transition vers une économie circulaire, (d) la prévention et le contrôle de la pollution, (e) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Aucun indice de référence n'a été désigné aux fins de la réalisation de l'objectif d'investissement durable.

Au 31/10/2024, 91,6% des placements du fonds étaient alignés sur des objectifs d'investissement durable et 6,2% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE.

Les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Indice de référence : MSCI All Countries World (Net Return, en EUR)

L'indice de référence n'est pas censé être aligné sur les ambitions environnementales et sociales promues par le fonds.

	31/10/2024	
	Fonds	Indice de référence
Investissements durables	91,6%	67,1%
Investissements non durables (liquidités, produits dérivés et autres actifs détenus à titre accessoire)	8,4%	32,9%
Part verte*	84,8%	40,9%

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

* On entend par « part verte » la part de revenu publiée par MSCI ESG Research dans la catégorie « solutions à impact environnemental ».

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

	31/10/2023	
	Fonds	Indice de référence
Investissements durables	95,2%	47,8%
Investissements non durables (liquidités, produits dérivés et autres actifs détenus à titre accessoire)	4,8%	52,2%
Part verte*	87,5%	45,9%

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

* On entend par « part verte » la part de revenu publiée par MSCI ESG Research dans la catégorie « solutions à impact environnemental ».

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Le Gestionnaire a procédé à son examen du respect du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur la base des critères suivants :

- Exclusions fondées sur la notation : le Compartiment a investi uniquement dans des entreprises affichant un score MSCI ESG d'au moins BB.
- Exclusions sectorielles et normatives :

- Le Compartiment a appliqué le cadre d'exclusion commun, tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de gestion consultable sur le site am.oddo-bhf.com.

Ce cadre couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles.

- Autres exclusions appliquées :

- concernant les activités liées aux énergies (énergie nucléaire, pétrole et gaz conventionnels, charbon, pétrole et gaz non conventionnels (pétrole et gaz de schiste, sables bitumineux et sables asphaltiques)) : consulter la [politique d'exclusion de la Société de gestion](#).
- pour d'autres activités (armes conventionnelles, tabac, divertissement pour adultes, OGM, alcool et jeux d'argent), les entreprises sont exclues si leur implication est supérieure à 5% de leurs revenus.
- Prise en compte des principales incidences négatives : la Société de gestion a défini des règles de contrôle (préalable à la transaction)

pour une sélection d'activités causant un préjudice important : exposition à des armes controversées (PIN 14 et tolérance de 0%), activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (PIN 7 et tolérance de 0%) et violations graves des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les entreprises multinationales (PIN 10 et tolérance de 0%).

- Dialogue, engagement et vote : nos politiques de dialogue, d'engagement et de vote soutiennent l'objectif consistant à éviter tout préjudice important en identifiant les principaux risques et en faisant entendre notre voix pour générer des changements et des améliorations.

- Graves controverses selon MSCI : les entreprises qui réalisent des investissements durables selon MSCI, mais font l'objet de graves controverses ont été exclues du calcul des investissements durables. Le score de controverse MSCI (« MSCI Controversies Score ») a fourni une évaluation des événements controversés et de leur gravité sur une échelle allant de 0 (événements très graves) à 10 (pas d'incidents récents). L'univers d'investissement du Compartiment se limite aux entreprises dont le score de controverse MSCI ESG atteint au moins 1 pour les caractéristiques sociales et de gouvernance, et au moins 2 pour les caractéristiques environnementales.

Nous confirmons avoir pris en considération l'ensemble des PIN obligatoires du Tableau I des RTS et avoir tenu compte de toutes celles pour lesquelles nous disposons de données suffisantes.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Nous confirmons avoir pris en considération l'ensemble des PIN obligatoires du Tableau I des RTS et avoir tenu compte de toutes celles pour lesquelles nous disposons de données suffisantes. Le Gestionnaire a examiné l'incidence négative à l'aide de la méthodologie de notation externe utilisée, à savoir MSCI Ratings, en s'appuyant sur son évaluation de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance spécifiques en relation avec les indicateurs de PIN. MSCI Ratings intègre par exemple dans sa méthodologie ESG interne l'évaluation du risque carbone à travers l'évolution des émissions de scopes 1, 2 et 3 de chaque entreprise notée. Elle examinait également la mixité au sein des organes de gouvernance et de direction lors de l'analyse du critère relatif à la diversité. Le résultat en termes de PIN aura par conséquent un impact sur la notation ESG finale de l'entreprise. En outre, certains indicateurs (PIN 7, 10 et 14) étaient basés sur des listes d'exclusion (listes négatives) interdisant tout investissement.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Oui, les investissements étaient alignés sur les principes du Pacte mondial des Nations unies sur la base d'une liste d'exclusion interne recourant à des évaluations externes et internes. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme n'ont toutefois pas été pris en considération de manière directe, mais indirectement à travers la méthodologie de notation ESG de MSCI. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles à l'adresse <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les indicateurs de PIN sont intégrés dans le cadre d'analyse de la durabilité et font également partie de l'approche DNSH. Comme décrit ci-dessus, l'approche DNSH consiste en une analyse rigoureuse basée sur les activités ou les pratiques des entreprises susceptibles d'avoir une incidence négative significative : les exclusions d'activités, les faibles notations ESG ou les violations du Pacte mondial des Nations unies comptent parmi les exclusions appliquées dans le cadre de l'examen DNSH. Les indicateurs de PIN sont systématiquement pris en considération par ces produits financiers.

Le Fonds a obtenu les résultats suivants s'agissant des PIN :

PIN	31/10/2023	Couverture	31/10/2024	Couverture
1. Emissions de GES de niveau 1 (tonnes de CO2e)	4.543,3	94,4%	2.717,9	91,1%
1. Emissions de GES de niveau 2 (tonnes de CO2e)	2.159,1	94,4%	1.651,7	91,1%
1. Emissions de GES de niveau 3 (tonnes de CO2e)	25.260,4	94,4%	19.721,4	89,6%
2. Emissions totales de GES (tonnes de CO2e)	32.062,3	94,4%	23.577,4	89,6%
3. Empreinte carbone (tonnes de CO2e/million d'euros investis)	361,8	94,4%	293,7	89,6%
4. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tonnes/million d'euros de chiffre d'affaires)	918,2	94,4%	790,6	89,6%
5. Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)	6,7	94,4%	3,2	91,1%
6. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable (%)	72,2	68,7%	79,0%	91,1%
7. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (GWh/million d'euros de chiffre d'affaires)	6,9	6,7%	3,6	7,3%
8. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (nombre d'entreprises)	0,0	94,4%	0,2	88,7%
9. Rejets dans l'eau (tonnes/million d'euros investis)	0,0	0,0%	0,0	0,0%
10. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (tonnes/million d'euros investis)	0,4	29,3%	0,8	87,9%
11. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales (%)	0,0	94,4%	0,0	91,1%
12. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (%)	39,5	94,4%	2,1	91,1%
13. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé (%)	3,4	12,9%	15,4	79,7%
14. Mixité au sein des organes de gouvernance (%)	34,2	94,4%	36,2	91,1%
15. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) (%)	0,0	94,4%	0,0	91,1%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/11/2023 au 31/10/2024

Investissements les plus importants	Secteur*	% d'actifs**	Pays
Microsoft Corp	Technologies de l'information	3,41%	Etats-Unis
First Solar Inc	Technologies de l'information	3,10%	Etats-Unis
Linde Plc	Matériaux	3,07%	Irlande
Prysmian Spa	Industrie	3,06%	Italie
Waste Connections Inc	Industrie	3,02%	Etats-Unis
Aecom	Industrie	2,94%	Etats-Unis
Compagnie De Saint Gobain	Industrie	2,90%	France
Quanta Services Inc	Industrie	2,82%	Etats-Unis
Stantec Inc	Industrie	2,80%	Canada
Air Liquide Sa	Matériaux	2,62%	France
Nvidia Corp	Technologies de l'information	2,56%	Etats-Unis
Sse Plc	Services aux collectivités	2,56%	ROYAUME-UNI
Nextracker Inc-Cl A	Industrie	2,51%	Etats-Unis
Eaton Corp Plc	Industrie	2,44%	Etats-Unis
Tetra Tech Inc	Industrie	2,42%	Etats-Unis

* Au 31/10/2024, l'exposition totale du Fonds aux combustibles fossiles représentait 0,0% pour une couverture de 0,0%

** Méthode de calcul : moyenne des investissements sur la base de quatre inventaires couvrant l'année fiscale de référence (3 mois glissants)

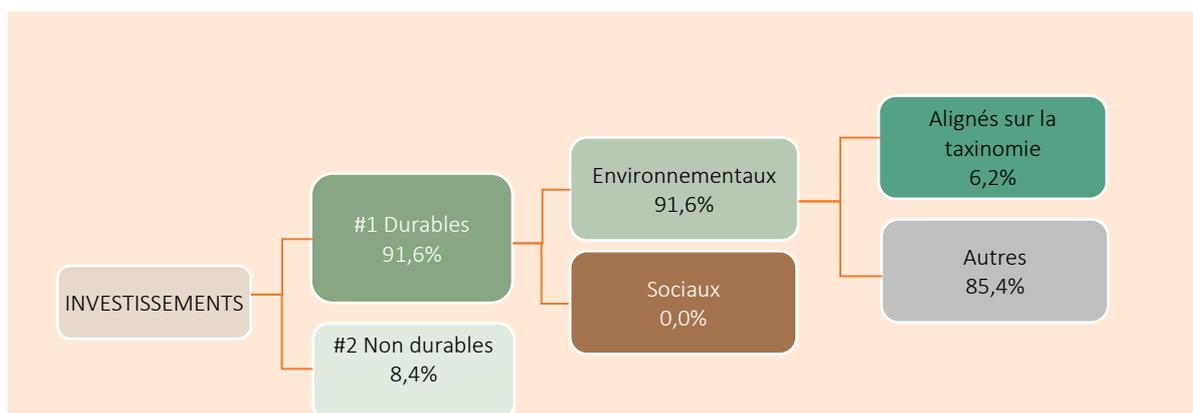


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au 31/10/2024, 91,6% des placements du fonds étaient alignés sur des objectifs d'investissement durable et 6,2% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Au 31/10/2023, 95,2% des placements du fonds étaient alignés sur des objectifs d'investissement durable et 2,3% étaient alignés sur la taxinomie de l'UE.

● Quelle était l'allocation des actifs ?*

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements non considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#2 Non durables** inclut 8,3% de liquidités, 0,1% de produits dérivés et 0,0% d'investissements qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Alignés sur la taxinomie : données publiées.

*Calcul de l'allocation des actifs : le dénominateur correspond à la valeur nette totale du portefeuille (en fin d'exercice).

Comparaisons historiques de l'allocation d'actifs (Article 9)	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
#1 Durables	90,3%	95,2%	91,6%
#2 Non durables	9,7%	4,8%	8,4%
Environnementaux	90,3%	95,2%	91,6%
Sociaux	0,0%	0,0%	0,0%
Alignés sur la taxinomie	0,0%	2,3%	6,2%
Autres	90,3%	92,9%	85,4%

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteurs*	% d'actifs**
Composants et équipements électriques	11,3%
Logiciels d'application	9,9%
Construction et ingénierie	9,5%
Semi-conducteurs	9,5%
Services environnementaux et liés aux installations	8,5%
Liquidités	8,4%
Gaz industriels	5,4%
Services publics d'électricité	4,6%
Engins de construction et matériel de transport lourd	4,0%
Composants électroniques	3,8%
Produits chimiques spécialisés	3,7%
Machines, fournitures et composants industriels	3,5%
Matériaux de construction	3,4%
Fabricants automobiles	3,0%
Logiciels d'exploitation	3,0%
Conglomérats industriels	2,2%
Matériaux et équipements pour semi-conducteurs	1,8%
Services publics de distribution d'eau	1,7%
Electricité renouvelable	1,5%
Produits de loisirs	0,8%
Cuivre	0,7%
Pétrole, gaz et carburants consommables	0,0%

* Au 31/10/2024, l'exposition totale du Fonds aux combustibles fossiles représentait 0,0% pour une couverture de 0,0%.

**Méthode de calcul : sur la base des inventaires en fin d'exercice.

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour évaluer l'alignement sur l'Art. 3 de la taxinomie de l'UE, nous utilisons les données de MSCI sur la taxinomie. S'agissant de la contribution substantielle à la réalisation d'objectifs environnementaux, nous nous appuyons sur les indicateurs d'impact durable (Sustainable Impact Metrics) conçus par MSCI pour identifier les entreprises qui tirent tout ou partie de leurs revenus de produits ou de services ayant un impact positif sur la société et l'environnement. Les émetteurs éligibles doivent générer des revenus à partir de produits et de services qui répondent à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne le principe consistant à ne pas causer de préjudice important (DNSH, pour « do no significant harm ») : comme indiqué ci-dessus, nous recourons au module de sélection de MSCI fondé sur la taxinomie. La méthodologie de MSCI garantit que les critères techniques de sélection énoncés dans l'Acte délégué de chacun des objectifs climatiques visés par la taxinomie sont pris en compte au titre de la contribution substantielle, et que des critères spécifiques le sont également dans le cadre de l'approche DNSH.

MSCI ESG Research cherche à améliorer son modèle d'estimation DNSH en ajoutant un filtre « pratiques ESG » au filtre existant « controverses ESG », dans le but de fournir une évaluation plus précise de l'alignement des entreprises sur les critères techniques de sélection DNSH de la taxinomie de l'UE, au-delà d'un simple filtre de controverse au niveau des entités.

MSCI ESG Research examine et analyse chaque critère DNSH publié dans les Actes délégués de la taxinomie de l'UE, et les met en correspondance avec les indicateurs existants de MSCI relatifs aux politiques, programmes et processus ESG.

Le modèle d'estimation DNSH de MSCI ESG Research ne s'applique qu'aux entreprises qui tirent plus de 0% de leur chiffre d'affaires de l'une des sous-catégories d'indicateurs d'impact durable de MSCI mises en correspondance avec les activités économiques définies dans les Actes délégués sur les objectifs climatiques.

En outre, pour qu'une entreprise puisse satisfaire au filtre DNSH, elle doit obtenir un résultat positif dans le cadre du filtre « pratiques ESG » ou du filtre « controverses ESG ». Le filtre DNSH exclut par ailleurs :

- les entreprises figurant sur les listes d'exclusion définies au titre des PIN 7 (biodiversité), 10 (Pacte mondial des Nations unies) et 14 (armes controversées) ;
- les entreprises faisant l'objet de très graves controverses : 0/10 sur le plan social et de la gouvernance, et 0/10 ou 1/10 sur le plan environnemental selon MSCI.

Pour ce qui est de l'éligibilité : nous utilisons le module de MSCI fondé sur la taxinomie de l'UE pour cibler les revenus d'une entreprise éligibles en vertu de la taxinomie de l'UE.

Nous respectons les garanties minimales en alignant nos investissements sur les principes du Pacte mondial des Nations unies sur la base d'une liste d'exclusion interne recourant à des évaluations externes et internes. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme n'ont toutefois pas été pris en considération de manière directe, mais indirectement à travers notre méthodologie ESG interne. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles à l'adresse <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>.

Au titre de son objectif d'investissement durable, le présent Fonds peut investir dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux visés à l'Article 9 du Règlement Taxinomie : (a) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, (b) l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, (c) la transition vers une économie circulaire, (d) la prévention et le contrôle de la pollution, (e) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

	31/10/2024	
	Fonds (%)	Couverture (%)
Atténuation du changement climatique	2,5	12,4
Adaptation au changement climatique	0,0	0,0
Exploitation durable et protection des ressources hydrologiques et marines	0,0	0,0
Transition vers une économie circulaire (%)	0,0	0,0
Prévention et contrôle de la pollution (%)	0,0	0,0
Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes	0,0	0,0

L'alignement des activités économiques de chaque entreprise sur les objectifs précités est évalué dès lors que le Gestionnaire dispose de données à cet effet. Sur la base des données provenant des entreprises bénéficiaires des investissements et du fournisseur de données du Gérant (MSCI), les investissements alignés sur la taxinomie de l'UE représentaient 6,2% à la fin de l'exercice.

Les indicateurs n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.

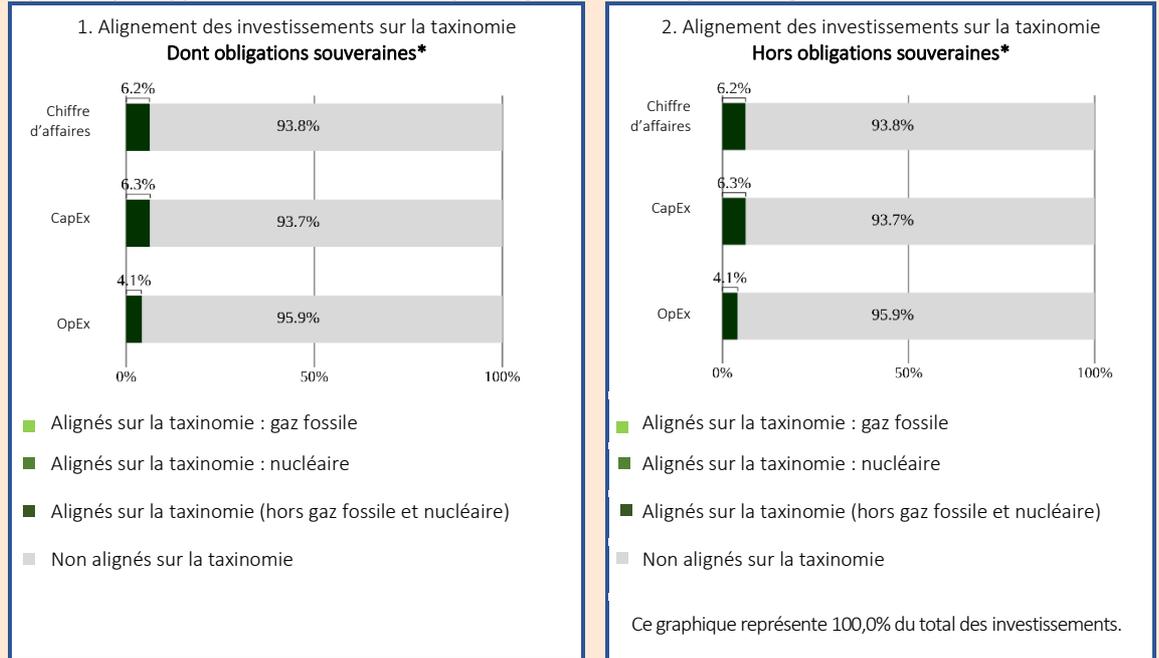
● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

- Oui Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes était de 0%.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE était de 6,2%, contre 2,3% à la fin de la période précédente.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE s'établissait à 85,4%.

Le Fonds ne s'engage pas à détenir une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Fonds ne détenait pas d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le Fonds vise à investir exclusivement dans des actions considérées comme des investissements durables.

A des fins techniques ou de couverture, le fonds peut détenir des Equivalents de trésorerie à concurrence de 10% de ses actifs totaux afin de pouvoir payer les produits de rachat ou faire face à d'autres besoins de liquidités, ainsi que des produits dérivés destinés à la gestion du risque de change.

En raison de leur nature technique et neutre, de tels actifs ne sont pas considérés comme des investissements, de sorte qu'aucune garantie sociale ou environnementale ne s'applique.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

En 2024, nous avons pris plusieurs mesures :

Nous avons mené des initiatives d'engagement auprès des entreprises portant principalement sur leurs pratiques E, S et G.

A la fin de la période de référence, nous avons amorcé un dialogue avec 11 entreprises au total.

Nous avons renforcé notre politique d'exclusion, avec une exigence plus stricte pour la production d'électricité à partir de charbon (15% au lieu de 20%), conformément à notre engagement de retrait progressif.

Sur un plan plus social, nous affichons désormais une tolérance zéro pour la production de tabac, contre 5% auparavant. Ces décisions nous permettent d'améliorer notre impact sociétal.

D'un point de vue environnemental, nous avons été actifs dans les domaines du climat et de la biodiversité. En effet, nous avons familiarisé les équipes d'investissement avec les différents indicateurs d'alignement climatique (émissions de CO₂, température implicite, SBTi, etc.)

et lancé une stratégie de décarbonation pour certains de nos plus grands fonds. Nous avons mis en place un plan d'engagement dédié à la biodiversité auprès d'entreprises en portefeuille issues de divers secteurs et ayant un impact négatif sur la biodiversité.

L'ensemble des mesures ci-dessus a conduit à l'exclusion de plus de 31% de l'univers d'investissement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Veillez vous référer au tableau ci-dessous pour obtenir un aperçu de la performance.

● **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Le Compartiment suit l'indice MSCI All Countries World (Net Return, en EUR) en tant qu'indice de référence. Il s'agit d'un indice de marché élargi dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds et peuvent dès lors contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

	Fonds	Indice de référence
Investissements durables	91,6%	67,1%
Notation ESG MSCI	AA	A
Couverture ESG	100,0%	98,2%
Part verte	84,8%	40,9%
Couverture de la part verte	92,5%	40,8%

Les indicateurs de durabilité n'ont pas fait l'objet d'une garantie fournie par un réviseur d'entreprises ou d'un examen par un tiers.